This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

H 112 8.81

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
THOMAS WREN WARD,
OF BOSTON, MASS.,
LATE TREASURER OF
HARVARD COLLEGE.

29 March, 1889.

SCÈNES MÉMORABLES

DE

L'HISTOIRE DES TEMPS MODERNES

SECONDE SÉRIE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

A. VULLIET

SCÈNES MÉMORABLES

DE

L'HISTOIRE DES TEMPS MODERNES

SECONDE SÉRIE

LAUSANNE
GEORGES BRIDEL ÉDITEUR
1885

Tous droits réservés.

~~I. 2320~~
H 1128.81

HARVARD COLLEGE
MAR 29 1889
LIBRARY.

Ward fund.

I

UNE EXPÉDITION DE CORPS FRANCS religieux en Suisse au XVIe siècle.

De nos jours, en Suisse, nous avons vu à plusieurs reprises les populations des divers cantons prendre spontanément les armes pour aller au secours de coréligionnaires politiques opprimés. Sous le nom de *corps francs*, ces bandes insurrectionnelles, entraînées par les passions du moment et sans se soucier des défenses de leurs gouvernements particuliers, se sont mises en route pour aller attaquer Lucerne, Neuchâtel ou Sion. Au XVIe siècle déjà, la communauté des sentiments religieux, une vive sympathie pour des frères en butte à d'odieuses violences à cause de leur fidélité dans la foi, l'indignation de certains zélés protestants à la vue de l'indifférence égoïste de leurs autorités, tout cela avait provoqué en divers lieux des interventions populaires à main

armée, de véritables expéditions de *corps francs*. C'est une entreprise de ce genre que nous voudrions raconter ici. Très intéressante en elle-même, elle pourra, en outre, mieux que tout autre récit, nous donner une juste idée de la situation de nos contrées à la veille du jour où la conquête bernoise de 1536 allait faire toutes choses nouvelles sur la rive septentrionale du Léman.

De grands événements venaient de s'accomplir à Genève. Après trois ans de luttes et de discussions de toute espèce, les intrépides champions de la réforme, Farel, Froment, Viret l'avaient emporté sur leurs adversaires, dont la plupart, l'évêque en tête, avaient commis la faute d'abandonner la place, se figurant qu'on ne pourrait se passer d'eux. Le 10 août 1535, à la sollicitation d'une majorité de plus en plus prononcée des partisans des idées nouvelles, le noble et haut Conseil des Deux Cents se prononça presque à l'unanimité pour l'abolition de la messe, et, à partir de ce moment, toutes les cérémonies et les formes du catholicisme durent faire place au culte nouveau.

Une grande joie remplit alors le cœur des Genevois; mais cette joie ne devait pas être de longue durée. La réformation qui venait de s'accomplir excitait à Turin, à Rome et dans l'entourage de Charles-Quint le mécontentement le plus vif. Le duc de Savoie, Charles III, qui depuis si longtemps ambitionnait de s'emparer de Genève, ne parlait plus que de traiter cette ville comme autrefois on avait traité

les Albigeois, et lui-même s'offrait pour être le Simon de Montfort de la nouvelle croisade.

Impossible, disait-on, que les Genevois résistent, vu toutes les alliances du duc. D'une part, il y a l'empereur, son beau-frère; le roi de France, son neveu; le roi de Portugal, son beau-père; les Suisses, ses alliés. D'autre part, il y a le pape, les cardinaux, les évêques et les prêtres, dont l'évêque de Genève a la faveur et l'appui.

Le cabinet de Turin résolut donc de se mettre sans retard à l'œuvre. Le 30 août, le duc signala publiquement Genève comme atteinte de la peste, défendit sous peine de mort à ses sujets d'avoir aucune communication avec les habitants, et promit l'hospitalité dans ses états à tous ceux qui voudraient fuir l'épidémie. En même temps, des compagnies d'éclaireurs étaient lancées jusqu'aux portes de Genève; Charles-Quint, vainqueur de Barberousse, parlait de venir lui-même anéantir la cité hérétique, et, en attendant, il demandait aux ligues suisses, réunies à Baden, de prêter main forte au duc de Savoie.

L'épouvante commençait à gagner la population genevoise, malgré les paroles de foi et d'espérance que faisaient entendre sans relâche les prédicateurs évangéliques. A défaut des cantons suisses, qui se montraient tout à fait indifférents, on résolut de demander spécialement du secours à une vieille alliée, à une ville protestante elle-même et qu'on croyait très sympathique, savoir à Berne; et un délégué du conseil de Genève, Claude Savoye, y

fut envoyé. Mais, en dépit des recommandations du noble réformateur de la cité de l'Aar, Berthold Haller, les seigneurs du conseil de Berne, influencés par les députés de Turin et par leurs préoccupations égoïstes, répondirent aux Genevois par un refus. « Levez des troupes pour votre défense, répondirent-ils à Savoye, pourvu que ce ne soit pas sur nos terres ; tout ce qu'il nous est possible de faire pour vous, c'est de vous recommander à la grâce de Dieu. » Et ils n'eurent pas honte d'ajouter cette considération triviale et égoïste : « La chemise est plus près que le manteau. »

Quand les Genevois apprirent le refus de Berne, ils en furent consternés, et Farel dut redoubler d'efforts pour leur rendre la confiance en Dieu et les préserver du désespoir. De son côté, Claude Savoye, rejeté par les seigneurs de Berne, se demandait avec angoisse ce qu'il pouvait y avoir encore à tenter et d'où pourrait venir le secours.

Tout à coup une idée lumineuse se fit jour dans son esprit, et fut pour lui comme un rayon d'en haut, comme une inspiration. Farel, avant d'aller à Genève, a prêché l'Evangile avec succès à Neuchâtel, à Bienne et dans les vallées de l'évêché de Bâle ; c'est de ce côté que le député de Genève portera ses pas et ira chercher du secours en faveur de ses concitoyens, que chacun semble vouloir abandonner.

Il y avait dans ces contrées un ami de Farel, connu par son zèle religieux, Jacob Wildermuth (ou Wildermeth), d'une des bonnes familles de Bienne et qui

s'était distingué par sa bravoure durant les guerres de Bourgogne et d'Italie. Quoique âgé, il avait encore le feu de la jeunesse et l'enthousiasme pour les grandes choses. Il accueillit avec empressement la demande de Claude Savoye, et, comme celui-ci avait reçu d'un bourgeois de Berne une somme de six cents couronnes pour l'aider à lever des troupes, Wildermuth déclara qu'avec le secours d'un autre vaillant guerrier suisse, son cousin Ehrard de Nidau, il se chargerait de lui enrôler de sûrs et courageux compagnons d'armes, et de les mener secrètement et promptement à Genève.

Dès que ces hommes généreux eurent fait connaître dans Nidau et dans les lieux environnants la position critique de Genève, un grand nombre d'amis de la liberté et de l'Evangile se déclarèrent prêts à répondre à l'appel qui leur était adressé. Il y eut même une femme qui, pleine d'un zèle ardent pour la cause évangélique, saisit une épée à deux mains, et, s'adressant à son mari et à ses trois fils, leur manifesta sa ferme résolution de marcher avec eux à la rencontre des soldats de la Savoie, ennemis de Genève. Le père et les fils étaient eux-mêmes « fort vaillants compagnons et fervents à l'Evangile. » Ils se présentèrent donc tous les cinq à Ehrard, qui les accueillit chaleureusement.

Mais tandis que dans le Seeland, à Bienne et dans les vallées du Jura on se préparait à la sainte entreprise, Claude Savoye et Wildermuth faisaient appel aux hommes de bonne volonté à Neuchâtel et dans

ses vallées. Un des plus fervents était Jaques Baillod, appelé aussi le banneret Baillod, d'une des plus anciennes familles du Val de Travers, une espèce d'Esope un peu contrefait, mais qui n'en était pas moins un habile et vaillant capitaine. Beaucoup d'hommes du Val de Travers et d'autres lieux se rendirent à son appel. A Neuchâtel même, il se rencontra aussi bon nombre de gens de bonne volonté.

Cependant le bruit de ces préparatifs ne tarda pas à pénétrer jusqu'au château de Neuchâtel, où siégeait le sire de Rive de Prangins, gouverneur du comté pour la princesse de Longueville, homme ardent, catholique et Savoyard, et dont la première pensée fut d'interdire d'une manière absolue à tous ses ressortisssants de prendre une part quelconque à l'entreprise projetée.

Un certain nombre de ces braves gens hésitèrent au premier moment devant les ordres de madame la princesse et de son gouverneur. Leurs femmes s'efforcèrent de ranimer leur zèle : « Allez, allez-y, disaient-elles ; si vous n'y allez pas, nous irons nous-mêmes ! » Quelques-unes, en effet, allèrent comme l'héroïne de Nidau. « Nous ne voulons pas, ajoutait-on à Neuchâtel, laisser nos frères de Genève périr misérablement. On ne leur fait la guerre pour aucune autre cause que pour détruire l'Evangile et leurs libertés. *Pour telle querelle nous voulons tous mourir !* »

Ce fut le 7 octobre au soir que se mit en marche le corps le plus éloigné, celui qui venait de Bienne et des environs. Arrivé près de l'entrée du Val de Tra-

vers, sur les bords pittoresques de l'Areuse, il s'arrêta. C'était là qu'était le rendez-vous général. Mais comme la troupe s'apprêtait à partir, on vit accourir du côté de Neuchâtel une cavalcade composée d'officiers du gouvernement envoyés pour s'opposer absolument à ce que des sujets de Mme la princesse de Longueville marchassent au secours de Genève.

Les défenses et les menaces du sire de Prangins jetèrent le trouble dans l'esprit des Neuchâtelois, qui se mirent à craindre que leur désobéissance n'eût des conséquences funestes, soit pour eux soit pour leurs familles. En les voyant agités, partagés, Wildermuth et les autres chefs n'eurent pas un instant l'idée d'imposer leurs convictions à leurs frères : « Camarades, s'écria Wildermuth, si vous n'avez pas le courage d'exposer votre vie pour Genève, allez-vous-en. Mieux nous vaut être peu, mais de cœur, comme au temps de Gédéon, que de traîner après nous des timides. »

A cette allusion faite à Gédéon, on se rappela que ce vaillant chef en Israël avait consulté Dieu pour savoir s'il devait marcher contre Madian, et aussitôt ces bonnes gens, qui n'avaient pris les armes que pour la cause de Dieu, résolurent de demander, eux aussi, au souverain Seigneur le chemin qu'ils devaient prendre, et ils se mirent en prière sur la place même où ils se trouvaient. La prière finie, chacun se leva, et alors l'énergique capitaine s'écria à haute voix : « Maintenant, qu'ils retournent dans leurs maisons ceux que les menaces épouvantent; mais

vous, auxquels Dieu a donné le cœur de batailler pour nos frères, sans crainte de votre vie, en avant! » Trois à quatre cents retournèrent dans leurs foyers. C'était près de la moitié du petit corps d'armée, qui ne se trouva plus composé que de quatre cent quinze hommes. Mais ceux qui restaient étaient pleins de foi et de courage. Ils partirent en invoquant le nom de Dieu, lui demandant de leur être en aide.

Quelle route allait prendre cette petite armée? Celle du Pays de Vaud? Mais les capitaines du duc de Savoie occupaient toute cette contrée, pouvant disposer d'une armée de quatre à cinq mille hommes. Comment donc faire parvenir ces quatre ou cinq cents hommes jusqu'à Genève? A cet égard, Wildermuth avait son plan, un plan étrange et hardi. Il voulait remonter le Val de Travers, entrer dans la Franche-Comté, se porter sur Saint-Claude, et de là, passant par la Faucille, descendre directement sur Genève.

Mais bientôt, apprenant que les routes montagneuses qui le séparaient des Verrières et de Pontarlier étaient entièrement fermées par les Savoyards, Wildermuth résolut, au lieu de tourner le Jura, d'en traverser les hautes vallées. Prenant donc à gauche par Butte, ils traversèrent Sainte-Croix, descendirent vers Vallorbe et montèrent ensuite dans la haute vallée du lac de Joux.

Ces héroïques aventuriers furent deux jours, le vendredi et le samedi, sur ces sauvages et froides hauteurs. Tout y était déjà couvert de neige, et ils en

avaient jusqu'aux genoux. Qu'on se figure la fatigue qui devait en résulter, surtout pour les femmes ! D'épais flocons de neige couvraient ces braves d'un manteau blanc, aussi ne se mouvaient-ils que lentement.

Il n'y avait alors dans la vallée qu'un petit nombre de familles et quelques religieux de l'ordre des Prémontrés, qui s'étaient établis au XIIe siècle au lieu qui s'appelle encore *l'Abbaye*. A l'approche de cette troupe inattendue d'hommes *blancs*, les habitants s'enfuirent épouvantés, avec ce qu'ils avaient de meilleur, et les malheureux voyageurs, ne trouvant nulle part ni hommes, ni provisions, se sentaient vivement pressés par la faim. Ils se jetaient dans de pauvres jardins, mais n'y recueillaient que quelques choux et quelques raves, encore bien peu, ajoute un chroniqueur.

Le samedi, dans l'après-midi, ces braves aventuriers atteignirent le lac sauvage des Rousses, d'où, tournant sur la gauche, ils gagnèrent Saint-Cergues, sur les hauteurs qui dominent Nyon, à 840 mètres au-dessus du lac Léman. Il eût mieux valu évidemment continuer à cheminer péniblement dans la montagne jusqu'à la Faucille, puis, de là, descendre directement par Gex sur Genève, ce qui était le plan primitif de Claude Savoye ; mais la plupart de ses compagnons, pressés par la faim, fatigués des neiges et des routes difficiles du Jura, demandèrent à descendre immédiatement dans la belle vallée du Léman. A Saint-Cergues, on ne trouva ni habitants, ni provisions ; mais du moins il y avait des habitations et même des lits ; la troupe put y prendre quelque peu de repos.

Le samedi soir, comme on délibérait sur ce qu'il y aurait à faire le lendemain, on amena à Wildermuth et aux autres chefs trois jeunes hommes qui se dirent envoyés pour leur servir de guides et les conduire sains et saufs à Genève, en leur faisant éviter la rencontre des soldats du duc, réunis au nombre de quatre ou cinq mille, non loin du pied de la montagne.

Trop peu défiants, les Suisses, debout de bonne heure, le dimanche matin, partirent de Saint-Cergues sous la conduite des trois jeunes guides. Arrivés près de Gingins, à une lieue au-dessus de Nyon, leurs conducteurs les invitèrent à se cacher dans un ravin et à y attendre les vivres qu'ils allaient chercher pour eux au village; après quoi, convenablement restaurés, ils partiraient tous ensemble pour Genève.

Mais les malheureux Suisses s'étaient laissé attirer dans un affreux guet-apens. A la première nouvelle de leur entreprise, une armée d'Italiens, de Savoyards, de gentilshommes et d'hommes d'armes s'était réunie et avait bientôt été rejointe par un grand nombre de prêtres; ceux-ci, après avoir prêché la croisade dans leurs paroisses, s'étaient armés eux-mêmes et avaient marché en tête des paysans de leurs villages, disant qu'ils ne poseraient pas les armes que l'hérésie ne fût extirpée de toute la vallée du Léman. Ces troupes, d'environ quatre mille hommes, étaient partagées en divers corps, dont un seul se trouvait à Gingins, celui que commandait le sieur de Lugrin, chef du contingent du pays de Gex, et qui pouvait bien s'élever à quinze cents hommes.

Les amis des Genevois attendaient dans le silence les vivres qu'on leur avait promis. Quel n'est pas leur étonnement lorsque, au lieu de leurs trois prétendus amis leur apportant du pain, ils voient une troupe nombreuse de cavaliers et de fantassins bien armés qui s'apprête à leur servir un tout autre festin.

— Quel est votre dessein? dit Lugrin, qui s'est avancé sur le front de sa troupe.

— Aller à Genève, répond Wildermuth.

— Nous ne vous donnerons pas le passage.

— Eh bien, nous le prendrons.

Sans perdre de temps, les soldats du duc de Savoie s'avancent jusqu'à une colline située entre le ravin et le château de Gingins, et, arrivés à portée, font feu de leurs mousquets; mais les Suisses étant encore au fond du ravin, le plomb passe au-dessus de leurs têtes. « En avant! » s'écrie en ce moment Wildermuth, et ses vaillants compagnons, s'élançant avec intrépidité sur leurs ennemis, font une décharge qui en jette bas plusieurs; puis, sans prendre le temps de recharger leurs armes, ils se précipitent contre les Savoyards et engagent avec eux un combat corps à corps. Ceux qui avaient des épées se battaient à l'arme blanche; ceux qui avaient des mousquets s'en servaient comme de massues.

Au milieu de cette mêlée affreuse, se trouvait l'héroïne de Nidau avec son mari et ses trois fils. Maniant courageusement son glaive à deux mains, elle affrontait intrépidement les Savoyards. « Cette famille de cinq personnes, père, mère et enfants fit une très

grande déconfiture de gens, » dit Froment. Le mari fut tué, les enfants furent blessés, mais la mère n'eut pas de mal. Une autre femme, selon Stettler, rivalisait de courage avec celle-ci, et déjà quatre Savoyards avaient mordu la poussière, quand elle tomba elle-même atteinte d'un coup mortel. Fins arquebusiers, certains Suisses choisissaient habilement leurs victimes, et un grand nombre de chevaliers et surtout de prêtres tombèrent sous leurs coups. Vingt de ces derniers, assure-t-on, furent immolés par la main d'un seul des guerriers suisses.

La victoire semblait définitive : Wildermuth et les siens croyaient n'avoir plus qu'à marcher sur Genève, lorsqu'un autre corps de l'armée de Savoie, appelé par le bruit du combat, accourut au secours de Lugrin. Il était commandé par Michel Maugerot, baron de la Sarraz, le plus terrible des chevaliers de la Cuiller, association des seigneurs vaudois partisans de la Savoie. Mais il ne put tenir devant l'ardeur exaltée des Suisses, et encore une fois l'intrépidité triompha du nombre. Alors, se voyant bien décidément maîtresse du champ de bataille, la valeureuse bande du Jura, fléchissant pieusement les genoux au milieu des armes éparses et des cadavres sanglants de ses ennemis, rendit grâce à Dieu du grand et inattendu triomphe qu'il venait de lui accorder. Ce sont ces sentiments qui ont été exprimés par un poète suisse du temps, probablement Manuel, dans le *Chant du soldat bernois après la bataille de Gingins.* En voici quelques strophes :

« Berne, ô Berne! tu as de quoi te réjouir, car Dieu nous a fait une grande grâce et nous a donné un grand secours!

» On nous haïssait, parce que c'est à son nom seul que nous voulons rendre gloire, mais tu t'es chargée de nous venger, vieille ourse! tu as mis l'épée aux mains de tes fils, et les as couverts du bouclier pendant le combat.

» Ils s'avançaient, impatients de délivrer Genève, que les serviteurs de la messe pressaient de toutes parts. La famine ne les arrêta pas, les obstacles ne domptèrent pas leur courage; la vue soudaine, inattendue, de leurs ennemis, ne fut pas capable de troubler leurs cœurs.

» Ceux-ci étaient sept contre un, et un petit nombre des nôtres seulement avait des armes. N'importe! se sont-ils dit : Dieu, notre Dieu, sera notre hallebarde. Aussitôt chacun de nous s'élance à travers la haie, et chacun court au combat.

» Dieu combattait pour nous; oui, nous le sentions dans nos cœurs; il déployait pour nous sa puissance, et répandait la confusion dans les rangs des chevaliers parés et lustrés de Bélial.

» Oh! comme tes oursins leur apprennent à danser! quelles façons courtoises ils ont avec les prêtres! comme ils leur donnent dévotement l'absolution, à grands coups de hallebardes!

» A nous, à nous est la victoire! En avant! courage! A Genève! Courons secourir l'affligée, consoler nos frères abandonnés de tous, et sauver ceux dont

le seul forfait est d'aimer l'Evangile et d'en être les enfants ! »

Au moment où les Suisses, après avoir terminé leurs actions de grâce, descendaient la colline pour aller dissiper de nouvelles bandes d'adversaires qui semblaient vouloir se réunir pour les attaquer, il survint une circonstance tout à fait inattendue, qui devait imprimer aux événements une marche toute nouvelle.

Le gouvernement bernois ayant appris, non sans un vif déplaisir, que quatre cents et quelques hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs de ses sujets du Seeland, traversaient le Jura pour aller au secours de Genève, résolut d'employer ses bons offices pour faire rebrousser les volontaires et les préserver de la complète extermination dont l'armée savoyarde semblait les menacer. En conséquence, deux députés bernois, Louis de Diesbach et Rodolphe Nægeli, envoyés comme pacificateurs, arrivèrent le samedi 9 octobre au château de Coppet, où Mgr de Lullin, gouverneur du pays de Vaud de la part du duc, s'était établi avec ses officiers et plusieurs chevaliers de la contrée.

Aussitôt après leur arrivée, les ambassadeurs de Berne, apprenant que les bandes de Wildermuth étaient déjà à Saint-Cergues, demandèrent instamment que le gouverneur partît le lendemain au point du jour pour gravir la montagne et y retenir, si possible, la petite bande suisse. Mais Lullin ne se prêtait pas volontiers à une telle démarche. Tout son désir, au contraire, était de laisser les gens de Wildermuth

descendre dans la plaine, ne doutant pas que l'armée dont il disposait ne les écrasât. Pourtant, à force d'insister, les Bernois lui arrachèrent la promesse qu'il les accompagnerait le lendemain.

Le dimanche matin, Diesbach et Nægeli étaient debout au point du jour, mais Lullin les fit longtemps attendre. Puis, comme ils demandaient qu'on donnât le signal du départ : « Pardonnez-moi, messieurs, leur dit le gouverneur, mais je ne me permettrais pas de me mettre en route sans avoir entendu la messe. » La messe fut très longue ; mais enfin on aurait pu partir, si le gouverneur ne s'était mis en tête d'offrir à ses hôtes une collation. Le déjeuner se fit attendre, et il menaçait de se prolonger, lorsque tout à coup un bruit semblable à de fortes décharges de mousqueterie se fit entendre. Plus de doute, la bataille était engagée, et le gouverneur ne fit plus de difficultés pour le départ : il espérait bien que, grâce à tous ses délais, ses hommes d'armes auraient eu le temps de tailler en pièces tous les Suisses.

On chevauche sans trop se presser ; on avance. Tout à coup, à quelque distance de Gingins, un spectacle inattendu vient surprendre l'attention des arrivants. Des soldats fuyent de toutes parts dans les chemins, dans les sentiers ou à travers champs ; partout l'épouvante, la confusion et toutes les marques d'une défaite signalée. En vain le gouverneur apostrophe les fuyards, essaie de leur faire honte de leur lâcheté. Frappés d'une terreur panique, ils continuent à fuir sans l'écouter et même sans l'apercevoir.

En des circonstances aussi critiques, que pouvait faire le gouverneur, sinon de laisser agir les Bernois? Ceux-ci parvinrent jusqu'à Wildermuth au moment où les Suisses, ayant remporté deux victoires, se préparaient à recommencer une troisième fois le combat. Mais ils s'arrêtèrent à la vue des seigneurs de Berne, qui, parlant avec autorité à leurs sujets du Seeland, usant de *douces paroles* à l'égard des autres, mirent tout en œuvre pour arrêter ces vaillants champions et les empêcher de s'exposer à une défaite aussi éclatante que venait de l'être leur triomphe. « Vous êtes, leur disaient-ils, exténués par la faim, brisés par deux jours de voyage dans la neige et un jour de rude combat ; venez au village de Founex, près de Coppet, où nous vous ferons distribuer des vivres en abondance. Vous y serez sur la route de Genève, et d'ailleurs, grâce à votre bravoure, nous espérons bien obtenir par notre médiation une bonne paix en faveur des Genevois. » Les Suisses ne cédèrent qu'avec une extrême répugnance ; mais enfin ils cédèrent et se rendirent à Founex.

Le lendemain, lundi 11 octobre, le gouverneur, les deux députés de Berne et plusieurs gentilshommes, s'étant réunis à l'heure du déjeuner, conféraient ensemble sur ce qu'il y avait à faire, lorsqu'on leur annonça qu'une armée genevoise, commandée par le capitaine-général, Baudichon de la Maison-Neuve, s'approchait du château et pouvait, d'un coup de main, s'emparer du gouverneur et de tous ses hôtes. Grand fut le trouble des diplomates réunis à Coppet !

Sentant bien qu'il fallait à tout prix faire retourner ceux de Genève, le gouverneur de Vaud n'hésita pas à recourir à la ruse et au mensonge. Il chargea quelques-uns de ses gentilshommes d'aller informer le commandant genevois qu'on était en conférence avec les députés de Berne, que même on était prêt à signer les préliminaires d'une paix avantageuse à la ville, mais que, pour terminer cette négociation, il fallait avoir trois députés de Genève.

Des déclarations aussi explicites, et surtout la présence à Coppet des députés du gouvernement de Berne, disposèrent les Genevois à croire à la sincérité des offres de paix qui leur étaient faites et ils envoyèrent les trois délégués demandés; mais ceux-ci, aussitôt arrivés au château, furent liés et garrottés comme d'odieux brigands hérétiques et emmenés dans les cachots du château de Chillon.

Après bien des heures d'attente, les Genevois ne voyant pas revenir leurs délégués et ne recevant aucune nouvelle, le commandant Baudichon envoya aux informations le trompette Ami Voullier, qui, soit trahison, soit bêtise, se laissa complètement tromper par les Savoyards et rapporta que ces messieurs du château étaient occupés à rédiger les articles de la paix. Il ajouta que, puisque la paix allait être signée, la présence d'hommes d'armes qui ne devaient point se battre était inutile et que le mieux était que chacun retournât chez soi.

Chose inconcevable! ces conseils funestes furent accueillis, ces paroles de mensonge obtinrent créance

de la généralité des Genevois, même de la Maison-Neuve, bon citoyen et bon protestant, mais qui n'avait rien du diplomate. Il fut donc décidé que, la paix allant être signée, les Genevois rentreraient dans leurs foyers. Et comme on fit entendre aux Suisses cantonnés à Founex les mêmes promesses et les mêmes mensonges, eux aussi cédèrent et se retirèrent comme les Genevois.

A une victoire héroïque succédait donc, semblait-il, une défaite diplomatique complète, et la *bataille de Gingins* paraissait devoir être absolument inutile. Mais le dévouement généreux des braves du Seeland, de Neuchâtel et de Bienne avait fait honte aux Bernois de leur poltronnerie, en même temps que leur intrépide vaillance avait jeté l'effroi dans le cœur des Savoyards. Aussi, moins de trois mois après, en janvier 1536, une armée de 6000 Bernois, commandée par Nægeli, conquérait tout le pays de Vaud sans rencontrer de résistance, délivrait Genève, et faisait triompher la réforme sur tout le pourtour du Léman.

II

UN SUISSE CAPTIF A ALGER au XVIIIe siècle.

Jean-Victor-Laurent, chevalier, puis baron d'Arreger, était le huitième et dernier enfant d'un patricien de Soleure. Envoyé fort jeune en France, où ses ancêtres suivaient depuis longtemps la carrière des armes, il y fut élevé, et commenca le métier de soldat dans le régiment qui portait son nom.

En 1728, il avait alors vingt-neuf ans, il se résolut à aller tenter la fortune en Espagne. Là, bon nombre de ses nationaux avaient accepté les offres de Philippe V, et, malgré des promesses formelles, avaient été employés à la guerre contre les Maures d'Afrique; plus d'un avait déjà payé de la perte de sa liberté chez les infidèles, son goût pour les aventures lointaines. Tel fut aussi le sort d'Arreger qui, dit un de nos compatriotes, Girard, dans son *Histoire abrégée des officiers Suisses*, s'est signalé par une fermeté

d'âme extraordinaire dans les adversités dont sa vie a été le tissu.

En 1732, étant en congé dans son pays natal, il apprit que Maures et Espagnols étaient aux prises devant Oran, et partit pour rejoindre sa compagnie. Mais, bientôt après, ayant su que son régiment avait quitté Oran, il décida le patron de son navire à le déposer sur la côte d'Espagne à Alicante.

« Le 5 octobre, raconte-t-il, comme nous étions dans le voisinage de Tarragone, nous fûmes aperçus par un corsaire barbaresque, qui fit le tour de notre tartane avec une contenance extrêmement fière, semblable à un lion affamé qui marche autour d'une proie hors d'état de lui échapper. Je ne m'inquiétai alors de rien, quoique ce jeu ne me plût pas ; je me croyais en parfaite sûreté sous le pavillon blanc, ne pouvant me persuader qu'une régence d'Alger, composée des plus vils et des plus scélérats sujets du grand seigneur, osât manquer de respect au passeport de sa Majesté très chrétienne. Je vis bientôt à quoi je devais m'attendre. Le capitaine corsaire, qui était un renégat portugais, ayant examiné mes papiers, trouva le tout en ordre ; mais il déclara en même temps qu'il lui était prescrit d'envoyer à Alger tous les bâtiments français et anglais qu'il rencontrerait, et que le dey examinerait lui-même la validité des passeports. Il fallut s'y résoudre ; nous n'avions rien à répondre et il était le plus fort de toute façon.

» Me voilà donc en route pour Alger, très inquiet de mon sort futur, incommodé par la mer, n'ayant

d'autre confident que mon domestique, un brave Suisse du Porrentruy, qui me demande naïvement si la ville où nous nous rendons est catholique.

» Presque aussitôt après mon arrivée chez le consul de France, je reçois l'ordre de me rendre à la Kasbah. Je traversai la cour et j'entrai dans une salle voûtée, au fond de laquelle j'aperçus le dey, assis contre le mur, sur une estrade de pierre. Il avait près de lui un chat avec lequel il badinait. Ses quatre secrétaires d'état étaient assis à sa droite, son neveu, trésorier et général, était debout devant lui avec son trucheman à ses côtés. J'y trouvai aussi deux prêtres français que le dey avait fait appeler. On m'interrogea, je répondis moi-même en espagnol, le mieux qu'il me fut possible, et je pressai le trucheman du consul de France de plaider ma cause. C'était un renégat français, qui me défendit assez faiblement, et, après un quart d'heure d'audience, il me dit que le *roi* (prince), avait déclaré que j'étais de bonne prise et son esclave ; mais qu'il écrirait au roi de France, et qu'en attendant il me remettrait aux *papas* (pères) français, avec défense de sortir de leur maison.

» Ce fut seulement à cet instant que je compris tout mon malheur. Je voulus parler et défendre ma cause, mais le Khasnadar ou trésorier, qui paraissait le plus animé, m'imposa bientôt silence, et m'assura que, si je ne voulais pas me contenter de la bonté du roi, qui me donnait pour prison la maison des missionnaires français de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, on me mettrait sur-le-champ à la chaîne. Je laisse à

juger quelles furent pour lors mes pensées. Les deux missionnaires me prirent et me conduisirent chez eux, en tâchant d'adoucir par des manières pleines de politesse et de charité ma situation nouvelle. On me flattait que le roi de France ne permettrait jamais qu'on me fît esclave, qu'il ne s'agissait que d'attendre sa réponse ; je m'en flattais aussi. La plupart des Européens qui étaient là me firent visite et me tinrent le même langage. »

La captivité du malheureux chevalier devait pourtant durer cinq ans. Au moins trouva-t-il des consolateurs et des amis parmi les chrétiens de toute origine que leurs intérêts, ceux de leur religion ou de leur nation retenaient à Alger.

Il attendait, dans la demi-captivité de la maison de mission, une réponse à la lettre qu'il avait écrite au ministre de la marine, Maurepas. Celui-ci lui fit enfin savoir que sa liberté était sollicitée et par le consul français à Alger, et par le grand visir, au nom de la Porte Ottomane. Grâce à ce double intermédiaire, d'Arreger croyait sa délivrance prochaine ; il comptait sans les divisions des princes chrétiens à l'occasion de la succession de Pologne, qui, en ralentissant la surveillance de la piraterie, garantissaient au dey une certaine impunité et l'enhardissaient dans ses refus. Néanmoins, à la sollicitation du baron de Besenval, un Soleurois, colonel au service de France et parent de d'Arreger, une escadre de huit vaisseaux, commandée par M. de Cour, allant de Toulon à Cadix, reçut ordre de toucher à Alger, pour réclamer la li-

berté du captif, ainsi qu'une réparation pour divers ravages. Laissons de nouveau la parole au prisonnier:

« A l'arrivée de cette escadre en vue d'Alger, quelles furent ma joie et mes espérances! Elles ne durèrent pas longtemps. Avant que l'escadre entrât dans la rade, le dey me fit sortir de chez les bons missionnaires, et me fit mettre dans une terrible prison, avec d'autres officiers des troupes d'Espagne.... On me fit passer devant le roi. Il fallut lui baiser la main.

» On ne me laissa pas longtemps dans ma prison sans m'apporter une grosse chaîne. On me l'attacha au pied droit; on l'attacha aussi au pied gauche de mon domestique, et on nous laissa ainsi à nos réflexions.... Le lendemain, les officiers français parurent dans la ville. Le troisième ou le quatrième jour, on parla d'affaires, on demanda vivement ma liberté, mais en vain. Le roi se fâcha et ordonna à l'escadre française de s'éloigner, en prétextant qu'elle n'était entrée dans la baie que pour la sonder. M. Batault me fit passer dans ma prison un billet par lequel il m'apprenait, pour me consoler, que M. de Cour avait dit en partant qu'il ne tarderait pas à revenir et que son escadre serait plus forte; mais je l'attends encore.

» On me laissa ainsi sept mois. Dans cet intervalle, on arrêta près de Cette, en Languedoc, un corsaire algérien qui avait eu la hardiesse de descendre sur les terres du Languedoc et d'y faire des prises. On en eut connaissance; le bâtiment fut confisqué, et l'équipage, comme il le méritait, fut mis aux galères. Le contrecoup de cette juste punition retomba sur moi. Le dey

dit qu'on devait m'en faire payer la peine. Il y avait quelques mois qu'on m'avait séparé de mon domestique, et le marquis de Valdecannas, brigadier des armées du roi d'Espagne, avait été attaché à la même chaîne que moi. On nous condamna aux travaux journaliers des autres esclaves, qui, comme nous, étaient enchaînés deux à deux. Quelquefois, pour me soulager, on m'enchaînait avec mon domestique, et Valdecannas avec un cadet nommé Janiga, qui fut fait officier avant de sortir d'Alger.

» On nous occupa à traîner une grande charrette chargée de gros quartiers de pierre, à laquelle une douzaine de chrétiens, enchaînés comme nous deux à deux et placés devant nous, étaient aussi attelés. J'y trouvai bonne compagnie, si l'on peut appeler de ce nom ceux avec qui on est en esclavage. Il y avait quantité d'officiers et de soldats espagnols et irlandais, dont plusieurs étaient de familles distinguées. Jeunes et vieux, nous eûmes bientôt fait connaissance et nous nous consolions mutuellement. J'étais d'abord assez charmé de pouvoir sortir de ma prison, où, depuis six mois, je n'avais vu le ciel que par une petite ouverture. Mais je ne pouvais m'accoutumer au métier qu'on me forçait de faire ; je n'étais point ferme sur le pavé et je me balançais continuellement, en portant sur mon épaule un gros câble, qui nous servait à traîner cette charrette énorme et très pesante d'elle-même ; il fallait tirer de toutes nos forces, quand nous rencontrions une montée, autrement nous n'en fussions jamais venus à bout.

» Le travail, en hiver comme en été, commençait à la pointe du jour; on faisait deux voyages et demi jusqu'à midi. En été, on nous donnait à midi trois quarts d'heure de repos : en hiver, le repos était moins long. Après midi, on faisait encore un voyage et demi. Vers quatre heures, le travail finissait; les travaux étaient plus pénibles pendant l'été. On nous occupait à décharger le sel que les vaisseaux anglais et français apportaient; à décharger le blé des vaisseaux algériens; à tirer de la mer le sable nécessaire pour lester les vaisseaux lorsqu'ils devaient aller en course; à rentrer à leur retour, dans les magasins, les câbles et les mâts; à tirer à terre les barques et les petits bâtiments, après les courses qu'ils avaient faites pendant l'été; à transporter dans les magasins le plomb et le fer que les Suédois et les Hollandais apportaient aux Algériens pour faire la guerre aux chrétiens.

» Nous fûmes occupés, pendant un été tout entier, à construire dans la mer une avancée qui devait garantir des batteries de la ville contre un vent du levant qui les endommageait beaucoup. L'hiver, nous portions les pierres, le sable, le mortier qui devaient servir à cet ouvrage; nous portions jusqu'à l'eau nécessaire pour faire le mortier. Enfin, on nous occupait à toute espèce de travaux, sans considérer que nous n'étions point faits à cela, et qu'enchaînés deux à deux nous ne pouvions travailler qu'avec beaucoup de peine. Pendant l'automne, on nous faisait rompre le chanvre avec des chevaux de bois fort pesants. Les bâtons de ce chanvre étaient épais d'un doigt et fort durs à briser.

» Notre travail devenait encore plus pénible par l'ardeur du soleil de l'Afrique à laquelle nous étions exposés toute la journée, sans pouvoir bouger de la place où l'on nous mettait. Nous ne pouvions la quitter qu'à midi, pour prendre, chacun selon ses moyens, quelque nourriture : encore n'osait-on pas se nourrir convenablement, dans la crainte de passer pour riche, et de rendre, par cette opinion qu'on aurait de nous, notre rachat plus difficile.

» Nous avions toujours avec nous des surveillants qui étaient sans pitié : parmi eux, les renégats étaient plus méchants que les Turcs. Je n'oublierai jamais un nommé Isouf, natif d'Arles en Provence. C'était le plus grand coquin, le plus grand scélérat qu'on pût trouver : quand il avait besoin d'argent, pour nous forcer de lui en trouver, il nous traitait à coups de bâton. Au milieu d'une situation si accablante, il ne nous restait, après Dieu, de consolation que dans le retour du vendredi, qui est le jour de repos des Turcs. Ces jours-là, nous nous reposions en quelque manière, puisque notre travail ne consistait qu'à nous laver des ordures de la semaine, à nettoyer nos lits et le coin que chacun de nous occupait.

» Nous étions si serrés dans notre prison, — de laquelle on ne nous permettait jamais de sortir que pour nous conduire au travail, et dans laquelle, au sortir du travail, on nous reconduisait toujours, — que les uns avaient été contraints de suspendre aux planchers des espèces de bois de lits à la matelotte, et les autres de placer leurs lits au-dessous des lits des premiers.

» Chacun attachait sa chaîne à son lit, en donnant à cette chaîne autant de longueur qu'il en fallait pour pouvoir se retourner. Pendant tout un été, lorsque deux de nous avaient placé leurs lits à terre, un troisième plaçait le sien entre les deux, de manière qu'il ne restait aucun espace pour pouvoir passer, sans courir risque de marcher sur le corps de quelqu'un de ceux qui étaient ainsi couchés.

» Nos peines ne finissaient pas avec le jour ; c'étaient pendant la nuit que les chrétiens se tourmentaient les uns les autres. Nous trouvant ainsi pêle-mêle, il fallait soutenir l'indépendance d'un chacun : il y avait des hommes de toutes sortes de nations et de conditions : les uns priaient, les autres juraient, d'autres grondaient et se querellaient. J'étais ordinairement couché à huit heures, et quand j'étais une fois endormi, toutes ces querelles, tous ces tintamarres ne m'éveillaient guère ; les fatigues que j'avais supportées le jour et la tristesse que m'inspirait ma situation, me procuraient les plus belles nuits que j'aie jamais eues de ma vie.

» Nous étions obligés de nous lever avant le jour, et comme il n'y avait point d'horloge publique chez les Turcs, nous nous trompions souvent pendant l'hiver d'une heure et demie ou deux heures. Nous employions ce temps à nous laver, non seulement les mains, mais, selon l'usage du pays, le visage et la barbe, que nous peignions ensuite.

» C'était à la fontaine, pendant l'hiver comme pendant l'été, que nous faisions tout cela, quoique l'hiver

à Alger soit bien rigoureux.... Chacun faisait ensuite ses petites prières jusqu'à l'arrivée du gardien, qui nous conduisait au travail. On disait tous ensemble le chapelet, après lequel chacun se procurait un petit souper : les uns le faisaient venir des tavernes que tenaient quelques esclaves chrétiens, les autres le préparaient et le faisaient cuire eux-mêmes. Ceux qui ne recevaient aucun secours de leur patrie ou de leurs parents vivaient des libéralités des autres esclaves, qui se privaient d'une partie de la nourriture que leur donnaient leurs maîtres, pour soulager leurs frères indigents.

» Les esclaves qui servaient de pages chez le roy, ou ceux qui étaient occupés à sa cuisine, étaient le plus en état de procurer du soulagement à leurs frères ; et ils leur en donnaient, en effet, avec une grande charité. Comme ils étaient près de cinquante occupés chez le roy, ils soulageaient chaque jour plus de cent esclaves. Ce nombre était bien petit en comparaison de celui des esclaves réduits à la dernière misère. Le roy seul en a plus de mille, et l'on en comptait près de cinq mille chez les différents particuliers de la ville. Il est vrai, en général, que ceux des particuliers ont moins à souffrir que ceux du beylick ou du roy.

» Ils sont pour la plupart assez bien vêtus et assez bien nourris ; mais ceux d'entre eux dont le sort est le plus gracieux sont les taverniers ; ils sont parmi les esclaves ce que les grands sont dans un état. J'en ai vu pendant ma captivité qui, dans l'espace de

quatre ou cinq ans, avaient gagné de quoi se racheter et qui emportaient encore, en quittant leurs fers, trois à quatre mille piastres.... Ces taverniers sont bien habillés, bien nourris, bien servis, et, en payant des droits assez forts qu'on leur impose, ils sont soutenus par le dey, qui ne permet pas que les Turcs qui vont boire et s'enivrer chez eux leur fassent le moindre tort ; et même si un Turc voulait sortir de la taverne sans payer ce qu'il doit, le tavernier est autorisé à lui prendre son habit et à le garder jusqu'à ce qu'il ait reçu son paiement ; ils usaient d'ailleurs assez fréquemment de ce privilège. »

Ainsi devenu esclave du beylick, le chevalier d'Arreger se soumit avec une résignation courageuse à sa destinée. « Toujours ferme et adorant la Providence, dit M. Girard, son âme n'était point abattue, dans le temps même que toutes les espérances concernant sa liberté semblaient être évanouies. Cette résignation le soutenait et le faisait admirer des esclaves de toutes les nations. »

Il ne resta pas sans nouvelles des siens, car nous trouvons à la suite de son récit quelques lettres qui lui furent adressées par un de ses amis, M. Gottereau, du canton de Fribourg, et dans lesquelles celui-ci, soit de Dresde, soit de Paris, l'exhortait chrétiennement à la patience et à l'espérance. L'une et l'autre étaient difficiles à garder ; car le dey demandait hautement cent mille piastres pour la rançon de son captif, tout en laissant entendre qu'il se contenterait de trente mille.

En considération des services rendus à l'Etat par la famille d'Arreger, le sénat de Soleure promit à la mère du chevalier quinze mille piastres du pays, soit environ cinquante-six mille livres ; et celle-ci, par l'intermédiaire de sa belle-sœur, qui habitait l'Espagne, obtint des Pères de la Merci qu'à leur premier voyage ils travailleraient à la délivrance de son fils. Averti des démarches des siens, d'Arreger n'osa, jusqu'au bout, trahir le secret de ses légitimes espérances ; il y avait dans les négociations de ce genre matière à déceptions et à surprises de toute nature pour ceux qui en étaient l'objet !

« Les Pères de la Merci arrivèrent, dit-il... On porta, selon la coutume, tout l'argent à la maison du dey ; il y resta jusqu'à la fin de la négociation. (Les Pères de la Merci apportèrent cette année 600 000 livres, argent de France.) Quand on est convenu de tous les articles, le dey prend la dixième partie des sommes qu'on a apportées ; le reste se distribue à ceux dont on rachète les esclaves. Le dey a encore la plus grande partie de cette somme, parce que la plupart des esclaves lui appartiennent. Les Pères convinrent avec M. Holden, négociant anglais, établi depuis longtemps à Alger, qu'il traiterait de ma liberté, sans qu'il parût que ces Pères y prissent autrement intérêt ; ils prirent ce biais pour faire diminuer le prix de ma rançon, et ils y réussirent effectivement. J'en fus averti la veille du jour où je devais recouvrer ma liberté, par un Juif au service du neveu du roy, qui était général et trésorier d'Alger.

Je lui promis un *trinkgeld*, comme il me le demandait, si la nouvelle se trouvait vraie.

» Le lendemain, je fus sur pied de grand matin; j'attendais avec impatience la vérification de la nouvelle qu'on m'avait annoncée. Tout à coup j'entendis un grand bruit.... Beaucoup de gens accoururent pour me féliciter, et l'on détacha, mais avec beaucoup de peine, la chaîne que j'avais au pied. J'étais étonné de me voir tout à coup tant d'amis et je regardais comme un songe tout ce qui se passait. Avant tout, je me rendis chez mon libérateur, M. Holden, qui était logé magnifiquement et à qui je rendis mille et mille grâces. Il me garda chez lui jusqu'à ce que je m'embarquai avec les Pères de la Merci.

» Après une navigation de neuf jours, nous arrivâmes à Carthagène le 18 février, jour du mardi-gras de l'année 1738.... Nous restâmes huit jours au lazareth, où les Pères de la Merci firent les frais de notre nourriture comme pendant notre voyage. (Un peu plus tard je pus obtenir la libération de mon domestique pour la somme de 480 piastres.)

» Dans l'entrée que nous fîmes à Carthagène, nous marchions en procession; après cette cérémonie, j'allai loger chez un négociant suisse de Saint-Gall, nommé Schirmer, qui me traita pendant deux jours avec la cordialité helvétique. De Carthagène, j'allai à Alicante, où je pris des mesures pour faire venir de Suisse l'argent de ma rançon et pour rembourser les RR. PP. de la Merci, qui avaient avancé presque en entier la somme qu'on exigea pour me rendre la

liberté. De là je poursuivis mon voyage jusqu'à Madrid, où nous reçumes de la part du roi et de la reine les marques du plus touchant intérêt. »

Au jugement des hommes les plus âgés, on n'avait pas vu à la cour de Madrid de plus brillant cortège que celui de la procession solennelle d'action de grâces qui eut lieu le 23 mars. On décora de tentures superbes les balcons des maisons et les appuis des fenêtres, qui étaient garnies, ainsi que toutes les rues et toutes les places, de spectateurs nombreux. Les timbales et les clarinettes ouvraient la marche et annonçaient la procession, qui était formée par des religieux alternant avec des captifs marchant sur deux lignes. Un Père de la Merci portait la première bannière ; il avait à ses côtés deux des principaux officiers rachetés, qui portaient les cordons de cette bannière. Suivait ensuite une autre bannière portée par le marquis de Valdecarmas, entouré de chevaliers rachetés et assisté de religieux. Enfin, après bien d'autres bannières et un chœur d'instruments, on portait une image de Notre-Dame de la Merci, revêtue d'une robe de soie à fleurs d'or, dont la reine avait fait présent à l'occasion de cette cérémonie. Cette image de Notre-Dame était encore suivie d'une troupe d'officiers rachetés, de religieux de la Merci et de femmes captives.

Tous les officiers espagnols ainsi délivrés reçurent de l'avancement ; seul, le chevalier d'Arreger fut, à l'en croire, écarté du grade de brigadier qui devait lui échoir. La pensée de donner sa démission lui vint,

mais il appartenait à une famille peu fortunée, dont son rachat avait accru les charges; il se résigna à servir quelque temps encore le souverain étranger dont il accusait tout bas l'ingratitude. Même le brevet de colonel qu'on avait obtenu pour lui durant sa captivité, ne lui demeura pas sans un procès dispendieux, qu'il eut à soutenir. Après deux campagnes en Italie, il rentra en 1744 dans sa patrie, où il avait été nommé conseiller d'Etat, et il y vécut jusqu'en mars 1770.

III

PHILIPPE II EN LUTTE

contre Antonio Pérez et les libertés de l'Aragon.

Aucun peuple, dans les temps modernes, ne parut sur le point d'atteindre à la domination universelle comme le fut l'Espagne du XVIe siècle, sous Charles-Quint et Philippe II, les plus illustres de ses souverains. Sans les énergiques résistances de François Ier et de Soliman d'abord, d'Elisabeth, d'Henri IV et de Guillaume le Taciturne ensuite, c'en était fait de l'indépendance des Etats européens, et le monarque qui pouvait dire orgueilleusement, en faisant allusion à ses possessions du Pérou et du Mexique, que le soleil ne se couchait jamais sur ses Etats, aurait réussi à faire peser sur le monde entier le niveau écrasant de l'intolérance et de l'absolutisme castillans. Mais en identifiant leur cause avec celle de la vieille religion et des abus du moyen âge, les monarques espagnols suscitèrent contre eux l'universelle réaction des be-

soins et des aspirations du monde moderne. Finalement ils furent radicalement vaincus : la religion nouvelle sortit triomphante de la lutte ; l'Angleterre échappa aux étreintes de l'*invincible Armada ;* la France à celles des vieilles bandes espagnoles ; les compatriotes de Charles-Quint se constituèrent en république sous le nom de Provinces-Unies ; enfin, le Portugal, asservi pour un temps, reprit aussi son antique indépendance. Tels furent même les fruits de mort produits dans la monarchie espagnole par les deux plaies sociales dont elle était tout particulièrement atteinte, l'absolutisme et l'inquisition, qu'un siècle à peine après la mort de Philippe II, son malheureux royaume était tombé dans une décadence irrémédiable, dans un état de misère à faire pitié.

Philippe II était sévère et défiant. Il n'accordait jamais entièrement sa confiance, et l'on n'était pas assuré de la posséder encore, lors même qu'il en donnait les plus apparents témoignages. On ne s'apercevait de la perte de sa faveur qu'au moment même où il frappait. Cependant, malgré sa défiance, il suivait les conseils de ceux qu'il avait investis de son autorité. Son esprit était lent, peu inventif. Quoique très impérieux, il était indécis, et sa volonté était plus exigeante encore qu'arrêtée.

Sa manière minutieuse de gouverner le conduisit, autant que son naturel ombrageux, à se servir d'hommes qui différaient d'esprit et de vues et que divisait entre eux l'ambition. A la tête de ces deux

partis furent longtemps le duc d'Albe et Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, dont l'un était aussi altier et résolu que l'autre était adroit et prudent. Dans le Conseil d'Etat où ils exerçaient la principale influence, ils ne voyaient et ne concluaient jamais de la même façon ; quiconque réussissait auprès de l'un, échouait auprès de l'autre. Le duc d'Albe sembla l'avoir emporté un moment sur Ruy Gomez, lorsque survint l'insurrection des Pays-Bas. Mais lorsqu'il eut échoué dans la mission qui lui avait été confiée de rétablir violemment l'obéissance en Flandre, le duc d'Albe vit décliner son crédit. L'heureux Ruy Gomez avait repris tout son ascendant, et quand il mourut, en 1573, il laissa son parti plus puissant que jamais. Ce parti, auquel étaient également attachés Antonio Pérez et Juan Escovedo, créatures, l'un et l'autre, de Ruy Gomez, et que don Juan d'Autriche illustrait au dehors par l'éclat de ses victoires et de sa renommée, domina jusqu'en 1579 dans les conseils du roi d'Espagne, d'où il n'exclut point, mais où il annula presque entièrement le parti contraire.

Antonio Pérez qui, après la mort de Ruy Gomez, parvint à la faveur la plus haute auprès du monarque, était le fils naturel d'un ancien secrétaire d'Etat de Charles-Quint, mais il avait été légitimé par un diplôme de l'empereur et appelé aux affaires de très bonne heure. Il était l'un des deux secrétaires du Conseil d'Etat et se trouvait chargé principalement du contreseing et des ordres du roi. D'une intelligence vive, d'un caractère insinuant, d'un dévoue-

ment qui ne connaissait ni bornes ni scrupules, plein d'expédients, écrivant avec nerf et élégance, d'un travail prompt, il avait singulièrement plu à Philippe II, qui lui avait peu à peu donné presque toute sa confiance, lui faisait connaître ses desseins les plus particuliers, l'initiait à ses pensées les plus secrètes.

Une si haute faveur l'avait enivré. Les allures arrogantes et hautaines qu'il affectait envers le duc d'Albe lui-même, ses habitudes de luxe, l'amour du jeu, le goût effréné des plaisirs, et, en outre, des dépenses excessives qui le conduisaient à recevoir de toutes mains, excitaient contre lui l'envie et l'animosité dans la cour austère et divisée de Philippe II, et, à la première occasion, devaient préparer inévitablement sa chute. Il la précipita lui-même en servant trop bien les passions défiantes du roi et peut-être même en les excitant outre mesure contre deux hommes de son propre parti, contre don Juan d'Autriche et son secrétaire Escovedo.

Les Pays-Bas étant sur le point de secouer entièrement le joug espagnol, on y avait envoyé, en qualité de gouverneur, le frère illégitime du roi, le brillant don Juan d'Autriche, que venait d'illustrer la victoire navale remportée sur les Turcs à Lépante et la prise de Tunis. Mais pour des causes diverses, dans le détail desquelles nous ne saurions entrer, la mission du prince échoua complètement, et les dix-sept provinces des Pays-Bas, par la *pacification de Gand* et l'*édit perpétuel*, s'unirent pour repousser énergique-

ment les prétentions de l'Espagne et l'autorité de don Juan d'Autriche. Alors celui-ci, aigri par le malheur et se plaignant d'avoir été mal soutenu, se laissa aller dans ses lettres à des plaintes et à des visées ambitieuses, qui excitèrent à un haut degré la jalousie et la colère du roi. Par ordre de celui-ci, Antonio Pérez encouragea perfidement les intrigues du prince et de son secrétaire et agent à Madrid, Escovedo, et quand ce dernier eut achevé de se compromettre, Pérez accepta l'odieuse mission de le faire assassiner pour obéir à la volonté expresse de Philippe II. Selon une autre version, Pérez se serait prêté avec empressement au meurtre de son ancien ami, parce que celui-ci l'avait menacé de révéler au roi les criminelles relations existant entre Antonio et la princesse d'Eboli, grande dame aux bonnes grâces de laquelle le monarque tenait extrêmement.

Quoi qu'il en soit, lorsque la famille d'Escovedo et ses nombreux amis intentèrent un procès pour meurtre contre Antonio Pérez, le roi, qui avait longtemps assuré son complice de sa protection par les lettres les plus explicites, se laissa peu à peu gagner par les ennemis de son favori, mais sans lui laisser pressentir jusqu'au dernier moment que sa disgrâce fût prochaine.

« Le 28 juillet 1579, dit un historien récent, M. Muro, Antonio Pérez, ayant travaillé comme de coutume avec le roi dans son cabinet, s'était retiré en lui laissant des dépêches importantes pour qu'il les examinât à loisir. Profitant de l'occasion, il avait entretenu Sa

Majesté des craintes que lui inspirait Vasquez, son ennemi personnel. En lui renvoyant les dépêches annotées à dix heures du soir, Philippe II y avait joint une note bienveillante faite pour calmer ses inquiétudes. Quelle ne fut donc pas sa surprise quand, à onze heures, c'est-à-dire une heure après, Alvaro Garcia de Toledo, alcade de la cour, se présenta chez lui, et, au nom du roi, lui intima l'ordre de le suivre. L'alcade ne le conduisit cependant pas directement en prison et le mit aux arrêts dans sa maison particulière.

» Au même moment, quoique l'heure fût indue, la princesse d'Eboli, soit qu'elle eût coutume d'en agir ainsi, soit que le bruit de ce qui se passait fût parvenu à ses oreilles, quittait son palais, accompagnée d'une seule duègne, et, voilée, se dirigeait dans l'ombre vers l'habitation de Pérez. En approchant, elle vit à sa grande surprise que la porte était fermée, et, s'arrêtant, elle envoya sa duègne en demander la cause. Anne de Mendoza, princesse d'Eboli, se trouva donc ainsi seule au milieu de la nuit dans la rue, situation extraordinaire pour une aussi grande dame. Un de ses parents, le marquis de Favara, et quelques amis de Pérez qui survinrent à ce moment, la reconnurent et la reconduisirent chez elle.

» Elle était à peine rentrée que don Rodrigo Manuel, capitaine de la garde du roi se faisait annoncer.

» Il était au nombre des personnes qui s'étaient entremises en faveur de Vasquez, et dona Anne qui ne pouvait supposer le but de sa visite, l'accueillit iro-

niquement en le remerciant de venir la voir à pareille heure. Lorsque don Rodrigo lui eut dit le motif de sa venue, elle changea de couleur, mais se remettant aussitôt : « Et depuis quand, dit-elle, a-t-on vu mettre » en prison une femme de mon rang, parce qu'elle ne » veut pas faire amitié avec certaines personnes ? »

» Cependant l'ordre n'admettait pas de réplique, car, s'il faut en croire les *Relaciones* (Mémoires d'Antonio Pérez), le roi, caché sous le portail de l'église de Sainte-Marie, qui faisait face au palais de la princesse, en surveillait l'exécution. Pérez a prétendu tenir de Sébastien de Santoyo, qui aurait été ce soir-là de service auprès du roi, que Philippe II, enveloppé d'un manteau noir et dissimulé dans l'ombre, fixait un œil ardent sur la porte d'Anne de Mendoza, pour la voir lui-même conduire en prison. Elle fut immédiatement dirigée sur la tour de Pinto, à trois lieues de Madrid, traitée en cela avec plus de rigueur que Pérez, parce qu'on la regardait comme ayant été le principal obstacle à la réconciliation entre les deux secrétaires : Pérez et Vasquez. »

Anne mourut au bout de quelques années d'une assez dure captivité, sans qu'aucun de ses parents, si haut placés pourtant, eût tenté des démarches un peu pressantes pour obtenir sa libération.

La captivité de Pérez ne fut pas toujours bien rigoureuse. Après une vaine tentative pour se placer sous la juridiction de l'Eglise et un projet d'évasion qui avait été découvert et déjoué, on garda plus étroitement le prisonnier. Afin même de le contraindre à

livrer les papiers qu'il avait mis en sûreté et qui pouvaient le justifier en accusant le roi, on enferma aussi sa femme et ses enfants. On menaça même dona Juana Coëllo d'une détention perpétuelle, avec quelques onces de pain par jour, si elle ne livrait pas les papiers demandés. Elle aurait refusé avec une constance courageuse de se dessaisir ainsi des moyens de justification de son mari, si celui-ci ne lui en eût donné l'ordre par un billet écrit de sa main et avec son sang. Après avoir longtemps résisté, Pérez le fit pour mettre un terme à la captivité de sa femme et pour adoucir la sienne. Deux malles fermées et scellées, qui renfermaient les papiers si ardemment désirés, furent portées au confesseur royal, lequel, sans les ouvrir, en envoya immédiatement les clefs au roi. Ce dépôt précieux fut reçu avec d'autant plus de joie que le maître crut avoir privé le serviteur des moyens de l'accuser et de se défendre. Mais, aussi astucieux que Philippe II, Pérez sut parvenir, à l'aide de mains fidèles et intelligentes, à détacher des papiers qu'il livra les pièces les plus importantes pour sa justification et beaucoup de billets de la main du roi, qu'il produisit plus tard devant la justice d'Aragon.

Lorsque les papiers eurent été remis, vers la fin de 1585, la captivité de Pérez fut adoucie. Il était tombé malade à Turruegano, et dona Juana Coëllo obtint qu'il fût transporté à Madrid, où il jouit de nouveau, pendant quatorze mois, d'une demi-liberté dans une des maisons les meilleures de la ville et reçut les visites de toute la cour. La permission même d'assis-

ter aux offices de la semaine sainte à Notre-Dame d'Atocha lui fut accordée. Ni lui ni ses ennemis ne comprenaient rien aux traitements contradictoires dont il était l'objet, et le roi ne répondait rien aux lettres éloquentes et pathétiques par lesquelles l'ancien favori cherchait à rentrer en grâce.

L'adoucissement apporté à la captivité de Pérez ne fut pas de longue durée. Après qu'il eut livré ses papiers, on crut pouvoir, sans faire courir aucun risque au roi, donner suite à l'accusation que le fils Escovedo avait intentée contre Pérez pour le meurtre de son père. Il fut donc resserré de nouveau, conduit à la forteresse de Pinto et de là ramené et détenu étroitement à Madrid.

Nous ne saurions entrer dans les détails de ce long procès, non plus que de celui qui lui fut intenté pour concussion et dont le résultat fut de le condamner à restituer des sommes considérables qu'il s'était appropriées dans le temps de sa faveur par toutes sortes de mauvais moyens. Disons seulement qu'à la suite de son refus obstiné de se reconnaître l'auteur du meurtre d'Escovedo, on le soumit aux tourments de la plus cruelle torture, et ce ne fut, dit-on, que lorsqu'il eut passé par *huit tours de corde*, qu'il consentit à parler.

Laissé meurtri, brisé, par ses juges et par le bourreau, Pérez était en proie à la fièvre et à une inquiétude d'esprit plus cuisante encore que la fièvre. Il apercevait clairement le sort qu'on lui réservait, la mort après la torture. Dans cette extrémité, Pérez

songea plus que jamais à se dérober par la fuite au supplice ignominieux qui l'attendait. Mais comment y parvenir? Il était perclus des deux bras, malade, seul, étroitement gardé. Il demanda, le 27 février, qu'on laissât arriver auprès de lui ses serviteurs habituels, pour le soigner pendant sa maladie. Le docteur Torres, qui vint alors le visiter comme médecin, attesta qu'il l'avait trouvé *en grande fièvre, avec péril de la vie, si on ne le soulageait.* Le 2 mars, on autorisa un page, choisi par Juana Coëllo dont la grossesse avancée ne rendait pas le dévouement moins actif, à le servir en prison, sous la condition de ne plus ni sortir, ni rentrer, ni parler à personne.

La maladie s'aggravant ou paraissant s'aggraver, dona Juana Coëllo demanda vers le milieu de mars qu'on lui permît ainsi qu'à ses enfants d'assister Pérez, afin qu'il ne mourût pas sans secours. Elle essuya d'abord un refus, et, comme elle ne cessa point d'insister, elle finit par être admise auprès de son mari au commencement d'avril. C'est alors que Pérez combina habilement ses moyens d'évasion. Il parut plus que jamais accablé par le mal. Le soir du mercredi saint, 20 avril, vers neuf heures, ayant pris un vêtement et une mante de sa femme, il passa, sous ce déguisement à travers les gardes et sortit de sa prison. Au dehors, l'attendait un de ses amis, et plus loin se tenait l'enseigne Gil de Mesa avec des chevaux tout prêts pour le transporter en Aragon.

A peine avait-il fait quelques pas dans la rue avant de joindre Gil de Mesa, qu'ils rencontrèrent des gens

de justice faisant la ronde. Sans se troubler, l'ami de Pérez s'arrêta et causa avec eux, tandis que Pérez restait silencieusement et respectueusement derrière lui, comme un domestique. Ce danger heureusement passé, Pérez parvint bientôt auprès de Gil de Mesa, monta à cheval avec lui, et, suivi par un Génois, nommé Giovani Francesco Mayorini, il courut la poste pendant trente lieues d'Espagne sans s'arrêter, et mit enfin le pied en Aragon, où l'attendait l'appui d'une justice impartiale, au milieu d'un peuple que ses privilèges rendaient fort indépendant et que son indépendance avait laissé fier et brave. — Quant à sa malheureuse femme, aussitôt que l'évasion fut connue, le roi, furieux, la fit saisir avec ses enfants et ordonna qu'elle fût jetée dans la prison publique au milieu des plus grands criminels.

A peine Antonio Pérez était-il à Calatayud depuis dix heures, que l'ordre arriva de le saisir mort ou vif avant qu'il passât l'Ebre. Cet ordre arriva trop tard. Pérez s'était déjà jeté avec son compagnon Mayorini dans le couvent des Dominicains dédié à Saint-Pierre martyr, tandis que son fidèle ami, Gil de Mesa, continuait sa course jusqu'à Saragosse, où il devait invoquer pour Pérez et Mayorini le privilège des *manifestados*. Ce privilège, conformément aux vieux *fueros* du pays, devait les soumettre au tribunal suprême du grand justicier (*justicia*) d'Aragon.

L'alcade de cour envoyé par Philippe II entreprit de s'emparer de vive force des fugitifs ; mais les bons Dominicains, barricadant leurs portes, excommu-

nièrent l'alcade et cachèrent Pérez. Alors les archers, enfonçant les portes, saisissent Pérez et l'entraînent dans la rue. Un jour plus tôt c'en était fait du fugitif. Mais en ce moment, tandis que l'alcade, très insensible à l'excommunication, fait lier son prisonnier sur un cheval, entrent en ville l'huissier du Justicia d'Aragon et cinquante arquebuziers. Ils s'approchent au galop et réclament, comme *manifestado* et en vertu des droits d'Aragon, l'accusé que veulent enlever les Castillans. Depuis le matin, la ville était tumultueuse; les paysans accouraient des environs; tous avaient été émus en voyant violer l'asile d'Eglise et forcer la maison des Dominicains; ils sont saisis d'enthousiasme en se voyant soutenus par les représentants des lois de leur pays; ils chassent les archers du roi, délivrent Pérez et le portent en triomphe jusqu'à Saragosse; ils le déposent dans la prison des manifestados et le mettent ainsi sous la protection immédiate du *justicia* d'Aragon.

Disons quelques mots de ce célèbre magistrat et de la constitution aragonaise.

Très libres sous leurs princes nationaux, les Aragonais avaient veillé avec une sollicitude encore plus attentive au maintien de leurs anciens privilèges, depuis qu'ils avaient été placés sous la domination des rois de Castille. Ceux-ci ne prenaient le titre de rois d'Aragon qu'après avoir solennellement juré d'observer les *fueros* ou droits du royaume. La violation des fueros, de la part du roi, autorisait la révolte des sujets, qui poussaient alors le cri de *contra-fuero !*

« et ce cri, dit l'historien Herrera, soulevait jusqu'aux pierres en Aragon. » La déposition même du souverain pouvait en être la suite. Aussi n'était-ce pas une vaine formule que les altières paroles que le grand justicier d'Aragon adressait, au nom de ses compatriotes, au roi, après que celui-ci avait prêté serment, la tête nue : « Nous qui valons autant que vous et qui, réunis, pouvons davantage, nous vous faisons notre roi, à condition que vous respecterez nos privilèges, sinon, non. »

Malgré toute leur puissance, Charles-Quint et Philippe II n'avaient pas osé enfreindre la constitution de ces fiers et courageux montagnards. Ils avaient été constamment obligés de choisir parmi les Aragonais le vice-roi auquel ils déléguaient leur faible autorité, ainsi que les autres agents de la couronne. Aucun soldat étranger ne pouvait mettre le pied sur le territoire de l'Aragon. Le pays se gardait, se gouvernait, s'imposait, s'administrait, se jugeait lui-même. Les cortès, divisées en quatre ordres : clergé, haute et basse noblesse, bourgeoisie, étaient convoquées tous les deux ans par le roi, qui ne pouvait ni les dissoudre, ni les proroger sans leur consentement. Elles réglaient l'impôt et les diverses matières d'Etat, décidaient de la paix et de la guerre.

Quant à la justice, elle était organisée en Aragon de la façon la plus rassurante pour les droits de tous. Tous les tribunaux, civils ou ecclésiastiques, étaient placés sous la haute surveillance d'un magistrat appelé *justicia mayor*, ou grand justicier, choisi dans la

seconde classe de la noblesse et chargé de protéger le peuple et de soutenir ses droits. Tout habitant de l'Aragon pouvait en appeler à lui, et aussitôt il arrêtait le cours des poursuites et l'exécution des sentences portées par tous les autres tribunaux. Sa procédure était publique, son mode d'information excluait la torture et tout emploi de la violence, sa prison s'appelait du beau nom de la *Manifestation* ou de la *Liberté*. Le roi nommait bien le *justicia mayor*, mais il ne pouvait pas révoquer ce grand défenseur de la constitution aragonaise, qui avait le droit de faire un appel aux armes contre le roi même, s'il mettait cette constitution en péril. Gardien des *fueros*, le *justicia mayor* ne relevait que des cortès, dont l'assemblée pouvait, en cas grave, le suspendre de ses fonctions.

Ce fut sous l'égide de cette magistrature tutélaire, alors exercée par don Juan de la Nuza, qu'Antonio Pérez se trouva placé en arrivant à Saragosse. Dès ce moment, se sentant appuyé sur l'esprit national de l'Aragon, fêté par le peuple, libre dans sa prison, avec ses papiers importants sauvés par sa femme, Antonio a cependant le rare bon sens d'offrir la paix à Philippe II. Il écrit au roi et à son confesseur pour demander qu'on le laisse vivre tranquille « dans un coin ; qu'on l'oublie, après lui avoir rendu sa femme et ses enfants ; il s'engage à ne pas divulguer les secrets dont il est possesseur ; il peut se défendre, on doit le savoir ; on connaît ce qu'il a appris ; il dira tout, mais il préfère que ce soit fini. »

Point de réponse ; mais le roi écrit aux seigneurs

de Castille d'armer leurs vasseaux, de se tenir prêts à entrer en campagne. En même temps, il donne ordre au vice-roi d'Aragon de lui livrer à tout prix le fugitif, enfin il fait condamner celui-ci à mort par le tribunal de Madrid.

L'arrêt de mort fit perdre à Pérez tout espoir de transaction et tout scrupule. Il communiqua immédiatement les lettres et billets originaux du roi, qui prouvaient que Philippe II avait été son instigateur et son complice dans chacun des actes qu'on lui reprochait. Le prestige du roi, les secrets d'Etat étaient jetés à la risée du monde. Les amis de Pérez colportaient partout des copies de toutes les pièces. L'avocat du roi écrivit de Saragosse pour peindre l'effet désastreux produit par de telles révélations, et il ajouta qu'à son avis l'accusé serait certainement acquitté sur tous les chefs par le tribunal du *justicia mayor*. Effrayé d'une telle perspective, le monarque donna tout d'un coup son désistement de la poursuite intentée en son nom contre Pérez, et à la suite de ce désistement Pérez fut acquitté par le haut tribunal d'Aragon.

Mais il y avait dans la catholique Espagne un tribunal qui, par son caractère religieux, dominait tous les autres, tribunal institué pour punir les pensées à défaut d'actes, tout aussi dévoué au roi qu'à l'Eglise et par lequel il était facile de faire condamner ceux que la justice ordinaire ne frappait pas au gré de la politique ou de la vengeance royale : c'était le *tribunal de l'Inquisition*. Ce fut à lui que Philippe eut recours

contre Pérez, et aussitôt les juges de *la Suprême* (un des noms de l'Inquisition) s'empressèrent de dresser un acte d'accusation contre le fugitif. Cet acte, que nous possédons, se fondait uniquement sur des paroles attribuées à Pérez par la voix publique et qui pouvaient avoir été réellement prononcées dans un moment de désespoir : « Si Dieu le Père se mettait entre nous, aurait dit Pérez, je le tirerais par le nez pour lui faire voir comment le roi a été déloyal envers moi. Dieu m'abandonne et s'endort ; ce serait à en perdre la foi ! Oui, Dieu dort ; on nous trompe en nous parlant de lui ; il n'y a pas de Dieu ! »

Munis de ces griefs, les représentants de l'Inquisition à Saragosse réclament, sous peine d'excommunication, qu'Antonio Pérez soit mis en jugement. Surpris ou intimidé, le grand justicier donne son consentement à la mesure, et en conséquence les inquisiteurs font transporter l'accusé de la prison des *manifestados* dans leurs cachots de l'Aljaferia, ancien palais des rois maures situé hors de la ville ; on applique la même mesure au muletier Mayorini, qui avait prêté des chevaux au fugitif.

Cette chicane annulait, en la fraudant, la constitution de l'Aragon. Elle mit le comble au mécontentement dont le pays était agité depuis plusieurs années. Le cri : *on viole nos fueros !* éclata dans Saragosse et dans les villages voisins. Ce fut aux cris de « *Contra fueros !* vive la liberté ! aide à la liberté ! » que la noblesse et le clergé appelèrent le peuple dans la rue. Les curés, tous patriotes, firent sonner le tocsin ; les

paysans accoururent en ville. Don Diego de Heredia, l'un des plus âpres défenseurs des anciens droits, s'improvisa le chef de l'insurrection et mena le peuple sous les fenêtres du marquis d'Almenara, le Castillan envoyé à Saragosse par le roi. Almenara se barricada dans sa maison et cria qu'il se défendrait à coups de couteaux. Seul il montra de l'énergie devant cette émeute. Le grand justicier, au contraire, ne montra qu'indécision et faiblesse. Ayant déclaré légale la remise de Pérez à l'Inquisition, il se vit hué dans la rue et se réfugia avec ses lieutenants dans la maison du courageux Almenara.

Bientôt don Juan de la Nuza, troublé et cédant aux exigences du peuple, comme il avait naguère cédé aux volontés du roi ou de l'Inquisition, alla proposer au marquis d'Almenara de se laisser conduire en prison pour apaiser un mouvement si redoutable. Le marquis s'y refusa. Le grand justicier reparut au balcon, pour essayer de fléchir le peuple, qui battait la porte en brèche avec une poutre et demandait plus impérieusement l'arrestation du marquis et de ses gens.

— Eh bien, leur cria le grand justicier, me donnez-vous votre parole de gentilshommes, d'hidalgos et de gens d'honneur que, si je les fais sortir, ils seront en sûreté au milieu de vous ?

— Oui, oui ! nous le jurons ! répondirent-ils.

On sort, et dans les premiers moments les magistrats sont respectés ; mais bientôt, absolument réduit à l'impuissance par la foule, le grand justicier tombe,

est foulé aux pieds et enlevé. Quant à Almenara, seul, debout, hautain, tout saignant, il est entraîné vers la prison. Il avait deux coups de couteau à la tête, trois doigts coupés, les côtes enfoncées ; il mourut quatorze jours après.

Enivré par ce sang, le peuple se rue sur l'Aljaferia, la prison fortifiée du saint office. Il apporte de la paille et du goudron ; il annonce qu'il va brûler les inquisiteurs, si on ne lui rend Antonio Pérez. Les inquisiteurs avaient une connaissance suffisante de ce supplice du feu, qu'ils appliquaient sans cesse, pour n'être pas tentés de s'y soumettre. Ils consentent donc à ce que le prisonnier soit détenu, pour leur compte, dans la prison des *manifestados*, et le rendent au peuple, qui pousse d'immenses cris de joie, le fait monter dans une voiture découverte, et le prie de se tenir debout, afin que chacun puisse contempler ses traits. Ce fut pour Pérez une vraie marche triomphale de l'Aljaferia à la prison des manifestados. « Seigneur Antonio, criait la foule, lorsque vous serez en prison, montrez-vous trois fois par jour à la fenêtre, pour que nous vous voyions et qu'ainsi on ne fasse aucune brèche à nos libertés et à nos fueros. » Dès que le prisonnier eut été replacé sous la garde du *justicia mayor*, l'insurrection s'apaisa.

La victoire remportée le 24 mai 1591 par le peuple de Saragosse sur l'inquisition n'était cependant rien moins que définitive. Dès le soir, les paysans ayant quitté la ville, les magistrats commencèrent à s'inquiéter, d'autant plus qu'ils apprenaient que le roi

assemblait une armée au camp d'Agreda. Ils entrèrent donc en négociations avec les agents du gouvernement, offrant de suspendre dans le cas présent le droit de manifestation et de remettre Pérez au saint-office, moyennant une promesse de garantie des *fueros* pour l'avenir. Mais Pérez protestait de toutes ses forces et tenta même de s'évader. Enfin, après des pourparlers qui durèrent tout l'été, le *justicia* venant d'être remplacé par son fils, un jeune homme de plus de résolution que d'expérience, les inquisiteurs se mirent d'accord avec le vice-roi d'Aragon, l'archevêque de Saragosse et les principaux nobles, pour s'emparer de la personne de Pérez le 24 septembre, juste quatre mois après leur première tentative.

Munis de la sentence d'extradition obtenue de la faiblesse du *justicia* et de ses assesseurs, les inquisiteurs se mirent en route de grand matin pour la prison des *manifestados*, accompagnés de leurs familiers qui conduisaient une charrette attelée de quatre mules pour enlever le prisonnier. Mais au moment où l'on mettait les fers aux pieds de Pérez pour le transporter plus sûrement dans la voiture qui devait le conduire à l'Aljaferia, une bande d'hommes armés, amis de don Diego de Heredia, se précipitent aux cris de : « liberté ! liberté ! » contre les gens de la police, font sonner le tocsin, ameutent la foule, et dispersent sans beaucoup de peine leurs adversaires.

Bientôt Pérez descend dans la rue, et, sous un dais d'épées nues, parcourt la ville. Les familiers de l'Inquisition sont tués. Tous les gens qui ont des

vengeances particulières à satisfaire profitent de ce tumulte pour se défaire de leurs ennemis ; les paysans pénétrent par toutes les portes, et comme ils ne veulent pas cette fois être venus sans salaire, ils enfoncent quelques boutiques ; les coups d'arquebuse sont plus fréquents ; la nuit arrive, le pillage devient inévitable, quand tout à coup s'ouvrent les portes de l'église de San Pablo. De la nef, inondée de lumière, sortent les prêtres avec le saint sacrement, escortés par les Franciscains des deux couvents de Saragosse, avec leurs bannières, leurs cierges allumés, leurs cantiques. Le peuple s'agenouille, la ville est sauvée.

A la nouvelle de cette seconde émeute, Philippe II adressa enfin à Vargas, le général de son armée d'Agrédia, l'ordre de marcher sur Saragosse. Cette petite armée se composait essentiellement de 800 vétérans et de 25 canons, qu'accompagnaient 15000 miliciens primitivement destinés à marcher vers la frontière de France.

A cette armée, l'insurrection ne pouvait guère opposer que quelques troupes féodales et les moines. Quant aux villes, elles étaient paralysées par la crainte du pillage, les paysans ne paraissant avoir pris les armes que pour se livrer à toutes sortes de violences. Aussi, après avoir vainement tenté d'arrêter l'armée royale au pont d'Alagon, le *justicia mayor* s'enfuit devant le soulèvement de ses troupes. Antonio Pérez se hâta aussi de disparaître et parvint à gagner la France. Trois jours plus tard, Vargas entrait sans résistance dans Saragosse.

Pour la première fois de sa vie, Philippe II se montra enclin à la clémence. Il fit promettre aux Aragonais que les *fueros* seraient respectés et ajourna les exécutions politiques. Au bout d'un mois, les prisons restant vides, les fugitifs rentrèrent un à un et reprirent confiance : le *justicia mayor* même revint en ville et se mit à présider son tribunal. Tout à coup, le 12 décembre, Philippe II ordonne au commandeur de Saint-Jacques, Vélasquez, de partir en toute hâte pour Saragosse, où il doit porter les nouveaux ordres du monarque. En ouvrant la lettre, Vargas fond en larmes : « Arrêtez sur-le-champ le *justicia* d'Aragon, lui mandait-on, et que j'apprenne son exécution en même temps que son arrestation. On lui coupera la tête. »

Pendant la nuit, des soldats sont embusqués dans une ruelle à côté de l'église de la Seo, où le *justicia mayor* vient entendre la messe chaque matin. Le capitaine Velasco, qui le guette, regarde des gravures à une boutique. La cloche tinte ; le *justicia* apparaît, monte les degrés du porche. Velasco appelle ses soldats et l'arrête.

Le *justicia* eut toute la journée et la nuit pour se préparer à la mort ; puis il fut décapité sur la place publique. Les Franciscains recueillirent son corps et célébrèrent ses obsèques avec pompe. Le *justicia* ne pouvant être arrêté que par décision des cortès, cette exécution était un véritable coup d'Etat et elle frappa de terreur tout le pays. Philippe II voulut bien après cela se donner les apparences de la clémence : il

accorda une amnistie, mais avec tellement d'exceptions que l'effet en fut très peu sensible. Dès ce moment, les libres institutions du royaume d'Aragon durent être considérées comme anéanties, et il ne subsista des anciens *fueros* que ce que le despotisme croissant des monarques espagnols voulut bien laisser subsister.

Quant à Antonio Pérez, brûlé en effigie par l'inquisition, comme hérétique et contumace, dans cet épouvantable autodafé du 20 octobre 1592, qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir et dans lequel périrent soixante-dix-neuf malheureux, il avait gagné les montagnes du Béarn, et, après avoir erré longtemps dans les neiges et dormi dans les cavernes, il avait trouvé un asile auprès de la princesse Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV. De là, se rendant à Paris et à Londres, il se vit accueilli avec bienveillance et intérêt par des cours ennemies de Philippe II. Les *Relations* ou Mémoires qu'il publia alors, et dans lesquels il mit au jour les perfidies odieuses, les procédés violents et cruels, l'abominable politique, en un mot, de son ancien maître, jetèrent sur celui-ci une grande déconsidération, sans réussir à réhabiliter entièrement Antonio Pérez lui-même. Aussi le gouvernement espagnol essaya-t-il de tous les moyens pour faire taire la voix importune du proscrit, qui n'échappa que par miracle au poignard des sicaires, hommes et femmes, envoyés contre lui d'au delà des Pyrénées. Après la mort de Philippe II, il fit des démarches pour être rappelé dans son pays ; mais

ce fut en vain ; sa noble femme et ses nombreux petits enfants furent seulement rendus à la liberté. Il finit ses jours à Paris, fort négligé par Henri IV et presque réduit à la misère.

IV

DON CARLOS D'ESPAGNE

fils de Philippe II.

L'histoire moderne n'offre peut-être pas d'événement qui ait excité une curiosité plus poignante que l'emprisonnement et la mort de ce jeune prince. Cette catastrophe mystérieuse, cette lugubre tragédie domestique était demeurée pendant un certain temps un problème impénétrable. Entre le mutisme ou du moins l'excessive réserve des historiens espagnols, qui n'avaient osé parler, et les légendes plus ou moins romanesques que les poètes s'étaient plu à répandre sur ce saisissant sujet, l'opinion, jusqu'à notre époque, a flotté indécise, visiblement influencée et séduite par les charmantes créations d'un certain nombre d'écrivains distingués.

Ainsi, le sujet de don Carlos, emprunté par l'illustre Schiller au don Carlos de Saint-Réal, d'Alfiéri ou de Marie-Joseph Chénier, est certainement un des plus

dramatiques que l'histoire puisse offrir : une jeune princesse, fille de Henri II, quitte la cour brillante et chevaleresque des Valois pour s'unir à un vieux tyran, tellement sombre et sévère que le caractère même des Espagnols fut altéré par son règne. Don Carlos, fiancé d'abord à Elisabeth, l'aime encore, quoiqu'elle soit devenue sa belle-mère. De là une secrète jalousie, qui bientôt, envenimée par le confesseur du roi, se change en haine, et aboutit à l'emprisonnement et à la mort violente de l'infortuné prince royal. Ajoutez à cela l'attrait mystérieux qu'exerce nécessairement sur l'imagination la peinture d'une cour aveuglément régie par le despotisme du monarque et les pratiques souterraines de l'inquisition, et vous vous expliquerez sans peine la longue popularité de la légende émouvante de don Carlos, telle que Schiller et les autres poètes s'étaient plu à nous la décrire.

Malheureusement pour ces créations romanesques, notre époque s'est fait un devoir de reviser d'une manière impitoyable tous les jugements portés par les anciens historiens sur les événements dont ils nous ont laissé des narrations. Aussitôt que Simancas et d'autres archives espagnoles se sont ouvertes devant les investigations d'écrivains sérieux et impartiaux, les fables accumulées sur la personne et l'histoire de don Carlos ont fait place à des appréciations entièrement différentes, mais sur lesquelles il n'est plus possible d'élever le moindre doute sérieux. Et voici, d'après les recherches et les travaux de M. Gachard et de bien d'autres écrivains récents, l'histoire au-

thentique et vraie du malheureux petit-fils de Charles-Quint.

Don Carlos était fils de Philippe II et de sa cousine germaine, fille du roi Jean de Portugal. Il naquit le 8 juillet 1545, et, quatre jours après, sa mère mourut de suite de couches. Comme il fallait que tout fût étrange dans la vie de ce prince, il paraît qu'il mordait cruellement le sein de ses nourrices (il en mutila ainsi trois), et qu'il ne commença à bégayer quelques paroles qu'à l'âge de trois ans. Placé sous la surveillance de sa tante Jeanne, il fut élevé dans la retraite, astreint à une vie sédentaire et n'offrit aucune résistance aux fièvres quartes qui empoisonnaient alors les résidences royales.

La maison de l'infant fut composée d'hommes distingués à tous égards. Son gouverneur était don Garcie de Tolède, frère du fameux duc d'Albe ; son précepteur, Juan Honorato, qui fut plus tard nommé évêque d'Osma. Jusqu'à l'âge de treize ans, le latin et les autres leçons ne vont pas mal et les travers de caractère n'ont rien d'inquiétant. Mais dès lors on sent dans la correspondance du précepteur une angoisse croissante. Il supplie le roi, alors en Flandre, de venir voir son fils, afin qu'il puisse mieux juger de son état. L'élève avait une complexion faible, un teint pâle, un tempérament bilieux ; il était souvent en proie à ces terribles fièvres quartes qui le firent tant souffrir toute sa vie, et que secondaient, comme à plaisir, ses médecins, qui le débilitaient toujours davantage en le soumettant à des saignées multipliées.

Puis on commençait à parler de scènes de violence et d'actes de cruauté, mêlés, ajoutait-on, à beaucoup de manifestations de cordialité et de sentiments affectueux. C'est ainsi, assurait-on, qu'il s'était plu à faire rôtir vivants des animaux qu'on lui apportait de la chasse. Mais aussi quelle humanité attendre de princes qu'on faisait assister, en grand apparat, aux affreux sacrifices humains connus sous le nom d'*autodafés ?* Le 21 mai 1559, don Carlos assista à l'un de ces solennels sacrifices, donné à Valladolid en présence de sa tante Jeanne de Portugal et de toute la cour. C'est là que fut présenté pour la première fois le jeune don Juan d'Autriche, fils illégitime de Charles-Quint, personnage que Carlos n'accueillit qu'avec jalousie et froideur. Les hérétiques destinés à être brûlés étaient au nombre de trente, tous hommes capables et distingués ou religieuses appartenant à de bonnes familles. Plusieurs se rétractèrent et ne furent qu'étranglés. La séance dura dix heures et don Carlos y assista. Quelle impression put-il en ressentir? Nous l'ignorons. Il avait alors quatorze ans.

Vers la fin de cette même année, retour de Philippe d'Angleterre et de Flandre et nouvel autodafé. Philippe revenait triomphant. Ses lieutenants, vainqueurs à Saint-Quentin et à Gravelines (1557 et 1558), avaient brillamment inauguré son règne, et sa diplomatie lui avait ménagé le traité de Câteau-Cambresis et l'union avec Elisabeth, fille de Henri II. D'abord il avait pensé à elle pour son fils, car lui-même espérait épouser Elisabeth d'Angleterre. Mais celle-ci se mon-

tra peu disposée à accueillir les vœux du monarque espagnol : jalouse de son autorité, elle redoutait de se donner un maître, et d'ailleurs elle connaissait les antipathies des Anglais pour le mari de sa défunte sœur.

Elisabeth de France vint à Bayonne vers la fin de novembre 1559 ; les noces eurent lieu le 31 janvier 1560. Don Carlos fut l'un des témoins de son père à cette cérémonie. Il vint, dit un chroniqueur, saluer la reine sa belle-mère, fort exténué et les mains brûlantes du feu de la fièvre. Ce que des historiens ont dit de l'émotion qu'il ressentit à la vue de sa belle-mère et de leur passion mutuelle n'est qu'une fable. Don Carlos n'était qu'un enfant au physique et au moral, malade, disgracié de la nature, digne de pitié. Elisabeth, âgée de quinze ans, douce, délicate, timide, asservie à une étiquette rigoureuse et de tous les instants, ne cessa, pendant sa trop courte existence, de revêtir des allures de majesté modeste et paisible qui lui valurent tout ensemble la sympathie et le respect de chacun. Son âme compatissante voua dès lors au fils souffrant de son mari un intérêt affectueux, mais rien de plus ; tout cela d'ailleurs au vu et su de toute la cour et de l'ambassadeur de France, nul ne supposant qu'il y eût entre eux autre chose qu'un sentiment pur et respectable, ne pouvant offenser ni les hommes ni Dieu.

Le 22 février 1560, Philippe, qui n'avait encore, paraît-il, aucune inquiétude sérieuse au sujet des dispositions morales de son fils, voulut le faire reconnaître solennellement comme héritier du trône en

présence des cortès et des grands d'Espagne, réunis dans la cathédrale de Tolède. Il avait alors quatorze ans et sept mois. La cour sortit du palais en formant un cortège splendide. A la suite des plus illustres personnages parut don Carlos, monté sur un cheval blanc harnaché d'or et couvert d'une housse resplendissante ; son vêtement, d'une élégante richesse, était orné de boutons de perles et de diamants ; mais lui-même, le héros de cette fête, était pâle et paraissait comme épuisé par la fièvre, qui depuis longtemps ne l'avait pas quitté.

L'office divin terminé, un héraut d'armes appela à venir jurer fidélité au prince, d'abord sa tante Jeanne de Portugal, puis son jeune oncle, don Juan d'Autriche, puis les prélats, les grands, les députés des Etats, enfin le duc d'Albe, qui avait dirigé toute la cérémonie. Mais comme il ne s'avança point pour baiser la main du prince comme tous les autres, don Carlos lui jeta un regard indigné, ne reçut ses excuses qu'avec hauteur et insolence, et n'embrassa ensuite le vieux duc en guise de réconciliation que parce qu'il n'osa pas blesser son père, qui le lui demandait. Carlos jura ensuite de garder les lois et *fueros* (libertés) des royaumes et de protéger de toutes ses forces le catholicisme. Ces brillantes fêtes furent couronnées par un nouvel autodafé.

Cependant le roi, qui s'inquiétait de la fièvre dont le prince était continuellement tourmenté, songea à l'éloigner momentanément de la cour pour lui faire respirer un air plus salubre. Il l'envoya à Alcala de

Hénarez, non loin de Madrid. A la suite de ce séjour, il parut guéri de ses fièvres pendant environ deux mois. Mais un soir (19 avril 1562), comme il descendait en cachette un escalier du couvent des franciscains de cette ville, il fit un faux pas, tomba, et sa tête heurta avec une telle violence contre une porte fermée, qu'il resta évanoui sur le coup. Il fut relevé avec une meurtrissure à la tempe gauche et une paralysie de la jambe droite.

Après un premier pansement, il fut soumis le jour même à une saignée et à une purgation ; le lendemain, on lui tira huit onces de sang ; le sixième jour, on le purgea de nouveau, sans pouvoir changer son état d'insensibilité. Les médecins crurent utile d'élargir la blessure et de mettre à nu le crâne. Immédiatement un érésipèle se déclara. C'est à ce moment qu'arriva le roi, accompagné du fameux André Vésale. Celui-ci interdit de renouveler les saignées ; mais les médecins ordinaires firent rejeter tous ses conseils et recommencèrent leurs purgations. Philippe II, au comble de l'inquiétude, consentit à essayer des remèdes d'un charlatan, qu'on dut bientôt chasser. Puis on eut recours aux reliques du bienheureux don Diègue, de l'ordre des frères Mineurs, dont le cadavre fut apporté dans la chambre du prince et placé sur son lit. Mais tout cela demeurant inutile, Vésale obtint de pouvoir pratiquer sur le malade l'opération du trépan (le 9 mai) et enleva un fragment du crâne de forme triangulaire et de la grosseur d'un schelling. Le jeune prince entra presque aussitôt en convales-

cence et se leva un mois après, ce qui n'empêcha pas le roi d'attribuer la guérison aux reliques de l'ancien religieux franciscain, dont il exigea la canonisation en cour de Rome. Durant ces quatre-vingt treize jours de maladie, le prince avait montré une grande patience et les sentiments de la plus haute piété. Il se confessa et reçut fréquemment l'eucharistie. Sans cesse dans la journée on l'entendait prier.

L'infant avait échappé à la mort, mais on ne peut pas dire qu'il se rétablit tout à fait : il semble plutôt être demeuré sur les limites de la santé et de la démence. Comme il avait dix-sept ans, Philippe voulait l'initier aux affaires du gouvernement ; mais c'est alors qu'il put comprendre les inquiétudes et les tristesses de don Juan Honorato. Ce n'était nullement le beau jeune homme imaginé par les romanciers et les poètes. Ce qui frappe dans son portrait, c'est sa triste tournure, ses épaules voûtées, sa taille penchée en avant, ses jambes d'inégale longueur, son expression mélancolique. Au dire de l'ambassadeur de Venise, Tiépolo, il est laid de figure, bien qu'il ait la peau blanche et qu'il soit blond. Le teint est pâle, les yeux muets ; toute l'attitude du corps dénote un être maladif. Contrefait, petit, malingre, don Carlos savait monter à cheval et s'exerçait à l'escrime plusieurs heures par jour ; mais il n'aurait pas osé essayer ses forces dans un tournoi. Ainsi, bien qu'il eût vingt et un ans et demi, il n'assista que comme spectateur à celui de 1566, où ses cousins, les princes de Bohême, obtinrent tous les honneurs de la journée.

Mais ce sont surtout ses sentiments et ses dispositions morales qui présentent quelque chose d'étrange. Il avait certainement des vertus précieuses ; ainsi ses aumônes et ses libéralités abondantes étaient bien connues à la cour ; ses comptes, son testament témoignent aussi dans le même sens. Il était, en outre, d'une parfaite sincérité : « Ce qu'il a sur les lèvres, il l'a dans le cœur, » dit le nonce en parlant de lui. Jusqu'en 1568, il paraît s'être associé sans peine aux pratiques religieuses de toute sa famille, et c'est alors seulement que l'ambassadeur français, Forquevaulx, mentionne avec étonnement que le prince n'a point communié à Noël, ni gagné le jubilé. Cela venait de ce que son confesseur, pour lui donner l'absolution et lui permettre de communier, exigeait qu'il se repentît des sentiments de haine qu'il nourrissait alors contre son père.

Sans être bien instruit, l'infant avait pourtant des connaissances dans le latin et quelques autres branches. On lui avait formé une bibliothèque bien choisie, mais lisait-il quelque peu ? Cela est douteux, si l'on en juge par ses goûts frivoles ou grossiers, par sa gloutonnerie, sa passion pour les promenades nocturnes et pour le jeu. « Il est absolument désordonné dans sa passion de manger hors de toute raison, » disait un ambassadeur vénitien. « Il l'est au point de manger treize livres de mouton, » répètent toutes les correspondances diplomatiques. « Il n'a de force que dans les dents, » écrit l'ambassadeur Forquevaulx à Catherine.

Un historien célèbre de ce temps-là, Brantôme, écrit que l'infant aimait fort la nuit à *ribler le pavé* et à insulter les femmes qu'il rencontrait, comme jadis Néron parcourait de nuit les carrefours de Rome, en se livrant à de pareils passe-temps. Un soir, un peu d'eau lui ayant été jetée sur la tête du haut d'une fenêtre, il fut saisi soudain d'une fureur convulsive, et, rentrant au palais, il commanda à des gardes de brûler la maison, après en avoir égorgé tous les habitants. L'officier qui avait reçu un tel ordre s'y prit très habilement pour l'éluder. Il sortit et revint dire au prince qu'il avait vu entrer dans cette même maison un prêtre portant le saint sacrement à un malade, et qu'il avait cru devoir alors en respecter les murailles; don Carlos se paya de cette raison, soit qu'il la crût vraie, soit que plutôt son accès de démence fût passé.

« Quand ses serviteurs et officiers ne le servaient pas à son gré, dit encore Brantôme, il ne faut pas demander comment il les estrillait,... il menaçoit, il frappoit, il injurioit. » Il voulut faire jeter par la fenêtre son trésorier, Juan de Lobon, et poignarder son majordome, Tadrique Enriques; il souffleta don Alonso de Cordoba, gentilhomme de sa chambre; il roua de coups un autre de ses gentilshommes, don Diégo de Acuna. Dans ses mauvais moments, il accueillait chacun en le menaçant de son poing ou de son couteau. Un jour, son cordonnier lui ayant apporté des bottes mal faites, il les fit couper en petites pièces, fricasser comme *tripes de bœuf* et força le malheureux artisan à les manger devant lui.

Tous ces scandales commençaient à être connus et froissaient douloureusement l'orgueil du monarque. Néanmoins, avec ses habitudes de patience, Philippe s'efforça longtemps de discipliner le malheureux jeune homme par l'autorité et ne réussit qu'à l'aigrir contre lui-même. Dès que Carlos eut accompli sa dix-neuvième année, son père lui donna entrée au Conseil d'Etat et songea aussi à le marier. A ce sujet, des négociations fort laborieuses furent entamées avec la plupart des cours de l'Europe, qui recherchaient avec grand empressement une aussi brillante alliance ; mais Philippe ne tarda pas à se convaincre que son fils n'était pas *mariable*, et les négociations durent être abandonnées.

Le roi ne connaissait qu'une partie des excès ou des actes bizarres dont son fils se rendait coupable, mais il en savait assez pour être poussé à une grande sévérité envers celui qui menaçait si sérieusement la dignité et le repos de la monarchie espagnole. De là un déplorable antagonisme, une situation pleine de périls et dont se préoccupent de plus en plus les divers ambassadeurs. « Il resprouve et mesprise communément toutes les actions du roi son père, » écrit Forquevaulx à Catherine, le 3 novembre 1555. Après avoir essayé de l'intéresser aux affaires d'Etat en lui donnant entrée dans le Conseil, le père avait l'humiliation de le voir injurier les ministres, confondre les affaires, mettre obstacle à toute délibération. « Méchant petit prêtre, je vais vous tuer, » dit un jour l'infant au cardinal Espinosa, en le saisissant à la

gorge. Une autre fois, il entra tout à coup dans la salle des cortès pour menacer et insulter les députés, qu'il croyait hostiles à son projet de se faire investir d'un grand commandement pour aller réduire les Flamands. Enfin, quand le duc d'Albe vint prendre congé du prince en partant pour la Flandre, il se vit assailli par lui, et ne put éviter un coup de poignard qu'en saisissant le bras débile de l'infirme et en le désarmant de force, grave dérogation à l'étiquette, dangereux oubli de la soumission envers la famille élue de Dieu. Une solution devenait urgente ; une nouvelle excentricité la précipitait chaque jour : le fou devait être enfermé.

Cependant la folie du prince était intermittente et il y eut des temps où il s'entendait bien avec son père, comme Fourquevaulx le déclare très expressément. Les alternatives de violence et de calme sont en rapport intime et étroit avec l'état de fièvre ou de santé de l'infortuné jeune homme. Après s'être livré à de vaines intrigues avec l'envoyé des Flamands, Montigny, se croyant environné de dangers, il remplit ses appartements d'armes et fait barricader la porte de sa chambre avec un appareil compliqué dont il a seul le secret et que lui construit un savant français. Dès lors il concentre toutes ses préoccupations sur les moyens de se procurer l'argent nécessaire pour s'enfuir en Italie ou dans les Etats de l'empereur, mais il ne sait pas cacher le plan de sa fuite à son oncle, don Juan d'Autriche, qu'il veut emmener avec lui.

L'argent ayant été rassemblé par des serviteurs dévoués, don Carlos pensait partir l'une des nuits suivantes. Déjà il avait commandé ses chevaux à don Ramon de Taxis, le maître des postes, qui alla en parler au roi à l'Escurial ; don Juan, de son côté, crut devoir avertir son frère, qui se hâta de revenir à Madrid. Le même jour, Carlos s'était confessé, et avait déclaré qu'il portait une haine mortelle à quelqu'un et que cependant il exigeait l'absolution. Adroitement interrogé par le prieur d'Atocha, il avoua qu'il s'agissait de son père.

Instruit de tout et vivement irrité, Philippe laissa cependant s'écouler plus de quinze jours avant de prendre une détermination irrévocable. Le dimanche 18 janvier 1568, Philippe, après la messe, eut une longue conversation avec don Juan, après quoi il dut recevoir divers ambassadeurs. Don Carlos, se figurant que son oncle venait de le trahir auprès du roi, se livra, en le revoyant, à un de ses accès de colère frénétiques, tira l'épée et se précipita sur le prince. Celui-ci dégaîna sans hésiter et parut bien décidé à se défendre : « Que Votre Altesse prenne garde ! » s'écria-t-il. Les serviteurs du palais accoururent et don Juan put s'éloigner. Quant au prince, fatigué sans doute d'une excitation si violente, il se mit au lit de bonne heure. Mais il avait joui et abusé de son dernier jour de liberté. Le roi veillait et donnait en ce moment ses ordres pour la nuit.

Entre onze heures et minuit, le roi, suivi de douze gardes et de cinq gentilshommes qu'il avait choisis

comme témoins, traversa en silence les sombres galeries du palais désert. Rien de plus saisissant que la scène qui suivit et qui a la sombre grandeur d'un incident de tragédie. Le roi, casque en tête, une armure sous sa robe et l'épée dans la main, pénètre dans la chambre de son fils, que le verrou, pour une cause quelconque, ne défend plus, et commence par faire enlever toutes les armes, tous les papiers et les bijoux, qu'on enferme dans un coffre, pendant que des huissiers s'occupent à clouer avec soin toutes les portes et les fenêtres. Dans ces papiers du prince, devaient se trouver, assure-t-on, des preuves de ses folles menées, et, en outre, une liste des ennemis qu'il voulait poursuivre jusqu'à la mort, liste en tête de laquelle était inscrit le nom de son père.

Don Carlos, épouvanté à la vue du visage sévère de l'auteur de ses jours, s'était jeté hors de son lit, en s'écriant :

— Que veut Votre Majesté? Ma liberté ou ma vie?

— Ni l'une ni l'autre, répondit le roi ; demeurez calme.

Mais, dans son désespoir, le prince voulut se jeter dans le feu de la cheminée. On le retint. Alors il se précipita aux genoux de son père, demandant la mort comme une grâce ; mais Philippe lui dit de ne rien craindre, lui ordonna de se remettre au lit et ajouta :

— Ce que je fais est pour votre bien.

Le prince, dont les forces étaient épuisées, demeura comme frappé de stupeur.

— Mais je ne suis pas fou ! s'écriait-il en pleurant. On me pousse au désespoir, ajoute-t-il.

Et il retombe avec des sanglots sur son lit.

Le père alors s'éloigne, impassible, laissant derrière lui des gardes chargés de veiller jour et nuit sur le prince. Désormais l'infortuné don Carlos ne sera plus qu'un prisonnier d'Etat.

Dans cette circonstance douloureuse, Philippe montra une dureté qui n'est pas propre à lui concilier les sympathies de l'histoire, mais qui était d'ailleurs l'un des traits les plus saillants de son caractère. Il éprouvait quelque embarras pour annoncer un tel événement à l'Europe ; mais cet embarras fut de courte durée. On sait que ce souverain, si terrible par les ordres qu'il expédiait de son cabinet, fut le plus grand scribe qui jamais ait empli de papiers les chancelleries. Il minuta un nombre infini de dépêches, de lettres, de notes officielles aux cours étrangères, aux grands dignitaires, aux archevêques, etc., et s'arrangea ainsi pour gagner sa cause devant l'opinion publique par un moyen tout moderne : la publicité.

Il avoue sans honte la maladie de son fils, il la divulgue à ses sujets comme aux étrangers. « Le roi, écrit Forquevaulx, m'a fait dire par Ruy Gomez qu'il y a plus de trois ans qu'il s'apercevoit que le dit prince était encore plus mal composé de son cerveau que de sa personne, et qu'il n'aurait jamais l'entendement bien rassis, ainsi que ses actions depuis ença journellement l'ont donné à connoistre par expérience, ce

que Sa Majesté a longtemps dissimulé, espérant que les ans lui amèneraient sens et expérience ; ce qui a succédé au contraire, car il est allé tous les jours en empirant. » C'est aussi Ruy Gomez qui vient exposer au résident anglais comment le prince s'était rendu intolérable par ses violences, et avait contraint son père à l'enfermer pour le ramener à une tenue raisonnable et à des allures sensées. Dans aucune de ses lettres Philippe n'accuse son fils d'hérésie ni de vues révolutionnaires, ce qui eût été pour lui une excuse plus que suffisante et l'aurait tiré d'embarras. Sa lettre au duc d'Albe est surtout significative à cet égard ; il en est de même de celle au pape. Il ne manque à ces missives que le mot de folie ; mais Philippe n'a pu se décider à le prononcer.

Le prince avait été transféré de sa chambre dans une tour dont la fenêtre était grillée, ainsi que la cheminée, pour qu'il ne pût se précipiter ni dans la cour ni dans le feu ; il était d'ailleurs gardé à vue par le duc de Féria et quelques soldats. Que son état mental n'ait éprouvé aucun amendement, on le peut aisément croire. Fourquevaulx, qui avait des renseignements par la reine d'Espagne, remarque qu'il ne pouvait « se tenir de faire toujours et de dire des folies, lesquelles choses l'accusent et condamnent d'estre quasi fou du tout. » Il buvait, par exemple, quantité d'eau glacée à jeun ou la nuit, mettait de la glace dans son lit, se tenait les pieds nus sur les carreaux mouillés, restait plusieurs jours sans manger, puis absorbait un repas énorme à la fin duquel on lui ap-

portait un pâté de quatre perdrix, qu'il dévorait tout entier avec la croûte....

La complaisance, au moins étrange, avec laquelle le père permettait de telles excentricités coïncidant avec des vomissements, des diarrhées et autres accidents graves, résultant, semblait-il, du régime particulier de nourriture auquel le prince était soumis, fit naître dans beaucoup d'esprits le soupçon d'un empoisonnement lent. Ce soupçon, qui ne s'appuie sur aucune preuve bien certaine, paraît avoir été partagé par l'infortuné don Carlos lui-même. S'abandonnant au désespoir en voyant le sort qui paraissait lui être réservé, il essaya de se laisser mourir de faim et resta cinquante heures sans vouloir accepter aucune nourriture. Déjà les médecins regardaient sa fin comme prochaine ; le père seul, sans s'émouvoir, eut un mot sauvage : « Il mangera assez plus tard, quand la faim le pressera bien. »

En effet, le malheureux prince fut vaincu par la nature ; il mangea, il parut se résigner à vivre, et même il s'adoucit de manière qu'une réconciliation parut possible à quelques gens de bien, qui osèrent faire plusieurs tentatives auprès de Philippe. C'était en juillet 1568, six mois après l'arrestation ; la faiblesse causée par les vomissements et la diarrhée ne laissait plus aucun espoir. L'infant demanda à voir son père, qui non seulement, au dire de Gachard, refusa de se rendre auprès de lui, mais défendit à la reine et à la princesse Juana d'y aller. Il ne lui fit d'ailleurs porter aucune bonne parole et le laissa suc-

comber quelques jours plus tard dans un douloureux abandon. Don Carlos reçut l'absolution et mourut chrétiennement, le 24 juillet 1568, âgé de vingt-trois ans, six mois et six jours. Jamais l'histoire ne pourra dire avec certitude si sa mort fut criminelle ou non.

V

SCÈNES DE LA TERREUR FLAMANDE
sous le duc d'Albe.
(1567 à 1572)

Au printemps de l'an 1567, notre Suisse romande se vit en proie pour quelques mois aux plus vives inquiétudes. Berne venait d'apprendre de source sûre, par un de ses ressortissants, un Diesbach établi à Milan, que l'élite des troupes espagnoles s'assemblait sur le versant méridional des Alpes, tandis que des vivres s'amassaient en Savoie et dans les deux Bourgognes. Des lansquenets passaient le Rhin ; un régiment était levé en Valais ; les envoyés du roi de France demandaient des troupes aux cantons ; enfin, les cours de France et d'Espagne s'étaient rapprochées et paraissaient agir de concert. Quand on sut que les terribles bandes espagnoles, placées sous le commandement du plus fanatique des généraux de Philippe II, le duc d'Albe, devaient traverser le mont

Cenis, la Bresse, la Franche-Comté, pour aller porter la terreur en Flandre et y noyer la réforme dans des flots de sang, nul ne douta, dans nos villes et dans nos campagnes, que la redoutable armée catholique ne songeât à attaquer en passant Genève, et à extirper de la surface de la terre cette *Rome protestante*, le principal boulevard de l'hérésie dans les pays de l'Occident. Berne fit donc des préparatifs extraordinaires et invita tous ses sujets à se tenir prêts à marcher. En même temps, elle réclama les secours de Fribourg et de Soleure, qui montrèrent peu d'empressement ; enfin, elle offrit à Genève une garnison.

Mais déjà des protestants du Lyonnais, du Dauphiné et de la Provence étaient accourus en foule, et Genève en avait formé sept compagnies, commandées par des capitaines, ses bourgeois. Bientôt, au reste, on apprit que tous ces préparatifs seraient inutiles : par une dispensation miséricordieuse de la Providence divine, le duc d'Albe se fit des scrupules de se détourner de sa route ; il longea le versant occidental du Jura, sans pénétrer dans le bassin du Léman, et une fois de plus l'héroïque petite capitale de la réforme fut sauvée. C'était sur les Hollandais et les Belges, sujets à demi révoltés contre l'Espagne, que devait se déverser avec une effroyable violence la sinistre trombe à laquelle le duc d'Albe allait imprimer une direction si redoutable. Mais avant de raconter les entreprises des nouveaux venus dans les Flandres, nous devons remonter quelque peu en arrière et exposer les événements qui avaient précédé.

L'empereur Charles-Quint avait déjà donné maints sujets de plaintes à ses sujets des Pays-Bas, toujours extrêmement jaloux de leurs droits et de leurs libertés héréditaires. De fréquentes demandes d'impôts, la présence souvent réitérée et toujours illégale de soldats étrangers, la sévère exécution de l'édit de Worms contre les protestants, dont un grand nombre perdirent la vie dans de cruels supplices, tout cela avait excité bien des murmures et poussé même les Gantois à l'insurrection. Mais, après tout, Charles-Quint était un enfant du pays ; né en Flandre, il aimait ce peuple au milieu duquel il avait grandi ; il en traitait toutes les classes avec bienveillance ; il préférait même les Flamands à ses autres sujets.

Il en fut tout autrement de son fils Philippe II. C'était un pur Castillan, qui envisageait les Pays-Bas comme une province ordinaire, les faisant administrer par des gouverneurs espagnols et surveiller par des troupes de même origine. Son orgueil, sa réserve glaciale blessaient la bourgeoisie, et sa haine contre les libertés populaires faisait de lui l'adversaire naturel d'une nation dont l'existence entière était intimement mêlée à des souvenirs de liberté et à des habitudes d'indépendance.

D'abord Philippe blessa les Flamands en leur donnant pour gouvernante une fille illégitime de son père, *Marguerite*, qu'un riche mariage avait faite *duchesse de Parme*. Puis il plaça à la tête du Conseil du gouvernement un étranger, un Franc-Comtois fin et habile, le *cardinal de Granvelle ;* ensuite il intro-

duisit dans presque toutes les villes des garnisons espagnoles. Bientôt le désaccord s'accrut lorsqu'on vit le gouvernement créer quatorze évêchés (au lieu de quatre), placés sous la suprématie de Granvelle, nommé archevêque de Malines, et introduire l'inquisition sans consulter les Etats.

En vain réclama-t-on auprès de Philippe pour qu'il renonçât à ses innovations et rappelât le cardinal, devenu un objet de haine. Il ne consentit à congédier son ministre que lorsque cette démission fut instamment exigée par Marguerite, et lorsque le comte Guillaume d'Orange, gouverneur de la province de Hollande, le comte d'Egmont, gouverneur de Flandre, et le vaillant comte de Horn eurent refusé de siéger plus longtemps avec lui dans le Conseil des Etats.

Néanmoins le roi persistait à refuser tout adoucissement aux lois sanguinaires portées contre l'hérésie. Les villes se dépeuplaient ; plus de trente mille Flamands émigraient en Angleterre ; mais cet appauvrissement de ses Etats ne touchait nullement Philippe. Il avait répondu au comte d'Egmont, délégué à Madrid à ce sujet par la régente Marguerite et par le Conseil des Etats, qu'il aimerait mieux mille fois mourir que de consentir au moindre changement en matière religieuse.

A ce moment, le mouvement d'opposition au despotisme royal échappe à l'aristocratie pour tomber aux mains de la petite noblesse. Un grand nombre de simples gentilshommes, par la plume de Marnix de Sainte-Aldegonde, rédigent une protestation énergique

contre l'introduction de l'inquisition dans le pays, et deux cents d'entre eux se présentent un jour au palais de la gouvernante, à Bruxelles, « défilent un à un devant Madame, qui demeura bon espace de temps sans dire mot, ne pouvant contenir les larmes que l'on voyait couler de sa face, » puis ils se retirent après avoir déposé leur manifeste. C'est alors qu'un des seigneurs royalistes qui se tenaient debout derrière la régente, le comte de Berlaymont, s'écria :

— Comment, madame, vous avez peur de ces gueux !

Les patriotes des Pays-Bas se firent dès lors de ce nom injurieux un titre de gloire, et suspendirent à leur cou une médaille à l'effigie du roi et portant cette inscription : « Fidèles jusqu'à la besace. » Et dans un banquet que célébrèrent le soir même, à l'hôtel de Culembourg, les signataires de ce fameux *compromis de Breda*, Brederode, l'un des principaux d'entre eux, « se fit apporter une besace qu'il vestit en guise de scapulaire de moine, et prit à deux mains une grande vilaine escuelle de bois pleine de vin, et l'ayant vuidée vaillamment d'une haleine, la fit remplir et présenter à son voisin en s'écriant : Vivent les gueux ! On apporta d'autres escuelles, et si messieurs les pages estaient diligents à les remplir, les maistres estaient encore plus vaillants à les vuider, sans oublier de crier à chascun coup : Vivent les gueux ! si haut que n'eussiez entendu tonner. » Vers la fin du banquet, les comtes d'Egmont et de Horn entrèrent dans la salle sans s'y arrêter, mais cette courte visite devait sous peu leur coûter la vie.

Tandis que le roi et l'aristocratie nationale consument le temps en fausses promesses et en demandes de réformes, les prédicateurs protestants, à qui l'on a absolument interdit, sous les plus terribles peines, de parler dans des temples, s'enhardissent à tenir leurs meetings religieux en plein champ. Ces prêches publics se propagent même bientôt comme une contagion. Le 28 juin 1566, à onze heures de la nuit, il y eut une réunion de 6000 personnes près de Tournay, au pont d'Ernouville, pour entendre un sermon d'Ambroise Wille, qui avait étudié la théologie à Genève, sous l'aile de Calvin, et qui maintenant prêchait les doctrines qu'il avait apprises, quoique sa tête eût été mise à prix. Deux jours plus tard, 10 000 personnes se rassemblèrent au même endroit pour entendre Pérégrin de la Grange. Le dimanche 7 juillet, 20 000 hommes se rendirent au même pont pour entendre Ambroise Wille. Un homme sur trois était armé, et la police de la régente n'osait souffler mot. Ailleurs, c'était le savant François Junius ou le fameux Guy de Bray qu'on courait entendre.

Toutes les classes de la population se rendaient avec ardeur aux sermons. Les personnes qui professaient la religion réformée dépassaient en nombre les catholiques dans la proportion de cinq ou six contre un. Les dimanches et jours de fêtes, pendant les heures du service religieux, Tournay était littéralement veuf de ses habitants. Les rues étaient silencieuses, comme si la guerre ou la peste eût récemment ravagé la place.

Dans toute la Flandre, des scènes analogues se produisirent. Les assemblées étaient de véritables camps, car les réformés se rendaient à leurs services religieux armés jusqu'aux dents, bien résolus, puisqu'ils étaient bannis des églises, à défendre leurs droits en rase campagne. Des chariots renversés, des branchages, des planches, servaient à former des barricades tout autour des camps. A chaque point d'approche, stationnaient de fortes gardes d'hommes à cheval. Des vedettes avancées donnaient avis de tout signe de danger et servaient de guides aux fidèles pour les conduire dans l'enclos. Des colporteurs et des porteballes débitaient des livres d'hymnes à ceux qui voulaient en acheter, entre autres les psaumes de David, traduits par Marot, qui étaient chantés avec un indicible élan par ces multitudes enthousiasmées. A Harlem, il y eut un prédicateur qui, sous l'ardeur d'un soleil brûlant de juillet, tint 10 000 personnes enchaînées sous le charme de sa parole pendant quatre heures consécutives. Lorsqu'il eut fini, il quitta en hâte son troupeau, car il avait encore à voyager toute la nuit pour arriver à Alkmaar, où il devait prêcher le jour suivant. Dans le voisinage d'Anvers, les assemblées comptèrent souvent 15 000 personnes et, dans certaines circonstances, montèrent même à 20 et 30 000 assistants, dont un très grand nombre, à ce que rapporte un témoin oculaire, étaient les plus considérés et les plus riches de la ville.

Malheureusement, cet admirable mouvement de réforme fut tout à coup paralysé d'une manière irrémé-

diable par des scènes de violence inattendues et à jamais déplorables. Sous prétexte de mettre fin à des scènes d'idolâtrie, des hommes de désordre, appartenant à la classe la plus ignorante et la plus grossière de la population des grandes villes, se jeta sur les statues de la vierge et des saints, déchirant les tableaux, profanant les autels et les tombeaux, brisant ou dispersant les plus incomparables trésors du vieil art flamand.

Ces scènes de violence remplirent la seconde quinzaine d'août. Elles commencèrent à Saint-Omer, la veille de l'Assomption, et se propagèrent immédiatement jusqu'en Hollande. A Anvers, où se passèrent les plus odieuses scènes, l'église fut envahie par une centaine d'hommes déguenillés mais sans armes, qui déchirèrent les dentelles de la sainte Vierge et renversèrent sa statue, dépecèrent l'orgue, déclouèrent le Christ et le traînèrent dans les ruisseaux, dévastèrent les autels et l'église entière, maltraitant en même temps les prêtres et les religieux. On attaqua les monastères de Tournay, le 23 août, ceux de Valenciennes, le 24; on criait qu'il « ne fallait épargner les prêtres et moines, non plus qu'Elie n'avait épargné les sacrificateurs de Bahal et qu'on pouvait piller les moines comme les enfants d'Israël avaient pillé les Philistins. »

A l'ouïe de ces violences, Marguerite tombe malade et veut s'enfuir à Mons. Les échevins de Bruxelles empêchent cette évasion en tenant fermées les portes de la ville. « Je me mange le cœur ! » s'écrie la princesse, qui tremble surtout en pensant à la colère dont

son frère sera saisi à la nouvelle d'aussi effroyables sacrilèges.

Les ministres de la religion réformée et les chefs du parti libéral flétrirent en même temps les iconoclastes. François Junius regretta amèrement de pareils excès. Ambroise Wille, pur de toute participation à ces méfaits, se leva devant 10 000 réformés, à Tournay, pour blâmer les excès qui venaient de souiller une cause sainte. Le sublime spectacle des prêches en plein champ, au milieu d'auditeurs innombrables, se trouvait en effet comme terni par les abominables violences d'une poignée de destructeurs d'images, et ces tristes émeutes fournirent un prétexte à plus d'un tiède partisan des réformes, pour rompre tout rapport ultérieur avec une cause qui venait, disait-on, de se déshonorer de la sorte.

Par l'effet de cette vive réaction contre les doctrines nouvelles, le parti des gueux se trouva momentanément désorganisé ; la plupart des nobles, confédérés précédemment contre le gouvernement espagnol, se rapprochèrent de la régente, et plusieurs commencèrent à prendre des mesures sévères contre les ministres et les réformés, dont peu de temps auparavant ils s'étaient eux-mêmes constitués les protecteurs spéciaux. Cette manifestation de l'aristocratie rendit assez d'énergie à l'opinion pour que les briseurs d'images fussent chassés de partout, même par les femmes. Le prince d'Orange pacifia sans beaucoup de peine Anvers ; le comte d'Egmont se chargea de l'Artois ; le comte de Horn rétablit la tranquillité à Tournay.

Pour un temps, le pays sembla rendu à l'ordre et au calme.

Il est vrai que, sous le coup des terribles inquiétudes qu'elle avait éprouvées, la régente avait cru devoir souscrire à un acte qu'elle considérait comme une grande humiliation, mais qui lui était demandé unanimement par les grands seigneurs disposés maintenant à se serrer autour de son trône. On trouva nécessaire, vu l'état alarmant des affaires, d'accorder à la religion nouvelle le libre exercice de son culte dans les endroits où elle était déjà établie de fait. A cet effet, un acte de consentement fut rédigé et communiqué par le gouvernement à Louis de Nassau, assisté de quinze autres confédérés. Ceux-ci signèrent en échange un engagement suivant lequel, aussi longtemps que la régente serait fidèle à sa promesse, ils consentiraient à regarder comme nulle la ligue qu'ils avaient formée.

Mais le prince d'Orange, qui comprenait parfaitement que Philippe II profiterait du rétablissement de son autorité pour écraser tout ce qui portait obstacle à son despotisme, ne voulut être ni le témoin ni la victime des catastrophes qui se préparaient : il préféra se réserver d'en être un jour le vengeur. Il se démit de tous ses emplois et engagea les comtes d'Egmont et de Horn à quitter avec lui les Pays-Bas. Egmont ne put croire que Philippe eût oublié ses services et son sang tant de fois versé pour le triomphe de la maison d'Autriche ; il repoussa les avis d'Orange et voulut le détourner de sacrifier ainsi sa fortune :

— Adieu, prince sans terres, lui dit-il enfin.

— Adieu, comte sans tête ! lui répondit Orange.

Et ils se séparèrent pour ne plus se revoir. Orange se retira en Allemagne, dans les domaines héréditaires des Nassau (avril 1567).

Grande avait été l'indignation de Philippe II à l'ouïe des concessions que Marguerite avait cru devoir faire aux mécontents. « Le décret de la régente qui tolère le culte réformé, écrit-il, est un acte illicite et indécent ; à l'heure même et sans réplique, il faut le révoquer ! » Et les ordres explicites du roi subordonnant entièrement la régente au duc d'Albe, Marguerite envoie immédiatement au roi sa démission. « Après les outrages que votre Majesté vient de m'infliger, écrit-elle, je demande la permission de retourner à Parme. »

Le nouvel envoyé de l'Espagne était un homme d'environ soixante ans, grand, maigre, sec, prompt à la colère, avec une tête très petite, une barbe longue et grise. Son air dur, impassible et froid, causa un effroi universel ; plus de cent mille personnes s'enfuirent, un plus grand nombre se disposèrent à en faire autant, en dépit des défenses sévères de l'autorité. Aussitôt après l'arrivée des farouches bandes espagnoles, on vit se produire une indignation universelle chez les malheureux Flamands, contraints de loger chez eux ces soldats étrangers qui les rançonnaient, les bafouaient, les rouaient de coups, puis désertaient ouvertement dès qu'ils s'étaient suffisamment gorgés de butin, au point qu'une des premières lettres que le duc dut écrire au roi, fut pour lui demander deux

mille hommes de renfort, destinés à remplacer ces déserteurs éhontés.

Lorsque le duc d'Albe partit pour les Pays-Bas, Philippe II avait irrévocablement décidé que tous les chefs du parti ennemi de l'inquisition, tous ceux qui avaient participé à l'opposition contre le gouvernement, seraient mis à mort. Il était arrêté aussi que les provinces flamandes seraient désormais soumises à l'autorité absolue du conseil d'Espagne, privées de leurs antiques droits et privilèges, et asservies aux volontés d'une couronne étrangère et absolue. L'inquisition devait être en outre réorganisée, et le fameux édit contre l'hérésie remis en vigueur et appliqué dans toute sa sévérité.

Comme partie intégrante de ce plan, figuraient l'arrestation et l'exécution de tous les grands contre lesquels la duchesse avait tant lutté. Mais plusieurs, suivant l'exemple du prince d'Orange, s'étaient prudemment retirés en pays étrangers ; le marquis de Berghes et le baron de Montigny ayant été envoyés précédemment en Espagne, on s'en déferait comme on voudrait ; mais les comtes d'Egmont et de Horn étaient restés rassurés, le premier, principalement, par de perfides lettres, pleines de confiance et d'abandon, que lui écrivait le monarque. Tout à coup, ayant accepté une invitation à dîner chez le fils naturel du duc d'Albe, qui, dit-on, les avertit, et étant allés de là faire visite au palais, ils furent arrêtés et jetés dans de sombres cachots, où leur procès s'instruisit pendant de longs mois.

Mais ceci ne devait être que le prélude des épouvantables scènes de terreur qui allaient ensanglanter pour longtemps la Flandre.

Sur les ruines de tous les droits et de toutes les lois des Pays-Bas, le duc d'Albe, de sa propre autorité et sans aucune coopération du roi, érigea un tribunal d'exception, qu'il appela *Conseil des Troubles* et que les Espagnols eux-mêmes qualifièrent de *Tribunal de sang* (el tribunal de la sangre). Le duc en avait la présidence perpétuelle et y consacrait sept heures par jour. Tous les membres étaient nommés par lui, mais deux seulement, deux Espagnols, del Rio et Vargas, avaient le droit de voter, et encore leur décision devait-elle dans tous les cas recevoir la ratification du maître. L'un et l'autre mettaient à accomplir leur œuvre sanglante une ardeur presque surhumaine et une allégresse dont Satan lui-même eût rougi. Au milieu des cris d'agonie dont retentissait habituellement le tribunal, on entendait fréquemment s'élever les railleries infâmes de Vargas, qui cherchait matière à rire au sein des lugubres scènes qui se passaient autour de lui. Comme on venait de démontrer qu'un condamné n'avait commis aucun crime : « Qu'importe ? s'écria en riant ce juge. S'il est mort innocent, tant mieux pour lui lorsqu'il sera jugé dans l'autre monde. » Son latin baroque, ses fautes contre la syntaxe lui avaient fait d'ailleurs une sorte de célébrité.

Parmi les conseillers flamands, Hassel était celui que le duc estimait le plus. Il avait coutume de faire la sieste de l'après-midi à la salle du Conseil, et lors-

qu'on le tirait de son sommeil pour qu'il donnât son opinion, il s'écriait tout endormi et en se frottant les yeux : « *Au gibet ! au gibet !* » (ad patibulum.)

Rien n'était plus sommaire que les procédures. Parfois la même pièce résumait l'instruction contre cent accusés, aussi bien que contre un seul. C'est à Vargas que tous les conseillers inférieurs faisaient rapport. S'ils concluaient à la mort, que ce fût contre cent ou contre un seul, Vargas approuvait à l'instant, et l'exécution avait lieu dans les vingt-quatre heures. D'ordinaire, ces infortunés, hommes, femmes et enfants étaient envoyés au supplice par fournées. C'est ainsi que le 4 janvier 1568, 84 habitants de Valenciennes furent condamnés à mort; un autre jour, ce furent 95 individus de toutes classes de la Flandre ; une troisième journée, ce fut le tour de 46 personnes de Malines; une quatrième, ce furent 35 individus de diverses localités.

Mais ce ne fut pas tout. Au commencement de l'année 1568, la sentence de mort la plus prodigieuse qu'on eût vue depuis que le monde était monde, fut prononcée par Philippe II. Un tyran romain, assure-t-on, désirait que ses ennemis n'eussent qu'une seule tête pour pouvoir la trancher d'un coup : l'inquisition aida Philippe à réunir les têtes de tous ses sujets des provinces flamandes sur une seule paire d'épaules, pour réaliser à leur égard le même vœu cruel. Le 16 février 1568, une sentence du Saint-Office condamna en masse, et sauf quelques exceptions nominales, *tous les peuples, ordres et états des Pays-Bas, les déclarant*

hérétiques, apostats et criminels de lèse-majesté; les uns pour s'être ouvertement révoltés contre Dieu et le roi, les autres, pour n'avoir pas réprimé les rebelles. Dix jours plus tard, le roi confirma ce décret de l'inquisition, et en ordonna la prompte exécution, sans égard ni à l'âge, ni au sexe, ni au rang. Trois millions d'individus, hommes, femmes et enfants, étaient en trois lignes voués à l'échafaud, et l'on peut s'imaginer quelle terreur ce dut être dans toute la contrée.

Pas de ville, pas de village où l'on ne vît se produire des emprisonnements, des confiscations et des exécutions; personne d'assez inoffensif ou d'assez obscur pour être assuré d'échapper à l'arrêt de proscription lancé contre le peuple entier; pas une famille qui n'eût à pleurer quelqu'un de ses membres; dans les rues, on ne rencontrait que des gens en deuil; le glas funèbre, dans les villes, sonnait d'heure en heure. Enfin, les échafauds, les gibets, les bûchers, qui jusque-là avaient suffi aux besoins de la persécution, n'offraient plus aux exécutions incessantes qu'un matériel insuffisant.

Et si, pour mieux apprécier la portée et la gravité de ces lugubres scènes, nous essayons de les comparer avec celles d'une autre époque non moins odieuse, nous dirons que, tandis qu'en France, au temps de la terreur, le fameux *tribunal révolutionnaire* fit tomber *quinze mille têtes*, le *tribunal de sang*, qui durant près de trois ans terrorisa les Flandres, ne fit pas moins de *dix-huit mille victimes*. Et cependant le misérable Juan de Vargas, président de cet impitoyable Conseil des Troubles, et le bras droit du duc d'Albe, prétendait, un

peu plus tard, qu'on s'était perdu par trop d'indulgence !

Pendant les premiers temps qui suivirent le commencement des exécutions, les comtes d'Egmont et de Horn avaient continué à être tenus à Gand dans la plus rigoureuse captivité. On les avait arrêtés sans leur donner lecture d'aucun mandat. Enfin, au bout de deux mois, le duc daigna commencer contre eux un semblant de procès. Transférés à Bruxelles, privés de tout, car leurs biens avaient été d'avance confisqués, ils n'échappèrent à la faim que grâce à la générosité de leurs amis ; quant à leurs familles, elles furent, à la lettre, réduites à la mendicité, et la noble épouse d'Egmont, Sabine, sœur de l'électeur de Bavière, dut, avec ses onze enfants en bas âge, chercher un refuge dans un couvent.

Les deux captifs subirent, chacun dans sa prison, un long interrogatoire. Seuls, sans avocats, sans conseils, ils durent répondre à l'improviste aux questions les plus captieuses, préparées avec un art perfide pour leur arracher des contradictions ou des aveux. Quand leurs réponses eurent été remises, on leur permit de consulter des avocats ; mais avant que les témoignages fussent prêts, les débats furent clos, et, le 3 juin 1568, après avoir déclaré « devant Dieu et les hommes, » qu'il avait examiné à fond cet immense dossier, le duc prononça seul la sentence par laquelle Philippe avait d'avance condamné Egmont et Horn. Les deux comtes, déclarés convaincus du crime de rébellion et de lèse-majesté, furent condamnés à périr par le glaive.

En qualité de chevaliers de la Toison d'Or, les deux captifs avaient droit d'être jugés d'après les statuts particuliers de cet ordre. L'empereur écrivit de sa main au roi pour réclamer de lui l'observation de ces privilèges. Toutes les réclamations furent inutiles, et quand la comtesse d'Egmont alla se jeter aux pieds du duc pour lui demander la grâce de son mari, il s'en débarrassa avec cette promesse équivoque que le lendemain son époux serait libre.

Ce fut tout aussi inutilement que le 4, au soir, l'évêque d'Ypres, invité à préparer son ami, le comte d'Egmont, à la mort pour le lendemain, se jeta aux genoux du duc pour réclamer tout au moins quelque délai. Il ne lui resta qu'à se soumettre et à employer le reste de la nuit à fortifier le malheureux prisonnier. Celui-ci, le premier moment de surprise passé, montra la plus grande résignation : il se confessa avec humilité et pria le prélat de célébrer la messe, afin qu'il pût recevoir l'hostie de ses mains. Un peu plus tard, il crut devoir recommander sa femme et ses enfants au roi, par une lettre résignée et digne, mais très soumise, dans laquelle il ne proteste pas même contre l'iniquité de sa sentence, tant était puissant sur lui ce culte idolâtre de la royauté qui, au XVIe siècle, était au fond de toutes les âmes ! Pendant cette même nuit, le comte de Horn était l'objet de soins analogues de la part du curé de la chapelle, qui l'assista dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétien.

Le lendemain, 5 juin, dès le point du jour, 3000 soldats espagnols étaient rangés en bataille autour d'un

échafaud élevé sur la Grand'Place de Bruxelles. Vers les onze heures, Egmont parut avec l'évêque, lisant à haute voix le psaume LI. Sur l'échafaud, après s'être agenouillé et avoir baisé le crucifix que lui tendait le prélat, il récita tout haut la prière du Seigneur ; puis, abaissant sur ses yeux une petite cape et joignant les mains, il s'écria d'une voix forte : « Seigneur ! je remets mon esprit entre tes mains ! » Cette invocation fut aussi celle que présenta, un moment après, le comte de Horn, qui, sans baiser le crucifix, s'agenouilla aussi et se mit à son tour en prière, assisté également dans ses dévotions par le digne évêque d'Ypres.

Sa tête, comme celle d'Egmont, tomba sans qu'aucun cri se fît entendre ; mais, malgré la présence des soldats étrangers, quantité de personnes se pressaient autour de l'échafaud, et trempaient leurs mouchoirs dans le sang des victimes pour les conserver comme souvenir du crime et promesse de vengeance.

Le duc d'Albe avait promis à son maître un produit annuel de 500 000 ducats, à tirer des confiscations qui devaient suivre les exécutions. Mais tuer la poule aux œufs d'or ne fut jamais une spéculation profitable, et le duc ne tarda pas à en faire la fâcheuse expérience. Voyant donc que les confiscations n'étaient point la veine inépuisable qu'il s'était vanté d'ouvrir, il résolut de recourir à de nouveaux moyens. Un impôt du 100e denier, ou de 1 % sur tous les biens mobiliers ou immobiliers, ne paraissait pas déraisonnable et aurait pu être accepté, d'autant plus qu'il ne devait pas être permanent. Mais deux autres impôts publiés en même

temps durent paraître intolérables et même impossibles. Un impôt du 20e denier ou du 5 % frappait toute transmission d'immeubles, de sorte que si une maison était vendue vingt fois en une année, le fisc s'en serait approprié toute la valeur. Plus insensé encore était un impôt du 10e denier ou 10 %, qui frappait toutes les ventes de denrées, marchandises ou objets mobiliers, de façon que le même objet pouvant être vendu dix fois en une semaine, le fisc en aurait perçu en ce cas la valeur entière. De là, stagnation absolue dans les affaires et suspension de toutes les industries : « Brasseurs ne veulent brasser, boulangers faire pain, ni les bouchers tuer. » C'était une grève universelle, une cessation de la vie commerciale.

Le duc, qui espérait obtenir des Etats qu'ils acceptassent ses mesures financières, leur permit de se racheter du dixième et du vingtième pour deux ans, par un abonnement annuel de 2 millions de florins (août 1569). Il profita de ce temps de répit, pour aller comprimer en divers lieux des révoltes plus ou moins menaçantes, battre et disperser les troupes que les princes de la maison d'Orange amenaient d'Allemagne contre lui, et finit, en signe de victoire définitive, par se faire ériger à Anvers une statue en bronze de quinze pieds de haut, qui le représentait foulant aux pieds l'hérésie et la rébellion.

Quelque temps après (août 1571) le duc s'étant mis en tête de reprendre la levée directe de ses fameuses taxes, le public lui répondit comme la première fois par un refus absolu de vendre aucune denrée, par la

fermeture des boutiques, des boulangeries et des cabarets. Impossible d'acheter dès ce moment du pain, de la viande ou de la bière. Alors le tyran, fou de fureur, appela en secret le bourreau et lui ordonna de se préparer à pendre dix-huit des principaux marchands à la porte de leurs boutiques. Mais pendant la nuit, la nouvelle terrifiante de la prise de la ville forte de Brielle obligea le duc à remettre sa brutale exécution à des temps plus heureux, qui ne vinrent jamais.

La reine Elisabeth, qui ne voulait pas en ce moment se brouiller avec Philippe II, venait d'interdire tout séjour en Angleterre aux nombreux fugitifs flamands connus sous le nom de *gueux de mer*. Ils étaient commandés par Guillaume de la Mark, qui agissait, disait-il, au nom du prince d'Orange, légitime stathouder de Philippe. A la tête de 24 navires, et se dirigeant vers les côtes de la Hollande sans trop savoir où il pourrait prendre pied, l'amiral la Mark arriva à l'embouchure de la Meuse en face de la ville de Brielle, et, dans la nuit du 1er au 2 avril 1572, s'empara presque sans résistance de cette place importante et s'y installa. Bientôt la moitié de l'île de Walcheren et la ville de Flessingue furent en armes; Haarlem, Leyde, Alkmaar arborèrent la bannière d'Orange, et le duc d'Albe, se sentant de plus en plus abhorré et déconsidéré, ne tarda pas à demander à Philippe II de le remplacer. Il eut pour successeur Requesens, qui n'eut guère plus de succès que lui.

VI

MASANIELLO

Une formidable insurrection napolitaine au XVIIe siècle.

« Voir Naples et puis mourir ! » disent les habitants de la partie méridionale de l'Italie, en parlant de l'ancienne capitale des Deux-Siciles. Sans aller tout à fait aussi loin dans leur admiration enthousiaste, les voyageurs seront toujours unanimes pour vanter la situation merveilleuse de cette cité célèbre, son golfe ravissant tant chanté par les poètes, avec le magnifique encadrement que lui font de poétiques îles : Isida, Procida, Ischia, Capri, sans parler du Vésuve et de « la plage sonore où la mer de Sorrente déroule son flot pur au pied de l'oranger. » Et dans les environs, que de sites renommés, que de lieux célèbres : Pompéi, Herculanum, Portici, Pausilippe, l'antre de la Sybille, Cumes, Baïa ! Enfin, dans la ville même, que de monuments remarquables, dont la renommée est universelle !

Malheureusement le peuple de Naples n'est point au niveau de toutes les belles choses dont il est entouré. Non qu'il n'ait un cachet original et à certains égards intéressant. Mais nous autres gens du nord ne nous accoutumons pas aux allures bruyantes, fiévreuses, criardes de ces populations méridionales, au désordre, à la malpropreté, aux haillons des gens du peuple, à ces mendiants innombrables, à cette foule grouillant dans les rues et sur les places, vivant presque uniquement de fruits et de poissons, toujours prête à chanter et à rire, comme aussi, il faut bien le dire, à détrousser les passants. Comment oublier, quand on en a été témoin, cette joie éclatante de la multitude en fête, ces chants sonores, ces pantomimes expressives, ces chars à deux hautes roues et un seul cheval, sur lesquels se juchent ou se suspendent en forme d'immense grappe humaine 15, 20 et jusqu'à 25 hommes, femmes et enfants. A la vue de cette agitation, de ces allures passionnées, on se dit qu'une populace pareille doit être terrible, au moins dans les commencements d'une révolution, et l'on s'épouvante à la pensée des désordres auxquels elle doit être capable de se livrer.

« Naples, dit un géographe récent, Vogel, est la ville dont la population, continuellement dans la rue et en plein vent, s'agite et frappe le plus par la volubilité du langage, les clameurs et le bruit qu'elle fait, la vivacité des gestes et la mobilité non moins communicative du jeu des physionomies. La douceur du climat, les ressources qu'offre la mer et l'abondance

des fruits, avec la sobriété des habitants, y rendent la vie facile et ne permettent pas au dénûment de prendre l'aspect attristant de la misère. On s'y livre à presque toutes les occupations en public, sans la moindre gêne, et on y passe impunément la nuit à la belle étoile. La circulation des voitures n'y est pas moins grande que celle des barques du port et de la côte. La plus grande foule se presse dans la rue de Tolède et aux approches du port, dans la rue du Môle, ainsi que sur celui-ci même. C'est là le grand rendez-vous des jongleurs, acrobates, narrateurs, improvisateurs, chanteurs, musiciens ambulants, diseurs de bonne aventure et charlatans de toute espèce. Là se trouvent les baraques où l'on montre les animaux rares ou savants et d'autres curiosités, les théâtres de marionnettes, où règne Polichinelle, les fours ambulants qui préparent et débitent le macaroni, les tables des écrivains publics, etc. »

Chose remarquable ! telle se montre de nos jours la multitude napolitaine, en dépit de quelques faibles améliorations, telle elle était au XVIIe siècle, pendant la révolution populaire si célèbre dont le nom se lit en tête du présent récit. D'après ce que nous connaissons des Napolitains de notre époque, il nous semble que nous nous représentons sans peine par la pensée les scènes mémorables qui caractérisèrent la révolte dite de Masaniello.

L'Espagne, en 1647, était au plus fort de cette guerre universelle qui a rempli tout le milieu du XVIIe siècle et qui avait autorisé le *roi très catholique*

à faire frapper sur ses monnaies cette fière devise : *Todos contra nos y nos contra todos.* (Tous contre nous et nous contre tous.) Les Provinces-Unies de Hollande, fortes de l'alliance de la France, achevaient de conquérir leur indépendance par de nombreuses victoires remportées sur terre et sur mer contre les armées et les flottes de l'Espagne. Ces vieilles bandes de Charles-Quint, qui avaient fait si longtemps la terreur de l'Europe, venaient d'être anéanties par Condé à la bataille de Rocroy, et de tous côtés les étendards espagnols battaient en retraite. Depuis 1640, le Portugal et la Catalogne, dans le cœur même de la Péninsule, étaient soulevés, et toutes les forces de Philippe IV n'avaient encore pu les réduire. Les anciennes colonies portugaises avaient suivi l'exemple de Lisbonne et s'étaient soustraites à la domination du débile successeur de Philippe II. Enfin, l'année même du soulèvement de Naples, la Sicile venait de donner le signal de l'insurrection, et un simple artisan de Palerme, élu capitaine général du peuple, gouvernait l'île à la place du vice-roi.

La révolution de Naples, arrivant la dernière dans cette longue série de désastres, semblait avoir pour elle toutes sortes de chances favorables, d'autant plus qu'elle paraissait en quelque sorte justifiée par d'intolérables abus. Non seulement le pays était écrasé d'impôts levés au nom de la couronne, mais il était en butte à des exactions, à des vols, à des concussions de tout genre de la part des employés espagnols. C'était au point que plus de 30 000 sujets napolitains

avaient été contraints par la rigueur des impôts à abandonner leur pays natal et à aller s'établir dans les Etats du sultan. On frappait toutes les denrées nécessaires à la vie de droits d'autant plus intolérables que les nobles, les ecclésiastiqnes et les fonctionnaires, c'est-à-dire presque tous les riches, en étaient exempts, ce qui n'avait pas lieu en France pour les aides et les gabelles.

De 1638 à 1644, les deux vice-rois, Monterey et Médina, avaient tiré du royaume de Naples 100 millions d'écus, et le dernier se vantait de n'y avoir pas laissé dans la bourgeoisie quatre familles assez riches pour dîner à table. Un nouveau gouverneur, le duc d'Arcos, se montra pire encore : ceux que son devancier avait mis hors d'état de dîner à table, il les réduisit, lui, à coucher par terre. De pauvres gens ayant remontré à l'un des ministres qu'ils n'avaient pas un meuble à vendre pour satisfaire le fisc, l'homme de l'Espagne leur répondit qu'ils n'avaient qu'à vendre leurs femmes et leurs filles ! Enfin, le duc d'Arcos, ne sachant où prendre un million d'écus que lui demandait le cabinet de Madrid, résolut de mettre un impôt sur les fruits, qui formaient la dernière ressource des pauvres gens. Ce fut le signal de la révolte, qui éclata un dimanche, le 7 juillet 1647.

Le peuple avait un chef tout prêt pour engager la lutte : le célèbre pêcheur et vendeur de poisson *Thomas Aniello* ou, par abréviation, *Masaniello*. C'était un enfant du faubourg populaire de Lavinaro. Né en 1620 de parents pauvres, originaires peut-être de la petite

ville d'Amalfi, il avait alors vingt-sept ans. On ne l'avait remarqué pendant longtemps que pour sa belle mine et les bons mots dont il savait assaisonner la vente de la marchandise. D'une taille bien prise et au-dessus de la moyenne, le teint fortement bronzé par le soleil, il devait au contraste de ses grands yeux noirs et d'une longue chevelure blonde qui lui descendait en boucles sur les épaules, une puissante et romanesque originalité. Ses vêtements, quoique misérables, étaient toujours disposés d'une certaine manière fantastique ; son improvisation facile et colorée, abondante en figures et en traits pittoresques, était faite pour entraîner un peuple impressionnable et bouillant.

Thomas Aniello, le hardi pêcheur et le gai poissonnier, jouissait déjà d'une certaine notoriété à Naples, lorsqu'une imprudence de sa femme, belle jeune fille de Pouzzoles, qu'il avait épousée quelques années auparavant, le jeta subitement dans une voie toute nouvelle. Cette femme voulut un jour introduire en contrebande, à la porte de la ville, une provision de farine. Comme elle était mère et passait assez souvent devant les douaniers avec son nourrisson, elle eut la fâcheuse idée de vouloir profiter de cette circonstance pour tromper les surveillants, et elle se présenta ayant dans ses bras un sac de farine emprisonné soigneusement dans des langes d'enfant. Mais la ruse fut découverte, la jeune femme saisie, maltraitée grossièrement, jetée en prison et condamnée à une amende de 100 ducats. Le poissonnier vendit, pour délivrer sa

femme, tout ce qu'il possédait ; les économies de plusieurs années de travail et de bonne conduite y passèrent. C'était la ruine du pauvre jeune ménage.

Dès ce jour, Thomas Aniello fut tout changé. Il n'allait plus que rarement à la pêche, à peine pour ses besoins particuliers. Il ne criait plus le poisson dans les rues de Naples ; mystérieux et amer dans ses paroles, sombre dans son maintien, il recherchait les gens mécontents, les haranguait dans leurs groupes et laissait éclater à tout moment la haine dont il était animé.

Les choses en étaient là, le dimanche 7 juillet. On s'attendait à quelque chose. Dès le matin, il y avait agitation sur la place du Marché et dans les faubourgs les plus populeux de la ville. Les marchands en boutique s'étaient promis de ne point acheter de fruits des paysans, qui, à cause de l'impôt, avaient dû les renchérir sensiblement. Mais le menu peuple se disputait vivement avec les vendeurs et criait contre les nouvelles taxes.

Arrivent des paysans de Pouzzoles avec des paniers chargés de figues, fruits fort recherchés. Accostés par les collecteurs du marché, ils refusent de payer ; une vive querelle s'engage ; la foule y prend bientôt part. On envoie chercher l'*eletto* du peuple, (magistrat élu, sorte de maire,) André Naclerio, pour qu'il interpose son autorité. Ce magistrat, choisi par le vice-roi sur trois candidats présentés par le peuple, n'était pas personnellement fort aimé. Il condamne les paysans à payer et menace les récalcitrants des galères.

Mais le peuple de la ville et les gens de la campagne étaient de connivence. Tout à coup l'un des vendeurs, le beau-frère de Masaniello, renverse ses paniers en s'écriant : « Dieu nous donne l'abondance, et le mauvais gouvernement nous la retire. Puisqu'il faut perdre mon bien, j'aime mieux que les pauvres en jouissent plutôt que les matôtiers. » Les enfants, la foule se précipitent sur les fruits ; mais au lieu de les manger, ils jettent les figues à la tête des collecteurs et de l'*élu*.

Ce dernier continuant à pérorer, menaçant chacun des galères ou de la potence, Masaniello, qui était là, s'écrie : « Plus de gabelle ! » Puis, saisissant une pierre, il atteint en pleine poitrine l'*élu*, qui s'enfuit avec les collecteurs au milieu d'une grêle de projectiles. Ce fut le commencement de l'insurrection.

Masaniello monte sur une table et s'écrie d'une voix puissante : « Voici votre chef Masaniello, que vous connaissez bien ; je viens vous racheter de la servitude des gabelles, comme Moïse a sauvé les Juifs de la servitude d'Egypte. Je suis pauvre et nu, mais n'est-ce pas aussi un pêcheur, nommé Pierre, qui a fait passer Rome de l'esclavage de Satan à la liberté de Jésus-Christ ? Et moi aussi, pêcheur du golfe, je viens sauver Naples et le royaume des exactions du mauvais gouvernement. Que je sois mis en pièces, et mes membres cloués aux portes de la ville, si je ne vous tiens point ce que je vous promets. Vive le roi d'Espagne ! mort au mauvais gouvernement ! »

Aussitôt le bureau de perception qui était sur la

place est incendié avec son mobilier et ses registres, et 4 à 5000 hommes en haillons, armés de bâtons et de pierres, se précipitent, Masaniello en tête, vers le palais du vice-roi, aux cris de : « A bas les gabelles, à bas le mauvais gouvernement ! » On s'empare de la tour du Carmel, le tocsin sonne, et le duc d'Arcos voit de ses fenêtres une mer furieuse battre les murs de son palais, gardé par des troupes insuffisantes.

Le prince de Bisignano, mestre de camp général, seigneur fort aimé du peuple, s'était joint aux colonnes menaçantes pour intervenir entre le gouvernement et l'émeute. Arrivé avec elles sur la place, il en obtint de pénétrer seul auprès du vice-roi pour lui adresser les demandes du peuple. Mais tandis qu'on négociait et que les soldats espagnols et suisses s'efforçaient de contenir la foule sans faire usage de leurs armes, la multitude s'entassait en nombre immense sur la place. Enfin, au moment où le vice-roi signait en hâte l'abolition de l'impôt des fruits et la diminution de celui des farines, Masaniello, avec quelques-uns de ses plus audacieux partisans, est porté jusqu'au pied du grand escalier ; les soldats espagnols sont renversés dans le vestibule et sur les marches de l'escalier ; une foule d'envahisseurs, portés en avant par ceux qui entrent, monte, se répand dans les appartements, en faisant voler en éclats toutes les portes.

En vain le vice-roi jette par les fenêtres les diplômes d'abolition : rien ne peut plus arrêter le mouvement. Le flot qui monte arrive, avec le bruit des portes brisées, jusqu'au cabinet du vice-roi, qui n'a que le

temps de s'échapper par un escalier dérobé. Masaniello et les siens arrivent au moment où il venait de disparaître. Furieux de n'avoir point rencontré ce qu'ils cherchaient, les envahisseurs se dispersent dans les magnifiques appartements, mettent en pièces tout ce qui tombe sous leurs mains et jettent les meubles par les fenêtres. Dans la chambre seule du dais, sur l'ordre de Masaniello, et par respect pour le portrait en pied de l'empereur Charles-Quint qui s'y trouvait, ils s'abstiennent de ces excès. Un peu plus tard cependant, un coup de feu parti du palais ayant tué un homme dans la foule, l'émeute, jusque-là encore contenue, devint sanglante. Les soldats qui se trouvaient au palais furent massacrés et jetés par les fenêtres sur la place.

Après avoir couru les plus grands dangers, le vice-roi avait trouvé un refuge au couvent de Saint-François. Le peuple courut l'y assiéger ; mais l'archevêque-cardinal, Filomarino, personnage fort aimé du peuple, ayant offert son intervention auprès du duc, si l'on voulait cesser le combat, la multitude consentit, et il entra sans être suivi dans le couvent. Au bout de quelques minutes, il sortit, agitant un papier et criant : « Victoire, les gabelles sont abolies ! » On applaudit ; le cardinal annonce qu'il va lire l'édit sur la place du marché ; on le suit avec enthousiasme, et pendant ce temps, le vice-roi dégagé parvient à fuir. Mais quand l'archevêque donna lecture du papier qu'il tenait à la main et qui n'accordait que des concessions insuffisantes, la foule exaspérée revint au palais, égorgeant

tous les soldats étrangers qu'elle rencontrait, pilla les boutiques d'armuriers et acheva de soulever tous les faubourgs.

En vain un ami du peuple, le prince de Bisignano, promené malgré lui dans la ville par des bandes qui l'acclament comme un de leurs chefs, conjure dans l'église du Carmel la population de cesser la révolte. En vain les Jésuites et d'autres religieux, le crucifix en main, parcourent les rues en prêchant l'ordre et la paix : « Rentrez dans vos couvents, nos pères, répondent les insurgés; vous n'en sortiez pas hier pour nous épargner l'esclavage ! » Les prisons, remplies des victimes du fisc, sont ouvertes; on dévaste les hôtels des receveurs et des amis des gabelles; on fait des amas de tapisseries, de meubles, d'étoffes et de joyaux auxquels on met le feu. « Ceci est notre sang, dit le peuple; que tous ceux qui l'ont sucé brûlent de même en enfer ! » Du reste, défense absolue de rien soustraire. Voyant un pauvre diable retirer des flammes une petite monnaie, la foule en fait justice sur la place, en criant bien haut qu'il ne s'agit pas de voler et que les voleurs seront pendus.

Le soir, sur la place du marché, quartier général de l'insurrection, Masaniello, qui avait durant toute cette journée conduit le mouvement avec une activité prodigieuse et une audace inouïe, fut acclamé capitaine général du peuple à la suite d'une harangue habile d'un vieux conspirateur ambitieux, Genovino, qui espérait faire du jeune chef un instrument au moyen duquel il dominerait Naples. Son premier acte

fut de lancer un édit de peine de mort contre tout Napolitain qui, dans les vingt-quatre heures, ne s'enrôlerait pas sous la bannière du peuple.

Le lendemain, on attaqua et on emporta le fort de San-Laurenzo, où l'on trouva des armes, des munitions et dix-huit canons ; on improvisa alors une armée, qui compta jusqu'à 112 000 hommes et battit les troupes allemandes dans la campagne. Le vice-roi, qui s'était réfugié au Château-Neuf, sentit alors la nécessité de recourir aux négociations, et comme l'insurrection jusqu'à ce moment n'avait point prétendu secouer le joug de l'Espagne, mais seulement abolir les gabelles, il chargea le prince de Bisignano, si populaire la veille, de porter un édit déclarant l'abolition entière des taxes sur les fruits et les farines. Mais les exigences ont grandi avec le succès : on demande maintenant la restitution de certains privilèges accordés jadis par Charles-Quint, et le prince est forcé de se sauver au plus vite. Le duc de Maddaloni échoue de même, et le duc d'Arcos, qui ne possédait pas cet acte de Charles-Quint, était fort embarrassé. Enfin, le cardinal Filomarino vint encore à son secours; il fit fabriquer par des moines une contrefaçon de privilège, qui fut lue dans l'église du Carmel par le naïf pêcheur, au milieu des acclamations de la multitude.

L'insurrection allait être terminée ; une maladresse du rancuneux vice-roi la fit reprendre, plus terrible que jamais. Comme Masaniello finissait sa lecture, tout à coup 300 bandits, déguisés en paysans, se pré-

cipitent dans l'église, tirent sur lui et sur la foule. Un combat s'engage, les bandits sont massacrés, leurs têtes coupées et plantées sur des perches autour de la place du marché, où Masaniello, dans son costume de pêcheur et une épée à la main, trônait sur une estrade couverte d'un dais. Le bruit se répandit qu'un miracle avait eu lieu en sa faveur, que les balles s'étaient aplaties sur sa poitrine. A partir de ce moment, il devint l'idole de Naples et ses volontés furent toutes-puissantes. Don Carafa, qui avait, par l'ordre du duc d'Arcos, soudoyé les brigands, fut mis à mort, et on désarma tous les nobles. Il fut interdit de porter des manteaux ou robes longues pouvant servir à dissimuler des armes ; l'archevêque lui-même, le clergé et les femmes durent obéir à ces ordres.

Cependant des intrigues politiques se tramaient dans l'ombre à la faveur de l'effervescence populaire. Un inconnu proposa, paraît-il, à Masaniello l'alliance de la France en échange d'une couronne. Le pêcheur repoussa ces tentatives et répondit que son but était seulement de délivrer Naples des impôts et qu'ensuite il reprendrait ses corbeilles pour continuer à vendre son poisson. Etranger à toutes les ambitions et à toutes les manœuvres des partis, cet homme simple ne cherchait pas à jouer un rôle ; il ne visait même pas à changer de gouvernement ; il faisait exécuter impitoyablement tous les misérables qui depuis tant d'années s'étaient enrichis de spoliations, les gabeleurs, les accapareurs, les boulangers qui vendaient à faux poids.

Sur la question politique, malheureusement, il se laissait diriger par deux hommes, qui tous deux le trahirent : le légiste Genovino et le cardinal Filomarino. Ce furent eux qui, après la scène de l'église du Carmel, finirent par lui persuader d'accueillir encore les offres d'arrangement du vice-roi. Vainement quelques chefs populaires, les membres de la Compagnie de la mort, organisée par les peintres Falcone et Salvator Rosa, opinèrent pour une guerre à outrance et la constitution d'un gouvernement républicain autonome, Masaniello s'en tenait toujours au prétendu privilège de Charles-Quint et à l'abolition des gabelles.

Dans une séance de nuit fort orageuse, tenue au Carmel, une capitulation fut rédigée sur ces bases par Genovino : le peuple devait avoir des droits politiques égaux à ceux de la noblesse, et demeurer en armes jusqu'à l'approbation du traité par le roi d'Espagne ; les impôts établis depuis le privilège de Charles-Quint seraient abolis, et on accorderait une amnistie générale aux insurgés. Le frère du cardinal alla porter ces propositions à la signature du vice-roi, qui les accepta sans hésiter.

Le lendemain, 13 juillet, au milieu d'une immense multitude, la promulgation solennelle du traité fut faite au Carmel ; le cardinal présidait la cérémonie sous un dais élevé devant le maître-autel. Masaniello portait un magnifique costume de drap d'argent que l'archevêque lui avait ordonné de revêtir sous peine d'excommunication. Le pêcheur s'était habillé sur la place en présence de tous, et tout le monde avait été

frappé de l'état de dépérissement où l'avait réduit la privation presque absolue de nourriture, de sommeil et de repos pendant cinq jours. « Ce modèle d'énergie virile, dit un témoin occulaire, pouvait à peine se mouvoir et se tenir debout, tant son épuisement était extrême. »

A la tête d'une cavalcade magnifique, qui eut lieu à travers les rues jonchées de fleurs, précédé d'un trompette qui criait : « Vive le roi Philippe IV et l'illustrissimo Masaniello! Vive Charles-Quint et le très fidèle peuple ! » le pêcheur arriva à l'église, où il assista au serment que fit, sur les Evangiles, le duc d'Arcos, d'observer la capitulation. Il prit la parole à son tour, remercia le peuple, déclara que sa mission était terminée, déchira publiquement les riches habits dont il était couvert, puis regagna à pied sa chaumière.

Cependant, sur l'invitation du vice-roi, il dut le lendemain se rendre au palais ; Masaniello n'accepta qu'avec la plus grande défiance et sur les instances réitérées du cardinal. Il se confessa même avant d'y aller. Il prit part au banquet qui avait été servi, et c'est à la suite de cette fête que la folie commença à se déclarer chez lui. Le duc avait-il fait verser à son convive un breuvage empoisonné, selon que l'affirme la croyance populaire, ou bien le pauvre poissonnier avait-il perdu la tête naturellement, par l'effet des émotions violentes auxquelles il venait d'être exposé : nous ne saurions trancher une aussi embarrassante question.

Ce qui n'est que trop certain, c'est que, dès ce moment, il donna de nombreux signes de démence. On le vit, les jours suivants, jeter des poignées de pièces d'or dans la mer, prononcer les harangues les plus insensées, ordonner aux nobles de venir lui baiser les pieds, pousser son cheval à travers la foule au risque de renverser des êtres inoffensifs, parcourir la ville à demi-nu en s'écriant : « Je suis le maître du monde et ne suis point obéi. »

L'enthousiasme qu'il avait provoqué chez le peuple subsistait cependant et, durant quatre jours encore tous ses ordres, mêmes les plus violents et les plus absurdes, furent exécutés. On avait pitié de lui, et parfois il trouvait des accents qui touchaient profondément les cœurs. « O mon peuple, s'écria-t-il un jour sur la place du marché, où il s'était vu tant acclamé, l'heure de l'ingratitude est venue pour toi, et pour moi l'heure de la mort. Est-ce là la récompense de mes services? » Puis, découvrant sa poitrine et mettant ses jambes à nu : « Voyez, ajoutait-il, ce que je suis devenu pour vous ; je n'ai plus que la peau sur les os ; je suis plus décharné qu'un squelette. Un feu intérieur me dévore ; je bois sans parvenir à apaiser la soif qui me brûle. Et vous songez à m'assassiner ! Ah ! vous ne savez pas ce qui vous attend ; ma mort, c'est votre ruine.... » A ces mots, on entoura le malheureux et on lui jura obéissance ; mais le mal était sans remède, et, dans la nuit du 15 juillet, on dut se saisir de sa personne et le ramener chez lui, priant, s'emportant et pleurant tour à tour.

Le lendemain, on célébrait la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. Tout à coup, on voit entrer Masaniello dans l'église; il était toujours vêtu de ses pauvres habits de pêcheur et avait l'air égaré; il monte en chaire et, un crucifix à la main, prononce un discours pathétique, dans lequel il dit que sa mort est proche, que ses ennemis sont là, qui le guettent et vont l'assassiner. Il s'écrie qu'il a tout fait pour alléger la misère du peuple, qu'il lui a sacrifié son existence; il supplie ceux qui sont présents de dire un *Ave Maria* à l'heure de son trépas et de se souvenir de celui qui les a tant aimés.

Toute l'assistance pleurait. L'archevêque, sous prétexte de faire prendre au malheureux un peu de repos, ordonna qu'on le transportât dans le cloître. Il était là depuis quelques instants, lorsqu'il s'entendit appeler du dehors. « Est-ce toi qui m'appelle, mon peuple, est-ce toi? Me voici. » Il se pencha en dehors de la fenêtre en disant ces mots; une arquebusade de bandits, apostés dans cette endroit par les agents du duc d'Arcos, le frappa de mort. Les assassins coupèrent la tête du pêcheur et la portèrent au vice-roi, pendant qu'on traînait son corps sur la claie.

Le parti populaire, glacé d'effroi, laissa, sans protester, le duc d'Arcos et sa cour cavalcader dans la ville et faire même célébrer des actions de grâces à la cathédrale. Le lendemain, cependant, un peu d'énergie revint aux Napolitains, et l'ancien enthousiasme se ranima. On retrouva la tête et le corps de Masaniello, on les mit sur un brancard qu'on couvrit

d'un manteau royal ; une couronne de laurier fut placée sur la tête et dans la main droite le bâton du commandement ; cinq cents prêtres et plus de quatre-vingt mille personnes suivirent le corps, qui fut inhumé, en grand cérémonial, dans l'église du Carmel. Telle fut la fin tragique du pêcheur d'Amalfi, roi absolu pendant huit jours, puis massacré comme un dangereux criminel et finalement honoré comme un saint.

L'émeute à laquelle Masaniello avait donné son nom ne lui survécut pas longtemps. Tout fut perdu par la rivalité de deux aventuriers bien différents qui se disputèrent quelque temps la faveur populaire : l'un, un seigneur français, brave et galant, le duc de Guise, accouru de Rome, dans l'espoir de nuire à l'Espagne ; l'autre, un bourgeois napolitain ambitieux, Gennaro Annese, qui espérait prendre la place de Masaniello.

Les Espagnols, avec le duc d'Arcos, possédaient encore, sauf la tour du Carmel, qui était au pouvoir de l'insurrection, les principaux points militaires de Naples, le château Saint-Elme et le château de l'Oeuf, tandis que le duc de Guise et Gennaro Annese se disputaient l'autorité dans la ville. L'un, visant la couronne, se faisait appeler le *doge de la République royale de Naples ;* l'autre, plus modeste, prenait le titre de *capitaine de la République napolitaine.* Tous deux recherchaient le secours de la flotte française qui était en vue, contrariaient mutuellement leurs entreprises contre les Espagnols, et luttaient de pièges et de trahisons, tantôt avec le poignard, tantôt avec le poison.

Tout cela ne pouvait être qu'à l'avantage de l'autorité espagnole, qui fut bientôt représentée, après la destitution du duc d'Arcos, par un nouveau vice-roi, le comte d'Ognate, et un général de renom, don Juan, frère de Philippe IV, appuyés tous deux d'une petite armée et d'une flotte. Déjà le vieux Genovino et la junte d'insurrection faisaient leur paix avec les Espagnols. Un coup de main hardi tenté contre les aventuriers et sur la ville réussit complètement. Le duc de Guise fut fait prisonnier en voulant se faire jour à travers les ennemis; Gennaro, l'armurier, demanda grâce; le peuple cria : *Vive le roi d'Espagne et vive don Juan!* l'archevêque Filomarino chanta un *Te Deum* dans la cathédrale; le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier s'accomplit comme de coutume, et, sauf l'abolition maintenue de la gabelle des fruits qui avait causé l'insurrection des pauvres lazzaroni, le gouvernement des vice-rois à Naples continua jusqu'à la fin de la domination espagnole comme auparavant.

VII

UN AUTODAFÉ A MADRID

à la fin du XVIIe siècle.

Nous avons montré le despotisme des monarques espagnols s'exerçant tantôt contre les plus grands personnages de la cour, tels qu'Antonio Pérez, tantôt contre le prince royal lui-même, l'infortuné don Carlos, puis contre les généreuses et libres populations des Flandres, poussées à la révolte par le féroce duc d'Albe, enfin contre les malheureux Napolitains, écrasés d'impôts, et s'insurgeant à la voix d'un simple pêcheur, Masaniello. Avant d'exposer à nos lecteurs le tableau navrant de la décadence et de la ruine complète de l'Espagne sous Charles II, nous devons essayer de leur dépeindre en traits saisissants les abominables exploits de l'inquisition, cette autre plaie sociale, qui, non moins que le despotisme, a contribué si largement, dans les siècles passés, aux incurables calamités de l'Espagne.

Le simple récit d'un *autodafé* qui eut lieu à Madrid, en 1680, servira, mieux que de longs discours, à faire connaître les passions intolérantes et sanguinaires dont étaient encore animées à cette époque toutes les classes du peuple castillan.

On avait fixé au 30 juin « le nouveau triomphe de la foi sur l'obstination judaïque, » ainsi que s'expriment les journaux du temps, et le 30 mai fut à dessein choisi pour faire les publications d'usage, car la fête de l'Ascension tombait sur ce jour-là en 1680.

A trois heures de l'après-midi, le grand étendard de la congrégation est hissé sur la porte de l'inquisiteur général. La façade de son palais avait été richement tendue, et des fenêtres grandes ouvertes sortait le bruit harmonieux des instruments, auquel répondaient les clarinettes et les cymbales d'une troupe de musiciens postés dans la rue.

Aussitôt, des divers points de la ville, on vit arriver les familiers et les dignitaires de la sainte inquisition. Ils marchaient à cheval, deux à deux, portant levée la *vare* de justice, vêtus d'habits somptueux, couverts d'or, eux et les harnais de leurs chevaux. Juan de Havasquez, ministre du saint office et premier majordome de la congrégation de Saint-Pierre, prit sur la porte l'étendard sacré, et la procession, se formant avec ordre, sortit pour parcourir les places de Madrid.

On s'arrêta dans les endroits les plus populeux de la ville, et Lucas Lopez de Moya, notaire du saint office, publia par la voix d'un crieur cet avis, tel que suit : « Sachent tous les habitants de la ville royale

de Madrid, que l'inquisition générale du royaume de Tolède célébrera un acte public de foi, sur la grande place de cette ville, le dimanche 30 juin de cette année, et qu'elle accorde à tous ceux qui y prêteront leur concours les indulgences dont les souverains pontifes lui ont accordé la dispensation. » Le roi, par un effet de sa diligente piété, se trouvait au balcon vitré du palais au moment où la publication était faite sur la place. Il avait quitté de bonne heure la reine, sa mère, Marianne d'Autriche, au Buen Retiro, pour venir donner ce religieux exemple à son peuple.

On employa le temps, entre la publication et la célébration de l'*auto*, à construire l'amphithéâtre et à réunir la compagnie des soldats de la foi. Cet amphithéâtre occupait toute la grande place de Madrid et s'adossait au palais des comtes de Barajas, dont le balcon devait servir de tribune à Leurs Majestés. Sur les gradins, il y avait place pour toute la noblesse, les bourgeois et une partie du peuple ; les fenêtres du palais Barajas étaient disposées pour la cour ; à gauche s'élevait le trône du grand inquisiteur, et en face du roi, pour qu'il pût mieux les voir, deux cages en barreaux de fer, qui devaient recevoir les condamnés un à un pendant la lecture de leurs sentences.

Quant à la compagnie des soldats de la foi, elle était formée de volontaires. C'étaient les plus honnêtes et les plus estimés d'entre les artisans, qui s'offraient à en faire partie. Ils s'armaient à leurs frais, s'habillaient de gala et trouvaient dans l'honneur de ce service, la rémunération de leurs dépenses. Ils étaient 250,

et leur porte-étendard, Juan Dominguez, recevait, comme un surnom d'honneur, le titre de don Pedro de Castille.

Le 28 juin, la compagnie marcha en bon ordre vers la porte d'Alcala. Une grande quantité de fagots y avait été préparée par ordre du marquis d'Ugéna, corrégidor de la ville de Madrid. Chacun des soldats se chargea d'un fagot, et la compagnie se dirigea vers le palais du roi. Le capitaine monta dans la chambre de Sa Majesté, portant sur son bouclier un petit fagot proprement fait, de forme régulière et le donna au duc de Pastrana, grand chambellan, qui le mit sous les yeux de Sa Majesté. Le roi le prit entre ses mains royales et le plaça lui-même entre celles de la reine, Louise Marie de Bourbon, puis le rendit au duc de Pastrana, en lui ordonnant de dire en son nom au capitaine qu'il voulait que ce fagot fût le premier qu'on allumât.

Tel était le zèle insensé qui donnait alors le change à des nations tout entières sur leurs féroces instincts, qu'aux approches d'un autodafé, le nombre des familiers de l'inquisition s'accroissait toujours dans une proportion considérable. C'était là pour le saint office l'époque des grandes recrues. Chacun voulait tremper le bout de son doigt dans le sang des victimes, participer aux indulgences et porter la croix verte sur la poitrine. C'était plus qu'une décoration ordinaire, signe de la valeur ou de la noblesse, c'était surtout, dans l'opinion du temps, l'insigne des gens de bien. On raconte que, pendant les trente jours qui précédè-

rent l'autodafé de 1680, l'habit et la croix de familier furent demandés par 1800 bourgeois et par 85 des plus grands seigneurs du royaume, grands d'Espagne, ducs, comtes, marquis, etc. Les dames elles-mêmes, quoiqu'elles ne pussent avoir le titre de *cruce signatos* (marqués de la croix), voulurent néanmoins porter les insignes de l'inquisition, et, le 30 juin 1680, la croix verte resplendissait à leur corsage, au milieu des perles et des diamants, et se montrait jusque dans les tresses de leurs noires chevelures.

La veille, 29 juin, il y eut grande procession par la ville des croix blanches et vertes, qu'on alla finalement planter sur le bûcher. Après un interminable défilé de tous les officiers de l'inquisition, des magistrats municipaux, des soldats de la foi, des ordres religieux, nous voyons avec tristesse de longues lignes d'enfants élevés dans les écoles et les couvents, auxquels on croyait qu'il était utile de faire contempler cet affreux spectacle.

Le porte-étendard de cette procession lugubre n'était rien moins que le duc de Medina-Cœli, premier ministre de Sa Majesté. L'étendard avait été brodé d'or et de perles aux frais du duc excellentissime, qui en fit ensuite présent à la congrégation de San Pedro martyr. Les croix plantées sur le bûcher, chacun se retira ; mais le soir, à dix heures, don Antonio Zumbrano de Balanos, doyen de l'inquisition, descendit dans les cachots, et, après avoir fait donner à manger aux condamnés, lut à chacun d'eux sa sentence.

Cette journée du 30 juin, si désirée du peuple, se

leva enfin, et, à trois heures du matin, on commença à revêtir les condamnés de leurs habits de pénitents. Cette opération dura deux heures. La procession se composait de 120 coupables. Il y avait 21 pénitents à livrer au bras séculier ; 11 condamnés qui avaient fait ce qu'on appelle l'abjuration *de levi ;* 54 judaïsants réconciliés, vêtus du *sanbenito* et soumis à diverses peines ; enfin 34 effigies représentant les condamnés qui étaient morts dans les prisons ou les tourments.

La procession, suivie de tout ce que Madrid renfermait de dignitaires et de personnages vénérables, employa plusieurs heures à parcourir les carrefours et les rues. Les terrasses et les balcons regorgeaient de spectateurs. Quand les condamnés arrivèrent, exténués de fatigue, à l'amphithéâtre, le grand inquisiteur, montant sur son trône, revêtit les habits pontificaux et commença la cérémonie par la prestation du serment du roi. « Jurez-vous, disait l'inquisiteur, de poursuivre les hérétiques, d'assister le saint office et de châtier les perturbateurs de l'Eglise chrétienne, sans égard pour les personnes, de quelque rang et condition qu'elles soient ? » Le roi, la main sur l'Evangile, répondait : « Je le jure sur ma foi et ma parole de roi. »

Les officiers municipaux de la ville de Madrid, se levant ensuite, prononcèrent un serment analogue, puis une acclamation formidable, s'élevant de toute la ville, répondit : *Amen*. La messe fut célébrée ensuite dans l'amphithéâtre avec le cérémonial d'usage et le

révérend père Francisco Navarro, prédicateur de Sa Majesté, débita un lourd et emphatique sermon.

Après cela, le grand inquisiteur fit signe de lire les sentences et de faire monter les condamnés dans les cages de fer d'où ils devaient les entendre. Aux condamnés destinés à êtres livrés au bras séculier, c'est-à-dire à être brûlés vifs, on donnait une tunique sur laquelle étaient peints des dragons et des diables attisant le feu sous des os en sautoir. A ceux qu'attendaient le fouet, les galères, etc., un vêtement parsemé de flammes renversées ; aux autres, qui devaient en être quittes pour l'exil et la confiscation des biens, le *sanbenito*, c'est-à-dire un grand scapulaire en toile jaune et noire sur lequel était peinte une croix devant et derrière, qu'ils devaient porter par-dessus leurs habits pendant de longues années. La plupart d'ailleurs étaient bâillonnés pour prévenir les cris et parfois les imprécations que la souffrance leur eût arrachés.

Ce ne fut qu'à dix heures du soir que la lecture des sentences fut terminée, et depuis cinq heures du matin les malheureux étaient donnés en spectacle. Cependant toute la sympathie du public était pour le roi, qui n'avait pas voulu quitter un moment sa tribune, même pour prendre quelque nourriture.

Quand la dernière sentence de mort fut prononcée, Sa Majesté demanda tranquillement si elle devait rester encore. Là se bornaient les fonctions de l'inquisition, et le grand inquisiteur remonta dans sa litière, tandis que le roi reprenait en carrosse le chemin de

son palais. Mais le peuple demeura sur les lieux pour assister au supplice.

Sur le bûcher, vingt et un poteaux étaient dressés; on y avait ajouté des carcans pour étrangler, par grâce, les condamnés qui témoigneraient du repentir. Cinq seulement furent les objets d'une telle faveur; les autres furent tous brûlés vifs. Les bourreaux alimentèrent le feu jusqu'au matin; puis, tout se termina au son des cloches et à la grande joie des fidèles de Madrid.

VIII

CHARLES II D'ESPAGNE

Lente agonie d'un roi et d'un peuple.

I

Cette terre d'Espagne, jadis si féconde en héros et en grands politiques, semble au XVIIe siècle frappée de stérilité. Elle ne produit plus que des hommes incapables et tels qu'il s'en trouve toujours pour hâter la chute des grands empires. Sous Charles-Quint, le mal avait déjà commencé. La Flandre, l'Italie, le Nouveau-monde offrent une proie facile aux aventuriers de tout rang et absorbent ce qu'il y a de plus énergique dans la race espagnole. Les expéditions lointaines continuent sous Philippe II, qui dissipe inutilement d'immenses trésors et dépeuple les campagnes.

C'était le plus puissant et le plus riche des princes de son temps et c'est de lui qu'on avait dit, en faisant

allusion à ses riches possessions du Pérou et du Mexique, que le soleil ne se couchait jamais sur ses états. Pour maintenir dans l'obéissance tant de nations différentes, Philippe II disposait d'une armée de vétérans éprouvés, réputés la première infanterie de l'Europe et commandés par de grands capitaines : don Juan d'Autriche, frère naturel du roi, le duc d'Albe et le prince de Parme. L'Espagne était florissante par son agriculture, par son industrie et par son commerce ; sa marine marchande était alors supérieure à celle de la France et même à celle de l'Angleterre. Sa littérature servait de modèle aux étrangers, et ce fut pendant assez longtemps une mode en France et en Angleterre d'envoyer les jeunes gens des familles distinguées à Madrid, pour s'y former aux belles manières et à la politesse castillane.

Mais le souffle empesté du fanatisme et de l'absolutisme dessèche rapidement les sources de la vie d'un peuple, et les quarante-deux ans du règne de Philippe furent le commencement de la décadence irrémédiable dans laquelle l'Espagne est tombée depuis. Les Aragonais ayant voulu se soustraire à l'arbitraire des jugements du roi et au joug de l'inquisition, les armées castillanes noyèrent la révolte dans des flots de sang, et le sombre silence d'un gouvernement de prêtres régna sur toute l'Espagne. La pesanteur de l'oppression ayant poussé au désespoir les Mauresques des environs de Grenade, Philippe saisit avec joie ce prétexte pour convertir de force, exterminer ou expulser environ trois millions de ses sujets les plus

industrieux. Les principes de la Réforme s'étaient répandus aussi en Espagne et y comptaient bon nombre d'adhérents dans les classes instruites et au sein même du clergé : l'inquisition fut chargée d'extirper ces germes, et elle les noya, en effet, dans le sang d'un grand nombre de victimes.

Les villes avaient perdu leurs privilèges, et la noblesse son influence. Les cortès ne s'assemblaient plus qu'à de rares intervalles et seulement pour la forme. Acceptant sans les discuter les volontés royales, elles n'étaient plus que des chambres d'enregistrement. Ruinées par la vie de cour et par les dépenses nécessaires pour soutenir un luxe extravagant, la plupart des grandes familles ne comptaient plus pour vivre que sur les grâces royales, les emplois richement rétribués ou les gouvernements des provinces éloignées. De leur ancienne grandeur, il ne leur restait plus qu'un orgueil stérile et une avidité insatiable.

La paresse, si naturelle aux peuples du Midi, était d'ailleurs encouragée par le préjugé qui voit dans le travail un signe d'infériorité et de dégradation. Le noble qui faisait de l'industrie ou du commerce perdait le droit de porter les armes. Quiconque avait exercé le métier de tanneur n'était admis dans aucun monastère. Payer l'impôt était un déshonneur, et celui qui subissait cette humiliation, flétri du nom de *pechero*, ne pouvait devenir ni membre des cortès, ni corrégidor, ni alcade. Chacun achetait la noblesse pour avoir le droit de s'enrichir par des emplois lucratifs, et,

comme il suffisait de trois cents ducats pour acquérir un majorat, on voyait sans cesse augmenter le nombre des terres qui devenaient inaliénables ou stériles. Quant à l'industrie, elle était toute aux mains des étrangers ; ils en avaient accaparé à peu près les cinq sixièmes en Espagne, les neuf dixièmes dans le Nouveau-monde. Il en résultait que les trésors arrachés avec tant de peine au Mexique et au Pérou ne faisaient que passer dans les mains des Espagnols, pour aller enrichir les étrangers qui les nourrissaient, les habillaient et les dépouillaient.

De tout cet ensemble de choses était résultée une dépopulation sans exemple, qui avait réduit l'Espagne de dix millions d'habitants qu'elle comptait sous Philippe II, à six millions seulement vers la fin du XVIIe siècle. D'année en année, les maisons, les villages, les villes tombaient en ruines ; les mariages devenaient de plus en plus rares. Les cortès, dans une adresse au roi, en 1619, déclarèrent qu'il était évident que, si les choses continuaient ainsi, on manquerait bientôt d'habitants pour les maisons, de laboureurs pour les champs, de marins pour la marine. Jamais, depuis la décadence de l'empire romain, un tel cri d'alarme n'avait été jeté. Madrid, qui possédait au XVIe siècle 400 000 habitants fut réduite à 180 000 au XVIIe siècle. Dans son pittoresque voyage en Espagne, Mme d'Aulnoy dit que les environs de la capitale ressemblaient à un désert. Séville perdit le cinquième de sa population en cinquante ans ; on compte plus de 300 villages ruinés

en Castille, 200 près de Tolède et 1000 près de Cordoue.

Cet épuisement de la population n'eut pas seulement pour cause l'expulsion des Maures, « la plus sauvage et la plus barbare mesure que jamais gouvernement ait prise, » au jugement de Richelieu ; mais encore l'émigration américaine, qui coûta, suppose-t-on, à l'Espagne plus de 30 millions d'habitants ; 30 millions qui n'étaient pas le superflu des villes trop peuplées, mais des hommes dont les bras étaient nécessaires dans un pays tombé de la prospérité dans la misère.

Outre l'émigration, la vie monacale dessécha, elle aussi, dans une proportion incalculable, les sources de reproduction de ce malheureux pays. Il y avait 20 000 prêtres et moines à Pampelune et à Calahora. On ne comptait pas moins de 9000 monastères et 928 couvents dans tout le royaume. A la fin du XVIIe siècle, on calcula que, sur une population de six millions, il y avait près de 200 000 célibataires oisifs, tant prêtres et moines que religieux.

On conçoit combien la vie devait être précaire et difficile dans un pareil pays. Mme d'Aulnoy nous raconte que dans les auberges de ce temps on ne parvenait à sa chambre qu'au moyen d'une échelle en guise d'escalier ; les ustensiles de table y étaient fort rares ; il n'y avait généralement qu'une seule tasse dans toute la *posada*, et chacun y buvait à son tour ; lorsque les muletiers arrivaient avant vous, il fallait attendre la fin de leur repas, ou donner tous l'acco-

lade à la même cruche. Lorsque vous vouliez souper, il fallait payer d'avance votre écot, afin que l'hôtelier pût aller aux provisions. Des dortoirs où se trouvaient trente lits les uns à côté des autres étaient destinés aux dames ; et si elles voulaient éviter le contact de la société déguenillée que l'hôtelière ne manquait jamais d'amener avec elle dès que les voyageuses étaient couchées, on exigeait d'elles le prix des trente lits.

Pour éviter d'entrer dans ces épouvantables *parados* ou *posadas*, où la vue de la cuisine sans cheminée donnait une idée anticipée de l'enfer, il fallait acheter des provisions toutes préparées et dîner dehors ; la viande, cuite sur des tuiles rouges, ou rôtie au moyen d'une corde suspendue à une tringle en travers d'un brasier, produisait des exhalaisons infectes. Les bouchers de Madrid, de crainte d'être volés par la foule avide et affamée, vendaient la viande enfermés dans une espèce de forteresse. La vente du pain donnait lieu à des rixes et à de violents désordres ; chaque jour plusieurs hommes y perdaient la vie ; pendant un certain temps, le pain était si rare que l'ambassadeur anglais, Stanhope, fut obligé, pour faire délivrer vingt-quatre livres de pain à ses domestiques, de se procurer un ordre formel du corrégidor de Madrid. Il envoyait chercher ce supplément à Vallégas, situé à deux lieues de la capitale, et faisait donner à ses gens une escorte d'hommes armés pour les protéger jusqu'au retour.

La vue seule des aliments était une séduction si

irrésistible que chacun volait ce qu'il pouvait en attraper. Les boulangers se barricadaient comme les bouchers, et il y avait une telle presse devant leurs maisons, que cinq femmes furent un jour étouffées dans un rassemblement. M. Stanhope assure néanmoins que, dans ces moments de disette, la misère était encore plus grande dans la campagne qu'à Madrid, et que 20 000 habitants des provinces arrivèrent dans la capitale, dénués de tout et résolus, comme moyen d'existence, à voler ou à mendier. Une bonne partie de la population rurale mourut de faim, et son triste sort ne laissa aucune trace dans l'histoire.

Caballeros et hidalgos (nobles et grands) vivaient uniquement de chocolat, d'oignons, d'ail et de pois chiches. N'ayant point le moyen ni la possibilité de faire préparer leur repas chez eux, ils le prenaient dans les cuisines publiques en plein air. Un œuf et quelques oignons composaient un menu digne d'un duc. Le duc d'Albuquerque dînait habituellement avec un pigeon et un œuf, et cependant il possédait cent-vingt douzaines d'assiettes d'argent, cinq cents grands plats et autant de petits, plus quarante échelles d'argent pour monter jusqu'au dernier rayon des étagères gigantesques qui contenaient ses merveilleuses richesses. Toute la noblesse espagnole, au reste, tenait à honneur d'avoir une quantité de vaisselle plate et une quantité de bijoux, et telle grande dame, qui ne mangeait souvent pas à sa faim, étincelait de diamants de la tête aux pieds dans les fêtes de la cour ou dans les cérémonies publiques.

La famine continuant ses ravages dans le pays, la maison et la table du roi se ressentirent, comme les autres, de la détresse universelle. « Personne écrit Mme de Villars, l'ambassadrice de France, personne ne faisait crédit de cinq réaux (50 centimes), même à un personnage royal. » Le roi empruntait pour payer le repas de ses gens, repas qui manquait souvent. La cour, faute d'argent pour le voyage d'Aranjuez, était quelquefois condamnée à rester tout l'été à étouffer dans Madrid. Enfin, les domestiques, fatigués de ne plus recevoir de salaires, désertèrent le palais ; les grooms, auxquels on devait deux ans de gages, s'enfuirent un beau jour emportant leurs livrées, et laissant les chevaux du roi dans leurs écuries, sans palefreniers et sans fourrage.

Des officiers encore au service tendaient la main dans les rues. Les simples soldats avaient sur le dos tout ce qu'ils possédaient de linge et de vêtements ; point de bas aux pieds ; leurs souliers étaient en cordes et l'étoffe de leurs habits semblait un tissu d'étoupes. Souvent, poussés par la faim aux dernières extrémités, ils désertaient pour aller grossir les rangs des bandits qui ravageaient le pays. En place de la célèbre *Armada*, le pays ne possédait, en fait de marine, que douze à quinze bâtiments à moitié vermoulus dans les ports, et l'art de la construction navale était perdu. Tel était l'état de décadence de ce malheureux pays qui naguère avait pris pour devise cette orgueilleuse légende : *Lorsque l'Espagne remue, la terre entière tremble.* Celle de Philippe IV,

de[illegible]ée, mérite aussi d'être rappelée : *Tous contre nous* [illegible]*us contre tous ;* ce qui n'empêcha pas, à la fin de [illegible] règne, que l'Espagne ne commençât à redouter [illegible]retour des Maures.

II

Le dépé[illegible]ement de l'Espagne à cette époque est stéréotypé[illegible] une manière frappante dans l[illegible]ie et la condition [illegible]isérable de Charles II ; et la d[illegible]mposition anti[illegible]pée du cadavre de ce dernier des [illegible]sbourg espag[illegible]s, semble une image frappante de [illegible]issolution [illegible]duelle de son royaume.

[illegible]arles a peut-être été jugé trop sév[illegible]ment par [illegible] historiens, qui n'ont vu que les [illegible]urs de son [illegible]gne ; ses portraits nous le mon[illegible]usé avant l'âge ; c'est le dernier représentan[illegible]e race qui s'éteint. Petit de taille, avec de[illegible]s yeux bleus, des cheveux blonds, un[illegible] blanc et des traits délicats, il [illegible]ait [illegible] agréable, sans le développement ex[illegible] la mâchoire inférieure, ce signe caractéristique de la maison d'Autriche, et surtout sans cet air d'incertitude qu'accuse toute sa physionomie.

Né en 1481, quatre ans avant la mort de son père Philippe IV, ce faible rejeton royal était si frêle et si délicat qu'on fut obligé de le mettre dans une boîte de coton ; on lui laissa sa nourrice jusqu'à quatre ans ; il fut élevé sur les genoux des dames du palais jusqu'à dix ans, époque à laquelle il commença seulement à marcher, en s'appuyant sur les épaules de ses *menins*

ou pages. Plus tard, la conformation de sa bouche ne lui permettant pas de mâcher ses aliments, il ne digérait qu'à force de remèdes. Il avait souvent de longues défaillances, et plusieurs fois par an des courriers allaient porter à toutes les cours de l'Europe des nouvelles de sa mort. Ces crises étaient cependant suivies de rétablissements inespérés, et le malade, qu'on croyait à toute extrémité, retrouvait subitement assez de forces pour suivre à pied pendant toute la journée une partie de chasse ou une procession. Il est vrai que ces efforts, faits pour tromper le peuple et le rassurer sur la santé du souverain, amenaient le plus souvent de terribles rechutes.

Le caractère de Charles II se ressentait naturellement de ses dispositions physiques. Sous la tutelle de sa mère, Marie-Anne, sœur de l'empereur Léopold, Charles fut élevé loin de tout travail, au milieu de femmes frivoles et superstitieuses ; il ne connut jamais ni les affaires, ni les hommes et resta toujours enfoncé dans une dévotion étroite, qui le soumettait à l'ascendant de son confesseur. Son tempérament le portait à l'inaction, et il traînait partout une indifférence pleine d'ennui. Pendant toute sa vie, les soins du gouvernement lui furent insupportables ; quand, par hasard, il assistait au conseil, il passait son temps, comme un écolier ennuyé, à regarder la pendule, qui ne lui paraissait jamais aller assez vite.

Charles II conserva longtemps l'aversion du sexe féminin ; dès qu'il apercevait une femme d'un côté, il fuyait de l'autre. Avec de semblables dispositions, on

pouvait le croire voué à un célibat éternel. Néanmoins, sa constitution s'étant formée d'une manière inattendue vers l'âge de dix-sept ans, son oncle don Juan lui persuada qu'il devait se marier, et obtint pour lui la main d'une nièce de Louis XIV, la princesse Louise d'Orléans, dont un ravissant portrait en miniature avait gagné le cœur du jeune monarque espagnol.

Passer de la cour de France dans la cour de Madrid, c'était tomber dans une sorte de prison, et l'infortunée princesse française le sentit douloureusement. Plus de bals, de soirées, de levers, de couchers, de toilettes, de spectacles, mais des chasses d'un caractère horrible, des promenades poudreuses, parfois des autodafés ou d'insupportables visites dans les couvents. Charles II semblait aimer beaucoup sa femme, mais son affection n'allait pas jusqu'à la soustraire à la tyrannie odieuse de l'étiquette, qui régnait de temps immémorial à sa cour.

Ainsi, bien qu'on ne pût rien voir des fenêtres du palais que le ciel bleu et la cour déserte, la *camarera* (première dame d'honneur) n'en interdit pas moins cette innocente distraction à la reine. Le rire lui était également défendu. « La reine n'ayant pu se défendre de rire un jour à dîner des bouffonneries de son nain, on l'avertit que cela n'était pas séant à la reine d'Espagne et qu'il fallait être plus sérieuse; elle leur dit qu'elle ne pouvait s'en empêcher, et qu'on avait tort de les lui faire voir si on ne voulait pas qu'elle en rît. »

Voici maintenant quelques-uns des plaisirs de cette

cour lugubre : « Il y eut hier, dit Mme d'Aulnoy, la plus célèbre fête de taureaux qui se soit vue depuis plusieurs règnes. Il y eut six *grands* ou *fils de grands* qui furent tauréadors. Je pensai mourir dans la première heure ; mourir est un peu trop dire, mais j'eus une émotion et un si violent battement de cœur que je crus n'y pouvoir résister, et je me levais du balcon où j'étais, lorsque M. de Villars me dit que pour rien au monde il ne fallait faire une telle faute. C'est une épouvantable beauté que cette fête.... Si j'étais roi d'Espagne, jamais on n'en verrait. »

Après ces plaisirs d'une *épouvantable beauté*, il en vient d'autres mille fois plus cruels et plus affreux encore : « Il y aura une autre fête le 30 de ce mois, dont je vous ferai une ample relation. Vous la trouverez bien extraordinaire ; elle ne se fait que de cinquante en cinquante ans ; on y brûle beaucoup de juifs, et il y a d'autres supplices pour des hérétiques et des athées ; ce sont des choses horribles. Puis encore : « Je n'ai pas eu le courage d'assister à cette » odieuse exécution de juifs, ce fut un horrible spec- » tacle selon ce que j'en ai entendu dire. »

Le pauvre et laid maniaque entre les mains duquel l'Espagne semblait destinée à périr, le dernier des Habsbourg espagnols, faisait de son mieux pour amuser la reine, mais sans chances de succès, car ce ne pouvait être très récréatif à l'âge de Marie-Louise de jouer pendant des heures aux jonchets et autres jeux où l'on peut perdre une pistole avec un malheur extraordinaire.

La jalousie du roi et de la *camarera* à l'égard des Français était illimitée. Tout ce qui était français excitait la haine de Charles : les chiens même que la reine avait amenés avec elle, ne trouvaient pas grâce devant ses yeux ; il ne pouvait les souffrir, et lorsqu'il les voyait il s'écriait : *fuera, fuera, peros frances* (hors d'ici, chiens français). Un pauvre mendiant français ayant un jour osé demander l'aumône à la reine à la porte de l'église, le roi faillit le tuer sur place. Une autre fois, deux gentilshommes hollandais, habillés à la française, ayant salué la reine, le roi furieux leur fit dire qu'il ne leur arrivât plus à l'avenir de se ranger du côté de la reine.

A défaut d'enfants, la jeune reine prodiguait ses témoignages d'affection aux bêtes qu'elle avait amenées de France, entre autres à deux perroquets, qui parlaient français et qu'elle chérissait particulièrement. La duchesse de Terra Nova, sa *camarera*, petite-fille de Fernand Cortez et non moins gallophobe que le roi, profita un jour d'une promenade de la reine pour faire tordre le cou aux deux perroquets. A peine de retour au palais, la reine commença comme d'habitude à demander ses oiseaux et ses chiens ; au mot d'*oiseaux*, les demoiselles d'honneur glacées d'épouvante se regardèrent sans mot dire. On lui apprit cependant la vérité ; mais lorsque la *camarera* vint pour baiser la main de la reine comme à l'ordinaire, Marie-Louise, à bout de patience, lui appliqua sur les joues deux soufflets énergiques. Indignée d'un tel affront, l'héritière de Fernand Cortez

convoqua quatre cents de ses dames pour aller à leur tête demander raison au roi d'un si cruel outrage. Charles promit de ne pas laisser sans réprimande la conduite de la reine, mais, au premier reproche, Marie-Louise l'arrêta en lui disant : « C'est un caprice de femme dans une situation intéressante, » et le roi et la *camarera* durent se contenter de cette réponse. Bientôt après, Marie-Louise, à force d'instances, obtint de son royal époux le renvoi de la duchesse Terra Nova, qui fut remplacée par la duchesse d'Albuquerque, laquelle adoucit un peu l'esclavage de la reine.

Croirait-on que cette première *camarera*, inflexible à l'endroit de l'étiquette, exigeait que, suivant l'usage, la reine fût toujours couchée à huit heures et demie ? Dans les premiers temps de son séjour en Espagne, lorsque Marie-Louise n'était pas encore complètement courbée sous le joug de cette superbe duègne, et qu'il lui arrivait de n'être pas absolument prête à l'heure règlementaire, ses femmes, sans attendre même qu'elle eût fini de souper, la prenant pour ainsi dire d'assaut, l'une la décoiffant, l'autre la déchaussant, l'obligeaient ainsi à se coucher, « ayant encore le morceau au bec, » comme dit Mme de Villars.

Grâce à l'intervention de la duchesse d'Albuquerque, le roi accorda à la reine un peu plus de liberté ; on lui permit, contrairement à tous les usages espagnols, de ne se coucher qu'à dix heures et demie, et de monter quelquefois à cheval. Cela ne suffisait pas néanmoins pour dissiper l'ennui du palais et rendre plus respi-

rable et plus léger l'air étouffé de cette cour. « L'ennui du palais est affreux, écrit encore Mme de Villars, et je dis quelquefois à cette princesse, quand j'entre dans sa chambre, qu'il me semble qu'on le voit, qu'on le sent, qu'on le touche, tant il est répandu épais. »

La vie de la reine tenait à la fois du harem et du couvent. Rien n'était plus triste que ses plaisirs, si toutefois on peut appeler ainsi des promenades dans des voitures dures et lourdes, dont les rideaux étaient toujours fermés, et des autodafés sanguinaires et sauvages dans lesquels elle n'aurait osé intervenir en rien. Un jour, parmi les victimes condamnées à monter au bûcher, se trouva une jeune fille d'une beauté merveilleuse. Cette pauvre infortunée ne voulait pas mourir, et, se tournant vers la reine, elle demandait grâce en disant : « Grande reine ! votre présence royale n'apportera-t-elle point quelque changement à mon sort? Considérez ma jeunesse et ce que je souffre pour une religion que j'ai sucée avec le lait de ma mère ! » Marie-Louise pâlit et détourna les yeux. Ajoutez à tout cela que la malheureuse femme fut obligée de renvoyer toute sa maison française, y compris le médecin qu'elle avait amené avec elle ; enfin, une intrigue montée contre l'ambassadrice, Mme de Villars, aboutit au rappel de l'ambassadeur, et alors la pauvre reine se trouva complètement seule, livrée à un ennui qui devait abréger ses jours. Elle mourut au bout de dix ans de mariage, non sans de forts soupçons d'empoisonnement.

Après avoir perdu sa femme bien-aimée, le pauvre

roi dépérit journellement, et sa vie ne fut plus, au physique et au moral, qu'une longue léthargie. Le désir d'avoir un successeur le décida néanmoins, sur les instances de la reine-mère et de son conseil, à contracter un second mariage. On lui fit épouser Marie Anne de Neubourg, sœur de l'impératrice d'Allemagne ; mais sa mélancolie était incurable, et l'ambassadeur d'Angleterre nous trace de lui, à cette époque, un tableau repoussant :

« Les chevilles et les genoux de Sa Majesté enflent; ses paupières sont rouges et gonflées; son teint est jaune verdâtre; le peu de cheveux qui lui restent autour de la tête, car il est entièrement chauve, ont été rasés dans une de ses maladies. Il a, malgré sa mauvaise santé, un appétit extraordinaire; il avale les aliments sans les triturer, car sa mâchoire inférieure, comme celle de Charles-Quint dans un âge plus avancé, est si éloignée de l'autre, que ses deux rangs de dents ne peuvent matériellement se rejoindre. »

On essaya de ranimer un peu ses sensations par des bouffons, des nains, des combats de taureaux; mais il était désintéressé de tout et promenait au hasard un regard vague et hébêté. Continuellement tourmenté par des visions, il se faisait veiller la nuit par trois moines, chargés de chasser les fantômes. Il se croyait une victime de la sorcellerie, et attribuait sa maladie à un breuvage qu'on lui aurait fait prendre, breuvage composé de chocolat et de cervelle humaine.

Enfin, Charles II n'échappa pas à la monomanie

funèbre qui, depuis plus de deux siècles, avait atteint tous ses ancêtres : Jeanne-la-Folle qui, prétend-on probablement à tort, refusa longtemps de perdre de vue le catafalque de Philippe-le-Beau, son époux; Charles-Quint, qui se donna le spectacle de ses propres funérailles; Philippe II, qui, au moment d'expirer, se fit apporter une tête de mort et posa sur cette tête la couronne royale; Philippe IV, qui se couchait souvent dans la niche qu'il avait fait faire d'avance pour mettre sa bière au panthéon de l'Escurial. Quant à Charles II, il voulut contempler ses ancêtres dans la paix du tombeau, et fit ouvrir par ordre de temps et de succession tous leurs cercueils. Il donna peu de signes d'émotion devant les restes mortels de sa mère; mais lorsqu'il revit les traits encore charmants de Marie-Louise, de celle qui avait répandu un rayon de bonheur sur ses tristes jours, son cœur se brisa, les sanglots faillirent l'étouffer, et, les bras étendus, il s'écria : « Mi reyna, mi reyna (ma reine), avant un an je viendrai vous rejoindre ! »

Charles II montra cependant une dernière lueur de raison pour le règlement de sa succession. L'adresse et les manières séduisantes du prince d'Harcourt disposèrent le roi et la grandesse d'Espagne en faveur du petit-fils de Louis XIV, et le pape Innocent XII s'étant aussi prononcé dans ce sens, Charles prit assez hardiment sa résolution.

Vingt-huit jours après avoir signé ce testament, mourut le dernier des Habsbourg d'Espagne (1er novembre 1700); et au bout de quelques semaines, *le*

duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin de France, intronisait au delà des Pyrénées la dynastie des Bourbons, sous le nom de *Philippe V*. Mais cet événement, qui semblait menacer gravement l'équilibre européen, allait donner lieu à la plus terrible des guerres de succession qui eussent encore désolé l'Occident.

IX

LE COLLOQUE DE POISSY

La reine-mère, Catherine de Médicis, tenue à l'écart par les Guises depuis la mort de son mari, obtint la régence pendant la minorité de son second fils, Charles IX, alors âgé de onze ans. Antoine de Navarre qui, comme premier prince du sang, aurait eu droit à la régence, se contenta de la lieutenance générale du royaume et de la présidence du conseil, où devaient siéger désormais Condé, Coligny et d'autres partisans des idées nouvelles. Les Guises n'en étaient cependant pas exclus, mais ils se retirèrent néanmoins pour un temps dans leurs terres de Lorraine avec leur nièce, Marie Stuart, qui, bientôt après, s'embarqua pour regagner son orageux petit royaume d'Ecosse, en faisant à la France les adieux les plus douloureux.

Les Etats généraux, ouverts le 13 décembre 1560, à Orléans, puis transférés à Pontoise, Passy et Saint-

Germain, montrèrent en général peu d'accord; néanmoins l'élite de la bourgeoisie et l'élite de la noblesse s'entendaient pour manifester les dispositions les plus agressives contre le clergé. Ainsi, dès l'ouverture de la séance royale, à Saint-Germain, les princes du sang ne voulurent point permettre que les cardinaux fussent assis au-dessus d'eux, suivant la coutume, et les cardinaux de Lorraine, de Guise et de Tournon sortirent plutôt que d'abaisser le chapeau rouge devant les fleurs de lis. Quant au tiers-état, il se montra d'une hardiesse étonnante, proposant que les curés fussent élus par la commune, et qu'à leur tour, réunis à des notables laïques, ils prissent part à l'élection des évêques; allant même jusqu'à demander que le clergé n'eût plus la jouissance exclusive des biens ecclésiastiques, dont une partie serait réservée aux pauvres, aux hôpitaux, aux écoles, une autre à payer les dettes criantes de l'Etat. Enfin, les gens du tiers vont même jusqu'à dire au monarque : « Nous sommes d'avis, Sire, *que vous fassiez exposer en vente tout le temporel détenu et possédé par les gens d'Eglise*, sous la réserve d'une maison principale qui demeurera au bénéficier pour son habitation. » Plus tard la majorité de la noblesse et celle du tiers s'entendirent encore pour demander au roi la convocation d'un *concile national*, dans lequel les controverses religieuses seraient décidées conformément aux doctrines de l'Ancien et du Nouveau Testament, toutes persécutions étant dès ce moment absolument interdites.

En attendant la tenue du concile national *saint et*

libre, que réclamaient d'un commun accord les deux ordres laïques, le chancelier du royaume, l'Hospital, détermina la reine-mère à réunir à Poissy, sous le nom de *colloque*, une assemblée d'ecclésiastiques, catholiques et protestants. Ses décisions pourraient être un épouvantail à la cour de Rome, de même que les hardies propositions des Etats généraux devaient servir à maîtriser le parlement et le clergé. Une lettre adressée sur ces entrefaites au pape par la reine-mère et rédigée, dit-on, par l'évêque de Valence, Jean de Montluc, allait en même temps jeter la consternation dans la cour de Rome.

Catherine y représentait les dissidents comme tellement formidables par leur nombre et leur puissance, qu'il n'était plus possible de les détruire : elle avançait qu'aucun d'eux n'étant anabaptiste ou « libertin » et ne niant le symbole des apôtres, les amis de l'unité catholique souhaitaient qu'on les reçut dans la communion de l'Eglise, ou tout au moins qu'on discutât pacifiquement avec eux ; qu'il paraissait à propos, pour empêcher de nouvelles défections parmi les fidèles, d'ôter les images des autels et du sanctuaire, de retrancher les rites ajoutés au sacrement du baptême, de rétablir la communion collective sous les deux espèces, avec abolition des messes privées, de supprimer la fête du saint sacrement et de chanter les psaumes en langue vulgaire. Elle protestait que du reste on n'attaquerait pas l'autorité du saint-père et qu'on ne changerait rien à la doctrine dans le colloque projeté.

La terreur était dans le clergé et volait jusqu'à Rome, d'où le pape, Paul IV, s'empressait d'expédier un de ses légats les plus habiles, le cardinal de Ferrare, chargé de regagner à tout prix Catherine et de rompre le colloque. Le légat, en fin politique, jugeant inutile de s'opposer à l'ouverture des conférences de Poissy, les laissa s'engager avant d'arriver à la cour, réservant tous ses efforts pour empêcher qu'elles n'aboutissent.

Quant au clergé français, il s'indignait vivement et bruyamment à la pensée de voir siéger à côté de lui les apôtres de la réforme, les coryphées du mouvement de Genève. « C'est remettre en dispute tous nos articles de foi ! s'était écrié le vieux cardinal de Tournon ; c'est nous « appareiller » à ces ministres intrus qui n'ont pas reçu l'imposition des mains par succession de la primitive Eglise ! » Mais l'opposition des prélats s'apaisa lorsque, au grand étonnement de chacun, on vit le cardinal de Lorraine se prononcer pour le colloque. Connaissant les dissidences qui séparaient les deux grandes sectes protestantes, il se proposait d'enlever aux protestants français l'appui des luthériens allemands, en demandant à ceux-ci d'envoyer quelques-uns de leurs docteurs les plus distingués, qui ne manqueraient pas d'attaquer vivement les pasteurs calvinistes et les discréditeraient devant l'opinion.

Les réformés, se rappelant ce qu'avaient été les disputes religieuses à Zurich, à Genève et en d'autres endroits de la Suisse et de l'Allemagne, voulaient que

leurs docteurs traitassent avec les prêtres d'égal à égal, en prenant la Bible pour suprême arbitre de la controverse, et en accordant aux chefs de l'Etat le droit de prononcer en dernier ressort entre les partis. Ces demandes étaient en parfait accord avec celles que contenaient les cahiers des Etats généraux.

Mais les cardinaux et les évêques ne voulaient aucune égalité, n'acceptaient pas la Bible pour arbitre unique du débat et se réservaient de décider à eux seuls ce qu'il fallait admettre ou condamner. La reine-mère avait promis de vive voix à peu près tout ce que réclamaient les protestants, mais elle évita de s'engager par écrit.

Le roi de Navarre, chef du parti réformé, aurait voulu faire plaider la cause de la nouvelle religion par Calvin, pour la sûreté duquel les magistrats de Genève réclamèrent inutilement des ôtages. A défaut du réformateur, on manda son principal lieutenant, Théodore de Bèze, gentilhomme bourguignon qui, après s'être prononcé avec éclat pour la réforme, était devenu professeur de langue grecque à Lausanne, puis professeur de théologie, recteur de l'académie et pasteur à Genève. Après Théodore de Bèze, arriva, sur la foi d'un sauf-conduit, le fameux émigré florentin Pietro Vermiglio, dit *Pierre Martyr*, un des organisateurs de l'Eglise réformée d'Angleterre et alors chef de l'Eglise de Zurich.

Tels étaient les deux champions qu'Antoine de Bourbon opposait à ceux du catholicisme, le cardinal de Lorraine et Claude Despence, docteur de Sorbonne.

Bèze et Vermiglio n'avaient avec eux que onze ministres et vingt-deux gentilshommes, députés par les principales Eglises réformées de France. Du côté des catholiques, le synode se composait de six cardinaux, de trente-six archevêques et évêques et d'une foule de docteurs.

La première conférence publique eut lieu le 9 septembre 1561, dans le réfectoire des religieuses de Poissy, qui avait été disposé pour cette circonstance. Le roi en personne présidait l'assemblée, malgré les efforts des sorbonnistes pour que la reine-mère n'exposât point les « tendres oreilles » du jeune roi au poison de l'hérésie. Il était accompagné de son frère, des princes, du conseil privé, etc. Ce fut lui qui ouvrit la séance par quelques mots simples et convenables à son âge. Le chancelier de l'Hospital prit ensuite la parole, exposa le but et l'objet de l'assemblée et montra qu'un concile œcuménique étant devenu impossible par le refus d'une partie des princes chrétiens, c'était aux membres de cette assemblée, réunis en concile national, à porter remède aux discordes religieuses qui troublaient le royaume, et à prescrire la réforme des abus qui avaient pu se glisser dans la doctrine aussi bien que dans les mœurs. Il engagea les prélats à « faire accueil en toute douceur à ceux de la nouvelle religion, chrétiens et baptisés comme eux, » et leur rappela la grandeur des devoirs qui résultaient pour eux de ce qu'on les laissait juges dans leur propre cause.

Ce discours conciliant excita une sourde irritation

parmi les ultra-catholiques ; et cependant les dernières paroles de l'Hospital annonçaient que le roi avait rejeté la requête que les ministres de l'Evangile lui avait adressée le 17 août précédent, et dont le premier article demandait précisément que les évêques, abbés et autres ecclésiastiques ne fussent point juges, attendu qu'ils étaient parties. Ce refus était un grand point de gagné pour la cause du catholicisme.

Après le discours du chancelier, on introduisit les ministres et les députés des Eglises réformées. Bèze et ses compagnons, avant d'exposer leur doctrine, tombèrent à genoux, et Bèze récita à haute voix une fervente et belle prière pour implorer les lumières et les bénédictions du ciel. On l'écouta avec autant d'émotion que d'étonnement [1].

Après avoir remercié le roi de la faveur qu'il avait accordée aux réformés de pouvoir se justifier devant lui, il s'adressa aux prélats et les supplia au nom du grand Dieu qui sera le juge de tous, de se joindre à lui, non pour se livrer à de vaines discussions, mais pour découvrir la vérité. Dans un discours clair, méthodique, éloquent, plein de mesure et de convenance, au dire de l'historien H. Martin, il exposa les articles sur lesquels s'accordaient les catholiques et les réformés, et ceux sur lesquels ils différaient, s'attachant surtout à adoucir dans les termes ce que

[1] La plupart de nos lecteurs savent que cette remarquable invocation, connue sous le nom de *Confession des péchés*, n'a pas cessé dès lors d'occuper la place d'honneur en tête des liturgies servant habituellement au culte de nos églises.

la doctrine calviniste pouvait avoir de choquant pour des oreilles catholiques.

Longtemps l'assemblée parut captivée ; mais quand il aborda le difficile sujet de la cène, quand il dit que Jésus-Christ demeurait éloigné corporellement du pain et du vin consacrés, autant que le plus haut ciel est éloigné de la terre, de longs murmures se firent entendre parmi les évêques, et ils ne furent maintenus en place que par leur respect pour le roi, comme le dit d'une voix tremblante de colère le vieux cardinal de Tournon. Le roi, la reine et les princes demeurant en repos, Bèze put reprendre son discours et expliquer sa pensée, qui se résumait en ceci : d'un côté que le corps de Jésus-Christ est au ciel et non ailleurs : de l'autre, que le fidèle est fait participant de son corps et de son sang par la foi, d'une manière spirituelle.

L'assemblée se sépara au milieu de la plus vive agitation.

Le cardinal de Lorraine était loin de partager le courroux du vieux cardinal de Tournon. Il voyait, au contraire, avec une vive satisfaction, Théodore de Bèze tomber dans le piège qu'on lui avait tendu, et accuser nettement la divergence qui régnait entre les luthériens et les calvinistes. Il chercha donc à prolonger le colloque, afin que les théologiens qu'il avait fait appeler d'Allemagne eussent le temps d'arriver et que la discorde éclatât entre les deux sectes protestantes.

Cependant, comme il fallait pourtant répondre, non

plus par des supplice smais par des raisons, les prélats convinrent qu'on se bornerait à justifier les deux points de l'Eglise et de la cène, et Claude d'Espence, le plus instruit de leurs docteurs, fut chargé de préparer les matériaux du discours que le cardinal de Lorraine devait prononcer.

Le 16 septembre, dans le même réfectoire de Poissy et devant la même assemblée, le cardinal de Lorraine prononça son discours sur les deux articles convenus. Il déclara que l'Eglise ne peut faillir et que, si une partie vient à erreur, on doit recourir au siège romain, reconnu dès les temps antiques pour être le premier de la chrétienté. Quant à la sainte cène, il insista sur la présence réelle, et déplora que ce qui nous a été donné pour un moyen d'union fût devenu un sujet de discorde. Enfin, il adressa un pathétique appel au roi, le suppliant de demeurer dans la religion que ses ancêtres lui avaient transmise depuis Clovis.

Le cardinal avait parlé avec force et éloquence ; aussi, quand il eut fini, tous les évêques se levèrent en tumulte, en déclarant qu'il était impossible de lui répliquer. Puis ils supplièrent le roi, par la voix du cardinal de Tournon, président du synode, de croire à la doctrine catholique exposée par le cardinal de Lorraine, d'ordonner aux calvinistes de souscrire à ces deux points avant de continuer le colloque, et de les chasser du pays s'ils s'y refusaient, « afin, ajoutait-il, que dans ce royaume très chrétien il n'y ait qu'une foi, une loi et un roi. »

Théodore de Bèze avait demandé à répliquer sur le

champ; mais, devant les récriminations tumultueuses des évêques, la reine hésita, et le conseil ajourna la suite de la discussion, en dépit des amères plaintes des docteurs protestants.

A partir de ce moment, il n'y eut plus, à proprement parler, de colloque. La discussion continua, mais dans des réunions particulières et d'une manière moins solennelle. Le roi n'y assista plus, et au lieu des quarante-deux prélats et de la foule des docteurs catholiques, on choisit vingt théologiens, qui continuèrent à discuter, avec Bèze, Pierre Martyr et les ministres calvinistes, en présence de Catherine et des princes du sang; quant aux députés laïques des Eglises, ils furent laissés en dehors.

Le 24 septembre, dans la petite chambre priorale de Poissy, Théodore de Bèze discuta sur les deux articles contestés avec le cardinal de Lorraine, le docteur Claude d'Espence, et un certain Claude de Saintes, *petit moine blanc*, moitié théologien, moitié bouffon, qui traita son adversaire d'anabaptiste pour avoir dit qu'il avait reçu le Saint-Esprit.

Le cardinal de Lorraine avait préparé une surprise dont il attendait un grand effet : c'était, comme nous l'avons dit, de faire disputer des docteurs luthériens contre les calvinistes. Les théologiens de la confession d'Augsbourg, qu'il avait demandés au gouvernement de Metz, vinrent en effet, mais l'un d'eux étant mort de la peste en arrivant à Paris, on n'osa pas appeler immédiatement les autres à la cour.

Néanmoins le cardinal ne voulut pas perdre tout le

fruit de son ingénieuse invention ; et, tirant de son sein un cahier qu'il avait reçu des comtes palatins, il somma les ministres de déclarer, oui ou non, s'ils en signeraient les trois ou quatre principaux articles. Le piège était habilement tendu, car, s'ils signaient, ils seraient désavoués par Genève, et, s'ils ne signaient pas, ils s'aliéneraient les luthériens. Ils demandèrent le temps de réfléchir.

Le 26 septembre, ils se présentèrent devant la reine, qui avait auprès d'elle les chefs du clergé, et lui dirent qu'ils désiraient savoir si le cardinal de Lorraine et les autres prélats, renonçant au dogme de la transsubstantiation, apposeraient eux-mêmes leur signature à l'extrait de la confession d'Augsbourg. « Si l'on veut que nous signions quelque chose, poursuivit Théodore de Bèze, il est raisonnable que M. le cardinal de Lorraine signe aussi ce qu'il nous présente au nom de sa compagnie. » Puis il renvoya aux prélats leur interpellation : « Qui vous a élus? » en leur disant : « On vous a imposés à vos Eglises ; elles ne vous ont pas choisis. »

A cette séance assista le général des Jésuites, Jaques Lainez (successeur d'Ignace de Loyola), qui venait d'arriver avec le légat du pape. Il prononça en langue italienne un discours qui étonna les plus fougueux catholiques, tant il était ridicule et insolent. Après avoir comparé les hérétiques à des renards, à des loups, à des serpents, à des singes qui contrefaisaient Rome à Genève, il dit qu'on ne devait pas discuter avec eux, mais les renvoyer devant le concile

de Trente, et qu'il n'appartenait ni aux laïques ni aux femmes de juger de ces matières. C'était une allusion directe à la présence de la reine-mère et de la reine de Navarre, qui s'en montrèrent naturellement très offensées.

La reine-mère et le chancelier, voyant que les conférences générales n'aboutiraient à rien, s'avisèrent d'un autre expédient. Ce fut de diminuer encore le nombre des membres du colloque, et d'aboucher les plus modérés des théologiens catholiques avec les principaux ministres, afin qu'ils pussent rédiger en commun un formulaire capable de satisfaire l'un et l'autre parti sur l'eucharistie, un des points capitaux de la dispute.

Catherine choisit d'abord cinq docteurs ou prélats catholiques, savoir : Jean de Montluc, évêque de Valence ; Pierre Duval, évêque de Séez ; les docteurs Despence, Salignac et Bouthilier, et cinq protestants, savoir : de Bèze et Vermigli, puis les pasteurs Augustin Marlorat, des Gallards et de l'Espine.

Ces dix théologiens parvinrent à rédiger d'un commun accord une confession de foi où ils reconnaissaient « que Jésus-Christ, en sa sainte cène, nous présente, donne et exhibe véritablement la substance de son corps et de son sang, par l'opération de son Saint-Esprit, et que nous recevons et mangeons, sacramentellement, spirituellement et par foi, ce propre corps qui est mort pour nous. »

La reine-mère et le chancelier étaient pleins d'espérance. S'il faut en croire Théodore de Bèze, le

cardinal de Lorraine approuva complètement cette confession de foi, et Catherine fit chercher de Bèze pour lui témoigner son contentement. Mais lorsqu'on fit la lecture de la formule, le 4 octobre, devant l'assemblée du clergé et les docteurs de la Sorbonne réunis à Poissy, la plupart se soulevèrent contre l'ambiguïté des termes et les tendances hérétiques de la formule; puis, pour en finir, ils dressèrent une autre définition de l'eucharistie, en vertu de laquelle, dans la communion, on ne recevait plus Jésus-Christ spirituellement et par la foi, mais bien réellement et substantiellement; ils ajoutaient que, si les ministres refusaient de souscrire à une telle déclaration, le roi devait les chasser immédiatement du royaume très chrétien.

Les ministres ayant rejeté la confession des Sorbonnistes, tout en demandant la continuation des discussions, le gouvernement reconnut qu'il n'y avait plus rien à faire, et le colloque prit fin le 9 octobre. Catherine et le chancelier comprenaient maintenant l'impossibilité de ramener les deux communions à l'unité par des concessions mutuelles et devaient se borner à les faire vivre l'une à côté de l'autre sans des chocs trop violents. Ainsi avorta cette réunion si célèbre dans l'histoire religieuse des deux partis. Comme toutes les disputes théologiques, elle n'avait fait qu'irriter plus vivement les esprits, en creusant plus profondément l'abîme qui les séparait.

La reine-mère n'en persista pas moins à suivre la route que lui avaient tracée les Etats généraux. Par

ses ordres, des députés des différents parlements du royaume s'assemblèrent à Saint-Germain, et, après de mûres délibérations, *l'édit de juillet* précédent, qui frappait encore les assemblées religieuses de la peine du bannissement, fut aboli et remplacé par le célèbre *édit du 17 janvier* (1562). Celui-ci accordait aux protestants la liberté de célébrer publiquement leur culte hors des villes, et le droit de s'assembler en colloques ou en synodes sous la surveillance d'un commissaire du roi. Le parlement de Paris refusa quelque temps d'enregistrer l'édit de janvier ; mais il dut céder aux ordres de la cour : et ainsi, l'existence légale du protestantisme se trouva officiellement demandée par les Etats généraux, acceptée par l'autorité royale et par le parlement. Les réformés étaient pleins d'espérance ; que la liberté leur fût seulement laissée et le triomphe pour eux était certain.

Mais trop d'intérêts s'opposaient à de telles innovations. Les vieux conseillers d'Henri II menacés de restitution ; le clergé et les parlementaires qui avaient tremblé pour leurs biens ou pour leurs privilèges ; le bas peuple, troublé dans ses habitudes et cérémonies superstitieuses, ne pouvaient accepter paisiblement un tout nouvel ordre de choses. D'abord, sous l'influence du roi d'Espagne et du clergé, le duc de Guise et les maréchaux de Montmorency et de Saint-André conclurent contre le parti protestant une étroite alliance, connue dans l'histoire sous le nom de *triumvirat* et dont les effets funestes ne devaient pas tarder à se faire sentir. D'un autre côté, pour détourner le

gouvernement d'entrer dans la voie qui lui avait été indiquée par le tiers-état et pour sauver ses riches domaines, le clergé se décida à un grand sacrifice : il consentit à racheter de ses deniers les domaines royaux engagés pour une somme de 15 millions ; à ce prix, les triumvirs lui garantissaient le maintien de la religion ancienne, et le gouvernement accepta l'offre effectivement. Peu de temps après, tout leur semblant prêt pour commencer la guerre civile et l'extermination des protestants, Montmorency et Saint-André appelèrent en hâte les Guises, qui, en accourant de la Lorraine à Paris, firent un affreux massacre des protestants paisiblement réunis à Vassy pour leur culte, et donnèrent ainsi le signal de toutes les épouvantables scènes de violences flétries dans l'histoire sous le nom de *guerres de religion.*

X

LA CONJURATION D'AMBOISE

Au XVIe siècle, la Réformation naquit spontanément dans les principaux pays de l'Europe occidentale. Elle fut indigène en France, comme elle l'avait été en Allemagne et en Suisse, et effectivement, dès l'an 1512, cinq ans avant la publication des thèses de Luther, on la voit se produire, un peu pâle et indécise encore, à Paris même, parmi des hommes distingués se rattachant à l'université : Jaques Lefebvre, Guillaume Farel, les deux Roussel, Aranda, ou parmi de plus grands personnages en rapport avec la cour : Marguerite de Valois, sœur du roi, Briçonnet, évêque de Meaux. Mais presque aussitôt la persécution s'élève ; le clergé et les moines multiplient les supplices, et pendant tout le règne de François Ier et d'Henri II, son fils, durant près de quarante années, les réformés se laissent martyriser avec une patience inouïe, sans opposer plus de résistance que ne

l'avaient fait les chrétiens des trois premiers siècles.

« En peu d'années, nous dit un historien non protestant, Michelet, les jeux, banquets et superfluités avaient disparu parmi les réformés. Plus de violences ni de paroles scandaleuses. Les procès diminuaient. Les gens de la ville n'allaient plus jouer aux auberges, mais se retiraient dans leurs familles. Les enfants mêmes semblaient hommes. Vous eussiez vu le dimanche les compagnons de métier se promener par les prairies et bocages, chantant par troupes psaumes, cantiques et chansons spirituelles. Vous eussiez vu les filles, assises dans les jardins, qui se délectaient ensemble à chanter toutes choses saintes. »

« Les fanatiques et les politiques, dit un autre historien non protestant, M. Henri Martin, crurent anéantir l'hérésie par le nombre et l'atrocité des supplices : ils s'aperçurent avec effroi que l'hydre s'était multipliée sous leurs coups. Ils ne réussirent qu'à exalter à un degré inouï tout ce qu'il y a de puissances héroïques dans l'âme humaine. Pour un martyr disparu dans les flammes, il s'en présentait cent : hommes, femmes, enfants marchaient au supplice en chantant des psaumes ou le cantique de Siméon. Beaucoup expiraient dans l'extase, insensibles aux raffinements de cannibales qu'inventaient les tourmenteurs pour prolonger leur agonie. Plus d'un juge mourut d'épouvante ou de remords. D'autres embrassèrent la foi de ceux qu'ils avaient envoyés à l'échafaud. Le bourreau de Dijon, par exemple, se convertit au pied du bûcher. »

Et ces admirables martyrs n'étaient pas, pour la plupart, des individus isolés ; c'étaient des hommes complets, des familles ; ils étaient maris et pères. Aux portes de leurs prisons, priaient leurs femmes et leurs enfants. « Je ne connais pas, dit encore Michelet, de plus saints monuments dans toute l'histoire du monde que les lettres graves, simples et pathétiques qu'ils écrivent à leurs femmes du fond des cachots. C'est là qu'il faut voir ce qu'est la sainteté du mariage et la force de l'amour en Dieu. Nulle idée plus que la glorification du mariage ne fut portée haut, enseignée, défendue par la Réforme. Plus d'un martyr y mit sa vie. Un augustin marié, Henri Flameng, avait sa grâce s'il eût voulu dire que sa femme était une concubine. Il refusa, mourut pour elle, soutint son honneur au milieu des flammes, la laissa légitime épouse et veuve glorifiée d'un martyr. »

Au plus fort de la persécution, ils ne craignirent pas de s'organiser secrètement en Eglises, et au bout de quelques années, en 1559, on estime qu'ils avaient déjà attiré le sixième de la population ; ils eurent même l'audace de se réunir pour chanter sur les places publiques et dans les promenades les psaumes de David, que venait de traduire en vers français le célèbre poète Clément Marot.

Au printemps de l'année 1558, des étudiants se promenaient au Pré-aux-Clercs, sur la rive gauche de la Seine, vis-à-vis du Louvre. Cette promenade était le rendez-vous habituel des oisifs de Paris. Quelques-uns de ces jeunes hommes, qui avaient de belles voix,

se mirent à chanter les psaumes mis en vers français ; leurs condisciples qui les entendirent s'approchèrent et joignirent leurs voix aux leurs. Le lendemain, les mêmes chants se répétèrent ; attirée par la curiosité, une foule immense fit cercle autour d'eux et écouta avec recueillement cette musique nouvelle, qui éveillait dans les cœurs des sentiments inconnus. La présence d'un prince du sang, Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, vint bientôt donner à ces réunions un intérêt extraordinaire. Suivi d'un grand nombre de gentilshommes, il ne craignit pas de se mettre à la tête des chœurs, et de faire avec eux, à différentes reprises, le tour de la promenade. Le clergé, témoin de ces scènes, qui se renouvelaient presque chaque jour et se passaient dans l'ordre le plus parfait, s'indignait de voir la foule, naguère si fanatisée contre les réformés, prendre plaisir à leurs chants et ne rien faire pour les empêcher ou pour les troubler. De vives plaintes furent donc adressées à Henri II, qui était alors à Amiens, et qui aussitôt ordonna à son garde des sceaux de faire cesser toutes ces réunions.

Touchés peut-être du courage et de la sérénité des martyrs, les parlements, vers l'an 1559, semblèrent se relâcher un peu de leur sévérité excessive. Tandis qu'une des sections du parlement envoyait sans exception au bûcher tous les hérétiques qui lui étaient déférés, une autre section, la chambre dite des Tournelles, usait depuis quelque temps d'une assez grande indulgence, à la grande indignation d'Henri II.

Un jour, apprenant qu'on devait, en parlement, discuter la question de la tolérance, le monarque se transporta tout à coup au sein de cette assemblée, et là, ayant entendu quelques conseillers manifester des sentiments qui lui paraissaient empreints d'hérésie, il fit arrêter sur-le-champ deux d'entr'eux, du Faur et Anne du Bourg, et commanda qu'on instruisît leur procès sans délai. Mais il ne devait pas goûter la satisfaction qu'il se promettait de leur supplice, car, bien avant que la cause pût être jugée, le cruel monarque fut subitement frappé par le coup le plus inattendu.

Henri II venait de conclure (1559) avec le roi d'Espagne la paix de *Cateau-Cambrésis*, à la suite de laquelle avaient été négociés deux importants mariages, celui de la sœur d'Henri, Marguerite, avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, et celui de sa fille Elisabeth avec Philippe, roi d'Espagne.

A l'occasion de cette double alliance des princesses de France, le roi voulut se grandir dans l'esprit de ses nouveaux alliés par un grand déploiement de luxe et de magnificence, et bientôt ce ne fut à la cour que bals et mascarades, joutes et festins. Le bouquet de la fête cependant était un tournoi qui devait dépasser en splendeur tous ceux dont l'histoire avait gardé le souvenir.

Une vaste lice avait été établie au bout de la rue Saint-Antoine, devant l'hôtel royal des Tournelles et presque au pied de la Bastille, où étaient enfermés du Bourg et les autres magistrats arrachés de leurs sièges. Des deux côtés s'élevait un amphithéâtre sur

lequel on avait construit, comme dans les théâtres, des loges d'une magnificence inouïe. A l'heure indiquée, des dames en éblouissantes toilettes, des cavaliers richement équipés, tout ce que la cour, la province et la capitale avaient de plus noble, de plus riche, se trouva réuni.

Pendant les trois jours que durèrent les joutes, le roi en fut le tenant le plus assidu. Il était réellement le héros de la fête : nul chevalier ne maniait avec plus de grâce un cheval et ne rompait une lance avec plus d'habileté. Comme le pas d'armes finissait, Henri eut la fantaisie de rompre encore une lance avant de se retirer, et, malgré les prières de la reine, il ordonna au comte de Montgommery de courir contre lui. C'était le capitaine des gardes qui avait conduit du Bourg et du Faur à la Bastille. Il passait pour un très vaillant champion ; aussi tenta-t-il en vain de s'excuser.

Les deux jouteurs se heurtèrent violemment et brisèrent leurs lances, mais un éclat de celle de Montgommery, relevant la visière du roi, qui n'était pas suffisamment baissée, pénétra jusqu'au fond de l'œil et blessa si grièvement le monarque qu'il serait tombé de cheval si ses officiers ne lui fussent venus en aide. On le transporta au palais des Tournelles, où il languit encore onze jours et expira le 10 juillet 1559. « Toute l'Europe protestante, dit Henri Martin, salua le bras du Seigneur dans ce coup de foudre qui venait de frapper le roi persécuteur dans les fêtes des impies. »

L'avènement au trône de Marie Stuart, la nièce des Guises, la femme du faible et incapable François II, sembla d'abord assurer d'une manière définitive la prépondérance des princes lorrains de la maison de Guise. Ceux-ci étaient de zélés défenseurs de l'autorité du saint-siège, car ils comptaient que le pape les aiderait à faire prévaloir les prétentions de Marie sur l'héritage de l'hérétique fille d'Henri VIII, Elisabeth d'Angleterre.

En opposition à cette famille à demi étrangère, s'élevait le parti des princes du sang de la famille de Bourbon : Antoine, prince faible et sans principes, devenu roi de Navarre par son mariage avec l'héroïque Jeanne d'Albret ; puis son frère, le prince de Condé, très courageux et chevaleresque, mais qui manquait aussi de convictions morales bien arrêtées.

Les Guises s'appuyant ouvertement sur le pape et le parti catholique en France et en Europe, leurs adversaires résolurent de s'appuyer sur la petite noblesse et sur la bourgeoisie, qui se prononçaient de jour en jour plus vivement en faveur de la réforme ; et ils constituèrent ainsi, pour le triomphe de leurs vues ambitieuses, ce qu'on appela le parti huguenot. Dès ce moment, se sentant soutenus par des princes du sang royal, les protestants oublièrent les sages conseils de Calvin et se montrèrent moins patients qu'ils ne l'avaient été jusque-là.

Il faut dire, pour leur excuse, que la persécution prenait toujours plus à cette époque un caractère de barbarie vraiment inouï. A Paris, par exemple, la

populace, furieuse de voir les condamnés demeurer fermes, calmes et sereins sur leurs échafauds, les arrachait souvent des mains des bourreaux afin de se donner la jouissance de les torturer elle-même. Bien plus, pour mieux découvrir les réformés et faire ensorte que nul n'échappât, on plaçait à tous les coins de rue, ainsi que sur les portes de beaucoup de maisons, des images de la Vierge ou des saints, ornées et couronnées de fleurs, devant lesquelles on allumait des chandelles et des cierges. Des gens de la lie du peuple s'assemblaient fréquemment devant ces statuettes et y chantaient des cantiques. Près de ces images étaient posés de petits troncs, où les passants étaient astreints, par des gens chargés de cet emploi, à mettre de l'argent pour l'entretien des lumières. Si l'on refusait de payer, surtout si l'on passait devant les statues sans saluer, on était aussitôt saisi, roué de coups, traîné dans la boue et finalement conduit en prison.

D'un autre côté, par leur rapacité et leur despotisme, le cardinal de Lorraine et son frère le duc de Guise, s'étaient rendus très impopulaires auprès d'un grand nombre de gentilshommes catholiques, qu'ils avaient froissés dans leurs intérêts ou dans leur amour-propre. Ainsi, beaucoup d'entre eux étant venus à Fontainebleau pour demander au nouveau roi, les uns l'arriéré de leur solde, les autres des pensions auxquelles ils croyaient avoir des droits, tout à coup le jeune monarque, sur le conseil de son oncle, le cardinal, fit élever un gibet aux avenues de

Fontainebleau, et publia un édit ordonnant à quiconque s'était rendu à la cour pour y solliciter un paiement, d'en sortir dans les vingt-quatre heures sous peine d'être pendu.

Tous ces solliciteurs s'éloignèrent, la rage dans le cœur, mais en se promettant de présenter bientôt aux Lorrains des plaintes d'une autre nature. Ces hommes, parmi lesquels étaient beaucoup de gens sans nom, s'unirent aux seigneurs ennemis de la tyrannie des Guises, et formèrent avec eux le parti des *Malcontents*, qui doubla ses forces en s'alliant aux protestants. Ceux-ci comptaient avec orgueil dans leurs rangs, outre les deux princes de la famille de Bourbon, trois neveux du maréchal de Montmorency, les frères Châtillon, dont l'aîné, l'amiral de Coligny, de mœurs austères, d'une fermeté inébranlable, habile à réparer ses revers sans jamais désespérer de la fortune, fut le plus illustre entre les chefs protestants de la France; d'Andelot, célèbre par sa bravoure, commandait l'infanterie française ; un troisième frère, Odet de Châtillon, négociateur habile, avait secrètement embrassé la réforme et s'était marié, quoiqu'il fût évêque de Beauvais et cardinal.

Un vaste complot, connu dans l'histoire sous le nom de *conjuration d'Amboise*, fut alors tramé en secret par les adversaires du gouvernement. Leur but était d'enlever le roi, alors à Blois, de le soustraire à l'influence des Guises ; d'arrêter ceux-ci, et de les faire juger comme coupables de haute trahison.

L'entreprise, pour paraître légale, devait être faite

sous la direction d'un prince du sang, et le prince de Condé, pauvre, presque indigent et qui ne demandait qu'une occasion de se venger des Guises, se montra tout disposé à accepter ce périlleux honneur. Seulement il fut convenu que le vrai nom du *capitaine muet*, comme on l'appelait, demeurerait caché jusqu'au moment où les besoins de la cause exigeraient qu'il fût révélé.

Bien que le prince de Condé, préféré à son frère à cause de son énergie et de sa prudence, fût le véritable chef du complot, tout se fit cependant sous la direction d'un gentilhomme adroit et intrépide, né dans le Périgord et nommé Godefroy de Barri, seigneur de la Renaudie et qui se faisait aussi appeler La Forêt. Condamné dans son pays pour avoir produit en tribunal, dans l'intérêt d'un de ses parents, une pièce qui fut reconnue fausse, il avait dû se retirer pour quelque temps à Genève, puis à Lausanne, où il se maria. Mais il était rentré depuis quelque temps en France, lorsqu'on s'adressa à lui pour nouer fortement ensemble tous les fils de la conspiration et y rattacher beaucoup des réfugiés protestants qu'il venait de visiter en Suisse et qui se laissèrent entraîner malgré les efforts de Calvin, lequel désapprouvait constamment l'emploi des moyens violents.

Ses services acceptés, la Renaudie, muni des instructions du prince de Condé, passa d'abord en Angleterre, afin d'intéresser Elisabeth à la cause des Eglises françaises. Puis, de retour en France, il se mit à parcourir les provinces, surtout celles de l'ouest et du

nord, recruta partout des partisans et leur donna rendez-vous à Nantes pour le 1er février 1560. Il avait choisi cette ville, parce que le parlement de Bretagne y tenait ses séances, et qu'au milieu d'un assez grand concours de monde, la présence des gentilshommes protestants n'éveillerait pas l'attention de la police.

Au jour indiqué, les conjurés, réunis dans la maison d'un seigneur breton nommé La Garaye, approuvèrent unanimement les motifs et le but de l'entreprise, sous la réserve de « n'attenter aucune chose contre la majesté du roi, contre les princes du sang et l'état légitime du royaume. » Au jour convenu, cinq cents gentilshommes, sous des chefs désignés d'avance, devaient s'assembler secrètement dans les environs de Blois, « où l'on présumait le roi devoir estre encores de séjour, » pour aider Condé à s'emparer de la personne des Guises, tandis que d'autres chefs se tiendraient prêts, dans chaque province, à réprimer tout mouvement en faveur des princes lorrains. L'entreprise était sans doute pleine de périls; mais, si elle n'avait pas été trahie, elle eût été couronnée de succès, tant les mesures avaient été habilement prises.

Chacun des conjurés s'en étant allé chez lui pour y achever ses derniers préparatifs, la Renaudie vint à Paris rendre compte à Condé du résultat de ses démarches. Il se logea chez un avocat protestant nommé Pierre des Avenelles, qui tenait une maison garnie dans le quartier de Saint-Germain des Prés. Les continuelles allées et venues des conjurés ne tardèrent

pas à faire soupçonner à son hôte qu'il « se brassait quelque chose. » Effrayé, il déclara à La Renaudie qu'il ne voulait pas attirer sur sa maison la ruine qui avait atteint tant de réformés et qu'il était décidé à fermer sa porte à tous ces étrangers.

Dans l'espoir de le gagner en lui témoignant une entière confiance, La Renaudie eut l'imprudence de s'ouvrir à lui et de lui faire part de toutes les particularités de la conspiration. Alors l'avocat, cédant à son épouvante, encore plus qu'à la cupidité, se rendit en hâte chez les Guises et les avertit du danger qui les menaçait.

L'alarme fut grande à la cour. A l'instant le jeune roi fut conduit à Amboise, dont le château, bâti sur un rocher à pic, pouvait résister à un coup de main. En même temps, les serviteurs les plus dévoués des Guises furent dépêchés dans les environs pour rassembler des troupes. En entendant parler de tout ce mécontentement des populations, le pauvre jeune roi disait en pleurant à ses oncles : « Qu'ai-je fait à mon peuple qu'il m'en veuille ainsi ? Je veux entendre ses doléances et lui faire raison. Je ne sais, mais j'entends qu'on n'en veut qu'à vous. Je désirerais que pour un temps vous fussiez hors d'ici, pour voir si c'est à vous ou à moi qu'on en veut. » Les Lorrains se gardèrent bien de céder à cet avis ; car une fois hors de la cour, ils auraient vu se lever toute la noblesse de France pour leur défendre d'y rentrer.

Comprenant d'ailleurs du premier coup d'œil que cette conjuration pouvait être un excellent moyen de

raffermir son autorité, le duc de Guise, bien qu'il sût parfaitement que les mécontents n'avaient d'autre but que de l'expulser des affaires, lui et son frère, fit semblant de ne voir dans le complot qu'un odieux attentat contre la majesté royale, et se hâta de mander au secours du monarque les personnages considérables qu'il redoutait bien plus que La Renaudie : Coligny, d'Andelot, Odet de Châtillon, Condé. Par une lettre affectueuse, écrite sous la dictée de sa mère, François II les invitait à venir sans délai se serrer autour de sa personne.

Les trois frères Châtillon, qui n'avaient nullement trempé dans le complot, se rendirent sans défiance à Amboise, et se présentèrent devant le jeune monarque sans manifester ni crainte ni hésitation. Avec une grande liberté de parole, Coligny déclara à François II qu'il fallait mettre fin aux mesures répressives, s'il voulait que la paix régnât dans le royaume. Pour mieux endormir le gros du parti protestant par une concession qu'on se promettait bien de retirer à la première occasion, un édit fut rendu, qui promit une amnistie générale aux protestants. Presque tout le monde s'y laissa prendre, au point que le prince de Condé lui-même, qui savait que la conspiration était découverte, vint étourdiment à Amboise se jeter au milieu de ses ennemis, au lieu de se réserver pour agir au moment favorable.

Cependant La Renaudie n'en poursuivait pas moins l'accomplissement de ses projets. Le départ de la cour pour Amboise l'ayant forcé à modifier ses plans, il

partit pour aller à la rencontre des forces protestantes, qui s'avançaient de toutes parts. L'exécution de l'entreprise fut remise au 16 mars. La Renaudie, le baron de Castelnau et Mazère devaient, dès le matin, être introduits dans le château d'Amboise, se saisir des portes, arrêter les Guises, puis donner au reste des conjurés le signal d'approcher.

Ces dispositions furent encore une fois déjouées par la trahison du capitaine Lignières, qui révéla à la reine-mère toutes les mesures prises, sous prétexte de sauver le prince de Condé. « Il détailla au roi et à la reine, raconte Davila, la qualité, le nombre des conjurés, les noms de leurs chefs et les chemins par où ils arrivaient, » en sorte qu'à mesure que les différents corps parurent au rendez-vous, ils se virent cernés par les catholiques, faits prisonniers et pendus sans forme de procès.

Castelnau, assiégé par le duc de Nemours dans le château de Noisay, dut se rendre, faute de munitions, sur la promesse qu'il ne lui serait fait aucun mal, ni à lui, ni à ses compagnons. Nemours le lui jura en foi de prince, sur son honneur et damnation de son âme ; ce qui n'empêcha pas qu'à peine arrivés à Amboise, les prisonniers se virent traités comme leurs autres compagnons d'infortune, à qui l'on n'avait rien promis. En s'entendant condamner à mort pour crime de lèse-majesté. « Il fallait donc, s'écria Castelnau avec amertume, déclarer que les Guises sont rois de France. » Et livrant sa tête au glaive du bourreau, il en appela de l'injustice des hommes à la justice de

Dieu. Moins maître de lui, un autre gentilhomme, nommé Vilmongis, ayant trempé ses mains dans le sang de ses compagnons, les leva au ciel en s'écriant : « Seigneur, voici le sang de tes enfants injustement répandu ; tu en feras la vengeance ! »

La Renaudie cependant avait évité toutes les embuscades et s'approchait des portes d'Amboise à travers la forêt, lorsqu'il fut rencontré par un escadron de gendarmes qui avaient à leur tête son cousin Pardaillan. Ces deux troupes en bon ordre, bien armées et bien montées, en vinrent aux mains. Le premier choc fut très vif ; mais La Renaudie voyant que ses soldats, ramassés à la hâte, ne pouvaient tenir contre la bravoure de troupes aguerries, résolut de finir glorieusement ses jours. Il poussa son cheval contre Pardaillan, qu'il renversa mort d'un coup d'estoc dans la visière de son casque ; lui-même, blessé d'une arquebusade dans le flanc, par un page de Pardaillan qui combattait à côté de son maître, mourut en luttant vaillamment. Son corps, porté à Amboise, fut attaché au gibet avec cet écriteau au cou : *La Renaudie, dit la Forêt, chef des rebelles ;* puis il fut coupé en quartiers et exposé sur des pieux aux environs de la ville.

Plus leurs alarmes avaient été vives, plus les Guises se montrèrent implacables. Il serait trop long d'énumérer tous ceux qui furent pendus, noyés ou décapités. « Il se trouvait en la rivière de Loyre, dit un auteur contemporain, tantost six, huict, dix, douze, quinze seigneurs attachés à des perches, qui avoyent encore leurs bottes aux jambes, en sorte qu'il ne fut

jamais veu telle pitié. Et les rues d'Amboyse étaient tapissées de corps morts en tous endroits, si qu'on ne pouvait durer par la ville pour la puanteur et infection. »

La misérable Catherine de Médicis voulut jouir d'un aussi hideux spectacle ; elle s'y rendit avec les dames de la cour, pompeusement parée comme pour une fête. Et parmi toutes ces jeunes femmes, au milieu desquelles brillait moins encore par son rang que par sa jeunesse et sa beauté, Marie Stuart, l'épouse de François II, il n'y en eut qu'une qui se sentit douloureusement émue ; ce fut Anne d'Est, femme du duc de Guise. Fille de la vertueuse Renée de France, duchesse de Ferrare, elle dut sans doute ce généreux mouvement de pitié au sang huguenot qu'elle tenait de sa mère. Se levant éperdue et baignée de larmes, elle s'enfuit dans ses appartements, suivie de près par Catherine, qui, « la voyant ainsi contristée, luy demanda ce qu'elle avoit et qui luy estait survenu pour s'attrister et complaindre de si estrange façon. J'en ay, répondit-elle, toutes les occasions du monde. Car je viens de voir la plus piteuse tragédie et estrange cruauté à l'effusion du sang innocent et des bons subjects du roy, que je ne doubte pas qu'en bref un grand malheur ne tombe sur notre maison et que Dieu ne nous extermine du tout pour les cruautés et inhumanités qui s'exercent. » On sait si ses prévisions furent accomplies !

Le duc de Guise mit enfin un terme à cette boucherie en ordonnant de ne plus faire de prisonniers

et de pendre aux arbres de la forêt tous ceux qu'on rencontrait armés ou qui avaient le malheur d'inspirer des soupçons. Des voyageurs, de paisibles marchands périrent du même supplice que les conjurés. On tirait contre eux un indice de l'argent qu'ils portaient sur leurs personnes.

Eclairés cependant par cette échauffourée sur la profondeur du mécontentement public, les Guises crurent devoir consentir à la convocation des états généraux de la monarchie, qui devaient régler les questions de finances et celles de la religion. Mais, dans les calculs des Lorrains, cette convocation devait d'abord servir à la ruine des deux princes de la maison de Bourbon. En effet, dès qu'ils arrivèrent à Orléans, où la cour attendait les députés des états, Condé et Antoine de Navarre se virent arrêtés et bientôt après condamnés comme coupables du crime de trahison, le premier à avoir la tête tranchée, le second à être retenu en prison. La mort tout à fait inattendue du jeune roi (5 décembre 1560), en privant tout à coup les Guises du pouvoir, non seulement délivra les Bourbons d'un danger imminent, mais les plaça pour quelque temps au faîte des honneurs et de l'influence. Si Catherine de Médicis obtenait la régence pendant la minorité de son second fils, Charles IX, Antoine de Navarre devait être lieutenant-général du royaume, pendant que Condé, Coligny et d'autres partisans des idées nouvelles siégeraient dans le conseil du roi.

XI

COLIGNY, UN GRAND HÉROS CHRÉTIEN du XVIe siècle.

I

Ce n'est pas une tâche facile que d'esquisser en quelques traits rapides la vie d'un homme qui fut à la fois un capitaine illustre, un grand citoyen, un chrétien dévoué et consciencieux. Mais la beauté d'un caractère qui vous enthousiasme et vous charme, l'attrait irrésistible qu'exerce sur l'âme le noble spectacle de la vertu aux prises avec le vice et la corruption, la vive sympathie dont on se sent saisi pour le généreux patriote, victime imméritée de son amour pour son pays, tout cela réchauffe le cœur, vivifie la pensée, donne des ailes à l'imagination, et l'on se persuade facilement qu'on saura communiquer aux autres les émotions et les jouissances qu'on a ressenties dans l'étude d'un beau et grand sujet. D'ailleurs, quand nous voyons d'illustres écrivains, catholiques ou phi-

losophes, manifester une admiration si chaleureuse pour notre héros protestant, comment ne nous sentirions-nous pas encouragés à l'étudier d'une manière plus intime et à recommander sa mémoire à la vénération des hommes de notre temps ?

Ces remarques générales faites, hâtons-nous d'entrer en matière, et disons d'abord quelques mots de la famille de l'*amiral de Coligny*.

Après avoir servi avec distinction François Ier, le *maréchal de Châtillon*, qui descendait, disait-on, des premiers ducs de Bourgogne, mourut en 1522, laissant à sa femme, *Louise de Montmorency*, sœur du célèbre connétable de ce nom, le soin d'élever trois fils qui, tous, parurent avec éclat sur la scène agitée des guerres de religion : *Odet*, l'aîné, à qui son oncle Montmorency fit donner le chapeau de cardinal lorsqu'il n'avait que seize ans, et qui, plus tard, devenu protestant, séjourna souvent et mourut en Angleterre ; *Gaspard*, dont nous désirons surtout parler, et *François*, plus connu sous le nom d'*Andelot*, et qui mérita par sa bravoure à toute épreuve l'épithète de *chevalier sans peur*.

Présenté à la cour sous les plus favorables auspices par son oncle le connétable, *Gaspard de Châtillon, comte de Coligny*, se fit remarquer aussitôt par la sévérité de ses mœurs, et ne se lia guère qu'avec François de Lorraine, qui plus tard devint duc de Guise et fut son ennemi le plus acharné. Il fit ses premières armes en 1512, fut blessé et armé chevalier sur le champ de bataille de Cérisole, obtint ensuite le

commandement d'un régiment, et se distingua en une foule de rencontres.

L'avènement de Henri II au trône et la haute faveur dont le connétable de Montmorency jouit dès ce moment à la cour, ouvrirent devant Coligny la plus brillante carrière. Le jeune roi se plut à le combler de ses grâces, lui fit épouser, en l'an 1547, une demoiselle de l'illustre maison de Laval, et le nomma même *colonel général de l'infanterie française.*

Coligny profita de ce titre pour soumettre l'armée à la discipline qu'il avait introduite dans son régiment. Le désordre était si grave, si invétéré, qu'il ne put réussir qu'en déployant une sévérité extrême. Ce dur métier d'instructeur, ce rôle d'inflexible justicier pour dompter le soldat et protéger le peuple, son effort pour rester lui-même ferme et pur dans une époque de corruption profonde, tout cela donna peut-être à sa haute vertu une apparence amère et chagrine, et en fit comme une censure vivante des mœurs de la plupart de ses contemporains. Mais il fut le créateur de l'infanterie française, et le roi, émerveillé des résultats de son activité, ne tarda pas à l'honorer de la dignité de *lieutenant général*, afin de lui donner sur la cavalerie la même surintendance qu'il exerçait sur l'infanterie.

Les honneurs venaient chercher Coligny, mais lui ne les cherchait nullement. Au contraire de tant d'autres qui aiment à se mettre en avant, c'est par hasard, souvent par ses ennemis, comme le remarque Michelet, qu'on découvre ce qu'il a fait, témoin le récit

que donne Brantôme de la belle charge de cavalerie qui renversa les Impériaux à Renty, et dont Guise voulut se donner l'honneur.

Pour que cette charge pût se faire, il fallait qu'on eût auparavant débusqué d'un bois un corps d'arquebusiers espagnols qui, posté sur le flanc, eût foudroyé ceux qui chargeaient. Coligny mit pied à terre ; avec ses meilleurs fantassins, une pique à la main, il fondit dans le bois, battit les Espagnols deux fois plus forts, fit en payant de sa personne la rude et hasardeuse exécution. Le soir, dans la chambre du roi, le duc de Guise, qui commandait cette aile de l'armée, voulut s'attribuer l'honneur de l'affaire. « *Nous* avons fait ceci, cela, disait-il. » Sur quoi Coligny l'interrompant brusquement. « Où étiez-vous? s'écria-t-il. » Alors Guise, profondément blessé, répliqua violemment : « Ah ! ne m'ôtez pas mon honneur! » — « Je ne le veux nullement. » — « Et vous ne le sauriez. » Les choses évidemment s'envenimaient. Le roi s'interposa et les fit taire ; mais depuis ils furent ennemis.

Dans les campagnes qui suivirent, Gaspard de Châtillon contribua à la prise de diverses places, et fut nommé successivement *gouverneur de Paris et de l'Ile de France* en 1551, et l'année suivante *amiral de France*. Cette dernière fonction ne pouvant se cumuler avec celle de colonel général de l'infanterie, cette charge-ci fut confiée à son brave frère Andelot, qui s'en acquitta d'une manière tout à fait distinguée. En 1555, Coligny obtint le *gouvernement de Picardie*, la province la plus menacée du royaume, et fut chargé

de négocier avec l'Espagne la *trêve de Vaucelles*, qu'Henri II, à l'instigation du pape et des Guises ne craignit pas de violer assez déloyalement presque immédiatement après ; parjure dont le châtiment, il est vrai, ne se fit pas longtemps attendre.

Le connétable de Montmorency, commandant en chef des troupes françaises, croyant que l'armée espagnole attaquerait comme précédemment du côté de la Meuse, avait imprudemment dégarni la Picardie. Le général en chef de l'armée espagnole, Emmanuel-Philibert de Savoie, en profita pour se tourner brusquement vers l'ouest et se jeter sur Saint-Quentin.

La vieille capitale du Vermandois n'avait pour défense qu'une poignée de gens d'armes et point d'infanterie, les bourgeois arguant de leurs antiques franchises municipales pour ne point souffrir de garnison. D'ailleurs, les fortifications de la ville étaient en très mauvais état et tout le monde si découragé que, pour faire travailler les paysans réfugiés des campagnes, il fallut les menacer de les faire pendre.

Mais Paris était perdu si Saint-Quentin venait à capituler immédiatement, car, entre cette ville et la capitale de la France, il n'y avait pas de place capable d'arrêter l'ennemi. Que faire donc ? que tenter ? — S'enfermer dans la cité picarde, et essayer tout au moins de gagner du temps, de retarder l'invasion des Espagnols. C'était la seule chance à courir. En 1521, Bayard, par l'opiniâtre défense de Mézières, avait sauvé la France. Quel serait maintenant le nouveau Bayard ? — Coligny se dévoua.

Se jeter dans cette ville, c'était se perdre, pour donner quelques jours à la France. L'amiral le savait, le sentait, et d'ailleurs on le lui dit, car personne ne consentait à l'accompagner. Se dévouer de la sorte, c'était accepter une honte certaine et la captivité probable, se faire tuer ou se faire prendre ; c'était, chose qu'on compte encore plus à la cour, ruiner sa fortune dans l'avenir, faire dire ce mot qui tue : *bon officier, mais malheureux*. Et Coligny n'était pas un simple capitaine comme Bayard, qui hasardait peu. Grand amiral de France, gouverneur de Picardie, neveu favorisé du tout-puissant ministre, il jetait dans une affaire désespérée d'avance une fortune toute faite, croissante encore, que tout autre eût ménagée. Mais se dévouer sans aucune perspective de gloire humaine, se dévouer pour remplir obscurément son devoir et pour retarder, ne fût-ce que d'un jour, les désastres de la patrie, voilà précisément la noble ambition des grandes âmes, et qui, mieux que nous, mieux que les petits peuples doit sympathiser à d'aussi magnanimes sentiments !

Vingt-six jours durant, dans cette ville sans parapet, et dont le rempart, dominé par des maisons où se logeaient les Espagnols, présentait des brèches qui n'étaient bouchées que par des claies ou des balles de laine, l'amiral, secondé par un petit nombre de braves, repoussa tous les assauts de l'armée ennemie. Par deux fois, son frère Andelot hasarda tout pour pénétrer dans la ville à travers les marais de la Somme ; il y parvint, mais avec peu de monde. Et quand son

oncle, le connétable, accourut, le 10 août 1557, pour le dégager, il manœuvra de manière à se faire envelopper et prendre, ainsi que presque tous ceux des siens qui ne furent pas tués.

Cette terrible *défaite de Saint-Laurent ou de Saint-Quentin* semblait devoir entraîner la prise de la ville et l'invasion du nord de la France. « Mon fils est-il à Paris ? » s'écria le vieux Charles-Quint en apprenant le résultat de cette bataille. Mais Philippe II était trop timide ou trop prudent pour oser tenter de profiter ainsi d'un pareil avantage, et d'ailleurs Coligny, par des efforts surhumains, tint encore en échec durant dix-sept jours la puissance de son formidable ennemi. Enfin, le 27 août, un assaut général ayant été donné aux murailles ouvertes par onze brèches, Coligny fut enveloppé et fait prisonnier, tandis qu'Andelot et quelques autres, s'enfuyant à travers les marais, échappaient au massacre général de la garnison et des habitants. Ces dix-sept jours, perdus par Philippe II après la bataille de Saint-Quentin, avaient été sans aucun doute le salut de Paris et peut-être de la France.

Coligny fut emmené prisonnier au fort de l'Ecluse (Flandre), puis à Gand, où il fut gravement malade ; là, ses loisirs forcés lui permirent d'écrire une relation du siège de Saint-Quentin, et de chercher dans la lecture de la Bible et de divers ouvrages de controverse la solution des doutes qu'il nourrissait depuis longtemps à l'égard des doctrines romaines. Les écrivains catholiques prétendent que ce fut à cette époque que

son frère Andelot le *pervertit* au moyen des livres protestants qu'il lui fit passer dans sa prison. La vérité est que, dès 1555, sa sympathie pour les réformés lui avait inspiré une entreprise où il associait l'intérêt de sa patrie à celui de ses sentiments religieux, les deux seules passions qu'ait connues ce grand homme. Il voulut ouvrir au delà des mers un champ de refuge aux protestants français, et conquérir à sa patrie une part dans les splendides régions de l'Amérique du sud. Avec l'assentiment du roi, l'amiral envoya le commandeur Villegagnon qui, avec deux vaisseaux, alla s'établir dans la rade de Rio-Janeiro, et bâtit sur une île une forteresse qu'il nomma fort de Coligny. Cette entreprise, pour des causes diverses, échoua complètement.

Libéré par le traité de paix de Câteau-Cambresis, en 1559, Coligny prit rang dans le parti huguenot comme un de ses principaux chefs. Né en 1518, il avait alors quarante ans. Austère dans ses mœurs, ennemi du luxe et du faste, animé d'une piété sincère, pénétré d'une foi vive et inébranlable, Coligny personnifiait mieux que nul autre le génie de la réforme calviniste. Aussi obtint-il tout de suite sur les huguenots une autorité que ne lui auraient assurée au même degré ni sa haute position ni ses talents. Les plus orgueilleux seigneurs subissaient son ascendant sans murmurer, et maintenant que nous le connaissons encore mieux, nous comprenons parfaitement qu'il en ait été ainsi.

II

La mort inattendue d'Henri II, à la suite d'un tournoi, ayant mis en présence les deux partis qui se disputaient le pouvoir, Coligny, que ses sentiments religieux éloignaient des Guises, dut se rapprocher des Bourbons, premiers princes du sang : Antoine, roi de Navarre et le prince de Condé. Mais il déconseillait toute mesure violente, et lorsque, au premier bruit de la conjuration d'Amboise, du complot formé par La Renaudie et d'autres protestants pour s'emparer du jeune François II, la reine-mère écrivit à l'amiral des lettres pleines de confiance pour l'inviter à venir aider son jeune souverain de ses conseils, il accourut aussitôt, accompagné de ses deux frères, au risque de fortifier les Guises par cette sorte d'appui moral, et de déconcerter l'entreprise formée par ses coreligionnaires. Mais Coligny était un loyal sujet qui, comme grand officier de la couronne et comme chrétien protestant, partageait les scrupules de Calvin à l'égard de la résistance aux puissances établies. Il se contenta de réclamer une amnistie et la liberté religieuse jusqu'au prochain synode général, faveur qu'un édit mensonger, aussitôt violé, parut lui accorder.

Dans l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau, en août 1560, l'amiral présenta deux requêtes par lesquelles les protestants réclamaient la liberté religieuse

et l'octroi de temples dans lesquels ils pussent célébrer leur culte sous l'œil des autorités ; les évêques Montluc et Marillac opinèrent dans le même sens; mais la seule chose qu'accordèrent les Guises, tout-puissants sur l'esprit du jeune roi, leur neveu, ce fut la convocation des états-généraux. Ils avaient pris leurs mesures pour faire de la tenue de cette assemblée à Orléans un piège pour tous leurs ennemis, pour les Montmorency et les Châtillon, aussi bien que pour les Bourbons, dont l'un, Condé, venait d'être condamné à mort à l'occasion de la conjuration d'Amboise; mais, tout à coup, la mort inattendue du jeune François II vint renverser la domination des Guises et rendre la liberté à leurs adversaires (5 décembre 1560).

La reine-mère, Catherine de Médicis, tenue à l'écart jusque-là par les Guises, obtint la régence pendant la minorité du second de ses fils, Charles IX, âgé de onze ans. Antoine de Navarre qui, comme premier prince du sang, aurait eu droit à la régence, se contenta de la lieutenance générale du royaume et de la présidence du conseil, où devaient siéger désormais Condé, Coligny et d'autres partisans des idées nouvelles. Bien plus, les états-généraux, spécialement les députés du tiers-état, conseillant la convocation d'un synode national, la vente des domaines ecclésiastiques, l'octroi de la liberté religieuse aux protestants, Catherine sembla vouloir entrer franchement dans de telles vues, et l'*édit de janvier 1562* accorda aux religionnaires des droits et des garanties auxquels

ils n'auraient guère osé aspirer une année auparavant.

Mais ce nouvel ordre de choses ne pouvait être accepté paisiblement par une multitude d'hommes intéressés au maintien des abus : le clergé et les parlementaires qui avaient tremblé pour leurs biens ou leurs privilèges ; le bas peuple troublé dans ses habitudes de cérémonies superstitieuses ; enfin, les courtisans et favoris d'Henri II, à qui il était question de faire rendre gorge : Diane de Poitiers, la misérable favorite du feu roi, les Guises, le maréchal de Montmorency et celui de Saint-André, qui, tous, s'étaient enrichis au moyen de confiscations prononcées contre les protestants, ou au moyen de voleries et de dilapidations de toute nature.

D'abord le clergé et les moines commencèrent par fanatiser la populace de Paris, et bientôt, en dépit du récent édit en faveur de la liberté religieuse, les protestants ne purent plus se rendre à leur prêche, dans les faubourgs de Saint-Marcel et de Popincourt, sans être protégés par une escorte armée de gentilshommes, commandés par Condé, par Coligny ou par quelque autre grand seigneur ; puis, sous prétexte d'éloigner les causes de conflits violents, les chefs des partis opposés, le duc de Guise et Coligny furent invités à s'éloigner de la capitale. Ce dernier se retira dans ses terres de Châtillon-sur-Loing, où il s'appliqua à donner, dans sa famille et au milieu de ses nombreux serviteurs et amis, l'exemple d'une vie vraiment pénétrée de l'esprit de l'Evangile. Sa noble épouse,

Charlotte de Laval, qui partageait sa foi, le secondait dans l'éducation de leurs enfants, correspondait, ainsi que lui, avec Calvin ou Théodore de Bèze et l'encourageait dans ses efforts en faveur de la liberté religieuse ou du bien de l'Etat.

Cependant la situation des protestants empirait de plus en plus. Le duc de Guise et les deux maréchaux Montmorency et Saint-André jurèrent entre eux une étroite alliance, qu'on surnomma un *triumvirat*, pour s'opposer à toutes les innovations ; le clergé, pour regagner la faveur du gouvernement et assurer le maintien de la religion ancienne, consentit à racheter de ses deniers les domaines royaux engagés pour une somme considérable ; enfin les Guises firent échouer misérablement le *colloque de Poissy* (septembre 1561), conférences publiques de controverse, pour lesquelles Catherine avait fait venir de Genève Théodore de Bèze et Pierre Martyr, et qui avaient commencé sous de favorables auspices.

Finalement, quand tout fut préparé pour la guerre civile et l'extermination des protestants, Montmorency et Saint-André appelèrent les Guises ; ceux-ci vinrent après avoir hypocritement endormi la sympathie des luthériens d'Allemagne pour les huguenots de France, dans une entrevue qu'ils eurent avec le duc de Wurtemberg, en Alsace, entrevue où ils manifestèrent pour le luthéranisme des penchants qu'ils n'avaient certainement pas. C'est peu de jours après qu'en se rendant à Paris par la Champagne, ils exécutèrent, sur de malheureux protestants réunis un dimanche

matin pour leur prêche, l'horrible boucherie connue sous le nom de *massacre de Vassy*, imitée bientôt en une foule de lieux.

La reine-mère paraît avoir vu d'abord avec une vive peine le triomphe du triumvirat catholique, c'est-à-dire de l'alliance de Guise, Montmorency et Saint-André. Pour s'y soustraire, elle s'était rendue à Fontainebleau avec son fils et avec la cour, et l'on a des lettres dans lesquelles elle supplie Condé de *prendre sous sa protection les enfants, la mère et le royaume contre ceux qui veulent tout ruiner.* Mais avant que Condé eût pu rassembler des forces suffisantes, les chefs ligués du parti catholique accoururent et obligèrent la reine à retourner avec eux à Paris et à approuver dès ce moment toutes leurs entreprises.

Ce fut peut-être Coligny qui, par ses retards, empêcha Condé de marcher à temps sur Fontainebleau et de s'y emparer de la personne du roi, ce qui eût légitimé la prise d'armes des protestants et transformé les zélés papistes en rebelles à l'autorité royale. Mais lequel de nous oserait lui jeter la pierre? La guerre civile! N'est-ce pas une de ces extrémités horribles auxquelles une âme patriotique ne saurait se résoudre sans passer par une vraie agonie morale, par d'épouvantables déchirements? Ah! que Dieu nous préserve de voir jamais la discorde déchirer notre chère patrie, et que nous n'ayons jamais à choisir entre le devoir de protéger des femmes, des enfants ou des vieillards sans défense, et le malheur de répandre le sang de nos concitoyens!

Depuis un mois, retiré dans son manoir de Châtillon-sur-Loing, l'amiral voyait avec angoisse approcher l'heure où les calamités que déchaîne après elle la guerre civile viendraient fondre sur ses coreligionnaires et sur la France entière. Ses frères, même le doux et pacifique Odet, ses amis, sa femme même, la courageuse Charlotte de Laval, le pressaient de monter à cheval, d'aller joindre Condé. Après deux jours de débats, il refusa. Chrétien, il aimait la paix; profondément pénétré d'amour pour son pays, il ne pouvait se résoudre à verser le sang français.

Pourtant ce grand cœur n'était pas tranquille, et, la nuit, le doute et l'angoisse le retenaient éveillé, lorsque près de lui il entendit quelqu'un éclater en sanglots. C'était sa noble épouse qui pleurait sur l'Eglise abandonnée par son mari, sur tant de frères, de sœurs laissés sans défense, victimes de leurs barbares ennemis. Dans les grandes crises sociales ou patriotiques, les femmes ont souvent de grandes, de lumineuses initiations. Elles croient volontiers l'impossible, et parfois elles le font ou du moins l'inspirent et le font faire. A l'époque dont nous parlons, Jeanne d'Albret, la princesse de Condé, Charlotte de Laval, furent maintes fois dans ce cas.

— Ah! monseigneur, répondit-elle à son mari qui lui demandait la cause de ses larmes, je tremble qu'être tant sage pour les hommes ne soit pas être sage pour Dieu; il vous a donné la science du capitaine, pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfants? L'épée de chevalier que vous portez est-

elle pour opprimer les affligés, ou pour les arracher des ongles des tyrans ? Monseigneur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres. Ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et contre vous que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez pas d'être meurtris.

— Mettez la main sur votre sein, répondit-il ; sondez à bon escient votre conscience si elle pourra digérer les déroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans, les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succès, les trahisons des vôtres, l'exil en pays étranger, votre honte, votre nudité, votre faim, et ce qui est plus dur, celle de vos enfants; votre mort, enfin, par la main du bourreau, après celle de votre mari.... Je vous donne trois semaines pour vous éprouver, et quand vous serez à bon escient fortifiée contre de tels accidents, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis.

— Ces trois semaines sont achevées, réplique aussitôt la courageuse femme ; ne mettez point sur votre tête les morts de trois semaines, ou je serai témoin contre vous au jugement de Dieu.

Il faut lire dans le grand historien protestant, d'Aubigné, toute cette magnifique scène dont nous n'avons donné qu'un abrégé. Jamais l'idéal de Corneille n'a dépassé cette réalité. Ces paroles ardentes et enthousiastes devaient pénétrer jusqu'aux profondeurs les plus intimes de l'âme du généreux capitaine ; il lui sembla qu'elles venaient de la part de Dieu, et sans

plus s'informer du nombre, sans savoir si l'on était prêt, il monta à cheval dès que le jour parut, et partit avec ses frères et tous les hommes de sa maison pour Orléans.

III

On n'eût pu rencontrer deux esprits plus opposés que Condé et Coligny. Le premier, petit homme plein de grâce et de feu, nature aimable et légère, était, dit Brantôme, plus ambitieux que religieux, et homme de plaisir au moins autant qu'ambitieux. Son oncle Coligny, au contraire, imposant et taciturne, sévère jusqu'à la dureté contre tout désordre, avec une âme au fond capable de toutes les tendresses, inébranlable dans ses affections comme dans ses devoirs, était le plus grand caractère qu'eût formé le protestantisme. Il n'avait pas l'élan de Condé, mais il avait une persistance qui manquait à ce prince. Une victoire ne l'exaltait pas plus qu'une défaite ne l'abattait. Si Condé était un chef précieux pour électriser une armée à l'approche d'une bataille, Coligny ne l'était pas moins pour la fortifier contre elle-même au moment d'une déroute. Ces deux hommes devaient éprouver peu de sympathie l'un pour l'autre, et ne montrèrent pas toujours l'accord nécessaire pour le bien de la cause commune.

Ainsi, presque tous les chefs protestants, dit Théodore de Bèze, voulaient qu'on demandât un prompt et suffisant secours aux protestants d'Allemagne, mais Coligny déclara qu'il aimerait mieux mourir que

de voir ceux de la religion être les premiers à réclamer le secours de l'étranger. Il ne savait pas, comme nous le savons maintenant par les archives de l'Espagne, que depuis quatre ans le parti catholique sollicitait le secours de Philippe II. Mais Coligny voulait qu'on brusquât les opérations, qu'on frappât des coups décisifs avant que les Suisses catholiques et les reîtres allemands eussent eu le temps de venir grossir les armées royales. Condé ne voulut pas, se laissa amuser par des entrevues et des négociations avec la reine, et lorsque, au bout de trois mois, les troupes étrangères furent arrivées, que les noyades et les massacres des malheureux protestants isolés eurent recommencé partout, que les gentilshommes huguenots se furent en grande partie dispersés pour courir au secours de leurs familles laissées sans défense, l'amiral dut bien consentir à ce que son frère Andelot allât demander des reîtres protestants en Allemagne, tandis que des messages analogues sollicitaient l'appui de la reine Elisabeth.

Grâce à ces divers moyens, on reforma une nouvelle armée, avec laquelle on put menacer Paris, et réparer ainsi l'échec que la cause protestante avait subi par la prise de Rouen, au siège de laquelle le misérable Antoine de Navarre avait reçu une blessure dont il ne tarda pas à mourir. Puis, comme l'armée huguenote se rendait au Hâvre, où Elisabeth devait envoyer de l'argent, elle se vit poursuivie par l'armée catholique, qui lui livra la sanglante *bataille de Dreux*. (19 décembre 1562.)

Ce combat, dans lequel Coligny déploya des qualités rares, eut les résultats les plus étranges. Les protestants, d'abord complètement vainqueurs et maîtres du champ de bataille, furent finalement défaits par une charge de cavalerie du duc de Guise, exécutée par un corps de réserve auquel les huguenots n'avaient pas fait assez attention. Du reste, les chefs des deux armées, Condé et le connétable étaient prisonniers, et le maréchal de Saint-André avait perdu la vie. Guise et Coligny demeuraient seuls, chacun à la tête de son armée, ce dernier si peu découragé qu'après avoir reformé ses reîtres, il voulait absolument fondre avec eux sur les ennemis qui mangeaient. Les pauvres Allemands lui montrèrent leurs armes brisées, leur corps en plus mauvais état encore. Il fallut y renoncer.

Autre difficulté bien plus grande. Comment les retenir sans les payer? Or on n'avait point d'argent. On alla le chercher au Hâvre; mais il n'était pas encore arrivé, et en l'attendant plus d'un reître se paya lui-même par le pillage. Dans cette extrémité cruelle, l'amiral apparut plus grand encore qu'au fort de la bataille. Le premier qui pilla, il le fit serrer haut et court, lui faisant pendre aux pieds pour l'embellissement du trophée tout ce qu'il avait volé aux paysans : robes de femmes, volatiles, etc.

Tandis que Coligny soumettait la Normandie, le duc de Guise était allé mettre le siège devant Orléans, qui était devenue la grande place d'armes du parti huguenot. Comme il était près de s'en rendre maître,

il fut assassiné par un gentilhomme protestant, nommé Poltrot, lequel ayant été mis à la torture, affirma qu'il n'avait agi qu'à l'instigation de Théodore de Bèze et de l'amiral. Ce dernier n'eut pas plus tôt compris la gravité de l'accusation mensongère élevée contre lui, qu'il envoya à la reine-mère un mémoire réclamant que le supplice de l'assassin fût différé jusqu'à ce que l'accusé pût être confronté avec son misérable dénonciateur. Catherine ne répondit rien et l'affaire ne fut point éclaircie. Plus tard seulement, lors de l'assemblée des notables à Moulins, en 1566, le conseil du roi déclara qu'il n'existait aucune charge sérieuse contre l'amiral.

Bientôt après, apprenant que, sans consulter personne, le prince de Condé s'avisait de négocier une paix avec la cour, Coligny accourut du fond de la Normandie; mais c'était trop tard : la funeste *paix d'Amboise* était signée depuis trois ou quatre jours (12 mars 1563). Dans l'espoir d'obtenir la lieutenance générale du royaume, qu'avait eue son frère, Condé avait à peu près complètement sacrifié les intérêts de son parti. Pour les seigneurs, liberté de culte dans les châteaux ; pour le peuple, seulement dans une ville de chaque bailliage, de sorte que, dans ce temps de troubles où l'on n'osait pas voyager, il fallait, pour pouvoir prier avec ses frères, faire souvent 20 à 25 lieues.

— Monseigneur, lui dit l'amiral en apprenant ces choses, d'un trait de plume vous avez ruiné plus d'Eglises que l'ennemi n'en eût détruit en dix ans.

La paix faite, Condé se laissa encore complètement duper par Catherine. On le mena reprendre le Hâvre aux Anglais, puis, quand au retour il comptait être nommé lieutenant-général, la reine-mère et le chancelier l'Hôpital firent déclarer le roi majeur. Quant à Coligny, il s'était retiré à Châtillon, où il composa une seconde apologie, qui n'eut pas plus de succès que la première. Voyant cela, il se mit en route pour la cour, à la tête de 600 gentilshommes, bien décidé à braver les Guises et à exiger une entière réhabilitation ; mais le roi le fit prier par Condé de renoncer à cette démarche et imposa silence aux Guises et à leurs récriminations.

IV

Durant les quatre années qui suivirent cette funeste paix d'Amboise, la situation des réformés alla en empirant de jour en jour. On les avait isolés de l'Angleterre et de l'Allemagne, et maintenant toutes les violences, toutes les injustices exercées contre eux demeuraient impunies, tandis que leurs moindres désordres étaient impitoyablement châtiés. On portait à 3000 le nombre des huguenots qui avaient péri de mort violente depuis la conclusion de la paix. Le duc d'Albe venait de faire arrêter et décapiter les comtes d'Egmont et de Horn, chefs des mécontents des Pays-Bas ; la cour de France, répétait-on partout, allait suivre un tel exemple, faire mourir Coligny, emprisonner Condé, révoquer l'édit d'Amboise, et déjà, pour l'exécution de ces mesures violentes, 6000 Suisses des

cantons catholiques étaient entrés en France et accouraient à marches forcées sur Paris.

Alors Coligny, qui, dans deux conférences antérieures, avait cherché à contenir la fougue de ses amis, leur proposa tout à coup de prévenir l'arrivée des Suisses en s'emparant de la cour, qui séjournait au château de Monceaux, dans la Brie. Comme il fallait mander d'assez loin la noblesse protestante, plusieurs jours s'écoulèrent, et le secret s'ébruita un peu. Catherine, inquiète, envoya chez Coligny, à Châtillon, Thoré Montmorency, qui trouvant l'amiral en bon ménager faisant ses vendanges, se rassura et rassura la cour.

Mais deux jours après, l'amiral et tout le parti protestant étaient en armes, et il faillirent surprendre la cour à Meaux. Pour gagner quelques heures et donner aux Suisses le temps d'arriver, l'aîné des Montmorency fut chargé d'amuser Condé par de feintes négociations, et les vaillantes bandes lucernoises, aux longues piques, purent emmener dans sa capitale le jeune roi, qui rugissait de colère d'une fuite aussi précipitée, mais qui n'avait plus rien à craindre désormais des inutiles charges de cavalerie des gentilshommes huguenots.

Pourtant, la faible armée protestante osa poursuivre jusqu'à Paris les troupes royales, auxquelles elle livra la bataille assez indécise de *Saint-Denis*, qui fut cependant censée perdue par les protestants. (10 novembre 1567.) Cela ne les empêcha pas, dès que leur nombre se fut augmenté par l'arrivée d'auxiliaires

allemands, d'aller mettre le siège devant Chartres et de menacer la cour de plus graves événements. Catherine effrayée se hâta de conclure la *paix de Longjumeau*. (23 mars 1568.)

Cette paix signée, l'amiral se retira à Châtillon; mais il n'y retrouva pas Charlotte de Laval, sa pieuse et sainte femme, dont la charité avait causé la mort, car c'était en soignant les malades dans les hôpitaux qu'elle avait pris la maladie qui l'emporta le 7 mars 1568. Au reste, il ne devait plus y avoir de repos ni de bonheur pour lui, non plus que pour ses compagnons d'armes. La paix n'avait été qu'un leurre, et dès que les reîtres protestants eurent abandonné la France, dès que la plupart des places d'armes huguenotes eurent été livrées aux troupes royales, on ne songea plus à exécuter une seule des conditions du dernier traité, et les massacres de détail recommencèrent. A Amiens, on égorgea cent protestants; à Auxerre, cent cinquante; des meurtres analogues se commirent dans vingt autres cités. Dès que les moissons et les vendanges seraient faites, répétait-on partout, les huguenots seraient exterminés en masse, et si le roi voulait l'empêcher, on l'enfermerait dans un couvent et l'on en mettrait un autre à sa place.

En attendant, Catherine, reprenant ses plans secrets, résolut d'imiter le duc d'Albe, en s'emparant adroitement des principaux protestants. Elle essaya de surprendre le prince et l'amiral qui venaient de se réunir au château de Noyers, dans l'Auxerrois, pour conférer de leurs périls communs. Mais l'homme d'exécution

de la reine, Tavannes, craignant pour lui les suites de ce coup de main, s'il ne réussissait pas, les fit avertir secrètement, et, le 25 août 1568, cinq mois après la trompeuse paix de Longjumeau, les deux malheureux chefs devaient s'enfuir à travers toute la France vers la ville de la Rochelle, en traînant après eux des femmes et des enfants en bas âge, par les chaleurs brûlantes de l'été. Les fugitifs n'avaient que quelques heures d'avance sur les corps envoyés pour les surprendre. On leur indiqua près de Sancerre un gué à travers la Loire : ce fut pour eux le passage à travers la mer Rouge. Condé, tenant son plus jeune fils dans ses bras, passa le premier ; les autres suivirent en chantant le psaume : « Israël au sortir d'Egypte. »

C'était triste, mais c'était beau. Ces hommes nous donnaient le salutaire exemple de la fidélité aux convictions religieuses, auxquelles ils sacrifiaient tout. Comme Moïse fuyant au désert, ils préféraient souffrir avec leur peuple opprimé et persécuté plutôt que de jouir des délices de la cour corrompue des Valois. Au reste, Dieu les garda dans leur fuite des atteintes de leurs ennemis. Ils avaient à peine traversé la Loire qu'une crue subite de ses eaux vint mettre momentanément entre eux et les soldats de Tavannes une barrière infranchissable. Témoins de ce secours inattendu qui leur arrivait à l'heure même de leur détresse, ils y virent un gage assuré de la protection divine. Ils reprirent courage et, pleins d'ardeur et d'espérance, ils continuèrent leur route : tout danger était passé. Le 18 septembre, ils entrèrent dans les

murs de la Rochelle, où accourut bientôt à leur cri d'alarme la pieuse et dévouée reine de Navarre, Jeanne d'Albret, qui amenait avec elle 42 compagnies bien équipées et son jeune fils Henri, si célèbre depuis sous le nom de Henri IV et qui avait alors environ quinze ans.

Nous ne saurions entrer dans le détail des sièges et des combats qui signalèrent cette troisième guerre civile, dont la Saintonge et le Poitou furent le théâtre principal. Disons seulement que l'indiscipline de ses troupes força le prince de Condé à livrer au duc d'Anjou, frère du roi, la désastreuse *bataille de Jarnac* (mai 1569), dans laquelle il fut traîtreusement mis à mort après avoir déjà rendu ses armes. L'arrivée de son fils, le jeune duc de Condé, et celle de son cousin, Henri de Navarre, amenés au camp par l'héroïque Jeanne d'Albret, releva le courage des huguenots. D'ailleurs ne leur restait-il pas Coligny, qui ne se montrait jamais plus grand que dans les revers et qui eut promptement réorganisé l'armée. Malheureusement, les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets, la désobéissance de ses reîtres lui fit perdre encore l'importante *bataille de Moncontour* (octobre 1569), dans laquelle il fut grièvement blessé. Dans le même temps, l'amiral apprenait que le parlement de Paris avait prononcé la confiscation de tous ses biens et promis 50 000 écus d'or à celui qui le livrerait mort ou vif, et que, de son côté, la cour avait dépêché contre lui plusieurs assassins en titre, dont un ou deux furent découverts et pendus.

Tandis qu'à Paris on fêtait la victoire de Montcontour et que l'armée royale s'épuisait au siège de Saint-Jean d'Angély, Coligny s'enfonçait hardiment dans le midi, où il allait rejoindre Montgommery, victorieux dans le Béarn et sur les bords de la Garonne. Il s'y promena de long en large, de Montauban à Nîmes, réorganisa son armée durant l'hiver et, au printemps de l'an 1570, se trouva prêt à entrer en campagne, aussi redoutable que jamais.

Des propositions de paix vinrent le trouver à Nîmes, mais il sentait que la lâche cour des Valois, avant de se résoudre à une paix durable, avait encore besoin d'être terrorisée ; il refusa donc et déclara à ses troupes que, par le Rhône et la Loire, il entendait marcher sur Paris. Et ce prodigieux et excentrique tour de main, il l'exécuta, échappa aux troupes royales qui auraient pu tenter de l'arrêter, et contraignit la reine-mère à signer à *Saint-Germain* (8 août 1570) une paix beaucoup plus avantageuse que toutes les précédentes : liberté de conscience pour tous et oubli du passé, liberté de culte pour les villes et châteaux actuellement protestants, admission de tous aux emplois, enfin quatre villes de sûreté accordées aux huguenots : la Rochelle, Cognac, la Charité, Montauban.

V

Le sentiment général du parti protestant à la lecture de cet édit fut l'étonnement et une satisfaction mêlée de défiance. Aussi les deux jeunes princes de la mai-

son de Bourbon, l'amiral et les principaux chefs des religionnaires, après avoir reconduit à la frontière leurs auxiliaires allemands, retournèrent-ils immédiatement à la Rochelle pour y attendre en sûreté la mise à exécution du traité. Le pape, l'Espagne et le parti catholique s'en indignèrent, mais en prirent cependant mieux leur parti qu'on ne s'y serait attendu, Catherine leur faisant probablement espérer que la paix serait plus fructueuse que la guerre pour leurs desseins communs. Elle poursuivait toujours, quant à elle, l'idée que lui avait suggérée le duc d'Albe, de faire égorger dans un guet-apens Coligny et les principaux chefs; mais on doute, de nos jours, qu'en signant le traité de Saint-Germain, le jeune roi partageât les arrière-pensées de sa mère.

Charles IX haïssait Philippe II à cause de la préséance que l'Espagne avait prise récemment sur lui chez le pape et dans l'empire. Aussi, en décembre 1570, reçut-il cordialement les réclamations faites en faveur des protestants par une ambassade de princes allemands venue pour le féliciter à l'occasion de son mariage avec Elisabeth, la fille de leur tolérant empereur, Maximilien II; enfin, il accueillit encore mieux les députés huguenots, Téligny, gendre de l'amiral, et le vaillant Lanoue, qui le pressaient de se saisir des Pays-Bas, en révolte contre l'Espagne, tandis que Philippe II se trouvait aux prises avec les Turcs.

La conquête des Flandres ou du moins l'affranchissement de ces populations généreuses, cruellement opprimées par le fils de Charles-Quint, tel était en

effet le but patriotique vers lequel Coligny aspirait à diriger les forces vives que la France employait depuis tant d'années à se déchirer les entrailles. Et l'intérêt que la France avait à une telle entreprise était si évident que le grand homme dut supposer que son roi le comprendrait comme lui.

Charles IX, nature faible, impressionnable, emportée, susceptible de bons comme de mauvais mouvements, fut vivement frappé des grandes choses qu'on lui proposait et qui lui plaisaient fort. Aussi, pour prouver la sincérité de son désir de rapprochement avec les protestants, fit-il châtier sévèrement des catholiques qui, à Rouen et à Orange, avaient violenté et massacré des religionnaires inoffensifs ; il résolut de donner en mariage à Henri de Navarre sa sœur Marguerite ; il manda secrètement à sa cour Louis de Nassau, le frère du prince d'Orange, l'adversaire acharné de Philippe II dans les Pays-Bas ; enfin, pour exclure du commandement de l'armée son frère d'Anjou, dont il était ridiculement jaloux, il songea sérieusement à donner toute sa confiance à l'homme dont le génie militaire avait brillé d'un si vif éclat à la fin de la dernière guerre, savoir à l'amiral de Coligny.

VI

Coligny se défiait profondément de la cour corrompue des Valois et il fallut bien des messages du roi et de sa mère pour l'engager à se rendre à la cour. Il n'était d'ailleurs plus qu'un pauvre malade, une

ombre de lui-même, et de plus privé de ses deux frères, qui venaient de mourir l'un après l'autre, empoisonnés, disait-on. Seulement, depuis peu de temps, une femme au grand cœur, Jaqueline d'Entremont, s'enthousiasmant du fond de la Savoie pour cette grandeur triste et dépouillée, lui avait écrit qu'elle voulait devenir la mère de ses enfants orphelins, être la Martia de ce nouveau Caton. Le mariage s'était fait et c'est au milieu des préoccupations de cette situation un peu romanesque qu'une dernière et pressante invitation du roi vint le trouver à la Rochelle. Malgré ses doutes et ses craintes, il ne pouvait refuser : il aimait mieux mourir que de supposer son roi capable de vouloir attenter à sa vie, et d'ailleurs ne valait-il pas la peine de risquer quelque chose pour sauver ses frères des Pays-Bas ?

L'amiral arriva le 18 septembre 1571 à Blois. Lorsqu'il voulut, selon l'usage, embrasser les genoux du roi, celui-ci le releva, lui serra la main, l'appela son père et ajouta en riant : « Nous vous tenons maintenant; vous ne nous échapperez plus. » Il lui fit un présent de 100 000 livres, soit comme cadeau de noces, soit comme dédommagement du sac de Châtillon-sur-Loing, dévasté pendant la dernière guerre. Il combla en outre de grâces son gendre Teligny et les gentilshommes de sa suite, lui rendit sa place au conseil, le consulta bientôt sur toutes choses, lui accorda des requêtes refusées à tout autre, au point que les courtisans ne s'adressaient plus à d'autre intermédiaire qu'à l'amiral.

Bientôt le roi ne sut plus se passer de Coligny et, celui-ci s'étant retiré dans sa terre de Châtillon, Charles le rappela plusieurs fois dans le courant de l'automne et de l'hiver; un jour même, il entra dans sa capitale ayant à sa droite l'illustre huguenot, qu'exécraient si fort les moines et le bas peuple de Paris. D'avril à juin 1572, la confiance entre eux semble avoir été entière; Charles IX promit à Louis de Nassau d'envoyer sous peu l'amiral dans les Pays-Bas avec une puissante armée; pressa le mariage de sa sœur avec le jeune roi de Navarre, et comme le pape refusait les dispenses nécessaires, il déclara qu'on s'en passerait.

Malheureusement Charles n'avait pas d'argent pour entreprendre cette grande guerre. De plus, sa mère et son frère Anjou, jaloux de l'ascendant de l'amiral et dévoués de plus en plus à Philippe II et à la cause catholique, trahissaient les secrets du roi et faisaient échouer tous ses desseins. Enfin une armée se rassemblant en Champagne, les amis de l'Espagne ne virent d'autre remède aux dangers de la situation que l'assassinat. Dès le 10 août et en vue des troubles qu'on prévoyait à l'occasion du mariage du roi de Navarre, les Guises firent venir en foule leurs hommes les plus dévoués et entre autres plusieurs assassins à gages tels que Maurevert. De leur côté, les gentilshommes protestants du midi s'étaient rendus en grand nombre à Paris pour faire honneur au mariage de leur jeune prince, dont les fêtes furent célébrées avec pompe le 18 août et jours suivants.

VII

Quatre jours après, le vendredi 22 août, comme l'amiral revenait du Louvre, à pied, à son logis, rue Béthisy, marchant lentement et lisant une requête, un coup d'arquebuse, parti de la fenêtre d'un chanoine, ancien précepteur du duc de Guise, lui emporta l'index de la main droite et lui logea une balle dans le bras gauche.

— Je suis blessé ! s'écria-t-il.

Et montrant de sa main ensanglantée la maison d'où le coup était parti, il envoya dire au roi ce qui était arrivé, et regagna péniblement son hôtel, tandis que ses gens, envahissant la maison du chanoine, trouvaient l'arquebuse encore fumante, mais ne pouvaient s'emparer de Maurevert, qui s'était élancé immédiatement sur un cheval du duc de Guise, tenu sellé et bridé depuis trois jours en une cour de derrière, dans l'attente de l'événement.

Les envoyés de Coligny trouvèrent le roi jouant à la paume avec le duc de Guise et Téligny, gendre de l'amiral. Aux premiers mots, Charles brisa sa raquette en s'écriant :

— N'aurai-je donc jamais de repos !

Et avec un visage triste et abattu, il se retira dans sa chambre, où entrèrent bientôt après son beau-frère de Navarre et son cousin Condé, qui venaient demander la permission de sortir de Paris, où leur vie n'était plus en sûreté.

— Demeurez, leur dit le monarque; je me charge de tirer vengeance de l'attentat commis contre l'amiral.

Et, en effet, il ordonna aussitôt une enquête, et envoya un détachement de ses gardes pour protéger le logis de Coligny.

Celui-ci, qui venait de subir, avec beaucoup de fermeté et de calme, une cruelle opération que lui avait faite le célèbre médecin huguenot, Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne, désira de pouvoir entretenir le roi sur certains sujets qui concernaient le bien de son royaume, et le monarque se rendit auprès de lui, accompagné de sa mère et du duc d'Anjou, qui paraissaient redouter beaucoup le résultat de cette entrevue.

Le roi aborda Coligny en lui donnant les marques de la plus vive affection : « Mon père, lui dit-il, à vous la douleur de la blessure, à moi l'injure et l'outrage ! » et il protesta de nouveau, avec ses jurements accoutumés, d'en tirer une éclatante vengeance.

L'amiral, qui soupçonnait que la balle dont il avait été frappé était empoisonnée, s'exprima en homme prêt à comparaître devant Dieu. Il prit le ciel à témoin de son attachement au roi et de sa fidélité à l'Etat, reprocha au prince de négliger la grande occasion que lui offrait la Providence d'accroître glorieusement son royaume, réclama contre la déloyauté de ceux qui communiquaient les secrets du conseil privé au duc d'Albe, etc. Charles eut ensuite avec l'amiral un entretien secret qui parut l'affecter beaucoup et que Catherine interrompit bientôt, en faisant remarquer à

son fils qu'il y avait danger à faire parler le malade aussi longtemps.

Pendant le retour de la rue de Béthisy au Louvre, Catherine et Anjou pressèrent le roi à plusieurs reprises de leur répéter le discours secret de l'amiral. Charles se tut d'abord, puis éclata en jurant par la mort-Dieu que ce que lui avait dit Coligny était vrai, que l'influence de sa mère était préjudiciable à lui et au royaume et qu'il devrait s'y soustraire au plus tôt. Les deux coupables, abasourdis de cette violente sortie, se séparèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Dans la matinée du samedi, Charles continuant à donner des marques non équivoques d'intérêt aux protestants, et venant de congédier avec colère les Guises, qui firent semblant de quitter Paris, Ambroise Paré répondant d'ailleurs de la vie de l'amiral, qui allait devenir plus influent que jamais, Catherine, sentait que sa complicité et celle des Guises dans le crime de Maurevert allaient être découvertes et résolut de tout risquer et d'obtenir de son fils par la terreur ce qu'elle n'avait pu obtenir par la persuasion. Dans la soirée, après avoir bien combiné ses plans, elle se rendit dans le cabinet du roi avec cinq démons pires qu'elle : Anjou, Tavannes, Gondi, le chancelier Birague, le comte de Nevers, dont trois étaient des étrangers, des Italiens.

Là, dans une conversation dont les détails nous ont été transmis par le duc d'Anjou (dans ses Mémoires), faisant tour à tour appel à l'orgueil blessé et à la peur,

Catherine prétendit que les protestants accouraient de toutes parts pour s'emparer du roi et de la capitale et lui rappela adroitement les souvenirs toujours irritants de la conjuration d'Amboise et de la retraite de Meaux. D'autre part elle lui peignit le parti catholique en armes dans Paris, bien décidé à en finir avec ses adversaires, et à se donner un autre chef que le roi, si celui-ci ne voulait pas se mettre à sa tête. Et comme Charles refusait, parlait de son honneur, de l'amiral, de Téligny, qu'il aimait :

— Sire, lui dit violemment Catherine, vous refusez ? donnez-moi donc, ainsi qu'à votre frère, la permission de sortir.

Le roi regarda Anjou et frémit : il sentit qu'il voyait devant lui le capitaine général des catholiques.

— Les huguenots vous font donc peur ? ajouta ironiquement la reine.

A ce mot de peur, le malheureux prince perdit la tête :

— Par la mort-Dieu ! s'écria-t-il en sortant précipitamment de son cabinet, puisque vous trouvez bon qu'on tue l'amiral, je le veux bien, mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en reste pas un seul qui puisse me le reprocher après. Allez, dépêchez-vous.

C'en était fait. La race des Valois était vouée désormais à l'infamie et à la ruine. La hideuse boucherie allait commencer.

Le prévôt des marchands, Le Charron, et les autorités légales de la ville refusant de se charger du

crime, ce fut l'ancien prévôt, Marcel, et les chefs des confréries catholiques qui, de concert avec les gens des Guises et des Montpensiers, se chargèrent des fonctions d'égorgeurs. Comme signe de ralliement, ils devaient avoir un mouchoir blanc à leur bras gauche et une croix blanche à leur chapeau. Et pendant que s'achevaient ces préparatifs homicides, les huguenots dormaient sans défiance, tranquillisés par les témoignages publics d'affection que le roi avait donnés à Coligny et par l'enquête ouverte pour découvrir son assassin.

C'était à ce noble vieillard que revenait naturellement l'honneur de tomber le premier sous le couteau. Il avait près de lui son ministre, Merlin, et son chirurgien, Ambroise Paré ; le premier veillait sur son âme, le second sur son corps. Il était sans défiance. Rassuré par les paroles de son jeune roi, il entrevoyait pour l'Eglise des jours de paix ! pour la France, la fin des factions qui la déchiraient. C'était un peu avant le jour, entre trois et quatre heures du matin, *le dimanche 24 août 1572*, l'une des dates les plus sinistres qui souillent les annales de l'humanité.

VIII

La cavalerie de Guise arrive aux portes et remplit la petite rue de Béthisy. A l'instant, les gardes du roi, de gardiens se font assassins. Aux cris qui s'élèvent, l'amiral a tout compris, et portant ses regards vers le Dieu qu'il a fidèlement servi : « M. Merlin, dit-il à son

ministre, faites-moi la prière. » Tranquille et recueilli, il s'unit de cœur aux paroles de l'homme de Dieu; puis, comme il venait de terminer par ces simples mots : « Je remets maintenant mon âme à mon Sauveur, » l'un de ses gentilshommes entra en lui disant : « Monseigneur, c'est Dieu qui nous appelle ! — Il y a longtemps, répondit-il avec calme, que je suis préparé à mourir ; » et oubliant son propre danger pour ne penser qu'à celui de ses serviteurs, il les pressa de fuir, si c'était possible.

Presque aussitôt un Allemand, favori du duc de Guise, Behme, suivi de bien d'autres sicaires, pénétra dans la chambre, dont il avait forcé la porte avec un épieu. « Est-ce toi qui es Coligny ? lui dit-il brutalement. » — « Jeune homme, lui répondit-il avec calme, tu devrais avoir égard à ma vieillesse et à mes infirmités ; toutefois, fais ce que tu voudras. » Behme, avec un jurement horrible et en reniant Dieu, lui plonge son gros épieu dans le ventre, et les autres, enhardis alors, viennent lui donner chacun son coup en l'assommant.

« Behme, est-ce fait ? cria de la cour le duc de Guise, qui était là à cheval, avec le bâtard d'Angoulême, attendant sa proie. — Oui, monseigneur. » — Eh bien ! jette-le par la fenêtre, que nous le voyions. » Le cadavre tomba sur le pavé de la cour. Le bâtard essuya la figure sanglante. « C'est bien lui ! » dit-il avec une joie féroce ; et il poussa le cadavre du pied. Guise, dit-on, en fit autant. Puis un Italien, le comte de Nevers, lui coupa la tête, qui fut portée à

Catherine comme celle de Jean-Baptiste à Hérodias, et qui fut ensuite envoyée à Rome, où on l'attendait depuis longtemps.

IX

Décrirons-nous les scènes hideuses qui suivirent? cette abjecte et vile populace — les fils de l'égoût, comme les appelle un historien, — qui ne se montre guère que dans les crises révolutionnaires, et qui, se ruant sur le cadavre de l'amiral et l'attachant à l'extrémité d'une corde, se mit à le traîner de rue en rue et de ruisseau en ruisseau jusqu'à la Seine, d'où on le retira pour aller le suspendre au milieu des suppliciés de Montfaucon, après l'avoir flambé et enfumé sur un feu de paille.

Essayerons-nous de dépeindre les déshonorantes scènes du Louvre? ces gentilshommes protestants de la suite des princes qui, après avoir été nourris, logés durant des semaines dans la demeure royale, se voient égorgés, pour ainsi dire par le couteau même qui leur coupait naguère le pain de l'hospitalité? Ces nobles et bons jeunes gens avec lesquels le roi jouait tout à l'heure, la Rochefoucaud, Téligny, qu'on réveille en sursaut pour les tuer, ou qu'on arquebuse de la rue en les voyant tenter de s'enfuir par-dessus les toits.

Semblable à un fou furieux, Charles IX s'est précipité dans la chambre du roi de Navarre et du prince de Condé : « La messe ou la mort ! » leur crie-t-il d'une voix stridente, et il ne leur fait grâce de la vie que sur l'espérance qu'il a de les voir changer de religion.

Puis, se plaçant avec sa mère et son frère aux fenêtres qui donnent sur la cour intérieure du Louvre, il repaît sa vue de l'affreux spectacle du massacre des seigneurs huguenots qui avaient été reçus pendant tant de jours dans ses appartements. Les archers les faisaient sortir, les poursuivaient de chambre en chambre à coups de piques pour qu'ils se précipitassent par les escaliers ou par les fenêtres dans la cour, où les massacreurs en rang, les piques serrées, les recevaient, les achevaient. Les malheureux se réclamaient vivement de leur qualité d'hôtes du roi, le sommaient de tenir sa parole; il se taisait et les laissait égorger. On en tua jusque dans les appartements des princesses. Un d'eux, déjà blessé et tout sanglant, se jeta sur le lit de la reine de Navarre et la saisit à bras-le-corps, comme pour s'en faire un bouclier contre les assassins qui le poursuivaient. Marguerite, à force de supplications, obtint qu'il ne fût pas mis à mort.

Les huguenots, logés au faubourg Saint-Germain, en face du Louvre, avaient une telle confiance, qu'avertis, ils s'obstinèrent à tout attribuer aux Guises et envoyèrent demander la protection du roi. Grand fut leur étonnement quand, abordant en bateau près du Louvre, ils virent les Suisses, les arquebusiers de la garde et les courtisans qui se mettaient en devoir de tirer sur eux. Ils s'enfuirent, un certain nombre s'échappèrent, et c'est alors que le misérable Charles IX, enivré par la vapeur du sang et semblable à une bête à laquelle on ravit sa proie, arrachant une arquebuse d'un de ses gardes, se mit à tirer, à travers la Seine,

sur ses malheureuses victimes en s'écriant : « Tirons, mort-Dieu ! ils s'enfuient. — Tuez ! tuez ! » répétait-il incessamment, et il ne voulut sauver d'autre huguenot que sa nourrice et Maître Ambroise Paré, son premier médecin.

Le carnage s'étendit bientôt des environs du Louvre dans tout le reste de la ville. Des nobles on passa aux magistrats, aux bourgeois, aux artisans accusés ou soupçonnés d'hérésie. Puis chacun tua son ennemi, le voisin dont on convoitait la charge, le parent dont on devait hériter, le rival dont la supériorité vous offusquait. Des femmes firent égorger leurs maris, des maris leurs femmes ; un homme, l'orfèvre Crucé, se vantait d'avoir, à lui seul, égorgé 400 hommes.

Le lundi, comme le massacre languissait, un cordelier prétendit qu'une aubépine du cimetière des Innocents avait refleuri, et ce signe prétendu de l'approbation divine fut un encouragement à recommencer les scènes de massacre et de mort. Toutes les cloches furent mises en branle ; les prêtres et les moines reprirent leurs prédications sanguinaires, et des égorgements systématiques recommencèrent partout ; on recherchait surtout les enfants des grandes familles pour les égorger ou les noyer. Le nombre total des morts a été porté à 30 000 ; mais ce chiffre est peut-être exagéré.

Les mêmes scènes se répétèrent sur une foule de points en province ; mais il y eut bien des villes et des gouverneurs qui s'honorèrent en refusant de s'associer à de pareilles monstruosités. Des catholiques, dans

leur indignation, abjurèrent et se firent protestants; les bourreaux et beaucoup de soldats refusèrent d'assassiner. Rome et l'Espagne applaudirent et célébrèrent la *Saint-Barthélemy* par des fêtes; le pape en frappa une médaille solennelle; à Madrid, on chanta des *Te Deum*.

Charles IX, le premier moment passé, aurait voulu rejeter le crime sur les Guises, et se laver ainsi de ce sang qui le poursuivait partout et l'étouffait durant les cauchemars de ses nuits. On essaya de faire croire à une conspiration de Coligny contre le roi : on apporta tous ses papiers au Louvre; mais ses ennemis, en découvrant mieux que jamais sa grande âme, un si ardent patriotisme, tant d'amour pour le roi et pour la France, furent surpris, embarrassés. L'un des meurtriers ne put que s'écrier : « Cela est très beau, digne d'être imprimé; » mais Gondi en détourna le monarque, prit ces papiers et les mit dans le feu. Cela n'empêcha pas le lâche et abject Charles de s'en aller, le lendemain, faire avec les princes et les belles dames de la cour un pèlerinage aux fourches patibulaires de Montfaucon, pour y contempler quelque chose de noir, de demi-grillé, qu'on disait être les restes du grand Coligny!

En terminant, disons du moins pour la consolation des âmes attristées par tant de forfaits, disons que la Saint-Barthélemy ne fut pas seulement un acte odieux et horrible, qu'elle fut encore un crime inutile. La réforme n'en fut nullement détruite, et d'ailleurs l'horreur causée par ces scènes lamentables suscita bien-

tôt au sein des masses catholiques ce grand parti des politiques, dont la tolérance était le mot d'ordre et qui triompha avec Henri IV. Puis, dès les premiers beaux jours de la révolution, vint le moment solennel où la liberté religieuse fut proclamée, et où Mirabeau, du haut de la tribune de la grande Assemblée nationale et aux applaudissements d'une foule émue, osa vouer à une éternelle infamie le nom du monarque qui, de la fenêtre de sa royale demeure, n'eut pas honte d'arquebuser de ses mains ses sujets trop crédules et trop confiants. Eh bien! nous ne craignons pas de l'affirmer, ce jugement du grand orateur est devenu le verdict de l'histoire et il ne sera jamais réformé.

XII

QUELQUES SCÈNES ET INCIDENTS de la Saint-Barthélemy.

Après avoir, à l'occasion de la mort de l'amiral Coligny, exposé d'une manière générale et dans leur ensemble les odieuses scènes de la Saint-Barthélemy, nous désirerions en donner à nos lecteurs une idée plus complète, en leur présentant le récit détaillé de trois incidents tout à fait historiques, de nature à laisser dans nos esprits la vraie physionomie des événements.

Périls et délivrances du jeune Caumont la Force.

La maison de Caumont, originaire de la Guyenne, a fourni un certain nombre de branches, parmi lesquelles, outre l'aînée à laquelle se rattachent les ducs de la Force, il faut citer celle des comtes de Lauzun. La branche aînée était représentée dans la seconde moi-

tié du XVIe siècle par François de Caumont, seigneur de Castelnau, à qui sa femme avait apporté la seigneurie de la Force, près Bergerac, en Périgord, seigneurie érigée d'abord en marquisat, puis en duché-pairie, en 1637. François de Caumont fut égorgé lors de la Saint-Barthélemy, ainsi que l'aîné de ses fils; quant au cadet, qui devint maréchal de France et continua cette famille illustre, il échappa au massacre de la façon que nous allons raconter.

Deux jours avant la Saint-Barthélemy, le roi avait ordonné au parlement de mettre en liberté un officier enfermé à la Conciergerie. Le parlement ne l'ayant pas fait, le roi avait envoyé quelques-uns de ses gardes pour forcer les portes de la prison et mettre en liberté le prisonnier. Le jour suivant, le parlement envoya des remontrances au roi. Ces députés mirent leurs armes en bandoulière (en sautoir derrière le dos), signifiant ainsi au monarque qu'il avait outragé la justice. Tout cela fit un grand bruit, et au commencement du massacre, on persuada aux huguenots que le tumulte qu'ils entendaient provenait d'une émeute parmi le peuple à l'occasion de la dispute entre le roi et le parlement.

Tout à coup un marchand de chevaux, qui avait vu le duc de Guise avec sa troupe entrer dans la maison de Coligny, et, en se glissant à travers la foule, avait assisté au meurtre de l'amiral, résolut d'aller immédiatement porter cette sinistre nouvelle au sire Caumont de la Force, auquel il était attaché et à qui il avait vendu quelques chevaux huit jours auparavant.

La Force, ses deux fils et d'autres calvinistes logeaient de l'autre côté de la rivière, dans la rue Saint-Germain. Comme il n'y avait point alors de pont unissant à la ville ce faubourg méridional, et que tous les bateaux avaient été saisis par ordre de la cour pour faciliter aux assassins l'accomplissement de leurs opérations, le brave marchand de chevaux n'hésita pas à se jeter à la nage, traversa courageusement le fleuve et vint dire à la Force à quel danger il était exposé. Caumont s'élança aussitôt hors de la maison et aurait peut-être eu le temps de se sauver ; mais voyant que ses enfants ne venaient pas, il retourna pour les chercher. A peine était-il rentré qu'une troupe d'assassins arriva aux cris de *Tue! Tue!* et commença par piller toute la maison en proférant d'épouvantables jurements.

Comme ils allaient procéder au meurtre de la Force et de ses deux fils, Martin, leur capitaine, prêta l'oreille à une promesse de rançon de 2000 écus, et, pour préserver ses victimes, se mit en devoir de les accoutrer en égorgeurs : croix blanche au chapeau, bras droit nu jusqu'à l'épaule.

Ce fut dans cet état qu'ils traversèrent la Seine. Le maréchal de la Force déclare qu'il vit le fleuve couvert de corps morts. Son père, son frère et lui-même abordèrent en face du Louvre ; ils virent là plusieurs de leurs amis égorgés, et parmi eux le brave de Piles, le père de celui qui tua en duel le fils de Malherbe. Le capitaine Martin mena ses prisonniers chez lui, rue des Petits-Champs, et fit alors jurer à la Force que ni lui ni ses fils ne quitteraient sa maison avant

d'avoir payé les 2000 mille écus stipulés pour sa rançon.

Martin les laissa alors à la garde de deux soldats suisses, tandis qu'il retournait chercher dans les rues d'autres protestants à égorger. Un des suisses, touché de compassion, offrit de laisser échapper ses prisonniers, mais la Force ne voulut pas en entendre parler, il avait donné sa parole et déclara qu'il mourrait plutôt que d'y manquer. Une de ses tantes lui procura les 2000 écus, et il allait justement les remettre à Martin, lorsque le comte de Coconas, le trop indigne favori du duc d'Anjou, vint le chercher sous le prétexte de le conduire à ce prince. Il ordonna immédiatement au père et à ses fils de le suivre, tête découverte et sans manteau.

La Force vit tout de suite qu'il était mené à la mort ; il suivit son meurtrier, le suppliant d'épargner ses enfants innocents. Le plus jeune, âgé de treize ans, qui s'appelait Jaques Nompar et qui a écrit cette notice, reprochait hautement aux meurtriers leur crime, et leur disait que Dieu les punirait de les faire mourir.

Pendant ce temps, le père et les fils étaient arrivés à l'extrémité de la rue des Petits-Champs. On poignarda premièrement l'aîné des garçons qui s'écria : « Ah ! mon père ! O mon Dieu ! Je suis perdu ! » Au même moment, le père tomba sur le corps de son fils, perçu de plusieurs coups. Jaques Nompar, couvert de leur sang, mais qui, par miracle, n'avait reçu aucune blessure, s'écria aussi : « Je suis perdu ! je

suis perdu ! » et il tomba entre son père et son frère, dont il entendit bientôt les derniers soupirs.

Les assassins les croyant tous morts, s'en allèrent en criant : « Tous les trois sont expédiés ! » Plus tard quelques misérables s'approchèrent pour dépouiller les cadavres. L'enfant avait des bas de soie ; un marqueur du jeu de paume de la rue Verdelet désira avoir ces bas et, tout en les tirant, jeta un regard sur la pauvre jeune victime. « Hélas ! dit-il, c'est une pitié ; ce n'est qu'un enfant ; que peut-il donc avoir fait ? »

En entendant ces paroles de compassion, le jeune la Force leva doucement la tête et murmura :

— Je ne suis pas encore mort ; je vous prie, sauvez-moi la vie !

L'homme lui mit la main sur la tête, en disant :

— Ne bougez pas ; ils sont encore dans le voisinage !

A la nuit le marqueur revint et lui dit :

— Levez-vous, ils ne sont plus ici maintenant.

Et lui jetant un mauvais manteau sur les épaules, il l'emmena. Comme il le relevait, un des exécuteurs survenant demanda :

— Quel est ce jeune homme ?

— C'est mon neveu, dit-il, qui s'est enivré ; vous voyez dans quel état il est ; je vais lui donner une bonne rossée.

L'enfant fut d'abord caché chez le marqueur ; puis, le lendemain, de grand matin, conduit avec toutes sortes de précautions à l'arsenal, où demeurait une

de ses tantes, Mme de Brisambourg, chez le maréchal de Biron, grand-maître de l'artillerie. Cette dame, tout émue, le reçut avec empressement ; mais on eut beaucoup de peine à le cacher, et il n'échappa aux recherches que parce qu'on l'avait dissimulé, dans la chambre des filles, entre deux lits d'enfants, sous un monceau de vertugadins (espèces de fausses tournures que portaient alors les dames).

Tous les dangers étaient loin d'être conjurés : il en fallait courir de nouveaux pour échapper à celui de demeurer à Paris. Déguisé en page sous le nom de Beaupuy et confié à Jean de Durfort, il parvint, après huit jours de transes continuelles, jusqu'au château de Castelnau, qui appartenait à sa famille et où son oncle Geoffroi s'était retiré.

De pareilles épreuves ne furent pas mises en oubli par le jeune huguenot. C'est en vain qu'Henri III, pour s'assurer de lui et de ses biens, le plaça sous la tutelle d'un catholique zélé, le comte de la Vauguyon : dès qu'il fut en âge de porter les armes et de combattre, il alla se ranger sous les drapeaux du roi de Navarre, qui lui témoigna toujours une faveur marquée et auquel il rendit les plus grands services. Il se trouvait même dans la voiture de l'illustre monarque lorsque celui-ci fut assassiné par Ravaillac.

Quelques sujets de mécontentement l'éloignèrent de la cour dans les premières années du règne de Louis XIII, et même il défendit vigoureusement Montauban contre le roi en personne, dans l'année 1621. L'année suivante, il s'empara de Sainte-Foy et n'en

ouvrit les portes à Louis XIII que moyennant une indemnité de 20 000 écus et le bâton de maréchal de France. Envoyé en Piémont, il prit Saluces en 1630, et battit les Espagnols à Carignan. De 1631 à 1633, il envahit plusieurs fois la Lorraine, se distingua encore dans d'autres campagnes en Allemagne et fut créé duc et pair en 1637. A l'âge de quatre-vingt-dix ans, il se remaria et mourut bientôt après, ayant donné le jour à huit fils, dont plusieurs se distinguèrent dans les armées. Il avait laissé des mémoires qui restèrent longtemps inédits, mais que le marquis de Lagrange a publiés de nos jours.

Dangers et aventures de Charlotte Arbaleste.

Notre second récit concerne Charlotte Arbaleste, qui devint plus tard la digne compagne de l'illustre ami et serviteur dévoué d'Henri IV, Duplessis-Mornay. Cette dame nous a laissé dans ses Mémoires une description saisissante des périls sans nombre auxquels elle fut exposée au moment de la Saint-Barthélemy. Nous détachons de ce récit les faits les plus saillants, tels qu'ils nous sont racontés par Mme de Feuquères elle-même (c'était le nom de son premier mari, mort au bout de quelque temps de mariage).

Le matin de la Saint-Barthélemy, elle n'était pas encore levée, lorsqu'une de ses femmes, qui était pro-

testante, revint de la ville et lui dit que ses coreligionnaires étaient poursuivis et mis à mort sans pitié. Croyant ce bruit sans fondement, Mme de Feuquères s'habilla sans crainte et s'approcha de la fenêtre. La rue Saint-Antoine, qu'elle habitait, était remplie d'une foule furieuse ; des bandes de soldats se croisaient en tous sens, des cris de rage se faisaient entendre. Mme de Feuquères, étonnée, envoya chez ses frères un de ses domestiques, afin de connaître la cause de ce tumulte inusité.

Le messager trouva la famille de Mme de Feuquères dans la consternation ; ses frères étaient réformés ; leur mère les suppliait d'abjurer et se voyait déjà privée de tous ses enfants. Son frère, Pierre Chevalier, évêque de Senlis, vint auprès de sa nièce, la conjurant de s'enfuir et lui promettant de lui en procurer les moyens. Il sortit pour prendre des informations ; mais il oublia le secours qu'il avait promis à sa nièce, en apprenant que son frère, Charles Chevalier, seigneur d'Esprunes, venait d'être tué dans la rue de Béthisy. Tout entier à sa douleur, l'évêque de Senlis ne songea plus aux dangers que courait Mme de Feuquères, et, s'aventurant dans les rues, il courut lui-même de grands périls. Les soldats se jetèrent sur lui ; ils allaient le massacrer, lorsque, lui voyant faire le signe de la croix, ils comprirent qu'ils avaient mal choisi leur victime et le relâchèrent.

Troublée par les cris de la multitude, étonnée de ne pas voir revenir son oncle, Mme de Feuquères sentit la nécessité d'agir ; inquiète avant tout du sort de sa fille,

elle la confia à l'une de ses femmes et la fit conduire chez M. de Péreuse, maître des requêtes, un de ses amis les plus dévoués, qui l'accueillit avec empressement, la fit entrer par une porte dérobée et fit dire à sa mère qu'elle serait reçue avec joie, si elle voulait tenter d'arriver jusque chez lui. M. de Péreuse espérait que Mme de Feuquères pourrait sortir sans danger; il ignorait l'horrible massacre qui avait lieu dans toutes les rues de Paris.

Malgré tous les dangers auxquels elle s'exposait, Mme de Feuquères se décida à partir, suivie de ses sept domestiques; elle se dirigea vers la demeure hospitalière qui s'ouvrirait pour la recevoir, et, protégée par celui dont l'ange campe autour de ceux qui le craignent, elle parvint sans accident au but de sa course périlleuse.

A peine avait-elle quitté sa maison, que les envoyés du duc de Guise y arrivèrent. Ils firent prévenir Mme de la Borde qu'ils promettaient de faire grâce à sa fille (Mme de Feuquères), si elle leur comptait une rançon de cent couronnes (1000 écus). N'ayant pu découvrir où était cachée celle qu'ils cherchaient, les soldats mirent sa maison au pillage.

Les mêmes scènes se reproduisaient dans tous les quartiers. On égorgeait les malheureux fugitifs, on dévastait les habitations, les seigneurs catholiques, les Guises, les Nevers, etc., passaient et repassaient dans les rues, portant partout la terreur et le désespoir. M. et Mme de Péreuse, tremblants pour les nombreux amis qu'ils avaient recueillis, n'osaient pas leur donner

tous les soins qu'ils réclamaient ; debout sur la porte de leur maison, ils saluaient les officiers catholiques et cherchaient à dissimuler leurs inquiétudes. Pour ne pas donner l'éveil, ils envoyèrent acheter dans un quartier éloigné des provisions suffisantes pour leurs nombreux protégés ; malgré ces précautions, les soupçons des ennemis se changèrent en certitude, et M. de Péreuse apprit que sa maison devait être fouillée le mardi.

Il fallut aviser aux moyens de mettre en sûreté ces pauvres proscrits : ils quittèrent tous l'asile où ils s'étaient vus à couvert du poignard des assassins ; il ne resta que Mme de Feuquères et ses gens ; ceux-ci furent revêtus de divers déguisements ; quant à elle, on l'enferma dans un grenier avec une de ses femmes. De là, on entendait les cris des victimes que les soldats égorgeaient dans la rue. Un moment, croyant reconnaître la voix de sa fille, qui était restée dans le bas de la maison, elle se figura que cette enfant, qu'elle aimait plus que sa vie, était tombée entre les mains des meurtriers. Elle raconte elle-même que, dans son horrible angoisse, elle se serait précipitée dans la rue au milieu des assassins, si elle n'avait été retenue par la crainte d'offenser Dieu qui la protégeait d'une manière toute spéciale.

Peu après, une des femmes de Mme de Feuquères prit dans ses bras la petite fille, et, au risque de périr dans le trajet, elle la porta chez Mme d'Esprunes, sa grand'mère, qui la garda jusqu'à sa mort.

Tranquillisée à l'égard de son enfant, Mme de Feu-

quères consentit à songer à sa propre sûreté. Il était temps de chercher une retraite loin de Paris, mais quel lieu choisir? à qui se fier? Comment sortir de la ville au milieu de la foule barbare, ivre de sang, qui cherchait de nouvelles victimes? Il fallait cependant agir sans délai. Elle se décida à se rendre chez un capitaine des gardes, homme brutal et violent, mais dont la femme se montrait disposée à bien accueillir la fugitive. Elle passa dans cette maison une nuit pleine d'inquiétudes; sa mère, saisie d'horreur et à moitié morte d'effroi, vint prendre congé d'elle et fut stupéfaite du calme avec lequel sa fille entreprenait un voyage qui pouvait la livrer mille fois à la fureur de ses ennemis. Le capitaine, excité par le carnage, maudissait les huguenots, encourageait ses soldats au pillage et, s'adressant plusieurs fois à celle qui s'était placée sous sa garde, il lui dit rudement qu'il finirait bien par la faire aller à la messe.

Il fallut donc chercher un nouvel asile. Le président Tambourneau offrit de recevoir Mme de Feuquères; elle se rendit chez lui dans la journée du mercredi, seule, à pied, ignorant le chemin qu'elle devait suivre, et n'osant pas faire de questions aux passants. Elle suivit un petit garçon et arriva ainsi dans le cloître Notre-Dame, où demeurait le président. Elle fut installée dans le cabinet de M. de Tambourneau, où elle passa, sans danger, la journée du mercredi et celle du jeudi. Quelques amis sûrs étaient seuls dans le secret de sa retraite; c'étaient la femme du président, sa mère, femme du lieutenant Morin et belle-mère du

chancelier de l'Hôpital, M. de Paroy et un domestique nommé Jaques Minier.

Le jeudi soir, M. de Tambourneau fut informé qu'une perquisition devait être opérée dans sa maison. Effrayé des périls que courait sa captive, il la conduisit chez un marchand de blé, homme respectable en qui il avait une entière confiance. Mme de Feuquères passa cinq jours dans cette maison, gardée par ses hôtes et visitée avec tant de bonté par les amis qu'elle avait dû quitter, que son cœur débordait de reconnaissance et d'affection.

Le mardi suivant, Mme de Feuquères eut une lutte pénible à soutenir; ses frères avaient eu la faiblesse de se rendre à la messe pour sauver leur vie. Mme de la Borde, leur mère, enhardie par ce premier succès, espérait obtenir de sa fille le même sacrifice; elle essaya de la fléchir, aidée par M. de Paroy; elle lui représenta les maux qui l'attendaient, les périls qui se multipliaient autour d'elle. N'obtenant rien par les supplications, elle reprit sévèrement sa fille de son entêtement et de son manque d'égards pour sa famille; elle la menaça même de lui rendre son enfant si elle refusait de se soumettre à ses désirs. Rien ne put ébranler la foi de Mme de Feuquères; elle résista respectueusement à sa mère, et lorsque celle-ci, le lendemain matin, lui fit dire qu'elle allait lui renvoyer sa fille, elle répondit que, s'il en était ainsi, elle prendrait sa fille dans ses bras et se livrerait avec elle au fer des meurtriers.

Dès ce moment, elle se décida à quitter Paris et

chargea une personne sûre de retenir une place pour elle dans l'un des bateaux qui remontaient la Seine. N'osant pas l'exposer au danger d'être reconnue, ses amis lui conseillèrent de ne pas s'embarquer sur le bateau qui transportait les passagers ; ils lui arrêtèrent une place dans une barque qui allait partir pour Sens.

Les cinq jours que Mme de Feuquères avait passés chez le marchand de blé, avaient été agités et cruels ; craignant d'être entendus des voisins, qui n'auraient pas manqué de donner l'alarme, les amis de la fugitive ne lui apportaient qu'en tremblant la nourriture qui lui était nécessaire. Ils l'accompagnèrent au bateau qui devait la transporter loin de ses ennemis ; mais ils la virent partir le cœur serré, tant de dangers étaient encore à craindre !

Il était environ huit heures du matin lorsque Mme de Feuquères prit place dans le bateau de Sens ; elle avait pour compagnons de route un prêtre, deux moines, deux marchands et leurs femmes. En arrivant aux Tournelles, le bateau fut arrêté par des soldats qui demandèrent à voir les passeports. Mme de Feuquères n'en avait point. Les soldats la saisirent en criant qu'elle était une huguenote et qu'ils allaient la noyer ; elle les supplia de la conduire chez M. de Voyneson, un de ses amis, qui administrait les biens de Mme d'Esprunes ; elle les assura qu'il répondrait d'elle et leur expliquerait qui elle était.

Deux de ces hommes consentirent à l'accompagner. Par une faveur providentielle, ils s'arrêtèrent à la porte et la laissèrent monter seule. Son déguisement

était si complet que M. de Voyneson ne la reconnut pas et la prit pour une des réfugiées auxquelles elle avait ouvert sa maison. Elle expliqua brièvement le danger qu'elle courait et le service qu'elle attendait de M. de Voyneson. Il descendit aussitôt auprès des soldats, et, sans leur parler des idées personnelles de leur prisonnière, il leur dit qu'elle était petite-fille de Mme d'Esprunes, bonne catholique et nièce de l'évêque de Senlis.

Les soldats ne se contentèrent pas de cette réponse; ils voulurent continuer leurs questions, mais une respectable femme, fort âgée, s'approcha d'eux et leur demanda ce qu'ils attendaient de leur prisonnière. « C'est une huguenote, répondirent-ils en jurant, voyez comme elle a peur! Nous allons la noyer!... — Vous me connaissez, reprit la vieille femme; je ne suis pas huguenote; je vais régulièrement à la messe, et cependant je tremble, moi aussi, à cause des horreurs qui se commettent de toutes parts. » Ces paroles calmèrent les soldats, qui convinrent qu'ils avaient été effrayés eux-mêmes durant ces jours de carnage, et ils renoncèrent à noyer la pauvre protestante, qu'ils laissèrent aller en lui jurant que, s'ils avaient eu affaire à un homme, ils ne l'auraient pas laissée échapper.

Pendant cette heure d'angoisse, la maison du marchand de blé était envahie par les soldats qui poursuivaient la fugitive. Par la bonté de Dieu, elle échappait à tous les périls; pleine de confiance, elle continuait sa route, bénissant son Père céleste pour la faveur dont

il la couvrait, et ne cherchant pas à sonder l'avenir.

Le bateau continuait lentement sa course ; les passagers, pour rompre la monotonie du voyage, se mirent à causer, se racontant les uns aux autres les scènes cruelles dont ils avaient été témoins. Mme de Feuquères se mêla le moins possible à la conversation, car, dès qu'elle ouvrait la bouche, les moines et le prêtre lui disaient que son langage rappelait celui des huguenots. Le soir, la barque s'arrêta dans un village nommé Petit-Laborde ; l'auberge ne possédait que trois lits, tous dans la même chambre ; il fallut se décider à passer la nuit avec les autres voyageurs. Mme de Feuquères occupa le même lit que les deux femmes ; son inquiétude était grande : sous le vêtement grossier qui la travestissait, elle avait du linge fin et garni de dentelles, cela suffisait pour donner l'éveil à ses compagnes et leur révéler le mystère qu'elle voulait cacher.

Le jeudi matin, Jaques Minier, qui était du voyage, dit à sa maîtresse qu'elle ne devait s'arrêter ni à Corbeil, ni à Melun, parce que, ces localités faisant partie des biens de sa famille, elle courait le risque d'être reconnue ; il lui conseilla de ne débarquer qu'à Yuri, petit village à une lieue de Corbeil. Dès que le bateau passa devant Yuri, Mme de Feuquères demanda au batelier d'aborder, ce qu'il refusa. La protection du Seigneur vint cependant encore faciliter la fuite de la pauvre protestante ; le bateau s'engagea dans un banc de sable et tous les passagers durent descendre à terre, afin qu'on pût le dégager.

Arrivée sur le rivage, Mme de Feuquères partit avec Minier, qui la conduisit à cinq lieues de là, dans une terre de Mme de Tambourneau, où elle trouva un asile chez un vigneron. Minier laissa sa maîtresse chez cet homme, et se rendit à Vallegrand, où habitait le chancelier de l'Hôpital. Il savait que Mme de Feuquères y serait en sûreté, mais il trouva la famille entière plongée dans la consternation ; sous prétexte d'offrir une sauvegarde au chancelier, le roi lui avait envoyé une compagnie de soldats qui s'était établie dans son château. La femme du chancelier, justement accusée d'hérésie, avait dû aller à la messe ; on fit dire à Mme de Feuquères qu'elle serait reçue avec empressement, mais qu'il faudrait qu'elle consentît à aller à la messe comme les autres.

Voyant cela, Minier laissa Mme de Feuquères chez le vigneron ; elle y passa quinze jours, puis elle voulut se rendre chez sa grand'mère, dont la demeure était à quelques lieues de là ; elle fit le trajet montée sur un âne et escortée par son hôte ; quelques jours plus tard, elle arriva chez son frère aîné, qu'elle trouva dans un grand trouble à cause des concessions qu'il avait faites pour sauver sa vie ; elle le quitta au bout de peu de temps, et arriva à Sedan, où elle était enfin à l'abri de toute poursuite.

Après tant de luttes, de périls, d'inquiétudes, Mme de Feuquères se trouvait en sûreté, entourée d'amis qui partageaient sa foi et ses espérances et qui avaient fui comme elle après la Saint-Barthélemy. Ministres de l'Evangile, hommes de lettres, seigneurs

et dames de la cour, tous l'accueillirent avec joie et l'aidèrent dans son abandon. Une heure s'était à peine écoulée qu'elle se vit pourvue de vêtements conformes à son rang et de tout ce qui lui était nécessaire. Chacun était attiré par les malheurs de cette jeune femme, qui n'avait pas donné une seule marque de faiblesse et qui avait tout supporté avec une si grande résignation.

Elle voulut employer utilement ses journées, et ses amis lui en ménagèrent les moyens. Peu de temps après, elle était absorbée dans l'étude des mathématiques, et elle s'appliquait à perfectionner son talent pour la peinture. C'est pendant ce temps qu'elle fit la connaissance de Duplessis-Mornay, échappé comme elle au massacre de la Saint-Barthélemy, et qui, en l'épousant et en l'associant étroitement à toutes ses entreprises, lui donna de constantes occasions de manifester les riches et heureuses qualités dont la Providence l'avait douée.

Vie aventureuse et fin tragique du philosophe Ramus.

Notre troisième récit, assez différent des deux précédents, nous montrera à quel déploiement de lâches vengeances le grand attentat de la Saint-Barthélemy donna essor dans les *noces vermeilles du 24 août 1572.* Ce récit est relatif au célèbre philosophe protestant

Pierre la Ramée, misérablement impliqué dans le massacre par les soins de son ennemi personnel Charpentier.

Pierre la Ramée, (plus connu sous son nom latin de *Ramus*), né à Cuth, en Vermandois, en 1515, était fils d'un gentilhomme du pays de Liège, qui, ruiné par les guerres, vivait réfugié en Picardie, de la fabrication du charbon de bois. Le désir de s'instruire le conduisit à Paris dès l'âge de huit ans ; mais la misère l'en chassa presque aussitôt. Sans se laisser abattre, le studieux enfant tenta un second voyage dans la capitale l'année suivante, n'y fut pas plus heureux que la première fois et retourna de nouveau dans son village. Enfin, sa persévérance fut récompensée. De retour à Paris, il trouva dans son oncle maternel un protecteur généreux, quoique pauvre, et, cette fois du moins, il ne souffrit pas de la faim comme auparavant.

A douze ans, il entra comme petit domestique au collège de Navarre. Il donnait le jour à ses humbles fonctions, la nuit à l'étude. En peu d'années, il acquit, par son opiniâtreté au travail, des connaissances assez étendues pour gagner brillamment le titre de maître ès arts, en soutenant, en 1536, des opinions très avancées, paradoxales même pour l'époque, touchant le docteur par excellence, le maître infaillible, le dieu des philosophes, Aristote, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Le jeune écolier eut l'audace d'avancer que *tout ce qu'Aristote a dit est fausseté et mensonge*, et, chose plus étrange encore, il eut le mérite de le

prouver assez bien pour que des juges, qui ne juraient que par le philosophe de Stagyre, fussent obligés de conférer le titre de maître ès arts à l'audacieux novateur.

A l'opposé de la plupart des docteurs scolastiques, qui portaient à sa plus haute perfection l'art de parler pour ne rien dire, Ramus s'appliqua à tenir un langage compréhensible aux écoliers nombreux qui suivirent ses leçons d'éloquence et de philosophie au collège de l'Ave-Maria. Nouveauté surprenante à cette époque et qui parut dangereuse, il leur apprit qu'au-dessus de l'autorité d'Aristote s'élevait l'autorité de la raison, « reine et maîtresse de l'autorité. » Puis, pour donner plus de corps aux idées qu'il avait déjà soutenues dans sa thèse, il publia coup sur coup, en 1543, deux ouvrages remarquables sur Aristote. Cette fois la statue du vieux philosophe était abattue de son piédestal ; il était traité de sophiste et d'impie ; sa dialectique, telle qu'on l'enseignait, était qualifiée de fatras inutile, bon tout au plus à embrouiller les idées, et, quant à ses écrits, Ramus en contestait l'authenticité.

La Sorbonne s'émut de tant d'audace, et ses adversaires le citèrent au parlement, ni plus ni moins que s'il eût attaqué les dogmes de l'Eglise. Le parlement ne montrant point assez d'empressement à venger Aristote, on fit évoquer la cause au conseil du roi. Ce prince, François Ier, qu'on a surnommé le *Père des lettres*, mais qui ne sut que les maltraiter dans la personne de Marot, de Berquin, de Lefèvre d'Etaples et

de tant d'autres, agit à l'égard de Ramus comme avec les précédents. Il demanda qu'une dispute publique eût lieu entre Ramus et ses adversaires. Mais notre philosophe était condamné d'avance par la majorité des arbitres nommés par le roi, et la sentence qui supprimait ses livres et lui défendait d'enseigner la philosophie, fut confirmée par François Ier à qui l'on avait représenté le jeune maître ès arts comme un blasphémateur de la belle antiquité. Cependant la persécution ne fut pas poussée à l'extrême, et on laissa Ramus professer les mathématiques et la littérature.

En 1545, la peste ravageant Paris, Ramus s'était éloigné, lorsqu'il reçut une lettre du principal du collège de Presles, qui lui offrait de le suppléer. Il accepta, obtint l'autorisation de remplir ces fonctions, malgré les cabales de la Sorbonne, et, en peu de temps, le collège redevint florissant par le nombre des écoliers qui le fréquentèrent.

Ramus avait gagné beaucoup de partisans par son ardente éloquence, par son grand caractère, par la pureté et la dignité de ses mœurs. « Ramus, nous dit M. Waddington, dans l'ouvrage qu'il lui a consacré, était un homme grand, bien fait et de bonne mine. Il avait la tête forte, la barbe et les cheveux noirs, le front vaste, le nez aquilin, les yeux noirs et vifs, le visage pâle et brun et d'une beauté mâle. Sa bouche, tantôt sévère, tantôt souriante, était d'une grâce peu commune ; sa voix était à la fois grave et douce. Il était plein d'ardeur à l'étude et infatigable au travail.

Il fuyait tous les plaisirs des sens comme l'appât de tous les vices et le fléau d'une vie studieuse. Il se traitait durement, ne couchant que sur la paille, debout avant le chant du coq, passant toute sa journée à lire, à écrire et à méditer, usant dans ses repas de la plus grande sobriété.... Il avait l'âme forte et préparée à tout événement; sans orgueil dans la prospérité, le malheur ne pouvait l'abattre ni lui enlever son inébranlable confiance en Dieu. Il savait pardonner les injures et il avait l'habitude difficile de ne pas répondre à ses adversaires, s'efforçant de surmonter par une longue patience l'extrême emportement de leurs attaques. Une piété éclairée éclairait toutes ces vertus. »

Ramus s'était fait, avons-nous dit, de nombreux et puissants protecteurs, entre autres le cardinal de Lorraine, son ancien condisciple, dont l'esprit inquiet se plaisait aux nouveautés quand elles ne gênaient pas sa politique. Il prit le téméraire novateur sous son patronage, et, lors de la réaction qui suivit la mort de François Ier, Ramus fut en grande faveur par ce seul motif qu'il avait été persécuté sous le règne précédent. Il put reprendre l'enseignement de la philosophie et fit réimprimer ses deux ouvrages en y introduisant d'importants développements.

Grâce à son protecteur, Ramus obtint, en 1551, une chaire de philosophie et d'éloquence au collège royal de France. Son enseignement, auquel il joignit les mathématiques, en 1559, eut un éclat immense : il en reste un monument digne du respect de la postérité,

sa *Dialectique*, où il entreprit, le premier, suivant ses paroles, de « mettre les arts libéraux en français pour la France. » C'est le plus ancien ouvrage de philosophie écrit en notre langue. Ainsi Ramus fut, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, l'émule de Calvin et le précurseur de Descartes.

Il eut un moment l'espoir d'un triomphe complet. Il fut adjoint, en 1557, à une commission chargée de réformer cette université qui l'avait voulu proscrire. Il aspirait à faire donner des cours gratuits dans les collèges par des professeurs aux gages de l'Etat : c'était toute une révolution ! Malheureusement les réformes littéraires furent bientôt submergées par les tempêtes politiques et religieuses, au milieu desquelles Ramus fut entraîné par des convictions d'autant plus fortes qu'elles s'étaient introduites chez lui tardivement, dans la maturité de l'âge et du génie. Il n'était pas encore protestant, mais il était déjà chrétien et spiritualiste fervent, lorsqu'il combattait Aristote et ses enseignements plus ou moins matérialistes ; mais il dut bientôt faire un pas de plus et prendre parti dans les grandes discussions religieuses qui agitaient alors l'Europe. Ennemi juré des abus, il ne pouvait rester attaché au catholicisme.

Après le colloque de Poissy (1561), il se jeta avec éclat dans le parti de la réforme. Son premier acte fut de s'opposer à la protestation de l'université contre l'édit de janvier ; il alla même, dit-on, jusqu'à faire briser les images de la chapelle de son collège, ce qui lui attira de nouveaux ennemis et de nouvelles persé-

cutions. La première guerre civile ayant éclaté, les protestants furent chassés de Paris. Obligé de quitter cette ville, Ramus se retira d'abord à Fontainebleau ; mais ses ennemis, qui avaient pillé sa maison et incendié sa riche bibliothèque, découvrirent son asile et il ne leur échappa que par une prompte fuite. Il trouva un refuge dans le château même de Vincennes, qu'il fut bientôt forcé de quitter aussi.

En 1563, après la paix d'Amboise, l'illustre fugitif put remonter dans sa chaire du collège royal et obtint la permission de suivre la religion qu'il avait adoptée. A cette époque, Ramus refusa une chaire qui lui était offerte à Bologne, et combattit les prétentions des jésuites, qui voulaient prendre pied dans l'université. Cependant le calme dont il jouit en ce moment ne fut pas de longue durée ; la cour ne remplit presque aucune des conditions du traité de paix, et les protestants reprirent de nouveau les armes. En 1567, Ramus quitta encore Paris et alla se ranger sous les drapeaux de Coligny et de Condé, qui l'accueillirent avec une extrême bienveillance. Brantôme affirme que c'est lui qui, par son éloquence, décida les reîtres à se contenter des 30 000 écus que l'armée huguenote put leur offrir.

La paix lui permit de rentrer à Paris (1568) ; mais, prévoyant la prochaine reprise des hostilités, il demanda au roi la permission d'aller visiter les universités d'Allemagne, ce qui lui fut accordé. Il reçut partout l'accueil le plus flatteur ; dans quelques pays on lui fit même des offres brillantes pour le retenir.

Il résista aux instances du roi de Pologne, qui voulait le garder à Cracovie, et à celle du roi de Hongrie, qui désirait le mettre à la tête de l'université de Weissenberg. Toutefois il paraît qu'il se serait volontiers fixé à Genève ; mais à Genève, comme à Paris, tous, et Théodore de Bèze lui-même, tenaient encore Aristote en trop grande vénération.

Revenu à Paris après la paix de 1570, Ramus trouva ses ennemis triomphants. Le roi consentit à lui laisser le titre et le traitement de professeur et de principal; il lui permit même, dit-on, de nommer son successeur au collège de Presles, mais il n'eut plus le droit d'enseigner. Dès lors il ne s'occupa plus que de travaux littéraires et de théologie, et c'est au milieu de ces travaux qu'une mort horrible vint le frapper.

Le massacre des protestants venait d'être décidé. Dans la nuit du 24 août 1572 et les jours suivants, les meurtriers, répandus à travers Paris, exécutèrent, souvent avec des raffinements horribles, les ordres atroces de Catherine de Médicis. On tua entre autres le seigneur de Beauvoir, ancien gouverneur du roi de Navarre et l'estimable historien, Pierre de la Place, président en la cour des aides. Mais, après Coligny, le plus illustre des martyrs de ces sinistres journées, fut le philosophe Ramus, qu'on immola, dit M. Martin, moins comme ennemi de la messe que comme ennemi d'Aristote. Ramus tomba sous les coups de bandits soldés et poussés par un ignare et envieux rival, le professeur Charpentier. Les assassins forcèrent l'entrée du collège de Presles, découvrirent Ramus dans

son cabinet de travail, l'égorgèrent, le précipitèrent du cinquième étage et le traînèrent enfin dans la Seine. Ainsi périt l'un des plus savants professeurs du XVIe siècle. Le roi et la reine-mère avaient défendu qu'on touchât à l'homme qui était l'honneur des lettres françaises : on n'en tint aucun compte et le meurtre eut lieu.

XIII

DÉFENSE HÉROIQUE DE LA HOLLANDE contre Louis XIV.

La Hollande est une contrée éminemment intéressante à un double point de vue. Comme pays conquis en grande partie sur les eaux de l'Océan, elle est un monument admirable de ce que peuvent la volonté, la persévérance et le savoir-faire humains; comme Etat parvenu à assurer son indépendance en dépit de la toute-puissance et de l'oppression despotique de l'Espagne, elle est un monument non moins merveilleux de ce que le courage, l'amour de la liberté et le patriotisme peuvent accomplir de prodiges chez un peuple fermement décidé à vaincre ou à mourir.

Appelés à vivre sous un ciel terne, nébuleux et froid, dans un pays tout coupé de canaux et de rivières, et dont la prospérité, l'existence même, dépendent du bon état des digues qui seules les protègent contre les flots de la mer, les Hollandais ont

reçu l'empreinte du caractère original et exceptionnel de la contrée qu'ils habitent. Ce sont des hommes réfléchis, courageux, persévérants ; leurs manières sont simples, leur abord froid, leur caractère flegmatique ; mais de puissants ennemis, en les forçant à défendre par les armes leur indépendance, leur ont appris à allier la haine de la tyrannie à une liberté sage et modérée, en sorte que leur république a été en Europe la première patrie de la tolérance religieuse et d'une instruction élémentaire répandue dans tout le peuple.

Après avoir vécu durant des siècles sous la domination des comtes de Flandres, puis sous celle des ducs de Bourgogne, dont le dernier, Charles le Téméraire, fut écrasé par nos ancêtres dans les sanglantes batailles de Grandson, de Morat et de Nancy, les Hollandais furent transmis par mariage à la famille des Habsbourg d'Autriche et plus tard à la branche espagnole de cette illustre famille. Mais les instincts despotiques de Charles-Quint et surtout de son fils Philippe II ne pouvaient s'accommoder des libertés communales et des privilèges étendus dont avaient toujours joui leurs sujets flamands. Les cruelles persécutions de ces princes en matière d'hérésie et la tentative qui fut faite d'introduire dans ces libres contrées les horreurs du régime de l'inquisition ; puis l'oppression et les violences de la soldatesque espagnole ; les taxes excessives et illégales dont on accablait les villes ; l'établissement de tribunaux exceptionnels et barbares qui firent tomber en quelques

années près de 20 000 têtes et forcèrent plus de 100 000 personnes à chercher un refuge à l'étranger, tout sembla se réunir pour pousser à l'insurrection un peuple naturellement jaloux de ses libertés et de ses droits.

Acceptant comme un titre de gloire le surnom de *gueux* dont on avait cru pouvoir les flétrir, de courageux bannis, réfugiés sur les îles de la côte, s'emparèrent peu à peu d'une partie de la Zélande, battirent les flottes de l'Espagne, et, après maintes défaites et des souffrances de tout genre, affranchirent les sept provinces septentrionales du joug des oppresseurs étrangers. Sous le nom de *Provinces-Unies*, ils se constituèrent en république, dès l'an 1579, et bientôt, encouragés par la France et l'Angleterre, toujours disposées à saisir chaque occasion d'affaiblir la puissance espagnole, les Hollandais virent toute l'Europe reconnaître leur indépendance, et les Espagnols eux-mêmes nouer en fin de compte avec eux des relations d'amitié.

A peine sortis de ces longues guerres, les républicains de la Hollande tournèrent toute leur activité vers les travaux de la paix, vers l'agriculture, l'industrie et les arts, mais plus spécialement vers la pêche du hareng et de la baleine, qui fut en ce temps pour eux une source abondante de richesses, enfin vers le commerce et la navigation, qui les amenèrent à fonder à l'orient de l'Asie et en Afrique des colonies destinées à prendre en peu d'années un prodigieux accroissement. La prospérité et la richesse générales,

la liberté, l'ordre et la tolérance dont on jouissait dans cet heureux pays attiraient de toutes parts des étrangers capables et distingués; les Juifs entre autres y apportaient en foule leurs capitaux et leur savoir-faire commercial; les lumières, la religion et les arts étaient florissants; une puissante marine, commerçante et militaire, imposait le respect à l'étranger, et, dans plus d'une occasion importante, la petite Hollande avait pu intervenir avec autorité dans les négociations entre les divers potentats.

Ce fut précisément une intervention de ce genre dans les démêlés survenus au milieu du XVIIe siècle entre le roi d'Espagne et son beau-frère Louis XIV, qui brouilla les Hollandais avec le monarque français.

Ce dernier prince, après avoir été pour ses contemporains et pour la postérité immédiate l'objet d'une admiration sans bornes, d'une espèce de culte, est exposé de nos jours au malheur d'être rabaissé bien au-dessous de son mérite réel. Reconnaissons du moins qu'il fut doué de l'instinct des grandes choses, d'un grand bon sens, d'une volonté vigoureuse, d'une infatigable persévérance, d'une étonnante capacité de travail, d'un talent admirable pour savoir choisir les hommes de mérite et concentrer autour de son trône toutes les forces vives de la nation, noblesse, science, génie, toutes les illustrations, tous les talents, de sorte que jamais on ne vit de cour plus brillante que la sienne, de vie plus enchanteresse que celle qu'il donnait à cette nombreuse noblesse qui ne savait plus se passer de ses largesses, ni vivre ailleurs que dans ces

paradis terrestres de Versailles, des Trianons ou de Marly.

Mais derrière les guirlandes de ces fêtes perpétuelles de la cour de France, au delà des coulisses de cette scène splendide, que de scandales et de misères ! Quel égoïsme farouche ! quel bigotisme étroit et cruel ! quels désordres de mœurs ! quelle audacieuse hypocrisie en matière de morale et de religion !

Contrairement aux vrais intérêts, comme à la politique traditionnelle de la France, qui avait toujours tendu à s'emparer de la Belgique plutôt que de la Hollande, et à maintenir en face des côtes d'Angleterre une puissance navale capable de tenir en échec les flottes britanniques, Louis XIV ne rêvait qu'aux moyens d'anéantir les Provinces-Unies. Il repoussa absolument en cette occasion les conseils que lui donnèrent deux grands hommes de guerre, Vauban et le prince de Condé.

Le grand roi détestait les Hollandais, non pas seulement comme protestants et amis des huguenots français qu'il persécutait, mais encore comme républicains, qui s'étaient permis récemment d'intervenir en faveur de l'Espagne, et, de concert avec l'Angleterre et la Suède, l'avaient contraint à signer la paix d'*Aix-la-Chapelle* (2 mai 1668), par laquelle il rendait à l'Espagne la Franche-Comté. La Hollande avait triomphé modestement, par une simple médaille, sans phrases et vraiment historique : « Les lois sauvées, les rois défendus et réconciliés, la paix conquise, ainsi que la liberté des mers. »

Mais les malins imaginèrent et répétèrent qu'une médaille tout autre avait été frappée, médaille qui, faisant allusion à l'emblème orgueilleux adopté par le fils d'Anne d'Autriche, représentait Josué arrêtant le soleil avec cet exergue : *In conspectu meo stetit sol* (devant moi le soleil s'est arrêté). L'ambassadeur hollandais à Paris protesta solennellement contre l'existence de la prétendue médaille ; mais l'orgueil de Louis contre ces boutiquiers, ces marchands, ces bourgeois enrichis, usurpateurs des droits de l'Espagne, ainsi qu'il s'exprimait, n'en fut pas moins profondément blessé, et leur ruine entière et complète devint dès ce moment l'idée fixe de l'irascible despote.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, Louis XIV le fit. La stratégie diplomatique se déploya sur une échelle immense, afin d'isoler et de cerner la Hollande. Louis, qui n'avait pu faire accepter la conquête de la Belgique par la France, espéra obtenir que l'Europe vît sans s'ébranler la chute de la Hollande ! Dissuader l'empereur et les princes allemands de se joindre la *Triple Alliance*, formée par l'Angleterre, la Hollande et la Suède, et dissoudre la Triple Alliance elle-même en retournant la Suède et l'Angleterre contre la Hollande, tel fut le plan poursuivi avec une persévérance et une habileté prodigieuses par Louis XIV et ses agents.

Il suffit d'un subside de quinze cent mille écus pour regagner la Suède, cette ancienne alliée de la France, et d'un autre de trois millions par an, pendant

la durée de la guerre, pour s'attacher le roi d'Angleterre, Charles II. Celui-ci s'engageait à fournir six mille hommes et une flotte de cinquante voiles pour faciliter la conquête de la Hollande ; de plus, il promettait de se déclarer ouvertement catholique et de travailler de toutes ses forces à la conversion de ses sujets; enfin, de faciliter à Louis XIV par tous les moyens l'acquisition de la monarchie espagnole, quand le moment serait venu de s'en emparer. En échange, on promettait à Charles II l'île de Walcheren et quelques ports de la Zélande. Ce traité, vraie trahison envers l'Angleterre, fut négocié secrètement par la séduisante *Madame*, Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, dans une visite qu'elle alla faire à son frère à Douvres; mais les clauses les plus honteuses de cet accord étaient demeurées inconnues jusqu'à nos jours.

Quant à l'empereur, Léopold Ier, qui était tout occupé à comprimer les révoltes des Hongrois, il se trouvait lié par un pacte secret conclu précédemment avec son beau-frère, Louis XIV, pour le partage de la monarchie de Philippe IV, dont il avait épousé la seconde fille, tandis que le roi de France était le mari de l'aînée. Puis, contre l'empereur, on acheta le duc de Bavière qui, à la mort de Léopold, devait avoir un morceau de l'Autriche ; d'ailleurs le Dauphin épousait sa fille et l'on comptait tout à fait sur son appui. Enfin, les princes du Bas-Rhin, toujours jaloux de la Hollande, conspirèrent sottement en faveur d'un voisin qui les eût dévorés : l'évêque de Munster offrit le

passage et même des troupes à Louis XIV ; l'archevêque de Cologne reçut garnison française dans cette petite ville de Neuss qui jadis avait victorieusement repoussé les assauts de Charles le Téméraire et fait subir un premier échec à sa fortune.

Voyant venir le danger, les Hollandais, consternés, écrivirent au roi en lui demandant en quoi ils pouvaient l'avoir offensé, eux, les anciens et fidèles alliés de la France, et quelle réparation il exigeait. Louis XIV répondit avec hauteur qu'il ferait de ses troupes l'usage que demanderait sa dignité, dont il ne devait compte à personne. Et presque immédiatement après, il mit en mouvement une formidable armée de 118 000 hommes, partagée en trois corps, dont le premier était commandé par l'illustre prince de Condé, le second par le grand Turenne, le troisième par le roi lui-même. Toute la noblesse était accourue en foule pour aller humilier les orgueilleux bourgeois de la Hollande et s'enrichir par le pillage des riches marchands républicains.

Contre une invasion aussi redoutable, que pouvaient, que faisaient les Hollandais ? Hélas ! la noble république était alors en proie aux divisions intestines, aux luttes furieuses des partis : l'un ayant à sa tête la famille de Nassau et formé de l'ancienne noblesse et des gens de guerre, l'autre formé de la bourgeoisie aisée et du commerce ; l'un tendant ouvertement à la monarchie, l'autre soutenant les institutions fédéralistes avec un républicanisme un peu aristocratique, qui n'avait pas su se rattacher le menu peuple des

villes et l'avait laissé tomber sous l'influence des Nassau.

En ce moment, le parti républicain était aux affaires, et il avait à sa tête le *grand pensionnaire* de la province de Hollande, qui, avec un traitement de 3000 livres par année, était comme le président des états généraux. Ce chef était alors un citoyen aussi dévoué que savant, un de ces grands hommes de l'espèce de ceux dont Plutarque nous a laissé tant de portraits admirables, *Jean de Witt*. Malheureusement les Nassau étant les proches parents des Stuarts, qui venaient d'être restaurés sur le trône d'Angleterre, le grand pensionnaire, pour empêcher ses adversaires de se relever à l'aide de l'influence anglaise, crut devoir s'appuyer d'autant plus sur l'alliance de la France, au moment même où les exigences de Louis XIV devenaient intolérables pour l'amour-propre et l'honneur hollandais.

Pleine de périls et sans issue était donc la situation de Jean de Witt ! Craignant bien moins l'étranger que les tendances monarchiques des orangistes ou partisans des Nassau, il priait, suppliait Louis XIV de suivre son intérêt réel, celui de la France, et de s'entendre avec lui pour faire de la Belgique une république, en en détachant certaines parties qui auraient été cédées à la France et à la Hollande. Le roi ne voulait rien entendre et continuait ses préparatifs.

Un moment les états généraux espérèrent obtenir l'appui de Charles II d'Angleterre, que nul ne soupçonnait être aux gages de Louis et sur le point de se

déclarer catholique. Mais pour obtenir cet appui, il fallait aux Hollandais subir l'humiliation de devoir saluer les premiers le pavillon anglais dans les eaux de la Manche, et promettre en outre de nommer capitaine général ou *stathouder* le neveu de Charles, ce jeune *Guillaume, prince d'Orange,* que Jean de Witt considérait comme le plus grand danger dont la liberté républicaine pût être menacée.

Se résignant à un mal qu'il ne pouvait empêcher, de Witt prit alors un parti digne de son grand cœur. Il tenta de gagner Guillaume à la cause républicaine, et essaya de l'élever au-dessus de sa misérable ambition princière, en lui faisant comprendre qu'il était bien plus beau d'être le premier citoyen de la première république du monde, que de siéger, maudit des siens, sur un trône usurpé. Guillaume écouta, ne promit rien et ne songea qu'à tirer parti, dans son propre intérêt, des nécessités malheureuses qui devaient paralyser de plus en plus les efforts du parti républicain.

De Witt avait ouvert un avis singulièrement hardi. C'était de prendre l'offensive, dès janvier 1672, de tomber sur Neuss et Cologne, de brûler les magasins déjà préparés sur les bords du Rhin pour faciliter la marche de l'armée française et de fermer ainsi la porte par laquelle devait se faire l'invasion. Mais les états généraux frémirent d'une telle audace. Ils espéraient encore apaiser l'Angleterre et la France, en donnant le commandement général à Guillaume et en poursuivant les négociations. Tout à coup Charles II

fit attaquer leurs flottes sans déclaration de guerre et Louis XIV leur signifia la rupture des négociations (5 avril 1672).

Pour résister à l'attaque de ces deux grandes puissances, les Provinces-Unies avaient une marine imposante, commandée par les premiers amiraux de leur siècle, *Ruyter* et *Tromp ;* mais leur armée de terre ne comptait guère que 25 000 soldats mal équipés et sans expérience, commandés par un général de vingt-deux ans, qui, au premier moment, parut perdre un peu la tête et négliger même les précautions les plus élémentaires.

Louis XIV, évitant de violer le territoire espagnol, fit le tour de la Belgique, et, par les Etats des princes allemands, ses alliés, s'avança vers la rive gauche du Rhin. La place de Mæstricht, l'une des plus fortes de l'Europe, aurait pu l'arrêter et lui faire perdre un temps précieux ; il se contenta de la bloquer ; puis, ayant appris que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur l'un des bras du Rhin, il franchit ce fleuve sans résistance (en dépit des flatteries de Boileau et des autres poètes du temps), et dès ce moment, prenant à revers les places fortes de la Hollande, il pénétra rapidement jusqu'au cœur du pays. Les provinces d'Over-Yssel, de Gueldre, d'Utrecht, durent se soumettre et les dragons français se montrèrent à quatre lieues d'Amsterdam.

Terrible fut alors la position de Jean de Witt ! Tandis que cette suite de désastres plongeaient la noblesse et la bourgeoisie dans la stupeur, le peuple,

toujours plus prompt à se relever que les hautes classes, passait de l'épouvante à la fureur, saisi par cette espèce de fièvre ardente qui apporte aux situations désespérées le salut ou la mort : crises formidables où la foule, ivre de terreur et de colère, commence presque toujours par chercher sous sa main quelque grande victime expiatoire à immoler sur l'autel du salut public ! La victime, hélas ! était ici toute trouvée. Les vieilles sympathies de Jean de Witt pour l'alliance française, les conseils de transaction qu'il donnait encore et auxquels Louis XIV ne répondait qu'en offrant des conditions de paix déshonorantes, enfin, la lâcheté des gouverneurs et des garnisons qui se rendaient sans combattre, tout lui était imputé à crime et à trahison. On osait même élever de pareilles accusations contre Cornélius, l'illustre frère du grand pensionnaire, qui naguère, dans une furieuse bataille navale livrée aux flottes de France et d'Angleterre réunies, s'était fait porter malade et couché dans un fauteuil sur le pont du vaisseau amiral de Ruyter, et avait bravé là toute une journée une effroyable pluie de fer et de feu.

Au plus fort de l'exaspération populaire, une double tentative d'assassinat eut lieu le 21 juin contre les deux frères, qui, dès lors, ne purent plus diriger leur parti. Sur ces entrefaites, les dernières conditions de paix offertes par Louis XIV ayant porté à son comble l'exaltation du sentiment national et patriotique, un mouvement révolutionnaire, qui eut lieu du 28 au 30 juin, renversa dans toutes les villes le patriciat

bourgeois, et le prince d'Orange (devenu bientôt si célèbre sous le nom de Guillaume III) fut proclamé stathouder et amiral à vie, avec pleins pouvoirs pour sauver la république menacée. En même temps, les populations se résolvaient au plus grand sacrifice qu'un pays puisse être appelé à faire pour sauver son indépendance : elles allaient noyer leurs campagnes sous les flots dévastateurs de l'Océan, afin d'en débarrasser plus sûrement l'ennemi.

Nous touchons ici au plus beau moment de l'histoire de la Hollande, et nous voudrions avoir les accents inspirés du poète pour décrire un aussi héroïque dévouement. Car ce n'était pas des prairies ou des champs ordinaires qu'on mettait sous l'eau pour des années en coupant digues et canaux ; ces campagnes qui entouraient Amsterdam, alors la ville la plus opulente du monde, c'étaient des villas aux parcs délicieux ; des jardins enrichis de serres toutes remplies des plantes et des fleurs exotiques les plus rares ; des maisons de campagne qui ressemblaient à des musées où s'entassaient les curiosités coûteuses des quatre parties du monde ; des retraites luxueuses et charmantes où tous les soirs, dans la belle saison, le riche négociant venait se reposer de ses fatigues au sein de sa nombreuse famille, passionnée comme lui des chinoiseries, des collections et des fleurs.

Eh bien ! c'étaient ces trésors lentement amassés, ces
ières, ces cultures si belles, ces innom-
ux peuplant les prairies, c'était tout
à l'instant même abandonner aux flots

pour aller s'entasser dans un petit nombre de villes, menacées d'être bientôt en proie à la famine et aux contagions !

Mais si ce sacrifice était immense, il sauvait la Hollande, en la rendant inabordable, au moins jusqu'aux grandes gelées. En attendant, on aviserait. L'Europe pourrait intervenir. On gagnerait du temps. Or, dans les grandes crises où il s'agit de l'existence d'un peuple, gagner du temps, c'est souvent tout gagner.

C'est bien ce que comprenaient en 1812 les patriotes russes, lorsque, après la perte de la terrible bataille de la Moskowa, ils virent l'ennemi s'emparer de leur antique capitale, dans laquelle il comptait passer commodément l'hiver pour reprendre et achever sa conquête au printemps. Ne pouvant, comme les Hollandais, noyer leur patrie pour la mieux défendre, ils prirent le parti de l'incendier. A l'exemple de son énergique gouverneur, Rostopchin, qui, de sa propre main, avait mis le feu à son magnifique palais, on vit ce qui restait de la population de cette grande ville s'acharner comme à l'envi à détruire ses propres habitations : sacrifice immense, héroïque, admirable, car Moscou c'était pour eux la ville sainte, le tombeau des pères, la résidence des vieux czars, le cœur et le centre de la patrie ! Mais Moscou incendiée, c'était peut-être le salut de la Russie, et cette espérance suffit pour leur inspirer ce grand et généreux dévouement.

Bien belles et bien chères aussi sont nos campagnes et nos vallées, mais les Suisses sauraient aussi, nous

l'espérons, en faire le sacrifice, dans des circonstances critiques, désespérées, pour transporter, au sein de nos forteresses naturelles des Alpes, les indomptables résistances d'un peuple passionné pour son indépendance, et qui sait que le plus sûr moyen de se relever et de vivre, c'est de savoir, comme les Hollandais, s'exposer à mourir.

Mais revenons-en au récit des événements et montrons qu'en effet, pour la Hollande, gagner du temps c'était tout obtenir.

L'inondation arrêtait l'armée française, qui, maîtresse de toute la terre ferme, voyait de loin les cités hollandaises s'élever comme des îles au milieu des flots. Pendant ce temps de répit, Guillaume envoyait des ambassadeurs dans toutes les cours de l'Europe pour exciter leurs défiances contre l'ambition de Louis XIV, et provoquer contre lui une vaste coalition. Son parent, l'électeur de Brandebourg, père de celui qui fut le premier roi de Prusse, entraîna bientôt, dans ce qu'on appela la *grande alliance*, l'empereur Léopold et les princes de la confédération du Rhin; l'Espagne elle-même prit les armes et la Hollande commença à respirer.

Toutefois, avant que le danger fût passé, avant que les passions soulevées contre les prétendus complices de l'invasion étrangère eussent eu le temps de se calmer, une multitude fanatisée, oubliant les services signalés rendus si longtemps au pays par le *grand pensionnaire* et par son frère, arracha ces deux généreux républicains de la prison où ils étaient et les

massacra impitoyablement, sans que Guillaume, alors dépositaire unique de la force publique, tentât rien pour empêcher un aussi déplorable attentat. Mais nous nous hâtons de jeter un voile sur cet odieux événement et nous arrivons au dénouement définitif de la lutte.

Irrité de ne pouvoir achever sa conquête par terre, Louis XIV, qui était retourné à Paris pour s'y faire élever des arcs de triomphe, ordonna à la flotte anglo-française, forte de 160 voiles, de s'emparer par mer des dernières villes ennemies. Mais Ruyter, avec des forces moindres de moitié, se multipliait pour assurer la défense de tous les intérêts du pays.

Un moment il avait été question de faire monter tous les citoyens hollandais sur la flotte et de transporter le siège de la république à Batavia; mais bientôt on avait repris courage; l'escadre ennemie avait été empêchée de débarquer au Texel, en face d'Amsterdam, par une dispensation en quelque sorte miraculeuse de la Providence; enfin, la riche flotte marchande attendue des Indes, échappant aux croisières ennemies, était venue apporter l'abondance et la joie dans la courageuse et énergique métropole du commerce hollandais.

Dès ce moment, la république n'eut plus rien à craindre pour son existence même; seulement elle demeura deux ans sous l'eau, ou exposée aux exactions cruelles qu'encourageait le farouche Louvois dans toutes les provinces momentanément soumises à l'autorité du chef de la maison de Bourbon. Des

détails révoltants nous ont été donnés à ce sujet par un écrivain français du premier mérite, M. Rousset, dans son *Histoire de Louvois*.

Terminons en disant que la guerre qui suivit eut lieu essentiellement non plus en Hollande, mais dans la Flandre et sur les bords du Rhin, et qu'après bien des alternatives de succès et de revers, la république des Provinces-Unies sortit plus glorieuse et plus puissante de l'impolitique et injuste attaque dont elle avait été l'objet. La *paix de Nimègue*, conclue en août 1678, ne lui enlevait aucun territoire, et la leçon donnée à l'orgueilleux despote se trouva entière et complète. La Providence lui avait dit comme à la mer : « Tu n'iras pas plus loin ; » elle avait visiblement protégé cette noble contrée qui, tirée en partie des eaux par l'industrie et le ferme vouloir de ses habitants, délivrée plus récemment du despotisme de l'Espagne, était destinée à être pour longtemps encore le refuge des proscrits et des persécutés de tous pays.

XIV

SCÈNES DES DRAGONNADES
et de la révocation de l'édit de Nantes.

Pendant les premières années du règne de Louis XIV, les protestants s'étaient tenus soigneusement à l'écart des troubles civils, notamment de ceux de la Fronde, et Mazarin, à plusieurs reprises, avait déclaré, en parlant d'eux, qu'il n'avait pas à se plaindre du *petit troupeau*. Se voyant de plus en plus disgraciés et exclus de presque toutes les charges et emplois publics, les protestants s'étaient adonnés aux travaux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce et y avaient obtenu généralement de grands succès. Mais les nobles huguenots ne savaient pas de même se passer des faveurs de la cour, et, pour reconquérir les bonnes grâces du monarque, un grand nombre d'entre eux, notamment les plus haut placés, se montraient disposés à passer à l'Eglise romaine et à se déclarer convaincus et convertis.

Ce furent ces conversions intéressées, ces faciles succès qui firent croire à Louis XIV qu'avec quelques efforts il réussirait à ramener sans trop de peine à la vraie foi tous ses sujets égarés. Et d'abord pour ébranler les protestants et les détacher peu à peu de leur église, les mesures de rigueur allèrent se multipliant d'année en année. Permission aux curés d'entrer dans les maisons pour exhorter et confesser les mourants sans s'inquiéter de l'opposition des membres de la famille ; permission aux enfants d'abandonner la religion de leurs pères, les filles à douze ans, les garçons à quatorze, les parents étant obligés en ce cas de leur fournir une pension alimentaire pour vivre loin du toit paternel et en bravant leur autorité ; défense aux protestants de s'imposer pour l'entretien de leurs ministres ; de chanter des psaumes dans leurs ateliers ou même dans leur temple, lorsque venait à passer une procession ; de se réunir pour entendre une prédication en plein air dans les lieux où l'on avait démoli les temples.

Un instant ralentie pendant la guerre de Hollande, la persécution reprit son cours après la conclusion de la paix de Nimègue (1678). On supprima les chambres mi-parties (moitié de juges protestants) des parlements de Toulouse, de Bordeaux, de Grenoble. En 1680, une déclaration du roi défendit aux catholiques d'embrasser la religion réformée sous peine des galères à vie, et aux ministres et anciens de consistoire de laisser entrer dans leurs temples les catholiques sous peine de l'interdiction du culte, du bannissement des mi-

nistres et anciens et de la confiscation de leurs biens. En 1681 parut une ordonnance permettant aux enfants de sept ans de se faire catholiques « sans que leurs pères et mères et autres parents y pussent mettre le moindre empêchement sous quelque prétexte que ce fût. » On défendit aux pasteurs de parler du *malheur des temps* et d'attaquer l'Eglise romaine ; on saisit les livres de controverse ; on détruisit les académies protestantes ; on supprima les pensions des officiers huguenots en retraite ; leurs veuves furent déclarées déchues de tous leurs privilèges, tant qu'elles n'auraient pas abjuré. Les protestants récemment anoblis furent privés de leur noblesse et soumis aux mêmes impôts que les bourgeois. Ordre aux juges, aux procureurs, aux notaires de la religion de vendre leurs charges dans le délai de deux mois. Défense aux avocats, aux médecins, aux sages-femmes, aux apothicaires, aux imprimeurs, aux libraires d'exercer leur profession. Les seules occupations permises aux malheureuses victimes du despotisme royal étaient celles de commerçants, de manufacturiers, d'agriculteurs et de militaires, et encore dans cette dernière carrière n'avaient-ils à espérer aucune espèce d'avancement.

Mais il est difficile de s'arrêter sur la pente glissante de la tyrannie et Louis XIV, dans son colossal orgueil, fut entraîné aux entreprises les plus violentes et les plus insensées contre des consciences fermes et droites qui refusaient de se convertir à sa volonté. Il tenait d'ailleurs à se laver du reproche d'hérésie que lui

valaient ses luttes contre le pape et il croyait pouvoir expier les scandales de sa vie privée par son zèle pour la conversion de ses sujets non catholiques. La révocation de l'édit de Nantes lui était depuis longtemps demandée par les assemblées du clergé, par les jésuites de plus en plus puissants, par tout son entourage à la cour : son confesseur, le jésuite La Chaise, le chancelier Letellier, le dur ministre de la guerre, Louvois, enfin par une femme qui exerça sur toute la fin du règne une grande influence, Mme de Maintenon. Petite-fille de l'illustre ami d'Henri IV, Agrippa d'Aubigné, elle avait embrassé le catholicisme et épousé le poète burlesque Scarron ; ensuite elle fut choisie pour élever les enfants illégitimes du roi, et finit, après la mort de la reine en 1683, par se faire épouser secrètement par lui. C'est cette femme qui pour mieux faire oublier qu'elle était née huguenote, encouragea le monarque à donner toujours davantage à son gouvernement une marche religieuse en convertissant de gré ou de force les hérétiques.

Deux mesures surtout hâtèrent la révocation de l'édit de Nantes : les *dragonnades* ou *missions bottées* et les *conversions achetées avec l'argent du roi.*

Ce fut l'impitoyable Louvois qui, après avoir *dragonné* la Hollande et fait vivre ses troupes en pays ennemi, en leur permettant de rançonner sans scrupule les populations vaincues des bords du Rhin, imagina d'entretenir de la même manière ses soldats à l'intérieur, en les envoyant tenir garnison et vivre aux dépens des huguenots rebelles aux volontés du roi.

Il envoya d'abord dans le Poitou et plus tard dans la plupart des provinces du Midi des régiments de *dragons* et autres militaires, qui logeaient exclusivement chez les protestants, les pillaient, les ruinaient, les martyrisaient jusqu'à ce que, fous de douleur, et à bout de forces, ils consentissent à abjurer.

Le *dragon*, qui donna son nom à toute cette soldatesque malfaisante et cruelle, le dragon était le soldat à la mode, celui dont on se plaisait à conter les mauvais tours ; il mettait son amour-propre à être craint, à faire trembler le bourgeois et le paysan. Il s'apprivoisait cependant quand il trouvait des gens disposés à rire et à boire avec lui ; mais la famille huguenote triste, sobre, consternée, était à cent lieues de s'entendre avec lui. Les enfants avaient peur et fuyaient ; le mari restait sombre ; la dame, les demoiselles, effarouchées par les mauvaises chansons et étouffées par l'odieuse fumée du tabac, avaient peine à cacher leur dégoût. Cela seul eût gâté les choses. « Nous sommes les maîtres après tout. Tout est à nous ici. » — « Ils ne se gênaient pas, dit Michelet, donnaient carrière à leur malice, gâtaient, brisaient, détruisaient pour détruire. Pour briser le cœur de la dame, ils forçaient son armoire, gâtaient, pillaient son linge, orgueil de la femme économe, en prenaient le plus fin, des draps de toile de Hollande pour en faire litière aux chevaux. »

Chaque maison huguenote devint le théâtre d'une lutte acharnée entre la faiblesse héroïque et les fureurs de la force brutale. « Tout ce que l'homme

peut souffrir sans mourir, dit encore Michelet, les dragons l'infligèrent au protestant. Pincé, piqué, lardé, chauffé, brûlé, suffoqué presque à la bouche d'un four, il souffrit tout : tel eut les ongles arrachés. Le supplice qui agissait le plus à la longue, c'était la privation de sommeil. Ce moyen des dompteurs de lions est terrible aussi contre l'homme. La femme résista mieux aux veilles. Bien souvent il était rendu qu'elle ne l'était pas et lui reprochait sa faiblesse, le ranimait. On chassait alors le bonhomme, on l'envoyait aux vivres ; on le tenait loin de chez lui. »

Donc le duel restait entre la dame et vingt soldats (on en mit jusqu'à cent dans une maison de Nîmes). Elle devait les servir seule, sans domestique (défense avait été faite d'en avoir de catholiques et le petit peuple protestant abjurait). Ils lui faisaient faire la cuisine, tout leur ménage de soldats. Ils ne la laissaient plus sortir, riant de ses souffrances, de ses larmes, de ses prières, car elle se relevait de tout par la prière, par la fixité de sa foi. Outrés alors, ils en venaient fréquemment aux coups, et pour l'exécution, chose cruelle, coupaient des gaules vertes, pliantes, qui s'ensanglantaient autour du corps sans casser. Bientôt le sang les enivrait ; ils imaginaient cent supplices. Telle eut tout ses cheveux arrachés un à un ; telle, en plein hiver, reçut sur le corps des seaux d'eau glacée ; telle était suspendue assise presque à nu sur des charbons ardents ou se voyait jetée à la rue sans vêtement.

Mais une scène encore plus affreuse se vit à Mon-

tauban. On avait mis trente-huit cavaliers chez M. et Mme Pechels (celle-ci sur le point d'accoucher). Ils brisèrent, gâtèrent et vendirent ce qu'ils voulurent, ne laissèrent pas un lit. Ils mirent leurs hôtes dans la rue, et avec cette femme enceinte, ses quatre petits enfants dont l'aîné avait sept ans. Ils ne permirent de rien emporter qu'un berceau. Pour adieu, ils leur jetèrent, au départ, des cruches d'eau froide dont ils restèrent mouillés, glacés. Ils erraient dans la rue quand leur vint de l'Intendant un ordre de rentrer dans leur maison pour recevoir d'autres soldats. Six fusiliers d'abord et il en venait toujours d'autres. Mécontents de ne trouver plus rien, ils se vengèrent par l'insolence et leur firent souffrir mille outrages. Enfin ils les chassèrent encore.

La dame, prise de douleur à ce moment, était sur le pavé sans asile. Heureusement, la maison de sa sœur se trouva libre de soldats pour quelques heures. Elle y entra et accoucha la nuit. Le matin, il vint une bande qui fit si grand feu dans sa chambre qu'elle et l'enfant faillirent étouffer. Forcée de se traîner dehors, elle alla jusqu'à l'Intendant implorer sa pitié. Le misérable la fit mettre à la porte, et sur la pierre où elle se laissa tomber, elle fut encore obsédée par les risées des soldats.

Enfin, une voisine catholique qui la vit de sa fenêtre, n'y tint plus, eut le cœur percé, et, la pitié se changeant en fureur, elle accabla l'Intendant d'injures, au point qu'il perdit contenance et la laissa faire. (Défense avait été faite de recevoir les *rebelles*). Elle abrita

l'accouchée, qui peu après rejoignit son mari. Ils ne furent pas longtemps ensemble. Elle fut chassée de Montauban, et on lui ôta ses cinq enfants. Seule, elle errait dans les campagnes, suivie, traquée comme une bête. Les paysans catholiques la cachaient et l'avertissaient. Pechels, pendant ce temps, traîna de prison en prison près de deux ans. Les plus affreux cachots ne parvinrent pas à le tuer, et enfin on l'embarqua pour l'Amérique, d'où il revint plus tard. Ces époux héroïques furent réunis. Mais retrouvèrent-ils leurs enfants?

Par suite de la terreur profonde que répandaient dans le Midi ces *missions bottées*, les intendants des provinces croyaient pouvoir annoncer chaque jour au roi de nouvelles conversions en masse. En outre, un système de *conversions à prix d'argent* contribuait à faire croire à la cour que l'hérésie était décidément terrassée, et qu'il suffirait d'un léger effort pour ramener dans le giron de la sainte Eglise tous les dissidents. Une caisse secrète, subventionnée par le monarque et administrée par un ancien protestant, l'écrivain Pélisson, achetait à prix d'argent (5, 6, jusqu'à 100 francs) les consciences vénales, et des listes d'abjuration, de plus en plus étendues, étaient journellement mises sous les yeux de Sa Majesté, qui, pour frapper d'un dernier coup l'hérésie, signa, le 24 octobre 1685, au château de Fontainebleau, l'ordonnance qui révoquait l'édit de Nantes.

Par cette révocation, le culte protestant était interdit dans tout le royaume (sauf en Alsace) ; les ministres

devaient quitter le territoire français avant quinze jours, sous peine des galères, châtiment bientôt après remplacé par la peine de mort ; au contraire, défense absolue était faite aux protestants laïques de sortir du royaume, sous peine des galères pour les hommes et de la réclusion à vie pour les femmes ; d'ailleurs tous les temples devaient être démolis, les écoles fermées, et les enfants qui naîtraient après la publication de l'édit devaient être baptisés par les curés des paroisses et élevés dans les principes de la foi romaine.

Alors recommença avec un redoublement d'énergie la lutte sublime des libres et nobles consciences contre les ignobles brutalités de la force matérielle, le spectacle admirable d'individualités faibles, chétives, isolées, résistant intrépidement et au prix de tous les sacrifices à la volonté absolue et cruelle du plus puissant des monarques, afin de demeurer fidèles à leurs convictions et de ne pas faire acte d'hypocrisie. Ah ! au milieu des horreurs que nous allons avoir à raconter, au milieu de tant d'affreuses laideurs morales et de l'indifférence du plus grand nombre, il est consolant de penser, il est glorieux pour la nature humaine de constater qu'au sein du peuple le plus léger de la terre, il se soit trouvé tant de grandes âmes chez les pauvres comme chez les riches, chez les ignorants comme chez les savants, chez les vieillards comme chez les femmes et les enfants ; tant de généreux martyrs du devoir, tant de dévouements ignorés, mais sublimes ! Honneur éternel à la mémoire de ces hommes, de ces femmes héroïques ! reconnais-

sance émue et profonde pour le bel exemple qu'ils nous ont laissé !

Les violences atteignirent des personnes de toutes classes, celles même qui occupaient les plus hautes positions. Tel fut le cas de Jacques Nompar de Caumont, pair de France, duc de la Force, petit-fils du célèbre maréchal dont nous avons parlé précédemment. Lorsque la révocation de l'édit de Nantes eut attiré la persécution sur lui et sa famille, la Force résista pendant quatre ans à tous les efforts des convertisseurs attitrés ou officieux, en sorte que, désespérant de vaincre sa constance, ni par promesses, ni par menaces, Louis XIV, comme nous l'apprend Dangeau, le fit jeter à la Bastille, le 29 juin 1689. Il y resta près de deux ans toujours ferme dans sa foi, et le 28 avril 1691, il fut transféré dans le couvent de Saint-Magloire. Il finit cependant par abjurer. Rendu alors à la liberté, il se retira dans son château de la Boulaye, près d'Evreux, où il mourut le 16 avril 1699, gardé en quelque sorte par des gens « que le roi avait chargés, dit Dangeau, de se tenir auprès de lui pour l'affermir dans la religion catholique. »

Cette défiance dont le duc était encore l'objet était bien justifiée, à en juger par le testament qu'on trouva dans ses papiers après sa mort : « La religion que nous croyons seule véritable, écrit-il, est celle dans laquelle nous sommes né et dans laquelle nous espérons de mourir, moyennant la grâce de l'Esprit de Dieu, et si la force de quelques maux, un délire ou quelque autre chose de cette nature nous faisait dire

des choses qui ne se rapportent pas à ceci, qu'on ne le croie point, notre intention est et a toujours été de vivre et de mourir dans la religion réformée, que nous croyons être la vraie religion de Jésus-Christ, que ses apôtres ont annoncée et que nous trouvons la seule qui est conforme à la Parole de Dieu, etc. »

Par surcroît de précaution, on avait eu la cruauté d'éloigner du duc sa femme, qui était toujours « une huguenote très opiniâtre. » En effet, la duchesse de la Force montra encore plus de fermeté que son mari. On se contenta d'abord de la mettre aux arrêts dans son hôtel ; plus tard, on lui enleva ses filles, qui furent enfermées dans des couvents, et ses fils, qui furent placés comme pensionnaires dans le collège de Louis-le-Grand tenu par les Jésuites; elle finit elle-même par être envoyée dans un monastère, puis enfermée au château d'Angers; mais elle resta inébranlable. « Séparée du duc, son mari, dit Benoît, privée de ses enfants, éloignée de tous ses proches, enfermée successivement en diverses prisons, sans secours, sans communications, sans relâche, durant environ sept ans, rien ne fut capable de la vaincre. » Après la mort de son mari, elle obtint de se retirer en Angleterre.

La duchesse de la Force était fille de Jean de Béringhen, un grand seigneur, secrétaire du roi, qui fut lui-même d'abord exilé à Limoges, puis jeté à la Bastille, tandis que sa femme était enfermée dans un couvent. Une des sœurs de la duchesse de la Force avait épousé le conseiller Le Cocq, qui parvint à se

réfugier en Hollande. Son frère Théodore de Béringhen, conseiller au Parlement de Paris, fut exilé.

Une autre branche de la famille de Caumont eut aussi sa bonne part de persécution et de martyre. En 1685, David de Caumont, baron de Montbeton, fut, avec Jean de Bar, baron de Maussac, une des victimes de l'odieux guet-apens préparé par l'évêque de Montauban dans la chambre même du marquis de Boufflers. Des valets apostés se précipitèrent sur eux pour les contraindre à s'agenouiller et à recevoir l'absolution de l'hérésie. L'année suivante, Montbeton essaya de fuir, et déjà il s'était embarqué sur un vaisseau anglais à l'ancre dans le port de Bordeaux, lorsqu'il fut arrêté et condamné aux galères par arrêt du 5 février 1687. Alors on vit ce vieillard de soixante-dix ans, chargé de fers comme un malfaiteur, traîné à travers toutes les villes du Midi avec douze ou quinze compagnons d'infortune, exposé aux insultes de la populace, puis enchaîné à Marseille sur une galère avec des voleurs et des assassins.

Si la persécution se montrait aussi dure, aussi impitoyable envers les grands seigneurs, que devait-elle être envers des personnes moins en vue, mais dont on devait désirer à tout prix de briser les résistances, par exemple envers les pasteurs? On se fera une idée des cruautés inouïes qui leur furent alors infligées par le récit des tourments qu'endura M. Pineton de Chambrun, récit qu'on a retracé ces dernières années dans un saisissant volume intitulé : *Les larmes de Pineton de Chambrun.*

Ce pasteur était établi à Orange. C'était un homme énergique, éloquent, né pour soutenir les autres et qui pourtant tomba. Il était alité à ce moment, en proie à un cruel accès de goutte, à quoi une fracture de la cuisse ajoutait d'atroces douleurs. Dans cette ville, qui appartenait au prince d'Orange, la dragonnade fut plus furieuse qu'ailleurs, proportionnée à la haine qu'on supposait au roi pour Guillaume, son puissant rival. Le comte de Tessé, un officier féroce et railleur, fut envoyé là.

Le logement ne fut pas plus tôt fait qu'on entendit mille gémissements. On ne voyait dans les rues que visages inondés de larmes. La femme criait au secours du mari lié, roué de coups, suspendu au-dessus du feu. Le mari appelait pour sa femme mourante, à laquelle les coups avaient fait faire une fausse couche. Des cris d'enfants : « On tue mon père ! on bat ma mère ! on veut mettre à la broche mon petit frère !... » Quarante-deux dragons s'établirent dans la chambre de Chambrun et autour de son lit. Ils allument cent bougies, battent de quatre tambours, se coiffent de serviettes, fument à son nez pour le faire étouffer. Ils boivent tant que le sommeil leur vient, mais leurs officiers entrent et les éveillent à coups de canne.

Chambrun avait fait fuir sa femme. Mais on la ramène à Tessé. Le rieur dit cruellement : « Eh bien, tu serviras à toi seule tout le régiment. » Elle se roula à ses pieds, désespérée. Elle était perdue, si un religieux à qui Chambrun avait rendu service ne l'eût

cautionnée. Sans la faire abjurer, par un léger mensonge, il dit : « Elle a fait son devoir. »

Réunie à son mari, elle s'avisa de le faire emporter. Au moindre mouvement, il souffrait des maux indicibles. Quand on le vit partir sur un brancard, toute la ville pleurait, les catholiques comme les protestants. Les dragons même étaient émus, et, dit-il, changeaient de couleur.

Le martyre du malade s'aggrava à Valence. Un cousin de Mme de Sévigné, la Trousse, y commandait. Il lui ôta sa courageuse femme, tous ceux qui lui donnaient des soins, ne le laissant qu'avec des dragons, et alors l'infortuné malade, fou de douleur et la tête perdue, prononça le mot fatal : « Je me réunirai ! »

Plus tard, guéri à Lyon, la frontière étant moins gardée, il trouva moyen d'échapper, déguisé en officier général, avec grand bruit, grand train, une voiture à quatre chevaux. Sa pauvre femme y eut bien plus de peine, fuyant de son côté avec trois demoiselles de Lyon. Les guides qu'elles avaient payés eurent la barbarie de les laisser en pleine montagne. C'était l'hiver. Elles erraient et ne trouvaient pas le chemin. Elles restèrent neuf jours sur la neige, chassées dans le Cerdon, traquées le long du Rhône. Les demoiselles, vaincues de froid, de fatigue et de faim, voulaient revenir à Lyon et se livrer. Mme de Chambrun eut du cœur pour les quatre, ne leur permit pas le retour, et finit par leur montrer enfin du haut de la montagne du Vuache les tours de Genève, le salut et la liberté.

Ajoutons qu'après avoir été affectueusement accueilli dans la cité de Calvin et au château de Coppet, chez le comte de Dohna, le malheureux pasteur tombé passa encore bien des mois dans l'humiliation et dans les larmes, jusqu'à ce qu'une assemblée de pasteurs français, réfugiés en Suisse comme lui, eut consenti à le relever de sa faute et à le réintégrer dans ses fonctions de pasteur. Il ne tarda pas à se rendre en Hollande, où l'appelait son prince et où il mourut entouré de la considération universelle.

Mais le despotisme, non moins lâche qu'il est cruel, devait surtout s'attaquer aux femmes; d'autant plus que c'étaient elles qui se montraient les plus fermes, les plus intrépides et qui, d'ordinaire, soutenaient le courage de leurs frères ou de leurs maris. Parmi celles qui furent exceptionnellement martyrisées et demeurèrent jusqu'au bout inébranlables on devra toujours citer *Blanche Gamond*, qui, échappée à ses bourreaux et réfugiée en Suisse en 1688 écrivit la relation de ses tortures en un volume dont une édition nouvelle a été publiée récemment.

Arrêtée, avec une compagne d'infortune, au moment où toute sa famille parvenait à franchir la frontière, elle fut conduite à Grenoble, et jetée dans les basses-fosses de la prison, où on la nourrissait d'aliments repoussants. Les menaces n'ayant pu la décider à abjurer, elle fut transférée à l'hôpital de Valence, dont le directeur La Rapine, avait acquis une telle célébrité dans l'art d'opérer des conversions, que son nom seul faisait faiblir des courages restés jusque-là

inébranlables. Voici comment elle raconte son arrivée dans cet hôpital :

« Le soir venu, La Rapine me fit venir devant lui avec celles qui n'avaient jamais changé. Nous étions six en sa présence ; il y avait pour spectateurs vingt à trente papistes. Quand nous fûmes toutes là, il nous fit mettre en rang devant lui et s'adressa à nous en nous disant : « Vous êtes des opiniâtres et des re-
» belles au roi et à Dieu ; mais il faut que vous chan-
» giez ou vous crèverez sous les coups. Je vous ferai
» venir, race maudite de vipères, à coups de nerf de
» bœuf, car je sais mon métier par routine. J'ai cin-
» quante-six ans ; je vous ferai obéir, gueuses. Vous
» ferez la balayure de l'hôpital ; vous balayerez depuis
» le matin jusqu'au soir, et si vous manquez, vous
» aurez cent coups de bâton. Après cela je vous ferai
» mettre dans le cachot, là où je vous ferai mourir de
» faim ; mais afin que vous languissiez plus longtemps,
» vous aurez un peu de pain et de l'eau ; et il est im-
» possible que vous puissiez résister aux coups. Vous
» serez crevées dans trente ou quarante jours tout au
» plus ; nous le savons, car nous avons expérimenté
» tout cela. Après, on vous jettera à la voirie ; le roi
» sera défait d'un méchant sujet : voilà une chienne
» morte, malheureuse en cette vie, damnée dans
» l'autre. Comptez là-dessus, chiennes, gueuses, ce
» sera votre partage. »

Plus d'une fois, Blanche Gamond faillit succomber sous ces traitements atroces. Un jour, en particulier, La Rapine, exaspéré de sa résistance et de sa fermeté,

comme elle le raconte elle-même, écumant de colère, l'ayant fait mettre à genoux et l'appelant « gueuse, chienne morte, tison d'enfer, » ordonna aux filles de service de lui donner les étrivières. Six de ces cruelles mégères, trop bien dressées à cet emploi, armées chacune d'un paquet de verges d'osier longues d'une aune, l'ayant déshabillée et mise entièrement à nu jusqu'à la ceinture, l'attachèrent à une poutre et la fouettèrent de toutes leurs forces en lui disant : « Prie ton Dieu ! » Comme ses pieds ne pouvaient plus la soutenir, elle était pendue par les bras, son corps traînant à terre, et on la fouetta jusqu'à ce que toute la peau du dos et de la poitrine fut enlevée. Voilà comment on convertissait dans ce bon temps !

Dans une tentative d'évasion qui réussit à ses compagnes, Blanche, qui était encore trop faible, se cassa la cuisse et fut reprise. On se vengea sur elle de la fuite de ses compagnes ; on la laissa trois jours sans lui remettre le membre cassé, et quand enfin on fit venir un rhabilleur, celui-ci la brutalisa au point de lui fourrer, avec un couteau, de la charpie dans ses plaies. « C'était, dit-elle, un supplice pire que la roue. » Environ trois mois plus tard, ses bourreaux, désespérant de la convertir, la mirent en liberté, moyennant une somme d'argent. Elle gagna la Suisse, où elle retrouva ses parents et vécut quelques années, complètement infirme et estropiée.

Des incarcérations sans nombre, furent le premier résultat de la révocation. Dans ce grand entassement des prisonniers on en combla les hôpitaux. Or les

hôpitaux de ce temps étaient des antres où les pauvres les plus misérables ne voulaient à aucun prix entrer : quatre, six dans un même lit ; malades de tout genre pêle-mêle, avec des insectes hideux qui y pullulaient. Les couvents étaient des prisons infiniment plus convenables. On leur remettait une multitude d'épouses qui s'obstinaient dans leurs croyances et qu'on séparait violemment de leurs maris et de leurs enfants. Dans ces sombres maisons de femmes, avec leurs grilles et leurs clôtures sévères, l'aumônier obsédait incessamment la prisonnière dans sa cellule, la soumettait aux plus dures pénitences, la harcelait. Celles qui furent plongées dans les noirs cachots des citadelles, furent soumises, paraît-il, à de moins incessantes persécutions.

De temps en temps, on vidait ces prisons diverses. Pour se débarrasser des victimes les plus intraitables, on ramassait de grandes troupes de femmes et de vieillards, qu'on entassait dans un vaisseau et qu'on allait jeter sur une plage d'Amérique. « Un Français des Cevennes, raconte Michelet, se trouvant dans un port d'Espagne, y vit un de ces vaisseaux. Sur le pont quelques dames prenaient l'air ; elles avaient la mort sur le visage. Il causa avec elles, et apprit qu'il y avait dans l'entrepont des demoiselles de son pays, une de quinze, l'autre de seize ans qui était à la mort. Elles étaient justement ses cousines. Il descendit et trouva là, d'une part quatre-vingts femmes ou filles sur des matelas, et en face, une centaine de pauvres vieux qui n'avaient que le souffle. Déjà dix-

huit étaient morts depuis le départ de Marseille. Il pleurait tant qu'il ne pouvait parler. Elles lui dirent que sa sœur se cachait, errait dans les bois. Elles montraient beaucoup de courage. Ce courage fut bientôt mis à l'épreuve ; le malheureux vaisseau se brisa à la côte ; on ne sauva pas la moitié des prisonnières. Sauvées ? mais le furent-elles, ces infortunées sans protection dans la vie hasardeuse et violente des colonies ? »

Dans cette succession de douleurs, au fond des citadelles, des prisons, des couvents, dans les dures et sales maisons des Filles Repenties, où l'on enfermait sans scrupules tant d'honnêtes femmes, enfin dans l'hôpital général, ce grand cimetière, ce gouffre qui compta jusqu'à 7000 âmes, que pensait-elle, cette femme, cette mère, qui se voyait engloutie dans quelqu'un de ces antres ? Elle avait deux pensées : l'une qui la relevait, c'était Dieu ; l'autre qui la navrait, ses enfants, sa fille surtout, sa fille, seule désormais, livrée à toute chance de péché et de honte, cheminant par les précipices, hélas ! sans que sa mère pût lui donner la main.

En décembre 1685, avait paru le terrible décret : « De cinq à seize ans, tout enfant sera enlevé dans huit jours. » Un enfant de cinq ans !... A un âge si tendre, l'enfant fait partie de la mère. Il ne vit que d'elle et par elle. Quels bouleversements pour cette jeune existence ! « Tout perdu à la fois. Le petit lit si doux, entouré d'une mère, le jardin, la grande cheminée où elle avait sa petite chaise, plus rien de tout

cela ! La voilà seule parmi des étrangères, dans un grand dortoir froid, à grands corridors froids, vastes cours glaciales qu'on traverse l'hiver au matin, sur la neige, pour s'en aller à la chapelle. Là, l'agenouillement sur la pierre, les longues prières incomprises, l'immobilité morfondue. La nourriture maigre, indigeste, pauvre pour un enfant qui croît. Des classes interminables, les petits pieds dix heures fixés aux dalles. Et pour premier, pour dernier mot, le fouet. » (Michelet.)

On croyait que l'enfant faiblirait aisément, qu'il oublierait aussitôt le peu qu'on avait pu déjà lui enseigner. Il n'en fut point ainsi. Il montrait souvent une ténacité singulière. Une fille de quatre ou cinq ans, mise au couvent par sa mère catholique garde huit ans le ferme désir de retourner chez son père protestant. Une autre de neuf ans reste fidèle à sa mère protestante ; enlevée plusieurs fois, elle résiste toujours.

Il y eut parfois des luttes terribles, des enfants lions. Les petites Mirat, orphelines de huit à dix ans, résistèrent douze années de suite. Enlevées de chez leur grand'mère par les magistrats de Meaux et les archers, elles cassent les glaces du carrosse, se blessent, veulent s'élancer par la portière. Il faut les soldats pour les contenir. On les met chez un catholique. Elles se sauvent chez des parents qui les conduisent, à qui ? au président de Lamoignon qui les avait fait enlever. Il les met à Charonne dans un couvent dont elles escaladent les murs et s'enfuient. Reprises et ra-

menées chez lui, il les retient sous clef dans son hôtel. Mais là, leurs fureurs et leurs cris, la violence de leur résistance font tant de bruit que le roi même les rend à leurs parents de Meaux. On a regret de dire que l'évêque de Meaux, Bossuet, longtemps s'acharne à les persécuter.

« J'en vois une, dit encore Michelet, privée de sa mère, qu'un père et un frère catholiques, enferment, battent jusqu'à plus de vingt ans; puis, enlevée par des soldats, jetée aux couvents de Toulouse, profondes oubliettes, d'où elle n'est jamais sortie ! »

XV

LA DÉFÉNESTRATION DE PRAGUE

et ses suites funestes pour la Bohême.

La célèbre *guerre de trente ans*, qui, pendant la première moitié du XVIIe siècle, ensanglanta, bouleversa, ruina de fond en comble l'Allemagne et la réduisit pour un long temps à un état de complète impuissance, commença en l'an 1618 par une scène de sauvagerie violente, qui se passa dans la capitale de la Bohême, et qui est connue sous le nom singulier de *défénestration de Prague*. Les détails suivants serviront à faire connaître les causes et les principaux incidents de cette scène qui devait avoir de si graves conséquences.

La plupart de nos lecteurs savent que, deux cents ans auparavant, la plupart des Bohémiens avaient embrassé les croyances de Jean Huss, un réformateur avant la réforme, et que plus tard bien des partisans de Luther s'étant joints à eux, les princes autrichiens

de la maison de Habsbourg, pour conserver leurs droits sur la Bohême et la Hongrie, avaient été contraints d'accorder à leurs sujets de ces deux contrées des libertés politiques et religieuses assez étendues. Mais à mesure que les jésuites acquéraient de l'ascendant dans les conseils de la cour de Vienne, ils poussaient l'empereur et les archiducs à mettre de côté toutes les garanties de liberté et de tolérance, et à faire prévaloir, dans les affaires politiques, comme dans les affaires religieuses, les prétentions et les principes du pouvoir le plus absolu.

Ces prétentions, qui demeurèrent à demi voilées sous les empereurs Rodolphe II et Matthias, trop faibles pour oser rien entreprendre de décisif contre l'indépendance des princes allemands s'étalèrent ouvertement, au grand effroi de l'Allemagne, dès qu'eut été désigné comme successeur à l'empire l'archiduc Ferdinand, le fanatique élève des jésuites.

L'avènement du futur empereur au trône de Bohême (6 juin 1617), venant après le renversement violent de quelques temples, à Braunau et à Klostergrab, porta au comble les craintes des protestants bohémiens. L'archiduc ayant déjà rétabli de force le catholicisme dans ses états de l'Autriche centrale, on pouvait croire qu'une fois empereur il allait tenter de le rétablir partout.

Les défenseurs de la foi protestante crurent donc le moment venu de se soulever. Leur principal chef était le comte *Henri Matthias de Thurn*. Sa famille n'appartenait pas à la race tchèque ou bohémienne; elle

était italienne, mais son père avait obtenu de grands biens en Bohème comme récompense de services rendus pendant les guerres contre les Turcs. Lui-même, zélé protestant comme son père, avait été nommé *défenseur de la foi réformée* et gardien de la charte de garantie connue sous le nom de *lettre de majesté.*

Après bien des démarches vaines et une réclamation énergique adressée à l'empereur, les défenseurs de la foi convoquèrent enfin, le 21 mai 1618, la diète provinciale des députés protestants à l'effet de pourvoir à leur sûreté. Deux jours après, ces députés se réunirent en armes au Carolinum (palais de l'université) et vers les neuf heures se rendirent au château. Réunis d'abord dans la salle de la diète provinciale, ils se firent lire et approuvèrent la réponse que les défenseurs avaient rédigée. C'était une protestation contre la défense que le gouvernement leur faisait de se réunir, puis une sommation aux lieutenants de l'empereur de faire connaître quelle part ils avaient prise à la composition de la lettre de refus du prince.

Les députés s'étant rendus ensuite à l'ancien château, dans la salle des lieutenants impériaux, qui ne se trouvaient qu'au nombre de quatre : Sternberg, Martinitz, Slawata, Lobkowitz, plus le secrétaire Fabricius, une aigre et violente dispute ne tarda pas à s'élever. L'irritation grandissait surtout de moment en moment contre Martinitz et Slawata, que l'on considérait généralement comme les grands ennemis du peuple tchèque. Finalement un des conjurés, se glissant

derrière Martinitz, lui saisit les mains et les lui retint derrière le dos pendant que d'autres l'entraînaient, en criant qu'il fallait le jeter par les fenêtres.

Martinitz essayait de résister tout en implorant sa grâce et en réclamant un confesseur. « Recommande ton âme à Dieu, lui fut-il répondu, nous n'introduirons pas ici tes fripons de jésuites. » Il était tête nue, portait un manteau, avait l'épée au côté. On le souleva de terre, et pendant qu'il invoquait « le Sauveur et sa sainte mère, » il fut précipité la tête la première dans les fossés du château.

Pendant ce temps, Thurn s'était emparé de Slawata et le tenait vers une autre fenêtre. » Nobles seigneurs, dit-il à ceux qui venaient de précipiter Martinitz, à l'autre maintenant. » Slawata avait, parmi les députés un frère et six cousins ; il n'en reçut aucun secours. Ce fut en vain qu'il demanda, comme Martinitz, un confesseur. Il fit le signe de la croix et s'écria : « Jésus, ayez pitié de moi ! » Son corps était déjà dans le vide. Il s'accrocha par les mains au châssis de la fenêtre : un coup de pommeau d'épée lui fit lâcher prise et il tomba dans le fossé.

A la vue de ce qui se passait, le secrétaire Fabricius tremblait pour sa vie. Nul ne songeait à lui ; il se désigna lui-même en implorant la protection d'un des conjurés, Schlick. On l'enleva et il fut à son tour jeté par une fenêtre.

Le fossé avait trente-quatre mètres de profondeur. Les trois victimes ne furent cependant pas tuées, Martinitz et Fabricius avaient peu de mal, mais Slawata s'était

grièvement blessé en heurtant de la tête la corniche d'une fenêtre ; et pendant que du bord du fossé où il était tombé il glissait jusqu'au fond, son manteau s'enroula autour de sa tête. Il s'évanouit ; le sang de sa blessure coulait dans sa bouche et l'étouffait ; il commença à raler. Martinitz s'approcha de lui, écarta le manteau, étancha le sang avec son mouchoir et lui fit reprendre connaissance.

Mais le danger n'était pas passé ; tous deux attendaient en priant Dieu. Quant à Fabricius, le premier sentiment qu'il exprima fut l'étonnement d'avoir été expédié en si bonne compagnie et traité, lui, fonctionnaire subalterne, comme les deux lieutenants. Au moment où Martinitz l'appelait au secours de Slawata, des coups de feu retentirent. Les conjurés, surpris de voir leurs victimes encore en vie, avaient envoyé des serviteurs les achever. Slawata ni Fabricius ne furent atteints, Martinitz reçut trois balles qui lui firent peu de mal.

Les serviteurs et quelques amis des lieutenants, profitant de la connaissance qu'ils avaient des issues du château, étaient accourus pour leur prêter secours. Martinitz, appuyé sur le bras d'un serviteur, se dirigea vers la maison du grand chancelier Lobkowitz, laquelle donnait sur le fossé. On descendit une échelle à Martinitz et il entra par une fenêtre, en essuyant encore trois coups de feu. Slawata, qui perdait tout son sang, n'aurait pas eu assez de force pour gravir l'échelle, ses serviteurs et amis le portèrent aussi dans la maison du chancelier en faisant un grand détour.

Le soir, Martinitz, déguisé en homme du peuple, la barbe rasée, le visage noirci avec de la poudre, quitta sa retraite, alla prendre congé de sa femme, et sans avoir eu le temps d'embrasser un seul de ses huit enfants, s'enfuit la nuit dans la direction du Haut-Palatinat. Il ne s'arrêtait que dans les couvents, de peur d'être trahi. Il finit par gagner sain et sauf Munich.

Slawata, retenu au lit par sa blessure, n'aurait pu échapper ; mais sa femme alla supplier la comtesse de Thurn d'intervenir en sa faveur auprès de son mari. On ferma les yeux sur ce qui le concernait, et plus tard il put s'enfuir.

Quant à Fabricius, après s'être échappé sans bruit de la ville, il se cacha quelque temps dans une ferme et se retira bientôt à Vienne.

Après une rupture aussi éclatante que celle de la *défénestration de Prague*, il ne restait aux Bohémiens d'autre parti à prendre que de renoncer à toute relation avec l'empereur et de lever une armée pour reconquérir leur indépendance.

Au premier moment, tout sembla les favoriser. Les troupes impériales envoyées en Bohême furent battues par le comte de Thurn et son vaillant auxiliaire le comte de Mansfeld ; la Silésie et la Moravie se soulevèrent et s'unirent à la Bohême ; enfin les états provinciaux d'Autriche refusaient des subsides, lorsque la mort du vieil empereur Matthias (29 mars 1619) vint laisser le champ libre à l'activité du redoutable élève des jésuites, le célèbre Ferdinand II.

Sans perdre de temps, Ferdinand se mit en route pour Francfort, où la diète des princes allemands consentit à le déclarer empereur, en dépit des efforts que tenta l'Union protestante pour s'opposer à un pareil choix ; mais le jour même de son élection (28 août 1619), il apprit que la veille, les états de Bohême, après avoir proclamé sa déchéance, avaient choisi pour roi le nouveau chef de l'Union protestante, l'électeur palatin Frédéric V.

Ce faible et vaniteux personnage n'était point fait pour le rôle difficile qu'il avait à remplir. S'abandonnant à son penchant pour le faste et la jouissance, il dissipa en fêtes l'argent qu'il aurait dû employer à des préparatifs de guerre ; et, par le fanatisme de son zèle ultra-calviniste pour la destruction des images et des statues conservées dans le culte de ses nouveaux sujets, il irrita les hussites, aussi bien que les luthériens. Il détacha même de son alliance un grand nombre de membres de l'Union protestante en Allemagne, notamment l'électeur de Saxe, Jean George, qui se laissa séduire par le don de la Lusace, que lui offrait l'empereur.

Aussi le découragement et la désaffection gagnèrent rapidement de proche en proche, et quand, l'année suivante (6 novembre 1620), les troupes des deux adversaires en vinrent aux mains, tandis que le léger et insoucieux Frédéric donnait dans sa capitale un grand festin à l'ambassadeur d'Angleterre, une heure suffit pour consommer la ruine complète de son armée dans la sanglante bataille de la *Montagne Blanche*,

non loin de Prague. Et à l'ouïe de cette défaite, le misérable vaincu ne songea qu'à monter en calèche avec sa femme et ses enfants pour fuir la Bohême, sans songer un instant à se mettre à la tête des troupes qui lui restaient et à provoquer une levée en masse pour continuer la lutte. Quelques semaines après, un décret de Ferdinand le déclara mis au ban de l'empire et privé de sa dignité électorale ; quant à l'Union protestante, dont il était chef, elle fut déclarée dissoute.

Cette fin déplorable d'un mouvement qui, à l'origine, semblait avoir bien des chances de réussite, excita au plus haut point l'étonnement des contemporains et donna lieu à bien des plaisanteries : « Je vins, je vis, et Dieu vainquit, » écrivait au pape, trois jours après la bataille, le duc Maximilien de Bavière pour exprimer, à la manière du grand Jules-César, la rapidité de sa victoire. On se plaisait à désigner Frédéric sous le surnom de *roi d'hiver*, et sur le palais de l'ambassadeur anglais à Vienne, des plaisants suspendirent un écriteau portant qu'il s'était perdu un roi et que celui qui le retrouverait recevrait une grosse récompense.

Restait à tirer vengeance de la Bohême ; mais pour savourer avec sécurité cette jouissance, Ferdinand dut attendre que ses troupes eussent complètement expulsé de ce pays le comte de Mansfeld et les autres chefs qui tenaient encore çà et là pour le malheureux Frédéric. Une amnistie générale avait été publiée, garantissant aux vaincus le pardon de leur révolte,

la sûreté des biens, des personnes et de l'honneur. Quelques nobles eurent la prudence de se mettre en sûreté en passant la frontière ; mais la majorité ne soupçonna point le piège et attendit.

Tout à coup, le 28 février 1621, quarante-huit personnages importants de la noblesse et de la bourgeoisie sont arrêtés et mis au cachot. Ce parjure avait été décidé dans une réunion de chefs de l'ordre des jésuites et des supérieurs des principaux ordres religieux autrichiens. Comme l'empereur manifestait des scrupules et demandait s'il pouvait, sans compromettre son salut, violer les promesses de l'amnistie qu'il avait solennellement promulguée, son confesseur jésuite, le père Lamormain, lui dit d'un ton irrité : « J'en fais mon affaire et prends tout sur ma conscience. » Le lendemain, le courrier portant l'ordre fatal partait pour la Bohême.

Aussitôt après avoir reçu les ordres impitoyables de la cour, le gouverneur de Prague, Charles de Lichtenstein, rassembla les commissaires impériaux dans l'une des grandes salles de l'antique palais du Hradschin. Dans cette salle toute tendue de noir et garnie de soldats, on fit comparaître l'un après l'autre les détenus pour y apprendre la nouvelle de leur condamnation à mort. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas destinés seulement au gibet et à la hache ; on avait voulu rendre leur fin plus cruelle : les uns devaient avoir d'abord la langue arrachée, la main droite coupée ; les autres devaient être écartelés vivants. La sentence déclarait confisqués leurs biens, meubles et

immeubles, ce qui ruinait pour toujours leurs familles. Tous entendirent cet odieux décret avec une héroïque fermeté : pas un seul ne demanda grâce.

Le lendemain, comme le prince de Lichtenstein traversait la ville pour se rendre à la messe, les femmes, les enfants des condamnés, leurs parents les plus proches l'environnèrent, tombèrent à ses pieds, l'implorèrent avec des larmes et des sanglots.

« La seule faveur que je puisse leur accorder, dit le prince d'un ton sec et d'un air froid, c'est de les faire ensevelir honorablement. »

Et aussitôt, devant les malheureux qui le suppliaient il envoya un de ses serviteurs annoncer aux victimes qu'on exécuterait leur sentence le surlendemain matin, au lever du soleil ; que chacun d'eux pourrait appeler un jésuite, un capucin ou un ministre de la confession d'Augsbourg, mais qu'on ne les laisserait point communiquer avec des pasteurs hussites. La plupart d'entre eux suivant les principes de Jean Huss, cette décision leur fut très pénible. On voulait d'ailleurs, par une telle déclaration, faire croire à l'électeur de Saxe qu'on ne persécutait pas les luthériens, mais seulement les hussites.

Sans avoir été demandés, les jésuites et les capucins se glissèrent dans les prisons ; mais toutes leurs tentatives de propagande échouèrent, bien qu'ils promissent aux condamnés qui se convertiraient leur grâce et la restitution de leurs biens. Le soir seulement et de guerre lasse, on introduisit auprès des prisonniers les seuls ministres dont ils voulussent accepter les

consolations. Les pasteurs les fortifièrent par leurs entretiens jusqu'au moment redoutable, les firent communier sous les deux espèces et chantèrent avec eux de saints cantiques.

Le dimanche, on dressa l'échafaud sur la grande place de Prague appelée le *Ring*, où avait commencé la guerre des hussites, et on l'appuya au frontispice de la maison commune. Il était entièrement couvert de drap rouge. Contre la façade, on éleva un trône et un baldaquin pour le gouverneur ; on disposa aussi des sièges pour les commissaires et pour les greffiers du tribunal. Sur la place, une potence allongeait son bras hideux. Une fenêtre de l'hôtel de ville donnait directement accès sur l'échafaud.

Ce même jour les condamnés, nobles et bourgeois, furent menés de leurs prisons respectives au palais municipal. Tandis qu'ils cheminaient à pied, dans les rues, ils chantaient les paroles du psaume XLIII. Tout le monde accourait aux fenêtres et le peuple fondait en larmes sur leur passage.

Les martyrs ne fermèrent pas un instant les yeux. Ils prièrent, ils s'exhortèrent toute la nuit, se donnant l'un à l'autre des témoignages de leur foi inébranlable et attendant l'aurore du jour qui devait être pour eux le dernier. Comme le jour paraissait, un arc-en-ciel dessina dans les nuages sa courbe radieuse. Ils tombèrent à genoux et prièrent ; l'un d'eux s'écria d'un accent inspiré : « C'est le signe de l'alliance que Dieu a contractée avec le genre humain ; c'est l'arche sur

laquelle repose son trône glorieux. Jésus nous ouvre le ciel : il est le chemin, la vérité, la vie. Gloire à lui seul ! »

En ce moment, le canon se mit à tonner sur la plateforme du Hradchin. Il était quatre heures du matin, et ces sons lugubres annonçaient que le sacrifice allait commencer. Plusieurs escadrons de uhlans occupèrent la grande place et l'entrée des rues voisines; un triple rang de chasseurs et d'arquebusiers entoura l'échafaud. De forts pelotons, pourvus d'artillerie, s'installèrent au milieu des principales voies de communication ; des patrouilles de cuirassiers se mirent en marche et sillonnèrent la ville pendant toute la cérémonie.

Le prince de Lichtenstein monta sur son trône et les commissaires impériaux s'assirent près de lui. Des hallebardiers leur servaient de gardes. La place, les rues, les fenêtres, les toits fourmillaient de spectateurs. Tous les visages exprimaient la consternation ou la pitié. On eût dit que c'était le dernier jour de la Bohême, qui éclairait ces odieux préparatifs. A cinq heures, le grondement du canon retentit de nouveau : la funèbre scène allait commencer. Les victimes s'embrassèrent et se firent mutuellement leurs adieux.

Le premier qui parut sur l'estrade fut le comte de Schlick, un des plus puissants, des plus riches et des plus nobles seigneurs du pays. L'électeur de Saxe, chez lequel il avait cherché un refuge, l'avait livré à l'empereur. C'était un homme de cinquante-trois ans,

d'une taille et d'une figure majestueuses, qui avait encore une grande beauté. Les jésuites le poursuivirent jusque sur l'échafaud : « Je vous prie de me laisser en paix, » dit-il au père Sédécius d'un ton imposant. Et comme le soleil, dans toute sa splendeur, vint à dépasser les toits de la ville, le martyr leva la main vers le ciel : « Soleil de la justice divine, ô Jésus! daigne me conduire à la lumière éternelle par delà les ténèbres de la mort! » Puis, d'un air calme et digne, il parcourut plusieurs fois l'échafaud.

La condamnation portait qu'il serait écartelé vivant et que ses membres seraient cloués à des poteaux dans divers carrefours : « Pensez-vous que je regrette une fosse creusée de vos mains? » avait-il répondu au tribunal. Mais la clémence de l'empereur lui ayant fait grâce de ce supplice atroce, il devait seulement perdre la tête. Il s'agenouilla enfin devant le billot et reçut le coup mortel. L'exécuteur lui trancha ensuite la main droite. Des larmes brillaient dans tous les yeux, des sanglots s'échappaient de toutes les poitrines. Sous le bloc de bois, on avait étendu une pièce de drap rouge. Quand le bourreau eut fini sa besogne, des individus masqués enveloppèrent les restes du comte dans le morceau d'étoffe et les emportèrent. Sa tête et sa main, comme celles de ses compagnons, devaient être suspendues dans une cage de fer à la tour qui dominait le pont de la Moldau. Le comte de Schlick avait fait de profondes études, parlait couramment le latin et le grec.

Celui qui parut le second sur l'échafaud, Wenceslas

Budowa, était un érudit célèbre dans toute l'Europe. Il avait été ambassadeur de l'empire à Constantinople, connaissant à fond les langues orientales, la littérature grecque et la littérature romaine. Il avait soixante quatorze ans lorsqu'il fut amené devant les juges et condamné. On lui offrit sa grâce. Il sourit avec dédain. « Vous êtes altérés de notre sang depuis un si grand nombre d'années, dit-il aux membres du tribunal, que je ne veux pas vous empêcher d'éteindre votre soif ; j'aime mieux mourir que de voir mourir ma patrie. » *Malo mori, quam videre patriam mori.* Son cadavre fut enveloppé, comme celui de toutes les autres victimes, dans un morceau de drap rouge, et emporté par des hommes masqués.

Le général Christophe de Polzicz lui succéda. C'était lui qui, pendant le siège de Vienne par le comte de Thurn, avait canonné le château impérial où tremblait Ferdinand, et avait lancé des boulets dans ses fenêtres. Avoir effrayé l'empereur était un crime impardonnable. Les connaissances du général en histoire naturelle, ses voyages en Asie, en Afrique, l'avaient d'ailleurs rendu célèbre. Le bourreau hésitait à frapper cet homme illustre : « Les Juifs ont bien attaché sur la croix le Fils de Dieu, » lui dit le vétéran, et il lui fit signe de remplir son ministère.

On vit alors un spectacle capable d'exciter une éternelle indignation. Un chevalier de quatre-vingt dix ans, Gaspard Kaplizz, arriva d'une allure chancelante sur le théâtre du meurtre. Le malheureux vieillard avait craint de faiblir au moment suprême, et, en

quittant le vestibule de l'échafaud, il avait murmuré cette prière : « Mon Dieu ! fortifiez mon cœur pour que je ne perde pas courage devant nos ennemis, et que je ne meure pas comme un homme timide ! »

Quand il fut arrivé près du billot, ses genoux raidis par l'âge avaient peine à se plier : « Dès que vous me verrez en posture, dit-il au bourreau, exécutez-moi sans délai, car je ne pourrais garder longtemps cette pénible attitude. » Et il courba ses membres avec effort, il inclina sa tête blanchie. Mais le pauvre vieillard s'était placé de façon à gêner le maître des hautes œuvres et à rendre l'opération difficile. Le bourreau le pria de soulever sa tête. Le ministre Rosacius, qui l'accompagnait, lui dit alors : « Mon noble seigneur, vous avez recommandé votre âme à Dieu, offrez-lui encore joyeusement cette tête blanchie et redressez-la vers le ciel ! » Le vieillard sourit, leva son front en appuyant ses mains sur le billot, et le large glaive de l'exécuteur lui trancha le cou.

L'affreuse scène continua. Si l'un des martyrs essayait de parler au peuple, un roulement de tambours, une fanfare de trompettes couvrait sa voix. L'opérateur sinistre arrachait la langue à quelques-uns avant de leur asséner le coup mortel. Parmi ces derniers se trouvait le plus fameux des vaincus, Jean de Jessen, un ami de Képler et de Tycho-Brahé, successivement choisi pour médecin par les empereurs Rodolphe et Matthias. « Je m'afflige, dit-il, de perdre si outrageusement cette langue qui a parlé tant de fois et non sans gloire à des empereurs, à des

reines et à des princes. Mais ni ce traitement honteux, ni le dépècement de mon corps ne m'empêcheront de ressusciter pour la vie éternelle. Des patriotes viendront d'ailleurs enlever nos têtes de leur cage de fer et leur rendre pieusement les derniers devoirs. » La mutilation accomplie, il priait encore en balbutiant avec effort et en tenant ses mains levées vers le ciel. Bientôt il s'agenouilla et l'exécuteur mit fin à son supplice. Après la mort de toutes les victimes, on transporta son corps sous le gibet, on le coupa en quatre parties et l'on cloua ces membres sanglants sur des poteaux.

Parmi les condamnés, un seul professait la religion catholique. Il descendait d'une ancienne famille royale et se nommait Czernin de Chudenitz. Avant la guerre il commandait en sous-ordre le château de Prague. On l'accusa d'y avoir introduit les rebelles. Il réfuta victorieusement cette imputation en montrant un ordre écrit de son supérieur, qui lui ordonnait d'ouvrir les portes. Un motif politique l'avait fait désigner pour l'hécatombe. Ferdinand et ses conseillers ne voulaient pas que cette boucherie eût l'air d'une persécution religieuse, et ils avaient décidé qu'un personnage catholique mourrait avec les protestants et servirait à déguiser les véritables intentions du monarque. Les vastes domaines de Chudenitz excitaient en outre de basses convoitises : on l'avait choisi de préférence à beaucoup d'autres afin de recueillir ses dépouilles. Il était dit dans sa sentence qu'on lui couperait les doigts de la main droite, *qui aurait dû*

mieux tenir les clefs du château. Il s'unit de cœur aux pieux exercices de ses compagnons d'infortune, repoussa le jésuite qui le suivait sur l'échafaud et s'écria : « Vous pouvez prendre mon corps ; mon âme se rit de vos vengeances ! » Quelques secondes après, il avait cessé de vivre.

Chaque fois qu'un ministre protestant revenait de l'estrade où il avait exhorté une victime, il rendait témoignage à son inflexible constance et fortifiait ainsi la résolution des survivants. Lorsque tous les nobles eurent péri, on procéda au meurtre des chefs bourgeois ! Quarante-sept personnes furent mutilées, décapitées, de cinq heures à neuf heures. Les têtes d'un bon nombre furent fixées sur des pieux plantés devant leurs demeures ; on cloua la tête et la main de Léandre Ripel contre la porte même de la maison commune. Wodnyansky fut pendu au gibet dressé sur la place ; deux sénateurs, le beau-père et le gendre, éprouvèrent le même sort ; leurs cadavres oscillèrent à un balcon de l'hôtel-de-ville.

Un seul parmi les vaincus obtint une commutation de peine, au moment où il allait s'agenouiller devant le billot : il se nommait Sixt von Ottersdorf, et survécut plus de trente ans à ses compagnons.

Pendant que s'accomplissaient ces hideuses scènes, le dévot Ferdinand s'était rendu en pèlerinage à Mariazell, et là, prosterné devant la statue de la vierge, il la suppliait d'implorer Dieu en faveur des rebelles, pour qu'il daignât les faire rentrer dans le sein miséricordieux de l'Eglise.

Les têtes et les mains des suppliciés restèrent dix ans dans leur cage de fer sur la tour qui dominait le pont de la Moldau. Après cette première exécution, les échafauds et les gibets se dressèrent sur tous les points de la Bohême, et les sentences de confiscation, d'exil et d'emprisonnement perpétuel se succédèrent sans interruption. Toutes les libertés religieuses et politiques furent anéanties; la langue et la littérature indigènes proscrites, les livres et manuscrits bohémiens jetés au feu, les populations violemment conduites à la messe par d'impitoyables soldats. Enfin, le résultat de tant de cruautés et des émigrations qui en étaient la conséquence, fut une dépopulation affreuse et presque incroyable d'une contrée jadis florissante et prospère. A la fin de la guerre de Trente Ans, on ne comptait plus que 800 000 âmes dans cette Bohême qui en avait possédé 3 millions!

XVI

UNE REINE EXCENTRIQUE

Christine de Suède.

Je n'oublierai jamais le vif saisissement que je ressentis lorsque, me promenant un jour sous les beaux ombrages de la forêt de Fontainebleau, et étant entré dans l'humble chapelle du petit village d'Avon, mes yeux tombèrent sur une dalle humide et sans apparence, sur laquelle je lus en grosses lettres ce simple nom rendu célèbre jadis par une retentissante tragédie : *Monaldeschi*. Mes souvenirs se reportant aussitôt à deux cents ans en arrière, je revis par l'imagination non seulement la scène sanglante où le malheureux aventurier de ce nom perdit la vie, mais encore toute l'étrange et misérable destinée de Christine, reine de Suède, la fille d'un des plus glorieux héros de la réforme.

Dans tous les faits de la vie de cette reine, on trouve un cachet de singularité qui n'avait rien d'affecté, qui

semblait même le plus souvent un simple effet du hasard. « Ainsi, dit-elle elle-même dans ses Mémoires, je naquis coiffée de la tête aux pieds. J'étais toute velue, j'avais la voix grosse et forte, ce qui fit croire aux femmes occupées à me recevoir, que j'étais un garçon. — Cette fille sera habile, dit le roi en souriant, car elle nous a tous trompés. »

Mais si le roi fut jusqu'à un certain point satisfait, la reine fut inconsolable de n'avoir pas eu un fils. Elle trouva que sa fille était laide, ayant un teint basané, des traits mâles et durs. Elle rebuta cet enfant, n'en prit pas soin affectueusement, l'éleva mal ou plutôt ne l'éleva pas. Christine, dans la suite, ne rendit que trop à sa mère l'indifférence qu'elle lui avait témoignée.

Dès l'âge le plus tendre, son père l'emmenait avec lui dans ses voyages. « Tirez seulement, c'est la fille d'un soldat, et il faut qu'elle s'accoutume à ce bruit, » disait-il au commandant de la forteresse de Calmar, qui hésitait à faire tirer le canon en présence de cette enfant de deux ans.

Christine grandit, partageant sa vie entre l'étude et les exercices du corps, portant des vêtements d'homme, maniant toutes les armes, allant à la chasse, et regrettant de n'avoir pas assisté à des batailles, comme son père le lui avait promis pour lui donner contentement et ce qu'il aurait fait, si sa mort héroïque n'avait coupé court à l'exécution de ses projets. Christine avait alors six ans.

La fille du grand Gustave-Adolphe succéda à son père en 1632, sous la tutelle d'un conseil de régence

que présidait le plus illustre des hommes d'Etat de la Suède, Oxenstiern. Elle reçut une éducation beaucoup trop virile, où les exercices du corps alternaient avec l'étude des langues, de l'histoire, de la géographie et de la politique. Elle devint ainsi savante à l'égal des hommes les plus savants. Elle savait huit langues. Elle fut le disciple et l'amie du fameux philosophe français Descartes, qu'elle avait attiré à Stockholm, à force d'honneurs et de pensions et qui mourut dans son palais, où elle avait attiré également bien d'autres savants illustres : Grotius, Saumaise, Bochart, Huet, Naudé, Vossius. Elle était en outre en correspondance avec beaucoup d'autres hommes distingués dans toute l'Europe.

A dix-huit ans, elle prit les rênes du gouvernement, et, malgré l'avis de ses ministres, hâta la conclusion de la paix avec le Danemark et avec l'Allemagne. Le traité de Westphalie (1648), qui termina la guerre de Trente Ans, assura à la Suède la possession de la Poméranie et de plusieurs autres provinces, avec trois voix à la diète de l'empire. Christine gouverna d'abord avec talent et habileté et toutes les grandes puissances de l'Europe recherchèrent son alliance.

Malheureusement, n'ayant pas été habituée à soumettre ses volontés au joug des convenances et de la morale, obéissant de plus en plus aveuglément à ses passions et à ses caprices, prenant en très mauvaise part les avertissements et les conseils des pieux pasteurs qui avaient eu toute la confiance de son père, elle s'abandonnait de jour en jour davantage à l'excen-

tricité de ses pensées, à une folle passion pour l'indépendance, à l'impatience de tout joug, si léger fût-il. C'est ce goût pour l'indépendance qui l'empêcha de satisfaire aux vœux de sa nation en se mariant, et elle éludait toutes les sollicitations en répétant : « Il peut naître de moi un Néron, aussi bien qu'un Auguste. » En conséquence, elle désigna et fit reconnaître par les Etats son cousin Charles-Gustave, comme héritier présomptif du trône (1649), et se fit couronner elle-même l'année suivante en prenant le titre de *roi*.

Bientôt on vit commencer en Suède le règne scandaleux des favoris, et la capricieuse reine se mit à prodiguer les titres, les dignités et les trésors de l'Etat à des musiciens et des chanteurs italiens et autres, qui lui faisaient prendre en haine les prescriptions sévères de la morale dans laquelle on avait tenté de l'élever. Une conduite pareille ne pouvait manquer de provoquer les murmures et les plaintes de ses sujets.

Elle ne tarda pas alors à constater, à des signes certains, combien elle était descendue dans la considération publique. Outrée de colère, dégoûtée des devoirs et des exigences de la royauté, n'adorant qu'elle-même et sans affection pour son peuple, pourtant si dévoué, désireuse surtout de donner au monde un spectacle extraordinaire, elle résolut tout à coup de renoncer solennellement au trône pour se retirer dans la vie privée. En 1654, elle assembla les Etats de Suède à Upsal et abdiqua en leur présence, en faveur de son cousin Charles-Gustave, ne se réservant que le revenu de quelques îles et districts de Suède, de Poméranie

et du Mecklembourg, avec l'indépendance entière de sa personne et l'autorité suprême sur tous les gens de sa suite ou de sa maison. Elle avait à peine vingt-neuf ans.

Elle quitta Stockholm le jour même de son abdication, congédia toutes les femmes de sa suite, prit un costume de cavalier et choisit cette devise fort peu orthodoxe : *Fata viam invenient* (le hasard décidera de ma route). Arrivée sur le bord d'un ruisseau, limite du Danemark et de la Suède, elle descendit de voiture et franchit ce nouveau Rubicon en s'écriant : « Enfin, je suis libre et hors des frontières de la Suède, où j'espère bien ne jamais rentrer. » Ce qui ne l'empêcha pas de faire par la suite deux tentatives pour remonter sur le trône, tant il est vrai qu'on se résout difficilement à cesser de régner.

Ayant passé par le Danemark, elle traversa l'Allemagne et se rendit à Bruxelles, où elle fit une entrée solennelle et s'arrêta quelque temps. Elle écrivait de là à la comtesse Ebba Sparre : « Mes occupations sont de bien manger et de bien dormir, étudier un peu, causer, rire, voir les comédies françaises et italiennes, et passer le temps agréablement. Enfin, je n'entends plus de sermons ! » Pendant ce séjour, elle abjura le luthéranisme dans une entrevue avec l'archiduc Léopold ; mais elle ne se déclara publiquement catholique qu'à Inspruck. Cette abjuration de la fille de Gustave-Adolphe, causa en Europe un étonnement d'autant plus vif que cette princesse était connue pour son indifférence religieuse et même pour son impiété. Peu

de personnes crurent à la sincérité de sa conversion. Ce qui est certain, c'est qu'elle s'exprima en plusieurs occasions d'une manière peu respectueuse au sujet du chef de l'église, et qu'elle porta souvent la légèreté dans les temples et au pied des autels. On rapporte qu'ayant vu dans un livre une citation de l'ouvrage de Campuzan intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle souligna ce titre et mit en marge : « Celui qui en a écrit n'en savait rien, et celle qui en savait quelque chose n'en a rien écrit. » Ce qui peut être affirmé, c'est que sa conversion ne changea rien à ses principes et à ses habitudes.

D'Inspruck Christine se rendit à Rome, et fit une entrée brillante dans cette ville en habit d'amazone et à cheval. Le pape Alexandre VII lui ayant donné la confirmation, elle ajouta à son nom celui d'*Alexandra*. Elle parcourut ensuite la ville, visita les monuments et donna une grande attention à tout ce qui lui retraçait les grands souvenirs de l'histoire.

Après avoir passé quelque temps à Rome, Christine fit un voyage en France, où elle fut reçue avec tous les honneurs qu'on accorde aux têtes couronnées. Mais la bizarrerie de son costume et la singularité de ses manières firent une impression peu avantageuse.

Quand elle entra à Paris, on remarqua que ses mains étaient crasseuses ; elle mangea beaucoup et ne tint que des discours fort communs. On dut lui donner jusqu'à des valets de chambre pour la servir et la déshabiller, car elle n'avait avec elle ni dames ni officiers, composait à elle seule toute sa cour et ne pre-

nait plaisir que dans la conversation des hommes. Voici comment elle se peint elle-même : « J'ai une aversion et une antipathie invincibles pour tout ce que font et disent les femmes. Irascible, fière et railleuse, je ne fais grâce à personne. Je suis incrédule, fort peu dévote, et mon tempérament ardent et impétueux ne m'a permis de me soumettre à qui que ce soit. »

Pendant qu'elle fut à Paris, elle visita toutes les belles maisons et les bibliothèques, et les gens savants s'empressèrent d'aller la visiter. Elle alla communier à Notre-Dame, où ceux qui la virent furent mal édifiés de sa dévotion, pour une nouvelle catholique qui devait être encore dans le premier zèle : elle causa tout le temps de la messe avec des évêques et fut toujours debout.

Au dire de la grande Mademoiselle (la cousine du roi), qui était allée à la comédie avec elle, « elle jurait à chaque instant comme un vieux soldat ; se couchait dans sa chaise, jetait ses jambes de côté et d'autre, les passait sur les bras de son fauteuil ; en un mot, elle faisait des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet, qui sont deux bouffons, l'un italien, l'autre français. Elle ne ressemblait en rien à une femme ; elle n'en avait pas même la modestie nécessaire ; elle affectait de paraître homme en toutes ses actions ; elle riait démesurément quand quelque chose la touchait, et particulièrement à la comédie italienne, lorsque par hasard les bouffonneries en étaient bonnes. Elle éclatait de même en louanges et en soupirs, quand les sérieuses lui plaisaient. »

Voici comment parle d'elle le duc de Guise, que le cardinal Mazarin envoya au-devant d'elle pour la recevoir à son entrée en France : « Elle n'est pas grande, mais elle a la taille fournie, le bras beau, la main blanche et bien faite, une épaule beaucoup plus haute que l'autre ; le visage est grand, sans être défectueux, avec quelques marques de petite vérole ; ses traits sont très accentués, mais pas désagréables ; des dents passables mais mal soignées ; ses yeux fort beaux et pleins de feu. Mais sa coiffure était fort bizarre : c'était une perruque d'homme fort grosse, très relevée sur le front, fort épaisse sur les côtés ; souvent elle portait un chapeau. Son justaucorps, lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour de sa jupe, qu'elle porte assez mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade et ne met quasi jamais de gants. Elle ne se peigne, dit-on, que tous les quinze jours ; ses chemises et ses manches sont ordinairement tachées d'encre et déchirées. Pour se distinguer de son sexe, elle porte des jupes fort courtes, avec un justaucorps, un chapeau, un collet d'homme, des manchettes telles que nous les portons. Quant à sa conversation, elle était d'une liberté excessive, sans aucun souci des convenances que les rois et surtout les reines ont coutume de s'imposer. »

L'année suivante, vers la fin de l'année 1657, Christine vint faire en France un second voyage, qui ne lui réussit pas aussi bien que le premier. « Elle arriva, dit Mme de Motteville, sans être souhaitée et quasi

malgré le roi, qui l'invita à s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup, car peu de personnes la furent visiter, et d'ailleurs, au bout de peu de temps, une catastrophe sanglante et inattendue allait mettre nécessairement un terme à ce séjour princier. » Voici comment Mme de Motteville nous raconte ce mystérieux épisode, l'assassinat de Monaldeschi.

« Elle fit massacrer sous ses yeux et dans Fontainebleau (10 novembre 1657) un favori qui lui avait déplu ; et voici quelle fut sa conduite pour une telle action. Elle envoya quérir le père Mathurin de la Chapelle ; elle lui donna à serrer un paquet de lettres ; puis, ayant donné ses ordres, elle fit appeler un nommé Monaldeschi, gentilhomme qui était à elle ; et l'ayant mené dans la galerie des Cerfs, proche de sa chambre, lui dit qu'il l'avait trahie et qu'il fallait qu'il en fût puni. Sur ce qu'il nia la chose, le père Mathurin, qu'elle avait envoyé quérir, entra, et lui ayant demandé ses lettres, elle les montra à cet homme, dont il demeura surpris.

» Alors il se jeta à ses pieds et lui demanda pardon. Elle lui dit qu'il était un traître et qu'il ne méritait pas de grâce. Après cela, ayant dit au père de le confesser, elle les quitta tous deux pour rentrer dans son appartement, d'où elle envoya dans la galerie Sentinelli, son capitaine des gardes, qui avait l'ordre de faire l'exécution. Il était frère d'un Sentinelli favori de cette princesse, et Monaldeschi, à ce qu'on disait, par jalousie, l'avait accusé faussement de beaucoup de crimes ; mais nul n'a été bien instruit de la vérité

de cette histoire ; c'est pourquoi je ne puis parler que de l'action et point de sa cause.

» Monaldeschi refusa longtemps de se confesser, demanda pardon à son bourreau Sentinelli, et le pria d'aller de sa part implorer la miséricorde de la reine, leur maîtresse, ce qu'il fit ; mais il ne put rien obtenir qu'une confirmation de son premier arrêt. Elle se moqua du criminel, de ce qu'il avait peur de la mort, l'appela *poltron* et dit à son capitaine des gardes : « Allez ; il faut qu'il meure, et, afin de l'obliger à se » confesser, blessez-le. »

» Sentinelli revint annoncer à ce misérable l'arrêt définitif de sa mort, et en même temps lui voulut donner quelque coup d'épée ; mais il trouva qu'il était armé sous son pourpoint, si bien que l'épée, dont il para le coup, ne le put blesser qu'au bras. Il en reçut encore un à la tête ; et, comme il se vit baigné dans son sang, alors il se confessa à ce père Mathurin, qui était aussi effrayé que son pénitent. Le père, après l'avoir confessé, alla se jeter aux pieds de cette reine impitoyable, qui le refusa de nouveau. Enfin, Sentinelli lui passa son épée au travers de la gorge et la galerie fut remplie de sang. Après qu'il fut mort, on l'emporta dans un carrosse à la paroisse (la petite église du village d'Avon), où on l'enterra à une heure où il n'y avait personne, ce qui était aisé, la paroisse étant à un quart de lieue du bourg et du château. »

On a dit que la reine vint regarder comment on le tuait. « Je ne sais, dit Mme de Motteville, si cela est bien certain ; mais du moins on assure qu'après une

action aussi cruelle, elle demeura dans sa chambre à rire ou à causer, aussi tranquillement que si elle eût fait une chose indifférente ou fort louable. Toute la cour eut horreur d'une si laide vengeance, et ceux qui avaient tant estimé cette reine furent honteux de lui avoir donné des louanges. On la laissa languir longtemps à Fontainebleau pour lui montrer le mépris qu'on avait pour elle ; mais enfin elle supplia tant de fois le ministre de la laisser venir à Paris qu'il lui fut impossible de la refuser. Elle vint donc voir le ballet que le roi dansa cette année pour le carnaval, et elle arriva le 24 février 1658. Il est à croire qu'elle aurait souhaité de pouvoir s'établir tout à fait en France ; mais on ne lui fit espérer de l'y souffrir que quelques jours seulement. »

On la logea dans le Louvre, à l'appartement du cardinal Mazarin, ce qui fut concerté exprès pour lui montrer qu'il fallait qu'elle le quittât promptement. Enfin, elle se rendit de nouveau à Rome, où elle s'occupa presque entièrement de ses études favorites. Elle s'entretenait de philosophie, de sciences, d'art et rassemblait des collections précieuses de manuscrits, de livres, de tableaux, de médailles et d'antiquités ; mais tout cela ne l'empêchait pas de regretter amèrement l'éclat et les soucis de la royauté.

Dans son testament, sentant sa fin approcher, elle désira que son tombeau ne portât que cette simple inscription : « Christine vécut soixante-trois ans. » is aussitôt après sa mort, arrivée le 19 avril 1689, pe Innocent XII lui fit élever par l'architecte

Charles Fontana, à l'entrée de l'église de Saint-Pierre, à Rome, un splendide monument rappelant tous ses titres et présentant un bas-relief dont le sujet est l'abjuration que Christine fit de sa foi luthérienne pour entrer dans l'Eglise catholique.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
I.	Une expédition de corps francs religieux en Suisse au XVIe siècle	5
II.	Un Suisse captif à Alger au XVIIIe siècle	23
III.	Philippe II en lutte contre Antonio Pérez et les libertés de l'Aragon	39
IV.	Don Carlos d'Espagne, fils de Philippe II	63
V.	Scènes de la terreur flamande sous le duc d'Albe	81
VI.	Masaniello, une formidable insurrection napolitaine au XVIIe siècle	101
VII.	Un autodafé à Madrid à la fin du XVIIe siècle	121
VIII.	Charles II d'Espagne, lente agonie d'un roi et d'un peuple	129
IX.	Le colloque de Poissy	147
X.	La conjuration d'Amboise	163
XI.	Coligny, un grand héros chrétien du XVIe siècle	181
XII.	Quelques scènes et incidents de la Saint-Barthélemy	221
XIII.	Défense héroïque de la Hollande contre Louis XIV	247
XIV.	Scènes des dragonnades et de la révocation de l'édit de Nantes	265
XV.	La défénestration de Prague et ses suites funestes pour la Bohême	287
XVI.	Une reine excentrique, Christine de Suède	305